

Table des matières

Rapport de gestion

1. POINTS SAILLANTS	1
2. INTRODUCTION	3
3. À PROPOS DE CAE	5
3.1 Qui nous sommes	5
3.2 Notre mission	5
3.3 Notre vision	5
3.4 Notre stratégie	5
3.5 Nos activités	6
3.6 Variations du change	16
3.7 Mesures hors PCGR et autres mesures financières	17
4. RÉSULTATS CONSOLIDÉS	20
4.1 Résultat opérationnel – Quatrième trimestre de l'exercice 2020	20
4.2 Résultat opérationnel – Exercice 2020	21
4.3 Prises de commandes consolidées et carnet de commandes total	23
5. RÉSULTATS PAR SECTEUR	23
5.1 Solutions de formation pour l'aviation civile	24
5.2 Défense et sécurité	27
5.3 Santé	30
6. MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS CONSOLIDÉS	31
6.1 Mouvements de trésorerie consolidés	32
6.2 Sources de financement	33
6.3 Participation gouvernementale	34
6.4 Obligations contractuelles	34
7. SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE	35
7.1 Capital utilisé consolidé	35
7.2 Arrangements non comptabilisés	37
7.3 Instruments financiers	37
8. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES	40
9. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE	41
10. RISQUES ET INCERTITUDES LIÉS À NOS ACTIVITÉS	41
10.1 Risques liés à la pandémie de COVID-19	42
10.2 Risques liés à l'industrie	44
10.3 Risques propres à la Société	46
10.4 Risques liés au marché	52
11. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES	54
12. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES	54
12.1 Nouvelles normes et modifications adoptées	54
12.2 Recours au jugement, et utilisation d'estimations et d'hypothèses	56
13. CONTRÔLES ET PROCÉDURES	58
13.1 Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information	58
13.2 Contrôle interne à l'égard de l'information financière	58
14. RÔLE DE SURVEILLANCE DU COMITÉ D'AUDIT ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	58
15. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES	58
16. PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES	59
États financiers consolidés	62

Rapport de gestion

pour le quatrième trimestre et l'exercice clos le 31 mars 2020

1. POINTS SAILLANTS

DONNÉES FINANCIÈRES

QUATRIÈME TRIMESTRE DE L'EXERCICE 2020

(montants en millions, sauf les montants par action, le RCU et le ratio valeur comptable des commandes/ventes)

	T4 2020	T4 2019	Variation en \$	Variation en %
État du résultat net				
Produits des activités ordinaires	977,3 \$	1 022,0 \$	(44,7) \$	(4) %
Résultat opérationnel sectoriel (ROS) ¹	146,5 \$	170,4 \$	(23,9) \$	(14) %
ROS avant les éléments particuliers ¹	193,9 \$	177,2 \$	16,7 \$	9 %
Résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	78,4 \$	122,3 \$	(43,9) \$	(36) %
Résultat de base et dilué par action (RPA)	0,29 \$	0,46 \$	(0,17) \$	(37) %
Résultat net avant les éléments particuliers ¹	122,3 \$	127,5 \$	(5,2) \$	(4) %
RPA avant les éléments particuliers ¹	0,46 \$	0,48 \$	(0,02) \$	(4) %
Flux de trésorerie				
Flux de trésorerie disponibles ¹	185,1 \$	116,8 \$	68,3 \$	58 %
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	246,3 \$	166,3 \$	80,0 \$	48 %
Situation financière				
Capital utilisé ¹	4 944,0 \$	4 292,2 \$	651,8 \$	15 %
Fonds de roulement hors trésorerie ¹	6,0 \$	41,4 \$	(35,4) \$	(86) %
Dettes nettes ¹	2 365,7 \$	1 882,2 \$	483,5 \$	26 %
Rendement du capital utilisé (RCU) ¹	9,1 %	11,9 %		
RCU avant les éléments particuliers	10,7 %	12,9 %		
Carnet de commandes				
Carnet de commandes total ¹	9 458,1 \$	9 494,9 \$	(36,8) \$	— %
Prises de commandes ¹	778,8 \$	1 414,4 \$	(635,6) \$	(45) %
Ratio valeur comptable des commandes/ventes ¹	0,80	1,38		
Ratio valeur comptable des commandes/ventes pour les 12 derniers mois	1,05	1,20		

¹ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir point 3.7).

EXERCICE 2020

<i>(montants en millions, sauf les montants par action)</i>	Exercice 2020	Exercice 2019	<i>Variation en \$</i>	<i>Variation en %</i>
État du résultat net				
Produits des activités ordinaires	3 623,2 \$	3 304,1 \$	319,1 \$	10 %
Résultat opérationnel sectoriel	537,1 \$	480,6 \$	56,5 \$	12 %
ROS avant les éléments particuliers	590,4 \$	487,4 \$	103,0 \$	21 %
Résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	311,4 \$	330,0 \$	(18,6) \$	(6) %
Résultat de base par action	1,17 \$	1,24 \$	(0,07) \$	(6) %
Résultat dilué par action	1,16 \$	1,23 \$	(0,07) \$	(6) %
Résultat net avant les éléments particuliers	359,7 \$	335,2 \$	24,5 \$	7 %
RPA avant les éléments particuliers	1,34 \$	1,25 \$	0,09 \$	7 %
Flux de trésorerie				
Flux de trésorerie disponibles	351,2 \$	323,8 \$	27,4 \$	8 %
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	545,1 \$	530,4 \$	14,7 \$	3 %

Les éléments particuliers comprennent l'incidence de l'intégration de la division Formation pour l'aviation d'affaires de Bombardier (BBAT) à l'exercice 2019. Pour l'exercice 2020, les éléments particuliers comprennent également l'incidence des coûts de réorganisation du secteur Défense et sécurité et de la perte de valeur du goodwill du secteur Santé.

INCIDENCE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

La pandémie de COVID-19 a créé une incertitude sans précédent dans l'économie mondiale, le domaine du transport aérien dans le monde, le transport aérien de passagers et les activités de CAE. Plusieurs de nos clients sont confrontés à des défis importants, les compagnies aériennes et les exploitants de jets d'affaires ayant été contraints d'immobiliser la majorité de leurs appareils au sol à la suite des interdictions de voyager, des restrictions frontalières et de l'affaiblissement de la demande de transport aérien. Nous continuons de prendre des mesures pour protéger la santé et la sécurité de nos employés, de travailler avec nos clients afin de réduire les perturbations potentielles et de soutenir la collectivité en réagissant aux défis posés par cette pandémie mondiale. Cette pandémie a eu des répercussions importantes et immédiates sur tous nos secteurs, surtout le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile.

Dans le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, la pandémie de COVID-19 a entraîné la fermeture de certains centres de formation, a abaissé le taux d'utilisation des simulateurs installés dans notre réseau du fait de la diminution de la demande de la part des clients du secteur de l'aviation et a donné lieu à des interruptions de l'exécution de notre carnet de commandes. Le secteur Défense et sécurité a constaté des retards dans l'octroi de nouveaux contrats de même que dans l'exécution et l'avancement de certains programmes. Dans le secteur Santé, les clients ont concentré la majorité de leurs efforts sur la gestion des demandes opérationnelles aiguës de cette crise de santé, délaissant leurs besoins de formation, ce qui s'est soldé par moins de temps et d'argent consacrés aux activités normales et aux projets de formation.

À ce jour, nous avons pris une série de mesures flexibles pour protéger notre situation financière et préserver les liquidités. Les mesures incluent la réduction des dépenses en immobilisations et des investissements en R-D pour l'exercice 2021, des mesures strictes de réduction des coûts, un gel des salaires, des réductions salariales, des semaines de travail réduites et des mises à pied temporaires, ainsi que la suspension de notre dividende par action ordinaire et de notre programme de rachat d'actions en réaction à l'incidence de la pandémie de COVID-19. Nous avons également travaillé avec nos clients du secteur de la défense de manière à obtenir des paiements d'étapes plus favorables et à offrir d'autres modifications de contrat qui accroissent la portée des travaux, et renégocié avec nos fournisseurs pour obtenir des modalités de paiement plus souples. Nous avons temporairement rappelé 1 500 employés en raison des programmes d'allègement gouvernementaux, mais une incertitude plane quant à la durée de ces programmes.

Vous trouverez un complément d'information sur les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur nos activités sous *À propos de CAE, Résultats par secteur, Risques et incertitudes liés à nos activités et Recours au jugement, et utilisation d'estimations et d'hypothèses*.

ADOPTION D'IFRS 16, CONTRATS DE LOCATION

Le 1^{er} avril 2019, nous avons adopté IFRS 16, *Contrats de location*, en utilisant la méthode d'application rétrospective modifiée. Aux termes de cette méthode, la norme a été appliquée rétrospectivement et l'effet cumulatif de l'application initiale a été comptabilisé dans le solde d'ouverture des résultats non distribués au 1^{er} avril 2019, sans retraitement des chiffres des périodes de comparaison. L'information comparative est toujours présentée conformément à IAS 17, *Contrats de location*, et aux interprétations connexes. Un complément d'information sur l'incidence de l'adoption sur notre état consolidé de la situation financière et notre état consolidé du résultat net est présenté sous *Modifications de méthodes comptables*.

REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

- Le 26 avril 2019, nous avons acquis la participation résiduelle dans Pelesys Learning Systems Inc. (Pelesys), un chef de file mondial en matière de solutions de formation et de didacticiels pour l'aviation;
- Le 26 juin 2019, nous avons acquis les actions de Luftfartsskolen AS, une école de formation initiale au vol située à Oslo, en Norvège, afin d'étendre nos capacités de formation des élèves-pilotes en Europe.

AUTRES

- Le 4 novembre 2019, nous avons conclu une entente exclusive de services de formation pour l'aviation d'affaires d'une durée de 15 ans avec des entreprises affiliées de Directional Aviation Capital et l'acquisition d'une participation de 50 % dans SIMCOM Holdings, Inc. (SIMCOM), qui exploite une large gamme de simulateurs et de dispositifs de formation pour avions à réaction, à turbopropulseurs et à pistons;
- En décembre 2019, nous avons émis des billets de premier rang non garantis de 100,0 millions \$ US venant à échéance en décembre 2034 et remboursé des billets de premier rang non garantis de 95,0 millions \$, lesquels sont venus à échéance au cours de ce même mois;
- Après avoir pris en compte la conjoncture économique en général et la détérioration du contexte économique mondial découlant des incertitudes liées à la pandémie de COVID-19, nous avons comptabilisé une perte de valeur de 37,5 millions \$ liée au goodwill acquis dans le cadre d'acquisitions d'entreprises antérieures dans le secteur Santé.

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

- Le 6 avril 2020, nous avons annoncé une série de mesures flexibles pour protéger notre situation financière en réaction à la pandémie de COVID-19 et pour atténuer l'incidence sur nos employés. Les mesures incluent la mise à pied temporaire de 2 600 de nos 10 500 employés et l'instauration d'une semaine de travail réduite pour 900 employés additionnels, ainsi que la suspension du dividende sur nos actions ordinaires et de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités;
- Le 9 avril 2020, nous avons conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable non garantie de 500,0 millions \$ d'une durée de 2 ans qui nous permet d'accéder à des capitaux supplémentaires et qui renforce notre situation financière;
- Le 10 avril 2020, nous avons conclu un accord avec le gouvernement du Canada pour la conception et la fabrication de 10 000 respirateurs CAE Air1 qui fourniront un soutien vital aux patients en soins intensifs pendant la pandémie de COVID-19;
- Le 20 avril 2020, nous avons annoncé que nous avons rappelé tous les employés mis à pied temporairement au Canada par l'intermédiaire du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), qui touche quelque 1 500 employés. Nous nous sommes également prévalus, ou tentons actuellement de nous prévaloir, des programmes d'aide gouvernementale offerts dans les pays où nous exerçons des activités;
- Le 19 mai 2020, nous avons conclu une entente visant à porter de 300,0 millions \$ US à 400,0 millions \$ US la limite de notre programme d'achat de créances.

2. INTRODUCTION

Dans le présent rapport, *nous*, *notre*, *nos*, *CAE* et *la Société* renvoient à CAE inc. et à ses filiales. Sauf indication contraire :

- *Cet exercice* et *2020* désignent l'exercice financier prenant fin le 31 mars 2020;
- *Le dernier exercice*, *l'exercice précédent* et *l'an dernier* désignent l'exercice financier clos le 31 mars 2019;
- Les montants en dollars sont exprimés en dollars canadiens.

Ce rapport a été préparé en date du 22 mai 2020 et présente l'analyse par notre direction de nos résultats (le rapport de gestion) de l'exercice et du trimestre clos le 31 mars 2020 ainsi que les états financiers consolidés et les notes qui les complètent pour l'exercice clos le 31 mars 2020. Nous l'avons préparé pour vous aider à mieux comprendre nos activités, notre performance et notre situation financière au cours de l'exercice 2020. Sauf indication contraire, toute l'information financière est présentée selon les Normes internationales d'information financière (IFRS) publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB). Toute l'information trimestrielle présentée dans le présent rapport de gestion est fondée sur des chiffres non audités.

Pour des renseignements complémentaires, veuillez vous reporter à nos états financiers consolidés annuels pour l'exercice considéré, que vous trouverez dans le rapport financier pour l'exercice clos le 31 mars 2020. Le rapport de gestion vise à vous fournir un aperçu général de CAE selon le point de vue de la direction. Il présente un complément d'information sur divers aspects de l'entreprise, dont :

- Notre mission;
- Notre vision;
- Notre stratégie;
- Nos activités;
- Variations du change;
- Mesures hors PCGR et autres mesures financières;
- Résultats consolidés;
- Résultats par secteur;
- Mouvements de trésorerie et liquidités consolidés;
- Situation financière consolidée;
- Regroupements d'entreprises;
- Événements postérieurs à la date de clôture;
- Risques et incertitudes liés à nos activités;
- Transactions avec des parties liées;
- Modifications de méthodes comptables;
- Contrôles et procédures;
- Rôle de surveillance du comité d'audit et du conseil d'administration.

Vous trouverez notre plus récent rapport financier et notre plus récente notice annuelle sur notre site Web, www.cae.com, sur celui de SEDAR, www.sedar.com, ou sur celui d'EDGAR, www.sec.gov. Les détenteurs de titres de CAE peuvent également obtenir un exemplaire imprimé des états financiers consolidés et du rapport de gestion de la Société, sans frais, en communiquant avec le service de Relations avec les investisseurs (investisseurs@cae.com).

NOTION D'INFORMATION IMPORTANTE

Le présent rapport présente les renseignements que nous avons estimé importants pour les investisseurs en ayant pris en compte toutes les considérations, y compris l'éventuelle sensibilité des marchés. Nous considérons qu'une information est importante :

- Si elle provoque, ou que nous avons des motifs raisonnables de croire qu'elle pourrait provoquer, une variation notable du cours ou de la valeur de nos actions; ou
- Si les chances sont grandes qu'un investisseur raisonnable puisse considérer cette information comme importante pour prendre une décision d'investissement.

MISE EN GARDE SUR LES ÉNONCÉS PROSPECTIFS

Le présent rapport contient des énoncés de nature prospective concernant nos activités, les événements et les faits nouveaux qui pourraient selon nous avoir lieu dans l'avenir. Il s'agit par exemple d'énoncés concernant notre vision, nos stratégies, les tendances et perspectives commerciales, nos produits des activités ordinaires futurs, nos dépenses d'investissement en immobilisations, nos expansions et initiatives nouvelles, nos obligations financières et nos ventes futures. Les énoncés prospectifs contiennent normalement des verbes comme *croire*, *compter que*, *s'attendre à*, *prévoir*, *envisager*, *continuer de*, *estimer*, *pouvoir*, *vouloir*, *devoir*, *stratégie*, *futur* et des formulations analogues. De par leur nature, les énoncés prospectifs nous obligent à poser des hypothèses qui sont assujetties à des risques et incertitudes inhérents liés à notre activité, lesquelles pourraient faire en sorte que les résultats réels diffèrent sensiblement des résultats escomptés dans les énoncés prospectifs. Bien que ces énoncés soient fondés sur les attentes et les hypothèses de la direction concernant les tendances historiques, les conditions actuelles et les faits attendus dans l'avenir, ainsi que sur d'autres facteurs que nous jugeons raisonnables et appropriés dans les circonstances, nous avisons le lecteur de ne pas se fier outre mesure aux énoncés prospectifs, puisqu'ils risquent de ne pas être exacts.

Les risques importants qui pourraient être à l'origine de différences comprennent notamment les risques liés à la pandémie de COVID-19, comme la santé et la sécurité, la réduction et l'interruption d'activités, la conjoncture économique mondiale, le détournement de l'attention de la direction, l'intensification des risques liés aux TI, les risques de liquidité et de crédit, les risques liés à l'industrie, comme la concurrence, l'expansion des activités et l'attribution de nouveaux contrats, les budgets de la défense et le calendrier des dépenses à cet égard, les programmes de défense et de sécurité financés par l'État, les contraintes du secteur de l'aviation civile, les questions liées à la réglementation, des risques propres à CAE, comme l'évolution des normes et l'innovation technologique, notre capacité à pénétrer de nouveaux marchés, les activités de R-D, les contrats d'approvisionnement à prix fixe et à long terme, les partenariats stratégiques et les contrats à long terme, l'approvisionnement et le rapport de force des fabricants d'équipement d'origine (OEM), l'intégration des produits et la gestion des programmes, la protection des droits de notre propriété intellectuelle et de nos marques, l'accès à la propriété intellectuelle de tiers, la perte de personnel clé, les relations de travail, les catastrophes naturelles ou autres, les lois et règlements environnementaux, les changements climatiques, les risques liés à la responsabilité qui pourraient ne pas être couverts par les assurances ou faire l'objet d'indemnisations, les garanties et autres réclamations sur des produits, l'intégration des entreprises acquises par voie de fusions, d'acquisitions, de coentreprises, d'alliances stratégiques ou de dessaisissements, le risque d'atteinte à la réputation, les mesures prises par les États-Unis en matière de propriété, de contrôle ou d'influence étrangère, la durée du cycle de vente, le caractère saisonnier des activités, le rendement continu du capital investi pour les actionnaires, les technologies de l'information et la cybersécurité, notre dépendance envers la technologie et les tiers fournisseurs, la confidentialité des données, des risques liés au marché, comme les écarts de change, la disponibilité du capital, le risque de crédit, la capitalisation des régimes de retraite, le fait de faire des affaires à l'étranger, l'incertitude géopolitique, les lois anticorruption et les questions fiscales. En outre, des différences pourraient découler d'événements susceptibles d'être annoncés ou de survenir après la date du présent rapport. De plus amples précisions vous sont fournies à la rubrique *Risques et incertitudes liés à nos activités* du rapport de gestion. Nous avisons le lecteur que la liste susmentionnée n'est pas nécessairement exhaustive. Nous sommes soumis à d'autres risques et incertitudes inconnus de notre part ou que nous considérons comme négligeables à l'heure actuelle, mais qui pourraient entraver nos activités.

Sauf dans la mesure prévue par la loi, nous rejetons toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser l'un ou l'autre des énoncés prospectifs, que ce soit à la lumière de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou d'autres facteurs. Les renseignements et énoncés prospectifs figurant dans le présent rapport sont expressément visés par cette mise en garde.

3. À PROPOS DE CAE

3.1 Qui nous sommes

CAE est un chef de file mondial en formation dans les domaines de l'aviation civile, de la défense et sécurité, et des soins de santé. Appuyés par plus de 70 ans d'innovations, nous participons à la définition des normes mondiales en formation. Nos solutions innovatrices, qui vont de la formation virtuelle à l'entraînement en vol, rendent le transport aérien plus sécuritaire, gardent nos forces de défense prêtes pour leurs missions et améliorent la sécurité des patients. Nous avons la plus vaste présence mondiale de l'industrie, avec plus de 10 500 employés et 160 emplacements et centres de formation dans plus de 35 pays. Nous assurons chaque année la formation de plus de 220 000 membres d'équipage du secteur civil et du secteur de la défense, dont plus de 135 000 pilotes, et de milliers de professionnels de la santé dans le monde.

Les actions ordinaires de CAE sont cotées à la Bourse de Toronto et à la Bourse de New York, sous le symbole CAE.

3.2 Notre mission

Par l'intermédiaire de la formation que nous fournissons, nous visons à améliorer la sécurité du transport aérien, la préparation aux missions des forces de défense et la sûreté des soins de santé.

3.3 Notre vision

Notre vision est d'être reconnus mondialement comme le partenaire de choix en formation en vue de renforcer la sécurité, l'efficacité et la préparation.

3.4 Notre stratégie

Nous assurons la sécurité, l'efficacité et la préparation de nos clients dans trois principaux marchés : aviation civile, défense et sécurité, et santé.

Nous sommes une société unique, entièrement centrée sur la formation, et notre engagement envers les besoins de formation à long terme de nos clients est incontesté depuis plus de 70 ans.

Nous offrons la gamme de solutions de formation complètes la plus innovatrice et la plus vaste qui soit par l'intermédiaire d'un réseau mondial qui conjugue la formation sur appareil, la formation virtuelle fondée sur la simulation et la réalité mixte, de même que la formation constructive au moyen de simulations sur ordinateur. Nos impératifs stratégiques se concentrent sur la protection de notre position de chef de file et la croissance plus rapide que les marchés sous-jacents.

Six forces

Nous sommes d'avis que six forces fondamentales sous-tendent notre stratégie et nous placent en bonne position en vue d'une croissance à long terme durable :

- Haut niveau d'activités récurrentes;
- Fossé concurrentiel solide;
- Espace pour croître dans les grands marchés;
- Tendances favorables à long terme constantes;
- Possibilité de rendements plus importants;
- Culture d'innovation.

Haut niveau d'activités récurrentes

Nous exerçons des activités dans des secteurs fortement réglementés ayant des exigences de formation obligatoires et périodiques pour le maintien des attestations professionnelles. Plus de 60 % de nos activités proviennent de la prestation de services, importante source d'activités récurrentes, et sont en grande partie tributaires d'ententes à long terme avec nombre de compagnies aériennes, d'exploitants d'avions d'affaires et de forces de défense.

Fossé concurrentiel solide

Notre réseau mondial de formation, nos solutions uniques de formation de bout en bout, d'élève-pilote à commandant de bord, nos systèmes de formation à composante numérique, notre expertise en intégration de systèmes de formation, nos connaissances inégalées des clients de même que la puissance et la notoriété de notre image de marque sont au cœur de notre fossé concurrentiel.

Espace pour croître dans les grands marchés

Nous fournissons des solutions de formation innovatrices à des clients dans d'importants marchés exploitables liés à l'aviation civile, à la défense et à la sécurité ainsi qu'à la santé. Ces trois grands marchés présentent des occasions inexploitées qui nous dotent d'une marge de manœuvre considérable pour accroître notre part de marché à long terme.

Tendances favorables à long terme constantes

Le secteur de l'aviation civile devrait enregistrer une croissance à long terme parallèle au rétablissement du trafic passagers, alors que dans le secteur Défense et sécurité, le marché devrait poursuivre sa croissance, avec un accent sur la préparation opérationnelle des forces de défense. Les soins de santé devraient devenir de plus en plus pertinents dans un monde plus conscient des avantages de la simulation et de la formation en matière de soins de santé pour aider à sauver des vies à un rythme régulier et situation de crise sanitaire.

Possibilité de rendements plus importants

Pour chacun de nos secteurs, nous prévoyons que le taux de croissance pourrait être supérieur à celui des marchés sous-jacents en raison de notre capacité à accroître notre part des marchés que nous servons. La proportion croissante des produits des activités ordinaires que nous tirons des services de formation présente la possibilité d'un cycle moins amplifié, la formation découlant en grande partie des besoins en formation du parc d'appareils en service. Nous mettons également à contribution notre position de marché dominante pour approfondir et étendre nos relations clients. Nous constatons des occasions d'utiliser davantage notre réseau de formation, d'accroître les produits des activités ordinaires que nous tirons de nos actifs existants et de déployer de nouveaux actifs qui offrent des rendements croissants.

Culture d'innovation

Nous tirons un avantage concurrentiel considérable de notre position de chef de file de l'innovation en matière de produits de simulations et de solutions de formation. En collaboration avec nos clients, nous concevons et livrons les systèmes de formation les plus perfectionnés du secteur et les dotons des plus récentes innovations technologiques en matière de simulation, de réalité mixte et de technologies numériques, qui façonnent l'avenir de la formation.

3.5 Nos activités

Nous fournissons des solutions de formation intégrées à trois marchés à l'échelle mondiale :

- Le marché de l'aviation civile comprend les grandes compagnies aériennes, les transporteurs régionaux, les exploitants d'avions d'affaires et d'hélicoptères civils, les constructeurs d'aéronefs, les centres de formation exploités par des tiers, les organismes de formation aéronautique, les organismes d'entretien, de réparation et de révision (MRO), et les entreprises spécialisées dans la location-financement d'appareils;
- Le marché de la défense et de la sécurité englobe les forces de défense, les fabricants OEM, les organismes gouvernementaux et les organismes de sécurité publique du monde entier;
- Le marché des soins de santé regroupe des centres de simulation en milieu hospitalier et universitaire, des écoles de médecine et de soins infirmiers, des organisations paramédicales, des forces de défense, des entreprises médicales et des fabricants OEM.

INCIDENCE DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

Vers la fin de décembre 2019, un nouveau coronavirus (SARS-CoV-2/COVID-19) a été identifié en Chine, et des cas ont été confirmés par la suite dans plusieurs pays dans le monde. L'épidémie a été déclarée urgence de santé publique de portée internationale le 30 janvier 2020 et a ensuite été classée dans la catégorie des pandémies par l'Organisation mondiale de la santé le 11 mars 2020. L'émergence de la pandémie de COVID-19 a poussé les gouvernements et les entreprises du monde entier à adopter des mesures d'urgence pour combattre la propagation du virus tout en s'efforçant de maintenir les services essentiels. Ces mesures ont notamment compris des interdictions de voyager, des restrictions frontalières, des protocoles de fermeture et des mesures de confinement.

La COVID-19 a créé une incertitude sans précédent dans l'économie mondiale, le contexte du transport aérien dans le monde et le transport aérien de passagers, a perturbé les chaînes d'approvisionnement mondiales, a créé un ralentissement économique important et a perturbé les marchés financiers. Ces conditions économiques défavorables devraient perdurer tant et aussi longtemps que les mesures prises pour endiguer la propagation du virus de la COVID-19 persisteront, et certaines conditions pourraient se poursuivre même après le retrait graduel de ces mesures et par la suite, en particulier dans le domaine du transport aérien et du transport aérien de passagers dans le monde. Ces mesures et conditions ont eu, et devraient continuer d'avoir, une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats financiers, tant que les mesures adoptées en réaction à la pandémie de COVID-19 resteront en place ou pourront être réintroduites, et cette incidence pourrait être importante.

La pandémie de COVID-19 a commencé à se répercuter sur plusieurs sites en exploitation et marchés internationaux, tout d'abord en Asie en janvier et février, puis dans le reste du monde en mars 2020. Plusieurs de nos clients sont confrontés à des défis importants, les compagnies aériennes et les exploitants de jets d'affaires ayant été contraints d'immobiliser la majorité de leurs appareils au sol à la suite des interdictions de voyager, des restrictions frontalières et de l'affaiblissement de la demande de transport aérien. Cette pandémie a eu un impact important et immédiat sur toutes nos entreprises, surtout celles du secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, où les transporteurs sont confrontés à des défis financiers importants en conséquence du choc sans précédent sur la demande et les importantes perturbations de nos propres activités, notamment des fermetures d'installations, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, des retards dans l'exécution des programmes, des décisions d'achat plus lentes et des changements dans les priorités d'acquisition de nos clients. Nous continuons de prendre des mesures pour protéger la santé et la sécurité de nos employés, de travailler avec nos clients afin de réduire les perturbations potentielles et de soutenir la collectivité en réagissant aux défis posés par cette pandémie mondiale.

Incidence sur les activités de CAE

Aviation civile

La formation des pilotes est un service essentiel qui est indispensable au maintien des activités de nos clients. Cependant, le secteur mondial du transport aérien est confronté à une chute sévère et brutale du transport aérien de passagers, et les compagnies aériennes et les exploitants de jets d'affaires doivent immobiliser au sol la majorité de leurs appareils, ce qui a donné lieu à une baisse importante de la demande pour nos services de formation. En raison de la réduction de la demande, conjuguée aux directives de santé publique, 19 de nos centres de formation du secteur de l'aviation civile, ce qui représente environ le tiers de notre réseau de formation, avaient suspendu leurs activités et 10 autres centres de formation fonctionnaient à un rythme considérablement réduit au 31 mars 2020. Au début de mai 2020, 13 centres de formation étaient fermés et 15 des centres de formation toujours ouverts fonctionnaient à rythme réduit. Outre les perturbations de notre réseau de centres de formation civils, nous avons dû, en vertu de directives publiques, suspendre la plupart des activités de fabrication de produits de simulation civils à partir du 25 mars 2020, avec une reprise graduelle des activités de fabrication en mai 2020.

La réduction de la demande nationale et internationale de transport de passagers a eu de graves répercussions sur le secteur de l'aviation. Les transporteurs reportent la formation initiale des nouveaux pilotes et, dans certains cas, elles ont demandé aux autorités locales de reporter temporairement les obligations de formation périodique des pilotes. L'activité d'aviation d'affaires a également diminué en raison des mesures de confinement, des interdictions de voyager, des restrictions frontalières et des protocoles de fermeture. Cette situation s'est soldée par un taux d'utilisation de la formation considérablement inférieur à la normale au quatrième trimestre de 2020, ce qui se reflète dans nos résultats du trimestre. Pour préserver les ressources, les compagnies aériennes reportent également les livraisons de nouveaux appareils et cherchent à obtenir une aide financière des autorités locales. Il en résultera probablement une baisse des commandes de simulateurs pour le prochain exercice par rapport aux derniers exercices et certains retards dans l'exécution de notre carnet de commandes. CAE continue de travailler en étroite collaboration avec ses clients pour suivre la situation et répondre à leurs besoins.

L'incidence financière de la diminution du taux d'utilisation de la formation, du ralentissement de la production, de la réduction des prises de commandes et des livraisons et des autres perturbations devrait avoir une incidence défavorable importante sur les activités et la situation financière de l'exercice qui s'amorce. Les prévisions actuelles pour l'exercice 2021 prévoient une diminution marquée de la performance opérationnelle et financière au premier semestre, suivie, au second semestre, d'une inflexion positive potentielle, lorsque les marchés commenceront à rouvrir et que les restrictions de voyager seront assouplies.

Défense et sécurité

La pandémie de COVID-19 a gravement touché toutes les strates de la société, et les gouvernements ont réaffirmé le rôle essentiel joué par les forces de défense et prennent des mesures pour atténuer au minimum les répercussions pour les forces de défense et la base industrielle de défense. Dans les pays où nous exerçons des activités importantes, la plupart des gouvernements ont classé le marché de la défense comme un service essentiel et déterminé qu'un certain niveau d'entraînement doit continuer pour répondre aux besoins de préparation à l'appui de la sécurité nationale. En conséquence, seuls six sites en exploitation du secteur de la défense de CAE ont été fermés, ce qui signifie qu'environ 90 % des emplacements où nous fournissons des services ont poursuivi leurs activités comme à l'habitude ou à un rythme réduit. Les activités de fabrication de produits de simulation pour le secteur de la défense se sont poursuivies pendant la pandémie, mais l'exécution a été perturbée par la mobilité limitée et les restrictions d'accès des clients.

Malgré certaines des initiatives prises par les gouvernements pour atténuer les effets de la pandémie, celle-ci a eu des répercussions défavorables sur les activités du secteur de la défense de CAE. Une série de programmes avec des clients du secteur de la défense et des fabricants OEM dans le monde entier ont connu des retards en raison d'interdictions de voyager, de restrictions frontalières, de restrictions d'accès des clients et de perturbations de la chaîne d'approvisionnement. Certains des progrès requis et des essais d'acceptation se sont poursuivis au moyen de réunions virtuelles et de procédures de travail à distance, mais les retards ont eu des répercussions sur certaines étapes clés, ce qui a eu un effet défavorable sur les produits des activités ordinaires et le résultat opérationnel. En outre, il y a eu des retards dans l'octroi de nouveaux contrats, car les autorités gouvernementales chargées des achats suivent les directives de leurs pays respectifs en matière de confinement et d'arrêt des déplacements. Ces retards ont eu une incidence sur les prises de commandes au cours du quatrième trimestre, et nous prévoyons que l'octroi de nouveaux contrats continuera d'accuser un retard au moins jusqu'à la fin du premier semestre de l'exercice 2021.

Santé

Dans le secteur Santé, une large part du marché des produits de simulation se compose d'écoles de médecine et de soins infirmiers qui ont également fait l'objet de protocoles de fermeture, ce qui a eu une incidence défavorable sur notre capacité à conclure des contrats et à honorer les commandes existantes. La pandémie a commencé à se faire sentir sur la demande des marchés en Asie au quatrième trimestre de l'exercice 2020 avec la mise en œuvre de fermetures de frontières, puis en Europe et en Amérique du Nord en mars. Sur le marché hospitalier, nos clients se concentrent principalement sur la gestion des exigences opérationnelles aiguës de cette crise de santé plutôt que sur leurs besoins de formation, ce qui pourrait entraîner une diminution de l'attention et du budget consacrés aux activités normales et aux projets de formation à court terme. Les activités de fabrication de produits de santé se sont également poursuivies pendant la pandémie.

Vous trouverez un complément d'information sur l'incidence financière de la pandémie de COVID-19 sur nos activités sous *Résultats par secteur*.

Impact social

Pour participer à la lutte contre la COVID-19, nos ingénieurs et scientifiques de CAE ont conçu un prototype de respirateur artificiel facile à utiliser, à entretenir et à fabriquer qui sera destiné aux patients hospitalisés aux soins intensifs. En avril 2020, CAE a été sélectionnée par le gouvernement canadien pour fournir un soutien dans le cadre de la crise entourant la pandémie de COVID-19 grâce à la conception et à la fabrication de 10 000 respirateurs CAE Air1.

De plus, CAE a fourni des séminaires de formation sur la façon de préparer les professionnels de la santé à lutter contre la COVID-19. L'équipe de CAE a lancé des solutions de formation fondées sur la simulation, tant sous forme de logiciels que de matériel, pour former le personnel à pratiquer de façon sécuritaire l'intubation et la ventilation, qui sont des compétences essentielles pour sauver des vies. De plus, CAE tire parti de sa chaîne d'approvisionnement mondiale pour fournir des masques N95, qui sont très rares, à des fins humanitaires aux travailleurs de la santé de première ligne. À ce jour, CAE a obtenu quelque 600 000 masques N95 qui ont été livrés aux gouvernements du Québec et du Manitoba. Nous faisons notre part pour garder les professionnels de la santé en sécurité.

Mesures pour soutenir les liquidités et atténuer les répercussions pour nos activités

Pour répondre à l'incidence défavorable de la COVID-19, CAE a suivi de près l'évolution de la pandémie de COVID-19, et elle a mis en œuvre des mesures qu'elle adapte activement afin de réduire l'incidence pour ses employés, pour s'assurer que CAE préserve les liquidités nécessaires pour faire face à ce ralentissement et ainsi garantir que nous serons en position de force pour servir nos clients lorsque les marchés commenceront à se remettre de cette pandémie. Nous avons formé un comité composé de l'équipe de haute direction et des principaux dirigeants de l'organisation afin de suivre, au quotidien, l'évolution de la pandémie, d'évaluer les mesures mises en place par les gouvernements locaux et nationaux et les conséquences qui en découlent pour CAE et de mettre en œuvre les plans d'urgence nécessaires en temps réel à mesure que la situation évolue, en se concentrant sur trois priorités : protéger la santé et la sécurité des employés, soutenir les activités critiques des clients et assurer la continuité des activités.

À ce jour, CAE a pris une série de mesures flexibles pour protéger sa situation financière, préserver ses liquidités et réduire ses charges opérationnelles. Les mesures incluent la réduction des dépenses en immobilisations et des investissements en R-D de l'exercice 2021, des mesures strictes de réduction des coûts, un gel des salaires, des réductions salariales, des semaines de travail réduites et des mises à pied temporaires, de même que la suspension de son dividende par action ordinaire et de son programme de rachat d'actions en réaction à l'incidence de la pandémie de COVID-19. Nous avons également renégocié les contrats conclus avec nos clients du secteur de la défense de manière à obtenir des paiements d'étapes plus favorables et à offrir d'autres modifications de contrat qui accroissent la portée des travaux, de même qu'avec nos fournisseurs pour obtenir des modalités de paiement plus souples. Nous avons également négocié avec succès des reports de paiement sur certaines obligations locatives et sur des obligations au titre des redevances et de la R-D. Après la clôture de l'exercice, nous avons conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable non garantie de premier rang de 500,0 millions \$ d'une durée de deux ans et porté de 300,0 millions \$ US à 400,0 millions \$ US la limite de notre programme d'achat de créances. Ces transactions nous permettront d'accéder à des liquidités additionnelles et renforceront notre situation financière.

Au 31 mars 2020, nous disposons d'un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie plus élevé que la normale pour augmenter les liquidités et préserver la flexibilité financière face à la pandémie de COVID-19. Le total des liquidités disponibles au 31 mars 2020 était de 1,5 milliard \$, dont un montant de 946,5 millions \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, les montants disponibles sur notre facilité de crédit renouvelable et le solde de notre programme d'achat de créances. Compte tenu de l'ajout de la nouvelle facilité de crédit renouvelable et de l'accroissement de la limite de notre programme d'achat de créances après la clôture de l'exercice, nos liquidités disponibles s'établissent à 2,1 milliards \$. Nous sommes d'avis que notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie, le montant disponible sur notre facilité de crédit renouvelable engagée et la trésorerie provenant des activités opérationnelles suffiront à fournir des liquidités pour nos activités dans un avenir prévisible.

Pour réduire au minimum l'incidence de cette période difficile sur les employés, CAE s'est prévalu des mesures d'urgence gouvernementales et des programmes de subventions salariales qui sont offerts un peu partout dans le monde. En avril 2020, dans le cadre du programme de SSUC au Canada, CAE a pu rappeler tous les employés temporairement mis à pied au Canada. Nous nous sommes également prévalu, ou tentons actuellement de nous prévaloir, des programmes d'aide gouvernementale dans les pays où nous exerçons des activités.

Résilience des activités de CAE

Lorsque cette pandémie a commencé, nous étions en position de force, en tête du marché mondial, avec des revenus récurrents et équilibrés ainsi qu'une situation financière solide. Nous avons pris des mesures décisives mais flexibles pour protéger notre personnel et nos activités dans l'immédiat et pour nous donner la marge de manœuvre nécessaire pour renouer avec la croissance à long terme lorsque le secteur du transport aérien mondial se ressaisira.

Dans l'aviation civile, la formation est très réglementée, et pour que les pilotes demeurent en service actif et qu'ils conservent leurs certifications, ils doivent s'entraîner régulièrement pour démontrer leurs compétences, habituellement tous les six à neuf mois. Alors que les activités de formation liées à la croissance de la population mondiale de pilotes et aux mouvements de pilotes vers de nouveaux postes ont été considérablement réduites, la formation récurrente pour maintenir la certification n'est pas facultative. Pour nous adapter à ces nouvelles circonstances, nous avons déjà lancé de nouvelles offres de services virtuels pour soutenir nos clients, comme l'obtention de l'approbation de la Federal Aviation Administration (FAA) américaine et d'autres autorités du secteur de l'aviation civile pour la formation virtuelle dans certains de nos organismes de formation au pilotage. Notre capacité d'adaptation et la nécessité croissante pour les compagnies aériennes de mettre en place des mesures de contrôle des coûts en raison de cette pandémie pourraient servir de catalyseur aux clients potentiels qui pourraient en venir à réaliser les avantages de l'externalisation de leurs besoins de formation auprès de CAE comme moyen de réduire leurs coûts de formation interne. Un autre facteur important de notre résilience est le solide carnet de commandes de simulateurs de vol civils, qui a été préfinancé par des acomptes de clients et des paiements échelonnés. Bien que nous nous attendions à quelques demandes de report, les annulations de commandes ne sont pas courantes étant donné le capital que les clients ont déployé et puisque les commandes sont étroitement liées aux besoins opérationnels des compagnies aériennes.

Dans le secteur Défense, les gouvernements reconnaissent l'importance cruciale de la défense nationale et ont été proactifs dans la mise en œuvre de mesures visant à maintenir et à protéger le secteur de la défense et ses fournisseurs, comme en témoignent les nombreux gouvernements qui utilisent les programmes de défense comme un mécanisme pour maintenir et stimuler l'économie. Par exemple, des pays comme le Canada, le Royaume-Uni et l'Australie ont mis en place des mesures telles que des paiements accélérés pour soutenir les flux de trésorerie des fournisseurs. Ces mesures, conjuguées au carnet de commandes du secteur Défense, constituent un niveau supplémentaire de diversification pour nos activités. Nous avons également démontré notre capacité d'adaptation dans ces circonstances difficiles avec, par exemple, le développement d'une gamme de solutions délocalisées de postes de l'instructeur (IOS) qui sont maintenant proposées aux clients du secteur la défense dans le monde entier. Ces solutions IOS délocalisées aident à répondre aux besoins de distanciation sociale en retirant l'instructeur de la cabine du simulateur tout en lui offrant les caractéristiques et fonctionnalités requises pour continuer à mener des exercices d'entraînement et de préparation aux missions.

Nous entrevoyons des occasions futures pour le secteur Santé, notamment notre nouvelle gamme de respirateurs CAE Air1, les solutions de formation liées à la COVID-19 et la reconnaissance accrue de la valeur de la préparation aux pandémies fondée sur la simulation et d'autres scénarios à haut risque. Cette démarche est soutenue par des organisations professionnelles telles que l'International Nursing Association of Clinical Simulation and Learning (INACSL) et la Society for Simulation in Healthcare (SSH), qui proposent aux organismes de réglementation et aux décideurs politiques de faire preuve de souplesse en autorisant le remplacement des heures cliniques habituellement effectuées dans un contexte de soins de santé en direct par celles des expériences virtuellement simulées à la suite de cette pandémie.

MARCHÉ DE L'AVIATION CIVILE

Nous fournissons une gamme complète de solutions de formation de l'équipage de conduite, du personnel de cabine, du personnel de maintenance et du personnel au sol dans les secteurs de l'aviation commerciale, d'affaires et sur hélicoptère, un éventail exhaustif de dispositifs de formation fondée sur la simulation, ainsi que des services de formation initiale des pilotes et de placement de membres d'équipage.

Grâce à nos solutions de formation complètes dans le secteur de l'aviation, nous disposons de la position unique et de la portée mondiale pour répondre aux besoins des pilotes professionnels tout au long de leur carrière, d'élève-pilote à commandant de bord. Nous sommes le principal fournisseur de services de formation pour l'aviation civile dans le monde. Notre vaste expérience du secteur et notre leadership éclairé en la matière, notre important réseau d'appareils en service, nos relations solides et notre réputation de partenaire de confiance nous permettent d'accéder à une plus grande part du marché que toute autre société de notre industrie. Nous offrons des services de formation aéronautique dans plus de 35 pays et, grâce à notre important réseau de plus de 60 emplacements à l'échelle mondiale, nous sommes présents dans tous les secteurs de l'aviation civile, dont les compagnies aériennes et autres exploitants d'avions commerciaux, d'avions d'affaires et d'hélicoptères.

Parmi nos milliers de clients, quelque 40 grandes compagnies aériennes et exploitants d'aéronefs du monde entier ont conclu avec nous des accords de services de formation et d'exploitation de centres de formation à long terme et des coentreprises. Notre gamme complète de solutions de formation comprend des produits et des services destinés à la formation des pilotes, du personnel de cabine et des techniciens de maintenance, l'exploitation de centres de formation, l'élaboration de programmes de formation, les didacticiels, et les services de consultation. Nous exploitons actuellement 306 simulateurs de vol (FFS)², y compris ceux exploités en coentreprise. Nous offrons la meilleure technologie du secteur et façonnons l'avenir de la formation au moyen d'innovations comme nos systèmes de formation de prochaine génération, y compris un système fournissant des données en temps réel et des évaluations normalisées appelé CAE Rise^{MC}, qui améliorent la qualité, l'objectivité et l'efficacité de la formation en intégrant des connaissances axées sur les données de vol et de simulation jusqu'ici inexploitées. Dans le domaine de la formation de nouveaux pilotes, CAE exploite le plus important réseau de formation initiale au vol et compte plus de 30 programmes de formation des élèves-pilotes dans le monde. Dans le domaine de la gestion des ressources, CAE est le chef de file mondial sur le marché du placement de membres d'équipage et du personnel technique auprès des compagnies aériennes, des sociétés de location d'appareils, des fabricants et des entreprises d'entretien, de réparation et de révision (MRO).

Qualité, fidélité, fiabilité et innovation sont au cœur des dispositifs de simulation de vol de marque CAE, et nous sommes le chef de file mondial de l'élaboration de simulateurs de vol pour l'aviation civile. Nos processus sont en constante évolution, et nous dominons le marché en ce qui a trait à la conception, à la fabrication et à l'intégration de FFS civils pour de grandes compagnies aériennes et des transporteurs régionaux, pour des exploitants d'avions d'affaires ainsi que pour des centres de formation exploités par des tiers et des fabricants OEM. Nous avons constitué une grande expérience en matière de conception des premiers simulateurs sur le marché pour plus de 35 modèles d'appareils. Nos dispositifs de simulation de vol, incluant nos FFS, sont conçus pour satisfaire aux exigences rigoureuses tout au long de leur durée de vie utile, laquelle se prolonge souvent pendant plusieurs décennies d'usage constant. Notre portée mondiale nous permet d'offrir les meilleurs services de soutien sur le marché, comme la surveillance à distance en temps réel, et de tirer parti de notre important réseau mondial de pièces de rechange et d'équipes de maintenance.

Facteurs déterminants du marché

La demande pour nos solutions de formation sur le marché de l'aviation civile est déterminée par les facteurs suivants :

- Réglementation en matière de formation et d'attestation des pilotes;
- Impératifs de sécurité et d'efficacité des compagnies aériennes et des exploitants d'avions d'affaires;
- Croissance à long terme prévue du trafic aérien;
- Croissance ou renouvellement à long terme prévu du parc d'avions commerciaux et d'avions d'affaires en service;
- Demande pour des professionnels de l'aviation qualifiés.

Réglementation en matière de formation et d'attestation des pilotes

La formation dans le secteur de l'aviation civile est un marché essentiellement récurrent en raison d'un environnement fortement réglementé en vertu de normes mondiales et nationales, notamment en ce qui a trait aux licences et aux attestations des pilotes. Ces exigences de formation périodiques sont obligatoires et réglementées par les autorités réglementaires aéronautiques nationales et internationales telles que l'Organisation de l'aviation civile internationale, l'Agence européenne de la sécurité aérienne (AESA) et la FAA.

Au cours des dernières années, les modes d'attestation des pilotes et les exigences réglementaires sont devenus de plus en plus rigoureux. La formation fondée sur la simulation pour obtenir une attestation de compétence de pilote joue un rôle plus important dans le monde, comme en témoignent les exigences de l'AESA et de la FAA visant la formation de licence de pilote en équipage multiple (MPL), la licence de pilote de ligne aux États-Unis, et la prévention et le rétablissement en cas de perte de contrôle (UPRT).

Impératifs de sécurité et d'efficacité des compagnies aériennes et des exploitants d'avions d'affaires

La concurrence est vive dans le secteur de l'aviation commerciale, ce qui oblige les exploitants à constamment mettre en œuvre des initiatives d'excellence opérationnelle et d'efficacité pour générer des rendements satisfaisants tout en maintenant les normes de sécurité les plus strictes au monde et la confiance des voyageurs. Il est de plus en plus intéressant pour les transporteurs de miser sur l'expertise en formation de partenaires dignes de confiance comme CAE pour combler les lacunes d'efficacité grandissantes, les questions de pénurie de pilotes, l'évolution de la réglementation et des environnements de formation, et les programmes d'appareils en cours. En s'associant à un fournisseur de formation comme CAE, les transporteurs ont immédiatement accès à un parc international de simulateurs, à des cours, à des programmes et à des instructeurs, et sont ainsi plus en mesure de mettre en place les parcs d'appareils qui répondent le mieux à leurs besoins.

Notre plus récente innovation en matière de systèmes de formation des pilotes, CAE Rise^{MC}, est en bonne position pour rehausser l'expérience de formation des pilotes. Fort d'une technologie de pointe, ce système accroît la capacité des instructeurs à prodiguer une formation conformément aux procédures d'exploitation normalisées des compagnies aériennes et permet aux instructeurs d'évaluer les compétences des pilotes de manière objective à l'aide de données en temps réel durant les séances de formation. CAE Rise^{MC} renforce également la capacité des instructeurs à cerner les lacunes des pilotes et à faire évoluer les programmes de formation des compagnies aériennes vers les normes de sécurité aérienne les plus évoluées qui soient, notamment les méthodes du *Advanced Qualification Program* et de formation fondée sur des faits (EBT).

Croissance à long terme prévue du trafic aérien

La croissance à long terme du trafic aérien donne lieu à une demande à long terme pour l'équipage de conduite, le personnel de cabine, le personnel de maintenance et le personnel au sol, ce qui propulse la demande de solutions de formation.

² Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir point 3.7).

Les perturbations temporaires découlant de la pandémie de COVID-19 ont une grande incidence défavorable sur la demande de transport de passagers, les gouvernements du monde entier tentant d'endiguer la propagation du virus. Pour les trois premiers mois de l'année civile 2020, le trafic passagers a diminué de 22 % par rapport aux trois premiers mois de l'année civile 2019, et l'Association du transport aérien international (IATA) prévoit que, cette année, la demande nationale et internationale de transport de passagers diminuera de 48 % par rapport à celle de l'année civile 2019.

À court terme, à mesure que les compagnies aériennes ajustent la taille de leurs parcs d'appareils en fonction de la demande de transport de passagers, nous prévoyons une certaine demande de formation latente attribuable à la réaffectation des pilotes à différents types d'appareils en fonction de leur ancienneté.

À l'avenir, une fois que les restrictions de voyage et les protocoles de confinement seront levés et que la demande mondiale de transport aérien reprendra de la vigueur, les secteurs de l'aviation commerciale et de l'aviation d'affaires devraient se stabiliser et renouer avec la croissance à moyen ou à long terme en raison d'une reprise de la demande conjuguée à l'introduction de nouveaux modèles d'appareils et de nouvelles technologies.

Croissance ou renouvellement à long terme prévu du parc d'avions commerciaux et d'avions d'affaires en service

En tant que fournisseur de solutions de formation intégrées, notre croissance à long terme est étroitement liée au parc d'avions commerciaux et d'avions d'affaires en service. La croissance à court et à moyen terme des parcs d'avions subira des pressions à mesure que les compagnies aériennes réalignent la capacité de leur parc de manière à répondre aux nouveaux niveaux de demande et que les fabricants OEM réduisent leur production.

Les principaux fabricants OEM de jets d'affaires vont de l'avant avec leur intention d'introduire divers nouveaux modèles d'appareils au cours des prochaines années, dont le Falcon 6X de Dassault et le G700 de Gulfstream.

Grâce à notre réseau de formation en aviation d'affaires, à notre gamme complète de programmes de formation, aux relations à long terme que nous entretenons avec les fabricants OEM clés et à nos investissements continus dans notre réseau, nous sommes en bonne position pour satisfaire à la demande de formation découlant de la mise en service de ces nouveaux programmes d'appareils.

Notre solide fossé concurrentiel sur le marché de l'aviation, caractérisé par notre vaste réseau mondial de formation, les meilleurs instructeurs qui soient, des programmes de formation complets et des partenariats solides avec les compagnies aériennes et les exploitants d'avions d'affaires en matière de formation, nous permet de combler les besoins en formation découlant d'un parc croissant d'avions commerciaux en service.

Nous sommes en bonne position pour tirer parti de notre leadership technologique et de notre savoir-faire, notamment les FFS de Série CAE 7000XR, les dispositifs d'entraînement au vol des Séries CAE 400XR, 500XR et 600XR ainsi que les solutions de formation au sol CAE Simfinity^{MC}, pour fournir des solutions de formation qui répondent aux besoins croissants des compagnies aériennes, des exploitants d'avions d'affaires et des exploitants d'hélicoptères.

Demande pour des professionnels de l'aviation qualifiés

La demande pour des professionnels de l'aviation qualifiés est tributaire de la croissance du trafic aérien, du nombre de départs à la retraite de pilotes et des livraisons d'avions. Quand les économies et les compagnies aériennes dans le monde reprendront leur expansion après la perturbation découlant de la pandémie de COVID-19, nous serons en bonne position sur le marché des services de formation pour répondre aux besoins de formation des compagnies aériennes.

MARCHÉ DE LA DÉFENSE ET DE LA SÉCURITÉ

Nous sommes un fournisseur de solutions d'entraînement et de soutien aux missions pour les forces de défense aériennes, terrestres et navales, ainsi que pour les organismes gouvernementaux responsables de la sécurité publique.

Nous sommes un chef de file mondial de l'élaboration et de la livraison de solutions d'entraînement et de soutien aux missions destinées aux forces de défense. La pandémie de COVID-19 a suscité une incertitude dans toutes les secteurs de la société, et les gouvernements ont réaffirmé le rôle critique et essentiel joué par les forces militaires et pris des mesures pour atténuer au minimum les répercussions tant sur les forces de défense que sur le secteur de la défense. La plupart des forces militaires combinent l'entraînement en vol, la formation virtuelle fondée sur la simulation et la formation constructive axée sur les simulations générées par ordinateur. Grâce à notre savoir-faire et à notre expérience en tant qu'intégrateur de systèmes de formation, nous sommes à même d'aider les forces de défense à atteindre un équilibre optimal dans leur entraînement réel, virtuel et constructif intégré afin d'assurer la préparation aux missions. Notre savoir-faire en matière d'entraînement englobe un large éventail d'aéronefs, incluant des chasseurs, des hélicoptères, des avions d'entraînement, des avions de patrouille maritime, des avions de ravitaillement et de transport de même que des appareils télépilotes, aussi appelés systèmes aériens sans pilote. Nous transposons de plus nos capacités d'intégration de systèmes de formation au domaine naval afin de fournir des solutions d'entraînement naval, comme l'illustre le programme portant sur la fourniture d'un centre d'entraînement naval complet pour la marine des Émirats arabes unis et notre rôle de soutien dans la phase de conception du programme de navires de combat de surface canadiens. Nous offrons des solutions d'entraînement aux forces terrestres, dont une gamme de dispositifs d'entraînement pour les conducteurs, les tireurs et le personnel de maintenance de chars d'assaut et de véhicules blindés de combat, ainsi que des solutions de simulation constructive pour la formation du personnel de commandement et d'état-major. De plus en plus, nous sommes engagés auprès des clients du secteur de la défense pour fournir une gamme de solutions de soutien aux missions, y compris l'ingénierie des systèmes, l'aide à la prise de décisions et l'augmentation des effectifs. Par exemple, CAE USA Mission Solutions Inc. (MSI), une filiale de CAE USA Inc. qui est autorisée à participer à des programmes de sécurité de plus haut niveau, fournit un éventail de solutions de soutien opérationnel au département américain de la défense (DoD).

Les forces de défense continuent de faire davantage appel à l'entraînement virtuel et d'équilibrer leurs programmes entre l'entraînement réel, virtuel et constructif de manière à maximiser la préparation et l'efficacité. Nous privilégions les programmes qui intègrent l'entraînement réel, virtuel et constructif, dont l'envergure est habituellement plus grande que ceux ne portant que sur l'un des trois aspects de la formation. En tant qu'intégrateurs de systèmes de formation de premier plan, nous pouvons offrir à nos clients une gamme complète de solutions de formation innovatrices allant d'environnements d'apprentissage numérique et de capacités de réalité mixte à l'entraînement réel, virtuel et constructif intégré dans un environnement en réseau sécurisé. En règle générale, nos solutions combinent services, produits et logiciels d'entraînement de manière à maintenir et à améliorer la sécurité, l'efficacité et la préparation. Nous avons une vaste expérience de la fourniture et de l'exploitation de solutions d'entraînement imparties dans des installations appartenant au gouvernement et exploitées par celui-ci; des installations appartenant au gouvernement et exploitées par un sous-traitant; et des installations appartenant à l'entreprise et exploitées par celle-ci. Nous offrons des services d'analyse des besoins en formation, des services d'analyse des données de formation, des didacticiels, des services de conception de systèmes d'entraînement, des installations, des centres de contrôle tactique, des environnements synthétiques, des solutions de réalité mixte, une gamme de simulateurs et de dispositifs d'entraînement, des outils d'entraînement en vol, des salles de classe dotées d'outils de médias numériques, des services d'entraînement en mode distribué, des services d'élaboration de scénarios, des formateurs, des services d'exploitation de centres de formation, ainsi qu'un processus continu d'amélioration de la formation intégrant l'analyse de mégadonnées. Qui plus est, nous tirons de plus en plus parti de notre expertise en matière de modélisation et de simulation pour permettre aux forces de défense d'utiliser des environnements synthétiques pour la planification, l'analyse et l'aide à la prise de décisions opérationnelles.

Nous avons livré des produits de simulation et des services d'entraînement à une cinquantaine de forces de défense dans plus de 40 pays. Nous fournissons une gamme de services de soutien à la formation et de soutien opérationnel comme des services de soutien logistique, de maintenance, d'ingénierie des systèmes, d'augmentation de l'effectif, d'instruction en classe et d'entraînement sur simulateur dans plus de 100 établissements dans le monde, y compris nos coentreprises. Nous soutenons également l'entraînement en vol, notamment aux termes du programme d'entraînement en vol de l'Organisation du traité de l'Atlantique Nord (OTAN) au Canada et des programmes d'entraînement en vol sur appareils à voilure fixe de l'armée américaine, et nous aidons nos clients à atteindre un équilibre optimal dans leurs activités de formation.

Facteurs déterminants du marché

La demande pour nos solutions d'entraînement et de soutien opérationnel est déterminée par les facteurs suivants :

- Budgets de défense;
- Réseau existant de plateformes militaires durables et nouveaux clients;
- Intérêt de l'impartition des services d'entraînement, de maintenance et de soutien opérationnel;
- Défis liés au recrutement, à l'entraînement et au maintien en poste de pilotes et de membres d'équipage pour les forces militaires du monde entier;
- Volonté d'intégrer les systèmes d'entraînement pour générer des efficacités et rehausser la préparation;
- Besoins en matière d'environnements synthétiques pour l'entraînement aux missions intégré et en réseau, y compris les exercices entraînement de forces interarmées et de coalition;
- Volonté des gouvernements et des forces armées de recourir davantage aux environnements synthétiques, notamment les solutions de réalité mixte;
- Relations avec les fabricants OEM en matière de simulation et d'entraînement.

Budgets de défense

Le marché mondial de la défense a poursuivi sa modeste croissance en 2019 alors que les menaces pour la sécurité persistent et que les efforts de recapitalisation se poursuivent, obligeant les gouvernements du monde entier à continuer d'augmenter les budgets de défense. Avant la pandémie de COVID-19, qui a créé une incertitude et incité les gouvernements à introduire des mesures de relance budgétaire, on prévoyait que les dépenses de défense s'accroîtraient d'environ 3 % en 2020 pour atteindre un montant estimé à 1,9 billion \$ US, les États-Unis restant le pays qui dépense le plus pour la défense. Le budget du DoD approuvé pour l'exercice 2020 s'établit à 738 milliards \$ US. En outre, la majorité des 29 pays membres de l'OTAN ont élaboré des plans visant à porter leurs dépenses en défense à 2 % de leur produit intérieur brut. Par exemple, le Canada compte porter ses dépenses annuelles en défense d'environ 19 milliards \$ à 33 milliards \$ d'ici 2027. L'OTAN et les pays alliés font toujours face aux défis immédiats associés aux menaces à la sécurité, et ils renouvellent et fortifient de plus en plus leurs mesures de défense stratégique à la lumière des menaces géopolitiques émergentes et résurgentes. La croissance des budgets de défense aux États-Unis et dans la plupart des pays de l'OTAN, ainsi que dans d'autres régions comme l'Asie et le Moyen-Orient, créera des occasions accrues dans l'ensemble du secteur de la défense. De nombreux pays mettent également en œuvre des mesures de relance économique liées à la COVID-19, la défense et le secteur connexe étant jugés comme essentiels. Par exemple, le DoD a reçu un budget additionnel de 10,5 milliards \$ US en guise de mesures de relance pour la COVID-19. L'entraînement est au cœur de l'atteinte et du maintien de la préparation aux missions pour les forces de défense, et on s'attend à ce que la modeste croissance continue des dépenses en défense donne lieu à des occasions correspondantes pour les solutions d'entraînement et de soutien opérationnel. Il existe cependant un risque que les dépenses en matière de défense soient affectées négativement par les mesures de relance liées à la COVID-19 et par l'incidence d'une éventuelle récession.

Réseau existant de plateformes militaires durables et nouveaux clients

CAE génère une proportion élevée d'activités récurrentes grâce à sa position de premier plan sur des plateformes durables, notamment aux termes de contrats de services à long terme. La majorité des forces de défense dans les marchés parvenus à maturité doivent maximiser l'utilisation de leurs plateformes existantes. Les mises à niveau, la modernisation et les programmes de prolongation de la durée de vie permettent aux forces de défense d'exploiter leurs actifs existants tout en créant un éventail d'occasions de mises à niveau de simulateurs et de services de soutien à la formation. Grâce à notre important réseau existant de simulateurs installés dans le monde, à notre position de partenaire de choix pour des programmes comme l'Aircrew Training System axé sur le KC-135 et celui axé sur le C-130H de la U.S. Air Force (USAF), de même qu'à notre expérience des grandes plateformes durables, nous sommes en excellente position pour assurer la mise à niveau et la modernisation récurrentes des produits, de même que pour offrir des services de maintenance et de soutien. De plus, il existe une forte demande pour des plateformes durables, dont le C-130, le P-8, le C295, le MH-60R, le NH90 et le MQ-9, dans des marchés mondiaux de la défense, créant ainsi des occasions de fournir des nouveaux systèmes et services de formation pour des plateformes que CAE connaît très bien.

Intérêt de l'impartition des services d'entraînement, de maintenance et de soutien opérationnel

L'efficacité que tirent nos clients de la sous-traitance de leurs services de formation et de soutien est un autre facteur déterminant du savoir-faire et des capacités de CAE. Les forces de défense et les gouvernements continuent de trouver des moyens de maximiser l'efficacité et de rehausser la préparation, notamment en permettant aux militaires en service actif de se concentrer sur les besoins opérationnels. Une tendance croissante se dessine dans les milieux militaires d'étudier l'impartition de divers services d'entraînement et de soutien opérationnel, tendance qui devrait se maintenir et qui s'aligne parfaitement sur notre stratégie visant la croissance de services récurrents à long terme. Nous estimons que les gouvernements se tourneront de plus en plus vers l'industrie pour la prestation de services d'entraînement et de soutien opérationnel parce que celle-ci peut souvent s'exécuter plus rapidement, pour un investissement en capital moins élevé, et qu'elle offre le soutien nécessaire à la formation des équipages et à l'atteinte du niveau de préparation souhaité. Par exemple, nous offrons maintenant des services de formation sur appareils à voilure fixe de l'armée américaine au centre d'entraînement de Dothan, en Alabama. Ce centre offre des services complets de formation en classe, sur simulateur et en vol, et nous estimons que ce type de programme de prestation de services d'entraînement deviendra de plus en plus intéressant pour les forces de défense dans le monde.

Défis liés au recrutement, à l'entraînement et au maintien en poste de pilotes et de membres d'équipage pour les forces militaires du monde entier

La pandémie de COVID-19 a créé une incertitude dans l'ensemble du secteur de l'aviation commerciale. Toutefois, avant la pandémie, l'expansion des économies mondiales et des parcs d'appareils des compagnies aériennes s'était traduite par une pénurie de personnel qualifié nécessaire pour répondre à la demande croissante de pilotes, comme l'explique le rapport *Perspectives sur la demande de pilotes de ligne et de jets d'affaires* de CAE. Cette demande dans le secteur de l'aviation civile et d'affaires a une incidence directe sur le recrutement, l'entraînement et le maintien en poste des pilotes militaires. L'USAF estime avoir besoin de près de 2 100 pilotes supplémentaires à elle seule, soit 10 % de son effectif total. Ce défi a poussé les forces militaires à examiner nombre d'initiatives visant à remédier à la pénurie de pilotes, y compris des initiatives liées spécifiquement à la formation, comme le projet de transformation de l'entraînement des pilotes de l'USAF. Les forces militaires étudient le recours accru à l'impartition ainsi que l'adoption de nouvelles technologies pour simplifier la formation des pilotes et la rendre plus efficace. La pénurie de pilotes et de membres d'équipage militaires de même que les défis connexes liés à l'entraînement créeront des occasions pour les produits, les services et les solutions de CAE.

Volonté d'intégrer les systèmes d'entraînement pour générer des efficacités et rehausser la préparation

Le rythme accru des opérations, combiné à un personnel limité et à des pressions budgétaires ont conduit les forces de défense du monde à trouver des partenaires fiables pour les aider à mettre au point, à gérer et à livrer les systèmes d'entraînement nécessaires aux plateformes et opérations complexes d'aujourd'hui. Les forces armées considèrent de plus en plus une approche plus intégrée et « globale » pour ce qui est de l'entraînement. Pour les aider à gérer la complexité et les défis qu'ils doivent relever, de nombreux programmes d'entraînement font désormais appel à des partenaires de l'industrie pour la conception et la gestion d'un système d'entraînement dans son ensemble. Notre approche nous a positionnés mondialement en tant qu'intégrateur de systèmes de formation, peu importe la plateforme. Le but ultime pour les forces de défense est de maximiser l'uniformité en vue d'accroître l'efficacité, de réduire les coûts et, plus important encore, d'améliorer la préparation aux missions. En tant qu'intégrateur de systèmes de formation, nous tenons compte de l'ensemble du cycle d'entraînement pour élaborer des solutions complètes qui répondent tant aux besoins du débutant qu'à ceux des troupes appelées à mener des missions opérationnelles interarmées.

Besoins en matière d'environnements synthétiques pour l'entraînement aux missions intégré et en réseau, y compris les exercices d'entraînement de forces interarmées et de coalition

Les forces armées se tournent de plus en plus vers la formation synthétique pour satisfaire dans une plus large mesure leurs besoins en matière d'entraînement aux missions, et pour assurer l'intégration et la mise en réseau de systèmes disparates afin que les forces militaires puissent s'entraîner dans un monde virtuel. Les solutions technologiques fondées sur la simulation permettent aux clients du secteur militaire de planifier des missions très élaborées et de mener des répétitions de missions complètes dans un environnement synthétique, en complément à l'entraînement en vol et aux exercices de préparation traditionnels. Les alliés coopèrent et créent des forces interarmées et de coalition, ce qui entraîne une demande d'exercices d'entraînement et d'opérations menés en coopération et en réseau. Les dispositifs d'entraînement qui peuvent être mis en réseau afin d'entraîner des équipages différents et de permettre des formations en réseau sur une série de plateformes sont de plus en plus importants étant donné que les forces de défense souhaitent de plus en plus effectuer des exercices de préparation aux missions dans un environnement synthétique. Par exemple, les États-Unis, le Royaume-Uni, l'Australie et le Canada, entre autres, ont élaboré des plans et des stratégies articulés autour d'un système combinant les solutions intégrées d'entraînement réel, virtuel et constructif au sein d'un environnement synthétique commun connecté à un réseau. Nous préconisons fortement les architectures de simulation ouvertes et standardisées, comme la base de données commune de l'Open Geospatial Consortium, qui facilitent l'entraînement aux missions intégré et en réseau. Par exemple, nous avons entrepris l'élaboration d'un centre de simulation international conjoint pour un client du Gulf Cooperation Council, lequel offrira des services d'entraînement militaire et de soutien à la prise de décisions aux commandants et aux opérateurs de l'armée, de la force aérienne, de la marine et des collègues d'état-major.

Volonté des gouvernements et des forces armées de recourir davantage aux environnements synthétiques, notamment les solutions de réalité mixte

Le recours accru à la formation synthétique par les forces de défense est l'un des moteurs de notre expertise et de nos capacités. Les forces de défense et les gouvernements sont de plus en plus nombreux à adopter les environnements synthétiques pour une tranche plus élevée de leur programme total en raison de la plus grande efficacité, des contraintes opérationnelles moindres en ce qui concerne les aéronefs, des risques moins élevés que la simulation apporte par rapport à l'entraînement sur les plateformes réelles et des coûts nettement plus faibles. Les environnements synthétiques offrent aux forces armées un moyen économique de s'entraîner à toutes sortes de scénarios tout en contribuant à la préparation et à la disponibilité. Le coût élevé de l'entraînement sur appareil, la volonté de réserver les appareils pour un usage opérationnel et le réalisme accru des technologies de simulation de pointe sont autant de facteurs qui favorisent l'adoption plus généralisée des environnements synthétiques.

La nature de l'entraînement axé sur les missions exige au moins un certain degré de formation sur appareil; cependant, la transition vers un recours accru à la formation synthétique est en progression. Par exemple, au cours de l'exercice 2019, nous avons lancé le système visuel CAE Medallion MR e-Series, conçu spécifiquement pour l'entraînement sur avion de chasse et jet rapide. BAE Systems est en voie d'acquérir le système visuel CAE Medallion MR e-Series afin de soutenir les capacités d'entraînement synthétique de clients dont l'identité demeure confidentielle qui exploitent des avions de chasse de prochaine génération. En outre, des innovations numériques ont mené au lancement de CAE Trax Academy, qui intègre des didacticiels en réalité virtuelle, un entraîneur virtuel fondé sur l'intelligence artificielle, des capacités de réalité mixte et l'analyse de grandes quantités de données afin de livrer un continuum de formation complet pour l'entraînement des élèves-pilotes militaires. CAE a également lancé le simulateur en réalité virtuelle (RV) CAE Sprint, qui fait partie intégrante de CAE Trax Academy, afin d'offrir un entraîneur virtuel et une évaluation objective grâce à CAE Rise^{MC}.

Relations avec les fabricants OEM en matière de simulation et d'entraînement

Nous sommes un important partenaire pour les fabricants OEM grâce à notre expérience, à notre présence mondiale et à nos technologies innovatrices. Nous nous allions à des fabricants du secteur de la défense et de la sécurité en vue de renforcer nos liens avec ceux-ci et de nous positionner pour saisir des occasions d'affaires. Les fabricants OEM ont mis sur le marché de nouvelles plateformes et ils continuent de mettre à niveau et de prolonger la durée de vie des plateformes existantes, ce qui alimente la demande mondiale en systèmes d'entraînement. Par exemple, Boeing a conçu l'avion de patrouille maritime P-8 et a confié à CAE la conception et le développement de dispositifs d'entraînement au vol opérationnel P-8 pour la U.S. Navy et d'autres clients dans le monde. Boeing continue de commercialiser le P-8 à l'échelle internationale, ce qui crée de nouvelles occasions pour nous. Parmi les autres exemples des relations que nous entretenons avec les fabricants OEM quant à des plateformes qui créent des occasions d'affaires, mentionnons les partenariats avec Airbus Defence & Space pour le C295, qui sera livré à l'Aviation royale canadienne en vertu du projet de remplacement d'aéronefs de recherche et sauvetage à voilure fixe, avec Leonardo pour la formation sur avion de chasse d'entraînement M-346, avec Lockheed Martin pour l'appareil de transport C-130J Super Hercules, que plusieurs divisions de l'USAF et de forces militaires internationales sont toujours en voie d'acquérir, et avec General Atomics pour les aéronefs télépilotes Predator. Nous faisons également partie de l'Équipe Seahawk, de concert avec la U.S. Navy et des sociétés comme Lockheed Martin/Sikorsky, laquelle offre l'hélicoptère MH-60R en vertu du programme de ventes militaires à l'étranger à des clients internationaux.

MARCHÉ DES SOINS DE SANTÉ

Nous fournissons de l'éducation intégrée ainsi que des solutions de formation, dont la simulation chirurgicale et d'échographie, des programmes de formation, des plateformes de gestion de centres et des données audiovisuelles ainsi que des simulateurs de patients, aux étudiants du domaine de la santé et au personnel du domaine clinique tout au long de leur cycle professionnel.

La formation fondée sur la simulation est l'un des moyens les plus efficaces de préparer les professionnels de la santé à prodiguer des soins aux patients et à réagir aux situations de crise tout en réduisant les erreurs médicales. Nous mettons à contribution notre expérience et nos pratiques exemplaires en matière de formation aéronautique fondée sur la simulation afin de fournir des solutions de formation innovatrices qui permettront d'améliorer la sécurité et l'efficacité des soins aux patients. Pour ce faire, nous avons créé à ce jour trois Centres d'excellence CAE Santé afin d'améliorer la formation clinique et d'élaborer de nouvelles technologies de formation et du nouveau contenu à l'intention des professionnels des soins de santé et des étudiants. Le marché de la simulation pour les soins de santé croît, on constate aux États-Unis une transition des soins rémunérés à l'acte vers les soins fondés sur la valeur dans les hôpitaux. De plus, les centres de simulation sont de plus en plus présents dans les écoles de soins infirmiers et les facultés de médecine.

Nous offrons la gamme la plus variée et la plus innovatrice de solutions de formation médicale, dont des simulateurs de patients, d'échographie et d'intervention chirurgicale, des solutions audiovisuelles, des plateformes de gestion de centres, des applications de réalité augmentée, des modules d'apprentissage en ligne et des didacticiels destinés à l'éducation et à la formation fondées sur la simulation en soins de santé. Nous fournissons des solutions de formation à des clients dans plus de 80 pays qui sont actuellement desservis par notre réseau mondial. Nous sommes un chef de file du marché des simulateurs de patients fondés sur des modèles de physiologie humaine évolués qui simulent des réactions humaines réalistes aux interventions cliniques. Par exemple, notre simulateur d'accouchement haute fidélité Lucina a été conçu pour offrir des scénarios de simulation d'un réalisme exceptionnel qui permettent de s'exercer à effectuer des accouchements normaux ainsi qu'à être prêts à faire face à des urgences maternelles rares. Au cours des deux dernières années, nous avons continué d'investir dans le développement de nouveaux produits pour répondre à la demande croissante sur le marché de la simulation en soins de santé. Nous avons lancé CAE Juno, un mannequin de compétences cliniques qui permet aux programmes de soins infirmiers de s'adapter à l'accès restreint aux patients attribuable aux conditions complexes des patients hospitalisés et aux questions de responsabilité en soins de santé, le mannequin en soins d'urgence CAE Ares, qui est conçu pour la formation avancée en réanimation et la formation de l'American Heart Association (AHA), et le simulateur de nouveau-né CAE Luna, produit innovant qui simule un état critique des nouveau-nés et des nourrissons. Grâce à ces solutions, nous fournissons des outils d'apprentissage parmi les plus innovateurs qui soient aux établissements universitaires de santé, qui constituent le principal segment de marché de la simulation dans le domaine des soins de santé. Nous continuons de repousser les limites de la technologie et nous avons été la première entreprise à commercialiser une application de réalité mixte intégrant les HoloLens de Microsoft sur le marché de la simulation médicale. Nous continuons d'intégrer la réalité augmentée et virtuelle à nos plateformes logicielles de pointe afin d'offrir des solutions de formation adaptées et des produits révolutionnaires.

Par l'intermédiaire de notre Académie Santé, nous offrons de la formation entre pairs aux établissements des clients ainsi qu'à nos centres de formation au Canada, en Allemagne, au Royaume-Uni et aux États-Unis. Notre Académie compte un corps professoral de plus de 50 personnes, y compris des infirmiers, des médecins, des ambulanciers et des échographistes, lesquels, en collaboration avec des établissements de santé de premier plan, ont élaboré des didacticiels pour plus de 500 expériences cliniques simulées (ECS) à l'intention de nos clients.

Nous offrons des solutions clés en main, des services de gestion de projets et des services professionnels dans le cadre de programmes de simulation dans le domaine des soins de santé. Nous collaborons également avec des fabricants d'équipements médicaux et des sociétés scientifiques pour mettre au point des solutions de formation innovatrices et personnalisées. En collaboration avec l'American Society of Anesthesiologists (ASA), nous avons lancé cinq modules en ligne pour Anesthesia SimSTAT, un environnement clinique virtuel à l'intention des médecins. Cette nouvelle plateforme offre une formation médicale continue pour le maintien de la certification en anesthésie (MOCA) et nous a permis d'étendre l'accès à la formation clinique fondée sur la simulation au domaine de l'anesthésiologie. En outre, par l'intermédiaire de partenariats sectoriels avec des fabricants d'équipements médicaux, nous avons mis au point un simulateur d'intervention spécialisée permettant aux médecins de s'exercer à implanter des stimulateurs cardiaques de prochaine génération, de même que CAE CathLabVR, un simulateur d'intervention de cathétérisme en laboratoire de conception modulaire et portable que nous avons lancé dans le secteur de la simulation cardiaque en septembre 2018. En janvier 2018, nous avons annoncé une collaboration avec l'AHA pour créer un réseau d'établissements de formation mondiaux qui offriront des cours de secourisme de l'AHA dans des pays actuellement mal desservis.

Facteurs déterminants du marché

La demande pour nos produits et services de simulation sur le marché des soins de santé est déterminée par les facteurs suivants :

- Accès limité à de vrais patients pendant la formation;
- Révolution dans le domaine des technologies de réalité mixte et des technologies médicales;
- Utilisation de plus en plus importante de la simulation, et demande pour des méthodes de formation innovatrices et adaptées;
- Importance croissante de la sécurité et des résultats pour les patients.

Accès limité à de vrais patients pendant la formation

La formation médicale a toujours été une formation d'apprenti dans le cadre de laquelle les étudiants administrent des soins aux patients sous la supervision d'une personne plus expérimentée. Ainsi, les étudiants font moins souvent face à des interventions risquées, à des complications rares et à des décisions critiques. Le recours à la simulation dans les programmes de formation professionnelle complète l'apprentissage classique et permet aux étudiants de développer leurs compétences cliniques et leur sens critique ainsi que d'être exposés à des événements plus rares comportant un risque de complications plus élevé. En 2014, le U.S. National Council of State Boards of Nursing a publié une étude révolutionnaire sur l'efficacité de la formation fondée sur la simulation dans les programmes de formation en soins infirmiers préalables à l'obtention du permis d'exercer, et élaboré des lignes directrices nationales en matière de simulation qui sont encore utilisées aujourd'hui. Entre autres, l'étude montrait que les étudiants en soins infirmiers qui passaient jusqu'à 50 % de leurs heures cliniques dans un environnement de simulation de qualité étaient aussi bien préparés à l'exercice de leur profession que les étudiants qui avaient acquis la totalité de leur expérience dans un environnement clinique traditionnel. En avril 2018, le Nursing and Midwifery Council du Royaume-Uni a annoncé qu'il avait éliminé le plafond du nombre d'heures que les étudiants en sciences infirmières peuvent consacrer à la formation fondée sur la simulation plutôt qu'au travail en clinique. En outre, durant la pandémie de COVID-19, la SSH et l'INACSL ont appelé à plus de flexibilité dans le remplacement des heures de formation clinique requises pour les étudiants en sciences de la santé par des heures de simulation, soulignant que la simulation virtuelle est une méthode d'enseignement efficace qui permet d'améliorer les résultats d'apprentissage. Les conseils de soins infirmiers d'États ont commencé à modifier les exigences afin de garantir que les apprenants et les nouveaux diplômés peuvent poursuivre leurs études et sont prêts à entrer sur le marché du travail.

La simulation offre une expérience de formation uniforme et reproductible, et permet de s'exercer sur une variété de patients et de scénarios qu'il ne serait pas possible d'égaliser en pratique clinique normale. Par exemple, notre simulateur d'échographie Vimedix est doté de plus de 200 pathologies en cardiologie, médecine d'urgence et obstétrique/gynécologie. Le modèle de formation et d'éducation est en évolution, comme l'ont montré les 22 pays membres de l'OTAN qui ont interdit d'effectuer des tests sur des animaux dans le cadre de la formation médicale dans un contexte militaire. Les simulateurs de CAE Santé représentent une solution peu risquée en matière de procédures d'intervention pour sauver des vies, de formation d'équipes interprofessionnelles et d'intervention en cas de catastrophe majeure.

Révolution dans le domaine des technologies médicales et des technologies de réalité mixte

L'évolution des technologies médicales favorise l'utilisation de la simulation. Les nouveaux équipements médicaux et les procédures de pointe, comme l'échographie intracardiaque, les dispositifs d'assistance cardiaque et l'amélioration des techniques de ventilation mécanique, nécessitent des solutions de formation évoluées, comme la simulation, pour l'élaboration de produits à l'interne et la formation des clients. Les organismes de réglementation et de certification resserrent constamment leurs exigences voulant que les cliniciens soient formés avant l'adoption de bouleversements technologiques, tâche pour laquelle la simulation est parfaitement adaptée. En tant que partenaire de choix en formation des principaux fabricants OEM, nous continuons de collaborer à la prestation de formation innovatrice et adaptée visant l'introduction de nouvelles procédures chirurgicales. Nous avons été la première entreprise à commercialiser une application de réalité mixte intégrant les HoloLens de Microsoft sur le marché de la simulation médicale et, en janvier 2020, nous avons lancé de multiples applications intégrant les HoloLens 2, dotant nos simulateurs de soins d'urgence, d'échographie et d'accouchement d'une physiologie holographique modélisée afin de permettre aux apprenants d'envisager l'anatomie humaine.

Utilisation de plus en plus importante de la simulation, et demande pour des méthodes de formation innovatrices et adaptées

Les ventes de produits et de services fondés sur la simulation dans le secteur de la santé visent principalement la formation médicale. Nous estimons à quelque 1,7 milliard \$ US la valeur totale du marché de la simulation médicale. L'Amérique du Nord est le plus important marché de la simulation en soins de santé, suivie de l'Europe et de l'Asie. Avec l'aide de notre réseau de distribution mondial, nous atteignons des marchés nouveaux et émergents afin de répondre à la demande internationale potentielle pour la formation fondée sur la simulation. CAE sépare le marché de la simulation en soins de santé entre les catégories suivantes : simulateurs de réalité virtuelle, augmentée et mixte, simulateurs de patients haute fidélité, simulateurs d'intervention, dispositifs de formation aux tâches, simulateurs d'échographie, solutions audiovisuelles, solutions de gestion de centres, environnements cliniques simulés et services de formation. Des éléments de plus en plus nombreux démontrent que la simulation médicale accroît les compétences cliniques, améliore les résultats pour les patients et réduit les erreurs médicales, ce qui peut contribuer à atténuer le taux d'augmentation du coût des soins de santé. Les soins de santé devraient devenir de plus en plus pertinents dans un monde plus conscient des avantages de la simulation et de la formation en matière de soins de santé pour aider à sauver des vies à un rythme régulier et en situation de crise sanitaire.

Importance croissante de la sécurité et des résultats pour les patients

CAE prévoit que l'on adoptera de plus en plus la formation et la certification fondées sur la simulation destinées aux professionnels de la santé afin d'améliorer la sécurité et les résultats pour les patients. Nous sommes d'avis que cette situation donnerait naissance à un marché potentiel beaucoup plus important que le marché actuel, qui est essentiellement fondé sur l'éducation. Selon une étude effectuée par des chercheurs en sécurité des patients et publiée dans le British Medical Journal en mai 2016, les erreurs médicales sont la troisième cause de décès dans les hôpitaux américains, et l'Organisation mondiale de la santé a indiqué en 2018 que la probabilité de subir un préjudice consécutif à des soins de santé est de 1 sur 300. Grâce à la simulation, les cliniciens peuvent accroître leur confiance, leurs connaissances et leur expertise en vue d'améliorer la sécurité des patients dans un environnement sans risque. Comme la structure de remboursement des programmes Medicare et Medicaid dans les hôpitaux américains est de moins en moins fondée sur la quantité de services et qu'elle est davantage axée sur leur qualité (soins axés sur la valeur), y compris la sécurité et les résultats pour les patients, CAE s'attend à ce que de plus en plus d'hôpitaux adoptent la formation fondée sur la simulation afin d'améliorer la performance et de réduire le risque d'erreurs médicales.

La simulation est un élément nécessaire ou recommandé d'un mouvement croissant vers l'évaluation et la certification à enjeux élevés, notamment, aux États-Unis, en matière de maintien de la certification MOCA, d'éléments de chirurgie par laparoscopie et de soins avancés de réanimation traumatologique. En outre, l'Accreditation Council for Graduate Medical Education évolue vers une évaluation axée sur les résultats ayant des critères précis d'évaluation et de comparaison de la performance, ce qui favorise l'adoption de produits et de formation fondés sur la simulation.

3.6 Variations du change

Tous les montants présentés sont en dollars canadiens. Nous mesurons les actifs, les passifs et les transactions libellés en monnaies étrangères selon divers taux de change, comme l'exigent les IFRS.

Les tableaux ci-après montrent les variations des taux de change à la clôture et des taux de change moyens applicables aux trois principales monnaies opérationnelles.

Nous avons utilisé les taux de change de clôture ci-dessous pour convertir la valeur des actifs, des passifs et du carnet de commandes en dollars canadiens à la clôture de chacune des périodes suivantes :

	2020	2019	Augmentation / (diminution)
Dollar américain (\$ US)	1,41	1,34	5 %
Euro (€)	1,55	1,50	3 %
Livre sterling (£)	1,75	1,74	1 %

Les taux de change moyens utilisés pour convertir les produits des activités ordinaires et les charges étaient les suivants :

	2020	2019	Augmentation / (diminution)
Dollar américain (\$ US)	1,33	1,31	2 %
Euro (€)	1,48	1,52	(3) %
Livre sterling (£)	1,69	1,72	(2) %

Pour l'exercice 2020, la conversion en dollars canadiens des résultats de nos établissements à l'étranger a donné lieu à une diminution de 11,0 millions \$ des produits des activités ordinaires et de 2,3 millions \$ du résultat net par rapport à l'exercice 2019. Nous avons obtenu ce résultat en convertissant les produits des activités ordinaires et le résultat net libellés en monnaie étrangère de l'exercice aux taux de change mensuels moyens de l'exercice précédent et en comparant ces montants ajustés aux montants présentés pour l'exercice écoulé.

Vous trouverez un complément d'information sur notre exposition aux monnaies étrangères et nos stratégies de couverture sous *Risques et incertitudes liés à nos activités*. Une analyse de sensibilité au risque de change est présentée à la note annexe 30 de nos états financiers consolidés.

3.7 Mesures hors PCGR et autres mesures financières

Le présent rapport de gestion comprend des mesures hors PCGR et d'autres mesures financières. Les mesures hors PCGR fournissent une information supplémentaire utile, mais peuvent ne pas avoir une signification normalisée établie conformément aux PCGR. Le lecteur doit se garder de les confondre avec les mesures du rendement établies conformément aux PCGR ou de les substituer à celles-ci. En outre, il doit éviter de comparer ces mesures hors PCGR aux mesures portant le même nom que fournissent ou utilisent d'autres sociétés.

Capital utilisé

Capital utilisé

Le capital utilisé est une mesure hors PCGR que nous utilisons pour évaluer et contrôler combien nous investissons dans notre entreprise. Nous mesurons ce capital de deux points de vue :

Du point de vue de l'utilisation qui en est faite :

- Au niveau de la Société dans son ensemble, en prenant le montant total de l'actif (déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie) et en soustrayant le montant total du passif (déduction faite de la dette à long terme, partie courante comprise);
- Au niveau sectoriel, en prenant le montant total de l'actif (abstraction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des actifs d'impôt et des autres actifs non opérationnels) et en soustrayant le montant total du passif (déduction faite des passifs d'impôt, de la dette à long terme, partie courante comprise, des obligations au titre des redevances, des obligations au titre des avantages du personnel et des autres passifs non opérationnels).

Du point de vue de la provenance du capital :

- Afin de comprendre d'où provient notre capital, nous faisons la somme de la dette nette et des capitaux propres.

Rendement du capital utilisé (RCU)

Le RCU sert à évaluer la rentabilité de notre capital investi. Nous calculons ce ratio sur une période de quatre trimestres consécutifs en divisant le résultat net attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société, en excluant les charges financières nettes, après impôt, par le montant moyen du capital utilisé.

Dépenses d'investissement en immobilisations (maintenance et croissance) corporelles

Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance sont une mesure hors PCGR que nous utilisons pour calculer les investissements devant être réalisés pour maintenir les niveaux courants d'activité économique.

Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance sont une mesure hors PCGR que nous utilisons pour calculer les investissements devant être réalisés pour accroître les niveaux courants d'activité économique.

Dette nette

La dette nette est une mesure hors PCGR qui nous indique à combien se monte notre dette une fois pris en compte la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Elle nous indique quelle est globalement notre situation financière. Elle correspond à la différence entre le montant de la dette à long terme, partie courante comprise, et le montant de la trésorerie et des équivalents de trésorerie.

Le ratio de la dette nette sur les capitaux propres correspond à la dette nette divisée par la somme du total des capitaux propres et de la dette nette.

Le ratio de la dette nette sur le BAIIA correspond à la dette nette divisée par le BAIIA des douze derniers mois. Le BAIIA s'entend du bénéfice avant l'impôt sur le résultat, les charges financières nettes et la dotation aux amortissements.

Flux de trésorerie disponibles

Les flux de trésorerie disponibles sont une mesure hors PCGR qui nous indique les sommes dont nous disposons pour investir dans les occasions de croissance, rembourser notre dette et nous acquitter de nos obligations courantes. C'est un indicateur de notre santé financière et de notre liquidité. Ils correspondent aux flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles poursuivies, dont sont soustraits les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance, les autres actifs sans lien avec la croissance et les dividendes versés et auxquels sont ajoutés le produit de la cession d'immobilisations corporelles, les dividendes reçus des participations mises en équivalence et le produit des participations mises en équivalence, déduction faite des paiements.

Fonds de roulement hors trésorerie

Le fonds de roulement hors trésorerie est une mesure hors PCGR qui nous indique combien d'argent notre entreprise immobilise dans son fonctionnement au quotidien. Il correspond à la différence entre l'actif courant (abstraction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie ainsi que les actifs détenus en vue de la vente) et le passif courant (abstraction faite de la partie courante de la dette à long terme et des passifs détenus en vue de la vente).

Frais de recherche et de développement

Les frais de recherche et de développement sont une mesure financière que nous utilisons pour évaluer les dépenses directement attribuables aux activités de recherche et de développement que nous avons comptabilisées en charges au cours de la période, déduction faite des crédits d'impôt à l'investissement et des contributions gouvernementales.

Marge brute

La marge brute est une mesure hors PCGR qui correspond au résultat opérationnel dont sont déduits les frais de recherche et de développement, les frais de vente, généraux et d'administration, le montant net des autres (profits) pertes et la quote-part après impôt du résultat net des participations mises en équivalence et les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition. Nous sommes d'avis que cette mesure aide la direction et les investisseurs à évaluer notre performance opérationnelle en continu.

Nombre équivalent de simulateurs (NES)

Nombre équivalent de simulateurs

Le NES est une mesure opérationnelle qui nous indique le nombre moyen de simulateurs de vol qui étaient en état de dégager des résultats au cours de la période. Dans le cas d'un centre de formation exploité en coentreprise à 50/50, nous ne prenons en compte dans le NES que la moitié des simulateurs de vol en service dans ce centre. Lorsqu'un simulateur de vol est retiré du service pour être déménagé, il n'est pris en compte qu'une fois réinstallé et en état de dégager des résultats.

Simulateurs de vol (full-flight simulators ou FFS) déployés dans le réseau de CAE

Un FFS est une reproduction en taille réelle d'un cockpit d'avion d'une marque, d'un modèle et d'une série donnés, qui comprend un système de mouvement. Habituellement, le nombre de FFS déployés dans le réseau n'inclut que les FFS haute fidélité et exclut les dispositifs de formation fixes et les autres dispositifs de niveau inférieur, car de tels dispositifs sont généralement utilisés en plus des FFS dans le cadre des mêmes programmes de formation autorisés.

Obligations de prestation qui restent à remplir

Les obligations de prestation qui restent à remplir sont une mesure hors PCGR introduite lors de l'adoption d'IFRS 15 qui représente le cumul des promesses restant à remplir en matière de transfert d'un bien ou d'un service distinct aux clients dans le cadre d'un accord commercial juridiquement contraignant. Cette mesure est semblable à notre définition du carnet de commandes, sauf qu'elle exclut les soldes des coentreprises, les options et les valeurs contractuelles estimatives.

- Les valeurs contractuelles estimatives représentent les produits des activités ordinaires futurs estimatifs à recevoir des clients dans le cadre de contrats de formation exclusifs à court et à long terme lorsque nous prévoyons que les produits des activités ordinaires seront générés, sur la base des besoins de formation réglementés des clients, mais pour lesquels aucune séance de formation n'a encore été planifiée.

Prises de commandes et carnet de commandes

Prises de commandes

Les prises de commandes sont une mesure financière hors PCGR qui nous indique combien valent en principe les commandes que nous avons reçues.

- Pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, nous considérons qu'un élément fait partie des prises de commandes dès l'instant où nous avons avec le client une entente commerciale ayant force obligatoire définissant de façon suffisamment précise les obligations respectives des parties pour constituer les bases d'un contrat. Par ailleurs, les produits des activités ordinaires attendus provenant des clients avec des contrats de formation à court terme et à long terme sont inclus dès que nous avons de la part de ces clients leur engagement à nous payer les honoraires de formation, ou lorsque nous pouvons raisonnablement compter sur la génération des produits des activités ordinaires;
- Pour le secteur Défense et sécurité, nous considérons qu'un élément fait partie des prises de commandes dès l'instant où nous avons avec le client une entente commerciale ayant force obligatoire définissant de façon suffisamment précise les obligations respectives des parties pour constituer les bases d'un contrat. Les contrats du secteur Défense et sécurité sont généralement réalisés sur une longue période, mais certains d'entre eux doivent être renouvelés chaque année. Pour ce secteur, nous n'inscrivons un élément d'un contrat dans les prises de commandes que lorsque le client en a obtenu l'autorisation et le financement;
- Pour le secteur Santé, une commande est habituellement convertie en produits des activités ordinaires dans les 12 mois; par conséquent, nous présumons que le montant des commandes correspond aux produits des activités ordinaires.

Le ratio valeur comptable des commandes/ventes correspond au total des commandes divisé par le total des produits des activités ordinaires d'une période donnée.

Carnet de commandes

Le carnet de commandes total est une mesure financière hors PCGR qui représente les produits des activités ordinaires attendus et comprend les commandes engagées, le carnet de commandes des coentreprises de même que les commandes non financées et les options.

- Les commandes engagées nous indiquent à combien se montent les commandes que nous avons reçues, mais que nous n'avons pas encore exécutées. Elles correspondent à la somme des prises de commandes de la période et du solde des commandes engagées à la fin de l'exercice précédent, moins les produits des activités ordinaires comptabilisés pour la période, plus ou moins les ajustements du carnet de commandes. Si le montant d'une commande déjà comptabilisé pour un exercice antérieur est modifié, le carnet de commandes est ajusté;
- Le carnet de commandes des coentreprises se compose de commandes engagées qui représentent la valeur prévue de notre quote-part des commandes qu'ont reçues les coentreprises, mais qu'elles n'ont pas encore exécutées. Le carnet de commandes des coentreprises est établi sur la même base que pour les commandes engagées telle qu'elle est décrite ci-dessus;
- Les commandes non financées s'entendent des commandes fermes du secteur Défense et sécurité que nous avons reçues, mais que nous n'avons pas encore exécutées et pour lesquelles l'autorisation de financement n'a pas encore été obtenue. Le carnet de commandes tient compte des options dont la probabilité d'exercice est élevée, mais pas des contrats à exécution indéterminée et à quantité indéterminée (ID/IQ). Lorsqu'une option est exercée, elle est inscrite dans les prises de commandes de la période et est sortie des commandes non financées et des options.

Résultat net avant les éléments particuliers

Le résultat net avant les éléments particuliers est une mesure hors PCGR que nous utilisons comme mesure additionnelle de nos résultats opérationnels. Il correspond au résultat net attribuable aux porteurs de capitaux propres de la Société au titre des activités poursuivies, et exclut les coûts de restructuration, les coûts d'intégration, les coûts d'acquisition et les autres profits et pertes découlant des transactions stratégiques importantes de même que les éléments fiscaux non récurrents importants. Nous en suivons l'évolution, car nous trouvons qu'il dresse un meilleur portrait de notre performance opérationnelle et qu'il nous permet de comparer plus facilement nos résultats avec ceux des périodes antérieures.

Résultat opérationnel

Le résultat opérationnel est une mesure additionnelle conforme aux PCGR qui nous indique quel résultat nous avons obtenu avant la prise en compte des effets de certaines décisions financières, structures fiscales et activités abandonnées. Nous en suivons l'évolution, car nous trouvons qu'il permet de comparer plus facilement nos résultats avec ceux de périodes antérieures et avec ceux d'entreprises et de secteurs d'activité où la structure de capital et la réglementation fiscale sont différentes des nôtres.

Résultat opérationnel sectoriel (ROS)

Le résultat opérationnel sectoriel est une mesure hors PCGR qui correspond à la somme des indicateurs clés utilisés pour mesurer le résultat financier individuel des secteurs opérationnels. Le résultat opérationnel sectoriel donne une indication de la rentabilité individuelle des secteurs puisqu'il exclut l'incidence des éléments qui ne se rapportent pas directement à leur performance. Le résultat opérationnel sectoriel correspond au résultat opérationnel, abstraction faite de l'incidence des coûts de restructuration liés aux programmes d'envergure ne découlant pas de transactions stratégiques importantes.

En outre, le résultat opérationnel sectoriel avant les éléments particuliers élimine les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition de même que les autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes. Nous calculons cette mesure parce que nous estimons qu'elle est un meilleur indicateur de notre performance opérationnelle et facilite la comparaison d'une période à l'autre.

Résultat par action avant les éléments particuliers

Le résultat par action avant les éléments particuliers est une mesure hors PCGR qui est obtenue en éliminant les coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition, les autres profits et pertes découlant de transactions stratégiques importantes ainsi que les éléments fiscaux non récurrents importants du résultat dilué par action des activités poursuivies attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société. L'incidence par action correspond à ces coûts de restructuration, d'intégration et d'acquisition et à ces autres profits, après impôt, de même qu'aux éléments fiscaux non récurrents, divisés par le nombre moyen dilué d'actions. Nous calculons cette mesure parce que nous estimons qu'elle est un meilleur indicateur de notre performance opérationnelle par action et facilite la comparaison d'une période à l'autre.

Taux d'utilisation

Le taux d'utilisation est l'une des mesures opérationnelles que nous utilisons pour évaluer la performance de notre réseau de simulateurs du secteur Solutions de formation pour l'aviation civile. Bien que ce taux n'ait pas de corrélation exacte avec les produits des activités ordinaires comptabilisés, nous l'utilisons, parallèlement à d'autres mesures, puisque nous sommes d'avis qu'il s'agit d'un indicateur de notre rendement opérationnel. Il correspond au nombre d'heures de formation vendues sur nos simulateurs pour la période, divisé par la capacité de formation pratique disponible pour cette même période.

4. RÉSULTATS CONSOLIDÉS

4.1 Résultat opérationnel – Quatrième trimestre de l'exercice 2020

(montants en millions, sauf les montants par action)	T4-2020	T3-2020	T2-2020	T1-2020	T4-2019
Produits des activités ordinaires	977,3	923,5	896,8	825,6	1 022,0 \$
Coût des ventes	665,6	632,0	660,1	581,9	734,0 \$
Marge brute ³	311,7	291,5	236,7	243,7	288,0 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	31,9	31,6	26,4	29,5	28,2 %
Frais de recherche et de développement ³	36,2	33,6	35,8	31,9	9,9 \$
Frais de vente, généraux et d'administration	107,9	118,3	98,0	113,3	123,2 \$
Autres pertes (profits) — montant net	14,3	(3,5)	(11,5)	(0,3)	(5,2) \$
Quote-part après impôt du résultat des participations mises en équivalence	6,8	(11,8)	(10,4)	(12,1)	(10,3) \$
Résultat opérationnel ³	146,5	154,9	124,8	110,9	170,4 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	15,0	16,8	13,9	13,4	16,7 %
Charges financières — montant net	38,5	36,7	34,3	34,9	25,7 \$
Résultat avant impôt sur le résultat	108,0	118,2	90,5	76,0	144,7 \$
Charge d'impôt sur le résultat	26,9	18,4	15,5	13,0	19,3 \$
<i>En pourcentage du résultat avant impôt sur le résultat (taux d'imposition)</i>	25	16	17	17	13 %
Résultat net	81,1	99,8	75,0	63,0	125,4 \$
Attribuable aux :					
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	78,4	97,7	73,8	61,5	122,3 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	2,7	2,1	1,2	1,5	3,1 \$
	81,1	99,8	75,0	63,0	125,4 \$
Résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société					
De base et dilué	0,29	0,37	0,28	0,23	0,46 \$
Résultat par action avant les éléments particuliers ³	0,46	0,37	0,28	0,24	0,48 \$

Produits des activités ordinaires en baisse de 4 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2019

Les produits des activités ordinaires ont diminué de 44,7 millions \$ par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2019. La baisse des produits des activités ordinaires s'est établie à 46,1 millions \$ pour le secteur Défense et sécurité et à 7,1 millions \$ pour le secteur Santé, et elle a été contrebalancée par la hausse de 8,5 millions \$ pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile.

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*.

Résultat opérationnel sectoriel³ en baisse de 23,9 millions \$ par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2019

Le résultat opérationnel sectoriel s'est établi à 146,5 millions \$ pour le trimestre écoulé, soit 15,0 % des produits des activités ordinaires, par rapport à 170,4 millions \$, soit 16,7 % des produits des activités ordinaires, au quatrième trimestre de l'exercice 2019. La baisse a totalisé 41,6 millions \$ pour le secteur Santé et 18,3 millions \$ pour le secteur Défense et sécurité, et elle a été contrebalancée en partie par l'augmentation de 36,0 millions \$ pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile.

Le résultat opérationnel sectoriel avant les éléments particuliers³ s'est établi à 193,9 millions \$ pour le trimestre, soit 19,8 % des produits des activités ordinaires, comparativement à 177,2 millions \$, soit 17,3 % des produits pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019. Il a donc affiché une hausse de 16,7 millions \$, soit 9 %, par rapport à celui du quatrième trimestre de l'exercice 2019.

Le 1^{er} avril 2019, nous avons adopté IFRS 16 sans retraitement des chiffres des périodes comparatives. Conformément à IFRS 16, nous avons éliminé la charge au titre des contrats de location simple qui était comptabilisée aux termes d'IAS 17 et l'avons remplacée par une charge d'amortissement supplémentaire qui découle des actifs au titre des droits d'utilisation additionnels et qui est comptabilisée de façon linéaire sur la durée des contrats de location, et par une charge d'intérêt plus élevée découlant de la comptabilisation des obligations locatives, qui est calculée au taux d'intérêt effectif.

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*.

³ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir point 3.7).

Montant net des charges financières en hausse de 12,8 millions \$ par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2019

La hausse par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2019 s'explique en grande partie par l'augmentation des intérêts sur la dette à long terme en raison de l'émission de billets de premier rang non garantis en mars et en décembre 2019, essentiellement aux fins du financement de l'acquisition de BBAT, et de l'intérêt accru sur les obligations locatives du fait de l'adoption d'IFRS 16.

Taux d'imposition de 25 % pour le trimestre écoulé

La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 26,9 millions \$ ce trimestre, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 25 %, comparativement à 13 % au quatrième trimestre de l'exercice 2019.

Au quatrième trimestre de l'exercice précédent, le taux d'imposition avait été moins élevé en raison de la comptabilisation d'un actif d'impôt différé non comptabilisé antérieurement au Canada découlant de l'acquisition de BBAT de même qu'en Europe, neutralisée en partie par l'incidence défavorable de contrôles fiscaux au Canada. Abstraction faite de ces éléments, le taux d'imposition se serait établi à 20 % au quatrième trimestre de l'exercice précédent.

Au quatrième trimestre de l'exercice à l'étude, le taux d'imposition a été tributaire d'une perte de valeur du goodwill du secteur Santé. Abstraction faite de la perte de valeur du goodwill, le taux d'imposition se serait établi à 19 % pour le trimestre. Sur cette base, la diminution du taux d'imposition par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2019 découle d'abord et avant tout d'un changement dans la composition des revenus provenant de différentes juridictions.

4.2 Résultat opérationnel – Exercice 2020

<i>(montants en millions, sauf les montants par action)</i>	Exercice 2020	Exercice 2019
Produits des activités ordinaires	3 623,2	3 304,1 \$
Coût des ventes	2 539,6	2 362,6 \$
Marge brute	1 083,6	941,5 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	29,9	28,5 %
Frais de recherche et de développement	137,5	101,4 \$
Frais de vente, généraux et d'administration	437,5	415,2 \$
Autres profits – montant net	(1,0)	(22,3) \$
Quote-part après impôt du résultat des participations mises en équivalence	(27,5)	(33,4) \$
Résultat opérationnel	537,1	480,6 \$
<i>En pourcentage des produits des activités ordinaires</i>	14,8	14,5 %
Charges financières – montant net	144,4	80,9 \$
Résultat avant impôt sur le résultat	392,7	399,7 \$
Charge d'impôt sur le résultat	73,8	59,6 \$
<i>En pourcentage du résultat avant impôt sur le résultat (taux d'imposition)</i>	19	15 %
Résultat net	318,9	340,1 \$
Attribuable aux :		
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	311,4	330,0 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	7,5	10,1 \$
	318,9	340,1 \$
Résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		
De base	1,17	1,24 \$
Dilué	1,16	1,23 \$
Résultat par action avant les éléments particuliers	1,34	1,25 \$

Produits des activités ordinaires en hausse de 319,1 millions \$, soit 10 %, par rapport à l'exercice précédent

La hausse des produits des activités ordinaires s'est établie à 291,7 millions \$ pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, à 24,5 millions \$ pour le secteur Défense et sécurité et à 2,9 millions \$ pour le secteur Santé.

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*.

Marge brute en hausse de 142,1 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La marge brute s'est établie à 1 083,6 millions \$ pour l'exercice écoulé, soit 29,9 % des produits des activités ordinaires, comparativement à 941,5 millions \$, soit 28,5 % des produits des activités ordinaires, pour l'exercice précédent.

Résultat opérationnel sectoriel en hausse de 56,5 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

Le résultat opérationnel sectoriel s'est établi à 537,1 millions \$, soit 14,8 % des produits des activités ordinaires, pour l'exercice, contre 480,6 millions \$, soit 14,5 % des produits des activités ordinaires, pour l'exercice précédent. La hausse a totalisé 129,0 millions \$ pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation, et elle a été annulée en partie par la diminution de 45,8 millions \$ pour le secteur Santé et par celle de 26,7 millions \$ pour le secteur Défense et sécurité.

Le résultat opérationnel sectoriel avant les éléments particuliers a totalisé 590,4 millions \$, soit 16,3 % des produits des activités ordinaires, contre 487,4 millions \$, soit 14,8 % des produits des activités ordinaires, pour l'exercice précédent, en hausse de 103,0 millions \$, soit 21 %, par rapport à celui de l'exercice précédent.

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*.

Montant net des charges financières en hausse de 63,5 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

<i>(montants en millions)</i>	Exercice 2019 à exercice 2020
Charges financières de la période précédente, montant net	80,9 \$
Variation des charges financières depuis la période précédente :	
Augmentation des charges financières liées à la dette à long terme (hormis les obligations locatives)	42,0 \$
Diminution des charges financières liées aux obligations au titre des redevances	(1,9)
Augmentation des charges financières liées aux obligations locatives	15,7
Augmentation des autres charges financières	1,6
Diminution des coûts d'emprunt inscrits à l'actif	1,4
Augmentation des charges financières depuis la période précédente	58,8 \$
Variation des produits financiers depuis la période précédente :	
Diminution du produit d'intérêts sur les prêts et les contrats de location-financement	0,2 \$
Diminution des autres produits financiers	4,5
Augmentation des produits financiers depuis la période précédente	4,7 \$
Charges financières de la période courante, montant net	144,4 \$

Le montant net des charges financières s'est établi à 144,4 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 63,5 millions \$, soit 78 %, par rapport à l'exercice précédent. La hausse s'explique en grande partie par l'augmentation des intérêts sur la dette à long terme en raison de l'émission de billets de premier rang non garantis en mars et en décembre 2019, essentiellement aux fins du financement de l'acquisition de BBAT, de l'intérêt accru sur les obligations locatives du fait de l'adoption d'IFRS 16 et de la diminution des produits financiers.

Taux d'imposition de 19 % pour l'exercice

La charge d'impôt sur le résultat s'est établie à 73,8 millions \$ pour l'exercice, ce qui correspond à un taux d'imposition effectif de 19 %, comparativement à 15 % pour l'exercice précédent.

Le taux d'imposition de l'exercice précédent était inférieur en raison de la comptabilisation d'actifs d'impôt différé non comptabilisés antérieurement au Canada du fait de l'acquisition de BBAT ainsi qu'en Europe, neutralisée en partie par l'incidence défavorable de contrôles fiscaux au Canada. Abstraction faite de ces éléments, le taux d'imposition se serait établi à 19 % pour l'exercice précédent.

Pour l'exercice écoulé, le taux d'imposition a été tributaire d'une perte de valeur du goodwill du secteur Santé. Abstraction faite de la perte de valeur du goodwill, le taux d'imposition se serait établi à 17 % pour l'exercice. Sur cette base, la baisse du taux d'imposition en regard de l'exercice précédent traduit d'abord et avant tout un changement dans la composition des revenus provenant de différentes juridictions.

4.3 Prises de commandes consolidées et carnet de commandes total

Carnet de commandes total⁴ stable par rapport à l'exercice précédent

(montants en millions)	Exercice 2020	Exercice 2019
Commandes engagées ⁴ en début de période	7 461,4 \$	6 839,4 \$
+ prises de commandes ⁴	3 821,6	3 971,4
- produits des activités ordinaires	(3 623,2)	(3 304,1)
+/- ajustements	(28,8)	(45,3)
Commandes engagées en fin de période	7 631,0 \$	7 461,4 \$
Carnet de commandes des coentreprises ⁴ (exclusivement composé de commandes engagées)	441,4	414,5
Commandes non financées et options ⁴	1 385,7	1 619,0
Carnet de commandes total	9 458,1 \$	9 494,9 \$

Rapprochement du carnet de commandes total et des obligations de prestation qui restent à remplir

Carnet de commandes total	9 458,1 \$	9 494,9 \$
Déduire : carnet de commandes des coentreprises	(441,4)	(414,5)
Déduire : options	(516,4)	(494,5)
Déduire : valeur contractuelle estimative ⁴	(3 636,7)	(3 172,2)
Obligations de prestation qui restent à remplir	4 863,6 \$	5 413,7 \$

Le ratio valeur comptable des commandes/ventes pour le trimestre s'est établi à 0,80. Pour les 12 derniers mois, il a été de 1,05.

Vous trouverez un complément d'information sous *Résultats par secteur*.

5. RÉSULTATS PAR SECTEUR

Aux fins de la gestion et de la présentation de l'information financière, nos activités sont réparties entre trois secteurs :

- Solutions de formation pour l'aviation civile;
- Défense et sécurité;
- Santé.

Lorsqu'il nous est possible de déterminer et de mesurer l'emploi que chaque secteur fait des actifs communs, des charges et des passifs (essentiellement des frais généraux), nous lui attribuons la part qui correspond à cet emploi. Sinon, nous faisons une répartition au prorata du coût des ventes de chaque secteur.

À moins d'indication contraire, les éléments d'analyse de nos produits des activités ordinaires et de notre résultat opérationnel sectoriel sont présentés en ordre de grandeur.

PRINCIPAUX INDICES DE RENDEMENT

Résultat opérationnel sectoriel

(montants en millions, sauf les marges opérationnelles)	Exercice 2020	Exercice 2019	T4-2020	T3-2020	T2-2020	T1-2020	T4-2019
Solutions de formation pour l'aviation civile	473,3	344,3	151,5	123,0	100,2	98,6	115,5 \$
	21,8	18,4	25,2	22,0	18,9	20,6	19,5 %
Défense et sécurité	104,8	131,5	32,4	31,3	26,0	15,1	50,7 \$
	7,9	10,1	9,5	9,4	7,7	4,7	13,1 %
Santé	(41,0)	4,8	(37,4)	0,6	(1,4)	(2,8)	4,2 \$
	—	3,9	—	1,8	—	—	10,3 %
Résultat opérationnel sectoriel total	537,1	480,6	146,5	154,9	124,8	110,9	170,4 \$
ROS avant les éléments particuliers	590,4	487,4	193,9	157,2	126,0	113,3	177,2 \$

⁴ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir point 3.7)

Capital utilisé⁵

(montants en millions)	31 mars 2020	31 décembre 2019	30 septembre 2019	30 juin 2019	31 mars 2019
Solutions de formation pour l'aviation civile	3 869,6	3 734,5	3 655,2	3 549,6	3 274,7 \$
Défense et sécurité	1 154,0	1 074,4	1 191,8	1 192,2	1 032,0 \$
Santé	208,0	224,7	225,8	226,8	222,8 \$
Capital utilisé	5 231,6	5 033,6	5 072,8	4 968,6	4 529,5 \$

5.1 Solutions de formation pour l'aviation civile**EXPANSIONS ET INITIATIVES NOUVELLES DE L'EXERCICE 2020****Acquisitions**

- Le 26 avril 2019, nous avons acquis la participation résiduelle dans Pelesys, un chef de file mondial en matière de solutions de formation et de didacticiels pour l'aviation;
- Le 26 juin 2019, nous avons acquis les actions de Luftfahrtsskolen AS, une école de formation initiale au vol située à Oslo, en Norvège, afin d'étendre nos capacités de formation des élèves-pilotes en Europe.

Expansions

- Nous avons annoncé l'expansion de notre capacité de formation en Asie avec de nouveaux centres de formation à Bangkok (Thaïlande) et à Gurugram (Inde);
- Nous avons annoncé l'inauguration de nouveaux centres de formation à London Gatwick, à Manchester et à Milan pour soutenir le début de notre entente exclusive de 10 ans pour la formation des pilotes établie avec easyJet et répondre à la demande croissante de formation des compagnies aériennes en Europe;
- Nous avons annoncé l'expansion de notre réseau d'aviation d'affaires avec un nouveau FFS Bombardier Global 7500 et un nouveau dispositif de formation au vol Bombardier Learjet 75;
- Le 4 novembre 2019, nous avons conclu une entente exclusive de services de formation pour l'aviation d'affaires d'une durée de 15 ans avec des entreprises affiliées de Directional Aviation Capital et l'acquisition d'une participation de 50 % dans SIMCOM, qui exploite une large gamme de simulateurs et de dispositifs de formation pour avions à réaction, à turbopropulseurs et à pistons.

Nouveaux programmes et produits

- Nous avons annoncé le lancement de notre nouvelle solution numérique à la fine pointe de la technologie, l'application de formation et de vérification en ligne (eTCA), dans l'optique d'une meilleure gestion des centres de formation dédiés à l'aviation d'affaires;
- Nous avons annoncé les cinq premières ambassadrices Femmes pilotes aux commandes de CAE et les gagnantes des bourses de 2019;
- Nous avons annoncé le lancement d'un nouveau programme de formation des élèves-pilotes, dans le cadre duquel CAE formera plus de 700 nouveaux pilotes professionnels pour le programme Destination 225° de Southwest Airlines au cours des dix prochaines années;
- Nous avons annoncé deux nouveaux programmes de licence de MPL en partenariat avec easyJet et Volotea;
- En partenariat avec Jazz Aviation et la Seneca School of Aviation, nous avons annoncé un nouveau programme canadien de formation des élèves-pilotes appelé Approche Jazz;
- Nous avons introduit une gamme de nouveaux services virtuels pour soutenir nos clients en réponse aux restrictions frontalières découlant de la pandémie de COVID-19, notamment en offrant un soutien à distance pour l'installation, l'acceptation et la certification des FFS, en obtenant l'approbation de la FAA et d'autres organismes de réglementation du secteur de l'aviation civile pour la formation virtuelle dans certains de nos organismes de formation au pilotage, et en développant des solutions IOS à distance pour les interactions en direct avec les instructeurs pendant les séances de formation.

COMMANDES DE L'EXERCICE 2020

Le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile a obtenu ce trimestre des contrats devant générer des produits des activités ordinaires futurs de 468,6 millions \$, notamment des contrats portant sur la fourniture de 12 FFS dans toutes les régions. Pour l'exercice écoulé, le secteur Civil a enregistré un total de commandes de 2 471,5 millions \$ et de 49 FFS.

⁵ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir point 3.7).

Les principaux contrats de vente de FFS pour l'exercice comprennent :

- Cinq FFS, dont deux Bombardier Challenger CL350, un Gulfstream G650, un Embraer Legacy 500 et un Embraer Phenom 300, à SIMCOM International;
- Deux FFS Boeing 737MAX à Emirates – CAE Flight Training, une coentreprise d'Emirates Airline et de CAE;
- Un FFS Embraer E190 et un FFS Embraer E190-E2 à KLM Royal Airlines;
- Trois FFS Boeing 737MAX à Southwest Airlines;
- Deux FFS Boeing 777X à Emirates Airline;
- Un FFS Airbus A330 à Korean Air;
- Un FFS Boeing 737MAX à Alaska Airlines;
- 33 FFS à des clients dont l'identité demeure confidentielle.

Principaux contrats obtenus au cours de l'exercice 2020 :

- Une prolongation de contrat de 6,5 ans pour la formation des pilotes avec LATAM;
- Un contrat exclusif de 5 ans pour la formation des pilotes et du personnel de cabine avec SAS;
- Une entente de 10 ans pour la formation des pilotes avec JetSmart Airlines SpA;
- Une prolongation de contrat de 5 ans pour la formation des pilotes avec Sunwing Airlines;
- Un renouvellement de contrat de 3 ans pour la formation des pilotes d'avions d'affaires avec TAG Aviation Holdings;
- Une entente de 3 ans pour la formation des pilotes d'avions d'affaires avec Western Air Charter.

RÉSULTATS FINANCIERS

(montants en millions, sauf les marges opérationnelles, les unités NES, les FFS déployés, le taux d'utilisation et les FFS livrés)

	Exercice 2020	Exercice 2019	T4-2020	T3-2020	T2-2020	T1-2020	T4-2019
Produits des activités ordinaires	2 167,5	1 875,8	601,9	558,1	529,9	477,6	593,4 \$
Résultat opérationnel sectoriel	473,3	344,3	151,5	123,0	100,2	98,6	115,5 \$
Marges opérationnelles	21,8	18,4	25,2	22,0	18,9	20,6	19,5 %
ROS avant les éléments particuliers	479,4	351,1	153,6	123,4	101,4	101,0	122,3 \$
Marges opérationnelles	22,1	18,7	25,5	22,1	19,1	21,1	20,6 %
Dotation aux amortissements	232,8	157,2	59,8	59,8	57,3	55,9	47,5 \$
Dépenses en immobilisations corporelles	259,9	226,4	78,1	45,8	52,4	83,6	87,9 \$
Dépenses en immobilisations incorporelles et autres actifs	36,4	33,7	13,7	7,0	10,3	5,4	7,2 \$
Capital utilisé	3 869,6	3 274,7	3 869,6	3 734,5	3 655,2	3 549,6	3 274,7 \$
Carnet de commandes total	5 341,3	5 039,6	5 341,3	5 263,0	5 124,8	5 090,3	5 039,6 \$
Unités NES ⁶	247	218	250	252	243	242	224
FFS déployés dans le réseau de CAE ⁶	306	286	306	303	299	294	286
Taux d'utilisation ⁶	70	76	67	70	69	76	75 %
FFS livrés	56	58	21	12	18	5	25

Produits des activités ordinaires stables par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2019

La hausse des produits des activités ordinaires s'explique notamment par l'intégration de BBAT dans nos résultats par suite de son acquisition au quatrième trimestre de l'exercice 2019, l'augmentation des produits des activités ordinaires tirés des ventes de simulateurs du fait des grandes étapes du calendrier de production pour les dispositifs dont les produits ne sont pas comptabilisés à la livraison et l'apport des simulateurs récemment installés dans notre réseau, avant l'incidence défavorable de la COVID-19. La hausse a été contrebalancée par le recul du nombre de livraisons, alors que des livraisons records avaient été enregistrées au quatrième trimestre de l'exercice 2019, par la baisse du taux d'utilisation en Amérique et en Europe et par l'incidence de la COVID-19 dont il est question ci-après.

⁶ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir point 3.7).

La pandémie de COVID-19 a eu une incidence défavorable sur les produits des activités ordinaires tirés de la formation pour le trimestre, ce qui s'explique par l'effondrement de la demande de services de formation du fait de la réduction des activités des compagnies aériennes dans le monde et des perturbations du secteur du transport aérien et du transport aérien de passagers dans le monde. En outre, les restrictions de voyage, les restrictions frontalières, les protocoles de fermeture et les mesures de confinement dans le monde entier ont entraîné la fermeture de centres au cours du trimestre. Au 31 mars 2020, 19 de nos centres de formation du secteur de l'aviation civile avaient suspendu leurs activités, et les 10 centres de formation encore ouverts avaient commencé à fonctionner à un rythme considérablement réduit. Nous sommes d'avis que notre taux d'utilisation de la formation poursuivra sa baisse au premier semestre de l'exercice 2021 en raison des fermetures continues et du fléchissement de la demande. L'usine de fabrication de Montréal a également cessé ses activités de fabrication de produits de simulation civils le 25 mars 2020, conformément aux directives de santé publique et, bien que ces mesures n'aient pas eu d'incidence importante sur nos résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2020, nous sommes d'avis qu'elles se répercuteront sur nos résultats au moins jusqu'à la fin du premier semestre de l'exercice 2021, en fonction du calendrier de reprise des activités de fabrication et d'allègement des restrictions de voyage dans le monde.

Produits des activités ordinaires de 2 167,5 millions \$, en hausse de 16 %, soit 291,7 millions \$, par rapport à l'exercice précédent

La hausse par rapport à l'exercice précédent découle de l'intégration de BBAT dans nos résultats, de l'augmentation des produits des activités ordinaires tirés des ventes de simulateurs du fait du calendrier de production et des autres grandes étapes pour les dispositifs dont les produits ne sont pas comptabilisés à la livraison, de l'apport des simulateurs récemment installés dans notre réseau, avant l'incidence défavorable de la COVID-19, et de la demande accrue pour notre organisation de formation au vol. La hausse a été annulée en partie par la diminution du taux d'utilisation en Amérique et en Europe, par la baisse du nombre de livraisons de simulateurs et par l'incidence de la COVID-19 dont il est question plus haut.

Résultat opérationnel sectoriel en hausse de 31 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2019

Le résultat opérationnel sectoriel s'est établi à 151,5 millions \$ (25,2 % des produits des activités ordinaires) ce trimestre, par rapport à 115,5 millions \$ (19,5 % des produits des activités ordinaires) au quatrième trimestre de l'exercice 2019.

Le résultat opérationnel sectoriel a augmenté de 36,0 millions \$, soit 31 %, par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2019. L'augmentation est d'abord et avant tout attribuable à l'intégration des activités de BBAT dans nos résultats, à une combinaison favorable de programmes à notre usine de fabrication et à l'apport des simulateurs récemment installés dans notre réseau, avant l'incidence défavorable de la COVID-19. La hausse a été contrebalancée en partie par la diminution du taux d'utilisation, surtout en Europe, et par l'incidence de la COVID-19 dont il est question plus haut.

Abstraction faite des coûts découlant de l'acquisition et de l'intégration de BBAT, le résultat opérationnel sectoriel avant les éléments particuliers s'est établi à 153,6 millions \$ (25,5 % des produits des activités ordinaires) pour le trimestre, par rapport à 122,3 millions \$ (20,6 % des produits des activités ordinaires) au quatrième trimestre de l'exercice 2019, en hausse de 26 % par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Résultat opérationnel sectoriel de 473,3 millions \$, en hausse de 37 %, soit 129,0 millions \$, par rapport à l'exercice précédent

Le résultat opérationnel sectoriel s'est établi à 473,3 millions \$ (21,8 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice, par rapport à 344,3 millions \$ (18,4 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent.

L'augmentation s'explique en grande partie par l'intégration des activités de BBAT dans nos résultats, par une combinaison favorable de programmes à notre usine de fabrication et par l'apport des simulateurs récemment installés dans notre réseau, avant l'incidence défavorable de la COVID-19. Elle a été annulée en partie par la diminution du taux d'utilisation en Amérique et en Europe, et par l'incidence de la COVID-19 dont il est question plus haut.

Abstraction faite des coûts découlant de l'acquisition et de l'intégration de BBAT, le résultat opérationnel sectoriel avant les éléments particuliers s'est établi à 479,4 millions \$ (22,1 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice 2020, par rapport à 351,1 millions \$ (18,7 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice 2019, soit une hausse de 37 % par rapport à l'exercice précédent.

Dépenses d'investissement en immobilisations corporelles de 78,1 millions \$ pour le trimestre et de 259,9 millions \$ pour l'exercice

Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance se sont établies à 19,7 millions \$ pour le trimestre et à 60,3 millions \$ pour l'exercice, alors que les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance ont totalisé 58,4 millions \$ pour le trimestre et 199,6 millions \$ pour l'exercice.

Capital utilisé en hausse de 135,1 millions \$ par rapport au trimestre précédent et de 594,9 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La hausse du capital utilisé par rapport au trimestre précédent s'explique par l'augmentation des immobilisations corporelles, des immobilisations incorporelles et de l'investissement dans les participations mises en équivalence, essentiellement du fait de l'incidence des variations du change. L'augmentation a été neutralisée en partie par la baisse du fonds de roulement hors trésorerie, qui est attribuable à l'augmentation des dettes fournisseurs et charges à payer, des passifs sur contrat et des passifs financiers dérivés, neutralisée en partie par la hausse des créances clients et des actifs sur contrat.

La hausse du capital utilisé par rapport à l'exercice précédent s'explique par l'augmentation des immobilisations corporelles et de l'investissement dans les participations mises en équivalence en raison de l'acquisition d'une participation de 50 % dans SIMCOM, de la comptabilisation d'actifs au titre des droits d'utilisation découlant de l'adoption d'IFRS 16 et de l'augmentation des immobilisations incorporelles.

Carnet de commandes total en hausse de 6 % par rapport à l'exercice précédent

<i>(montants en millions)</i>	Exercice 2020	Exercice 2019
Commandes engagées en début de période	4 679,2 \$	3 835,3 \$
+ prises de commandes	2 471,5	2 769,9
- produits des activités ordinaires	(2 167,5)	(1 875,8)
+/- ajustements	10,3	(50,2)
Commandes engagées en fin de période	4 993,5 \$	4 679,2 \$
Carnet de commandes des coentreprises (exclusivement composé de commandes engagées)	347,8	360,4
Carnet de commandes total	5 341,3 \$	5 039,6 \$

Pour l'exercice 2020, les ajustements comprennent les variations du change, neutralisées en partie par la réévaluation de contrats d'exercices antérieurs et par l'annulation de commandes d'un exercice antérieur.

Pour l'exercice 2019, les ajustements comprennent la réévaluation de contrats d'exercices antérieurs ainsi que l'incidence défavorable des variations du change, facteurs neutralisés en partie par le carnet de commandes acquis de BBAT.

Le ratio valeur comptable des commandes/ventes s'est établi à 0,78 pour le trimestre. Pour les 12 derniers mois, il a été de 1,14.

5.2 Défense et sécurité**EXPANSIONS ET INITIATIVES NOUVELLES DE L'EXERCICE 2020****Expansions**

- CAE USA et Leonardo ont signé un protocole d'entente pour collaborer aux États-Unis afin d'offrir des solutions intégrées pour les besoins de formation sur hélicoptère du marché gouvernemental;
- Le ministère de la Défense néerlandais a ouvert un nouveau centre de formation à la base maritime aéronavale De Kooy à Den Helder, aux Pays-Bas, où CAE fournira des services de maintenance et de soutien pour le simulateur d'entraînement au vol et aux missions NH90 situé dans cet établissement;
- MSI a été sélectionnée pour un contrat ID/IQ auprès des Services-conseils et assistance de la U.S. Air Force. MSI aura maintenant l'occasion d'être en concurrence pour l'exécution de tâches émises dans le cadre de ce contrat ID/IQ, qui fournit des services techniques et d'analyse afin de soutenir et d'améliorer la mise sur pied de politiques, la prise de décision opérationnelle, l'administration et la gestion.

Nouveaux programmes et produits

- Nous avons lancé plusieurs nouveaux cours au centre de formation CAE de Dothan, dont des cours pour la formation périodique ou d'appoint sur le C-12/King Air B200 ainsi qu'un nouveau cours pour la prévention et le rétablissement en cas de perte de contrôle;
- Nous avons lancé CAE TRAX Academy, un continuum de formation intégré et évolué, conçu pour offrir un rendement plus rapide et plus efficace en matière d'entraînement des élèves-pilotes militaires. Nous avons lancé le simulateur en réalité virtuelle (RV) CAE Sprint, qui fait partie intégrante de CAE TRAX Academy, afin de permettre l'apprentissage à un rythme adapté à chacun dans un environnement virtuel immersif et haute-fidélité;
- Un dispositif d'entraînement aux missions Predator construit par CAE a été installé au centre d'entraînement et d'essai en vol de General Atomics près de Grand Forks, dans le Dakota du Nord, lequel servira à faire progresser la qualité et les capacités de l'entraînement synthétique sur des aéronefs télépilotes;
- Nous avons introduit une gamme de nouveaux services virtuels afin d'aider nos clients à respecter les exigences de distanciation sociale découlant de la pandémie de COVID-19, notamment des tests d'acceptation virtuelle et le développement de solutions IOS délocalisées qui retirent l'instructeur de la cabine du simulateur tout en lui offrant les fonctionnalités requises pour continuer à mener des exercices d'entraînement.

COMMANDES DE L'EXERCICE 2020

Le secteur Défense et sécurité a obtenu ce trimestre des contrats d'une valeur de 276,6 millions \$ et un total de 1 225,6 millions \$ pour l'exercice 2020, notamment :

- Un contrat de Lockheed Martin pour soutenir la conception et la fabrication de simulateurs et de dispositifs de formation du C-130J additionnels ainsi que pour réaliser la mise à niveau de simulateurs pour le compte de l'USAF et du U.S. Marine Corps;
- Un contrat de l'USAF pour continuer à former les équipages du KC-135 et réaliser une série de mises à niveau et de modifications de simulateurs des dispositifs de formation du KC-135;
- Un contrat de l'Agence OTAN de soutien et d'acquisition pour fournir des solutions de formation complètes à la marine allemande pour son hélicoptère NH90 Sea Lion;
- Un contrat de l'Organisme fédéral des équipements, des technologies de l'information et du soutien en service de la Bundeswehr en Allemagne pour la mise à niveau et la modification des simulateurs de mission du NH90 des Forces armées allemandes dans le cadre d'une prolongation de cinq ans, soit jusqu'en 2027, du contrat de services portant sur le NH90 exécuté par la coentreprise Helicopter Flight Training Services;
- Un contrat de l'armée américaine pour fournir des services de formation sur appareils à voilure fixe et des services de soutien au centre de formation CAE Dothan;
- Un contrat de Leonardo pour fournir des dispositifs de formation et des mises à niveau pour le M346;
- Un contrat de BAE Systems pour fournir le système visuel CAE Medallion MR e-Series à des clients dont l'identité demeure confidentielle;
- Un contrat de Babcock France pour fournir un simulateur de missions du Pilatus PC-21 additionnel en soutien à la formation des pilotes de l'armée de l'Air française.

RÉSULTATS FINANCIERS

(montants en millions, sauf les marges opérationnelles)

	Exercice 2020	Exercice 2019	T4-2020	T3-2020	T2-2020	T1-2020	T4-2019
Produits des activités ordinaires	1 331,2	1 306,7	341,8	332,4	336,5	320,5	387,9 \$
Résultat opérationnel sectoriel	104,8	131,5	32,4	31,3	26,0	15,1	50,7 \$
Marges opérationnelles	7,9	10,1	9,5	9,4	7,7	4,7	13,1 %
ROS avant les éléments particuliers	114,5	131,5	40,2	33,2	26,0	15,1	50,7 \$
Marges opérationnelles	8,6	10,1	11,8	10,0	7,7	4,7	13,1 %
Dotation aux amortissements	58,2	46,5	15,4	14,1	14,6	14,1	12,4 \$
Dépenses en immobilisations corporelles	21,3	22,0	5,2	5,5	6,2	4,4	7,7 \$
Dépenses en immobilisations incorporelles et autres actifs	53,5	43,7	15,0	11,2	12,7	14,6	14,5 \$
Capital utilisé	1 154,0	1 032,0	1 154,0	1 074,4	1 191,8	1 192,2	1 032,0 \$
Carnet de commandes total	4 116,8	4 455,3	4 116,8	4 171,3	4 113,6	4 271,9	4 455,3 \$

Produits des activités ordinaires en baisse de 12 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2019

La pandémie de COVID-19 a entraîné des retards dans l'exécution de programmes en carnet et les prises de commandes. Une série de programmes du secteur Défense avec des clients gouvernementaux et des fabricants OEM dans le monde entier a accusé des retards en raison des interdictions de voyager, des restrictions frontalières, des restrictions d'accès aux sites des clients et des perturbations de la chaîne d'approvisionnement. En outre, nous avons constaté des retards dans l'octroi de nouveaux contrats, les organismes gouvernementaux responsables des acquisitions suivant les directives de leurs pays respectifs en matière de confinement et d'élimination des déplacements. La diminution des produits des activités ordinaires par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2019 traduit également le recul du niveau d'activité à l'égard des programmes nord-américains, neutralisé en partie par l'augmentation du niveau d'activité à l'égard des programmes européens pour le trimestre.

Produits des activités ordinaires de 1 331,2 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 2 %, soit 24,5 millions \$, par rapport à l'exercice précédent

La hausse s'explique en grande partie par l'intégration d'AOCE dans nos résultats suite à son acquisition au deuxième trimestre de l'exercice 2019 et par l'augmentation des produits des activités ordinaires tirés des programmes européens, et elle a été contrebalancée en partie par la diminution des produits des activités ordinaires attribuable aux retards dans les programmes découlant de la COVID-19, comme il est expliqué plus haut, et des produits des activités ordinaires tirés des programmes au Moyen-Orient.

Résultat opérationnel sectoriel en baisse de 36 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2019

Le résultat opérationnel sectoriel s'est établi à 32,4 millions \$ (9,5 % des produits des activités ordinaires) ce trimestre, par rapport à 50,7 millions \$ (13,1 % des produits des activités ordinaires) au quatrième trimestre de l'exercice 2019.

La diminution par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2019 s'explique en partie par les retards de programmes découlant de la COVID-19 et par le repli de l'activité à l'égard des programmes nord-américains, comme il est expliqué plus haut, en plus des coûts de réorganisation engagés ce trimestre. La baisse a été annulée en partie par la diminution des frais de vente, généraux et d'administration et par l'activité accrue à l'égard des programmes européens.

Dans la foulée de certains changements que nous avons apportés dans l'orientation du secteur, nous avons examiné certains produits, ce qui s'est traduit par une perte de valeur de certains actifs. Cette perte a été prise en compte dans les coûts de réorganisation du secteur. Abstraction faite de ces coûts de réorganisation, le résultat opérationnel sectoriel avant les éléments particuliers s'est établi à 40,2 millions \$ (11,8 % des produits des activités ordinaires) pour le trimestre, par rapport à 50,7 millions \$ (13,1 % des produits des activités ordinaires) au quatrième trimestre de l'exercice 2019. Sur cette base, le résultat opérationnel sectoriel avant les éléments particuliers de la période considérée a affiché une baisse de 21 % en regard du trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Résultat opérationnel sectoriel de 104,8 millions \$ pour l'exercice, en baisse de 20 %, soit 26,7 millions \$, par rapport à l'exercice précédent

Le résultat opérationnel sectoriel s'est établi à 104,8 millions \$ (7,9 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice, comparativement à 131,5 millions \$ (10,1 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent.

La baisse d'un exercice à l'autre s'explique en partie par les retards dans les programmes découlant de la COVID-19, comme il est expliqué plus haut, par l'apport moindre des programmes de produits nord-américains du fait des retards dans les commandes et l'exécution des grandes étapes des programmes au titre de certains contrats en carnet, de même que par les coûts de réorganisation engagés pour l'exercice considéré. La baisse a été contrebalancée en partie par l'activité accrue à l'égard de nos programmes européens.

Abstraction faite des coûts de réorganisation, le résultat opérationnel sectoriel avant les éléments particuliers s'est établi à 114,5 millions \$ (8,6 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice 2020, contre 131,5 millions \$ (10,1 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice 2019. Sur cette base, le résultat opérationnel sectoriel avant les éléments particuliers de la période considérée a affiché un recul de 13 % par rapport à l'exercice précédent.

Capital utilisé en hausse de 79,6 millions \$ par rapport au trimestre précédent et de 122,0 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La hausse par rapport au trimestre précédent s'explique en grande partie par l'augmentation du fonds de roulement hors trésorerie, des immobilisations incorporelles et des immobilisations corporelles, essentiellement du fait de l'incidence des variations du change et de la diminution des profits différés et des autres passifs non courants.

L'augmentation par rapport à l'exercice précédent s'explique d'abord et avant tout par la comptabilisation d'actifs au titre des droits d'utilisation découlant de l'adoption d'IFRS 16, par l'incidence des variations du change, surtout à l'égard du fonds de roulement hors trésorerie, des immobilisations incorporelles, des immobilisations corporelles, et des autres passifs non courants.

Carnet de commandes total en baisse de 8 % par rapport à l'exercice précédent

<i>(montants en millions)</i>	Exercice 2020	Exercice 2019
Commandes engagées en début de période	2 782,2 \$	3 004,1 \$
+ prises de commandes	1 225,6	1 079,9
- produits des activités ordinaires	(1 331,2)	(1 306,7)
+/- ajustements	(39,1)	4,9
Commandes engagées en fin de période	2 637,5 \$	2 782,2 \$
Carnet de commandes des coentreprises (exclusivement composé de commandes engagées)	93,6	54,1
Commandes non financées et options	1 385,7	1 619,0
Carnet de commandes total	4 116,8 \$	4 455,3 \$

Pour l'exercice 2020, les ajustements s'expliquent par la réévaluation de contrats d'exercices antérieurs, neutralisée en partie par l'incidence des variations du change.

Pour l'exercice 2019, les ajustements s'expliquent par un ajout lié à l'acquisition d'AOCE, neutralisé en partie par l'annulation d'une commande et par la réévaluation de contrats d'exercices antérieurs.

Le ratio valeur comptable des commandes/ventes pour le trimestre s'est établi à 0,81. Pour les 12 derniers mois, il a été de 0,92.

Pour l'exercice 2020, des commandes non financées d'un montant de 413,2 millions \$ ont été transférées vers les commandes engagées et des commandes de 134,5 millions \$ ont été ajoutées aux commandes non financées.

5.3 Santé

EXPANSIONS ET INITIATIVES NOUVELLES DE L'EXERCICE 2020

Expansions

- Nous avons ajouté un nouveau site Training for Life^{MC} au réseau Inspira Health au New Jersey (États-Unis), étendant l'accès des clients à des occasions de formation personnalisée prodiguée par des formateurs spécialisés de CAE Santé;
- Nous avons accru notre portée dans le secteur hospitalier en concluant une entente d'achats groupés avec Premier, société de premier plan vouée à l'amélioration des soins de santé qui englobe quelque 4 000 hôpitaux et réseaux de santé aux États-Unis et près de 175 000 autres fournisseurs de services et organismes;
- Nous avons étendu notre portée géographique sur le marché scandinave grâce à de nouveaux distributeurs au Danemark, en Finlande, en Norvège et en Suède.

Nouveaux programmes et produits

- Nous avons annoncé un nouveau Centre d'excellence CAE pour la formation fondée sur la simulation à ESPA-Montreal, le premier partenariat entre l'éducation en soins de santé et l'industrie conçu avec pour objectif d'améliorer les soins aux patients au Québec (Canada);
- Nous avons collaboré avec l'Association canadienne des écoles de sciences infirmières pour élaborer un module de 10 ensembles de didacticiels SCE recommandés à l'intention des élèves infirmiers utilisant le mannequin CAE Juno;
- En collaboration avec l'ASA, nous avons lancé Anesthesia SimSTAT – unités de soins post-anesthésiques et unités de travail et d'accouchement, plus récents ajouts à la série de modules interactifs de simulation d'anesthésies sur écran, pour lequel l'American Board of Anesthesiology a accordé des crédits de MOCA;
- Continuant de miser sur nos technologies et notre expertise auprès de sociétés de dispositifs médicaux de premier plan grâce au développement de solutions de formation sans risque à l'intention des médecins, nous avons développé plusieurs solutions sur mesure pour des fabricants OEM, dont Baylis Medical pour un simulateur qui soutient ses systèmes cardiovasculaires de ponction transeptale, Edwards Lifesciences pour de nouveaux dispositifs évolués de soins intensifs et de soins cardiaques et Cardinal Health (Cordis) pour une application mobile de simulation cardiovasculaire;
- Nous avons lancé des applications de réalité augmentée intégrant les HoloLens 2 de Microsoft pour notre simulateur de soins d'urgence CAE Ares, notre simulateur d'accouchement CAE Lucina et notre simulateur d'échographie CAE Vimedix, dotés de l'affichage 3D interactif des systèmes cardiaque, respiratoire et circulatoire qui permettra aux apprenants de voir l'anatomie humaine;
- En réponse à la pandémie de COVID-19, nous avons offert plusieurs ressources de formation gratuites pendant les mois de mars et d'avril 2020 afin de soutenir les travailleurs de soins de santé de première ligne avec leurs besoins de formation les plus urgents, dont un cours d'appoint sur les respirateurs, une formation sur l'échographie des poumons au chevet des patients, une expérience clinique simulée sur la COVID-19, des webinaires et des outils de sensibilisation;
- Le 10 avril 2020, nous avons signé un contrat avec le gouvernement du Canada portant sur la fabrication et la livraison de 10 000 respirateurs CAE Air1 qui fourniront un soutien vital aux patients en soins intensifs pendant la pandémie de COVID-19.

Autres

- Le 12 novembre 2019, nous avons effectué un investissement dans une société de logiciels de soins de santé favorisant l'accroissement de l'efficacité des apprentissages. L'investissement prend la forme d'une participation majoritaire de 50 %, pour une contrepartie en trésorerie de 0,9 million \$;
- Nous collaborons avec la Fondation du Centre universitaire de santé McGill, collaboration en vertu de laquelle CAE Santé a fait un don de 500 000 \$ en espèces et en nature sur cinq ans à la Fondation, comprenant de l'équipement de simulation et un programme de formation de pointe, à l'appui du nouveau Réseau interprofessionnel de compétences et de simulation.

Prix récompensant l'innovation

- Nous avons remporté un prix EMS World Innovation pour CAE AresAR, application intégrant les HoloLens de Microsoft pour notre mannequin de soins d'urgence doté de six scénarios de réalité augmentée.

RÉSULTATS FINANCIERS

(montants en millions, sauf les marges opérationnelles)

	Exercice 2020	Exercice 2019	T4-2020	T3-2020	T2-2020	T1-2020	T4-2019	
Produits des activités ordinaires	124,5	121,6	33,6	33,0	30,4	27,5	40,7	\$
Résultat opérationnel sectoriel	(41,0)	4,8	(37,4)	0,6	(1,4)	(2,8)	4,2	\$
<i>Marges opérationnelles</i>	—	3,9	—	1,8	—	—	10,3	%
ROS avant les éléments particuliers	(3,5)	4,8	0,1	0,6	(1,4)	(2,8)	4,2	\$
<i>Marges opérationnelles</i>	—	3,9	0,3	1,8	—	—	10,3	%
Dotation aux amortissements	14,4	13,5	3,3	3,8	3,5	3,8	3,6	\$
Dépenses en immobilisations corporelles	2,2	3,4	0,7	0,3	0,2	1,0	0,6	\$
Dépenses en immobilisations incorporelles et autres actifs	10,7	9,2	2,2	3,1	2,7	2,7	2,8	\$
Capital utilisé	208,0	222,8	208,0	224,7	225,8	226,8	222,8	\$

Produits des activités ordinaires en baisse de 17 % par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2019

La baisse par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2019 s'explique en grande partie par la diminution du volume à l'égard des simulateurs de patients et des produits des activités ordinaires tirés des solutions de gestion de centres, essentiellement du fait de l'incidence de la pandémie de COVID-19, une large part du marché des produits de simulation se composant d'écoles de médecine et de soins infirmiers qui ont fait l'objet de protocoles de fermeture, ce qui a eu une incidence défavorable sur notre capacité à conclure des contrats et à honorer les commandes existantes. Sur le marché hospitalier, nos clients se concentrent principalement sur la gestion des exigences opérationnelles aiguës de cette crise de santé plutôt que sur leurs besoins en formation.

Produits des activités ordinaires de 124,5 millions \$ pour l'exercice, en hausse de 2 %, soit 2,9 millions \$, par rapport à l'exercice précédent

La hausse s'explique par l'augmentation des produits des activités ordinaires tirés des relations clés que nous entretenons avec les fabricants OEM et des solutions de gestion de centres, essentiellement au cours des 11 premiers mois de l'exercice. L'augmentation a été contrebalancée en grande partie par la baisse du volume à l'égard des simulateurs de patients et d'échographie, laquelle s'explique d'abord et avant tout par l'incidence de la pandémie de COVID-19, comme il est expliqué plus haut.

Résultat opérationnel sectoriel en baisse par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2019

Le résultat opérationnel sectoriel correspond à une perte de 37,4 millions \$ pour le trimestre, comparativement à un bénéfice de 4,2 millions \$ (10,3 % des produits des activités ordinaires) au quatrième trimestre de l'exercice 2019.

La baisse par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2019 s'explique d'abord et avant tout par la perte de valeur du goodwill comptabilisée pour le trimestre. Elle est aussi attribuable à la diminution des produits des activités ordinaires dont il est question plus haut, à l'avantage net d'une réévaluation des obligations au titre des redevances à long terme constatée à l'exercice précédent et à la hausse du montant net des frais de recherche et de développement engagés à l'égard du développement de programmes et de produits lancés récemment, facteurs contrebalancés en partie par la baisse des frais de vente, généraux et d'administration.

Abstraction faite de la perte de valeur du goodwill, le résultat opérationnel sectoriel avant les éléments particuliers s'est établi à 0,1 million \$ (0,3 % des produits des activités ordinaires) pour le trimestre, par rapport à 4,2 millions \$ (10,3 % des produits des activités ordinaires) pour le quatrième trimestre de l'exercice 2019, ce qui représente une baisse de 4,1 millions \$ par rapport au trimestre correspondant de l'exercice précédent.

Résultat opérationnel sectoriel correspondant à une perte de 41,0 millions \$ pour l'exercice, en baisse de 45,8 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

Le résultat opérationnel sectoriel correspond à une perte de 41,0 millions \$ pour l'exercice, contre un bénéfice de 4,8 millions \$ (3,9 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice précédent.

La baisse de 45,8 millions \$ par rapport à l'exercice précédent est en grande partie attribuable à la perte de valeur du goodwill comptabilisée au quatrième trimestre de l'exercice 2020. Elle traduit également l'incidence défavorable de la pandémie de COVID-19 sur les produits des activités ordinaires, comme il est expliqué plus haut, l'investissement accru dans les frais de vente, généraux et d'administration pour soutenir l'expansion de notre effectif de vente, l'avantage net d'une réévaluation des obligations au titre des redevances à long terme comptabilisée à l'exercice précédent et la hausse du montant net des frais de recherche et de développement engagés au titre du développement des programmes et des produits récemment lancés. La baisse a été contrebalancée en partie par l'augmentation des produits des activités ordinaires pour les 11 premiers mois de l'exercice.

Abstraction faite de la perte de valeur du goodwill, le résultat opérationnel sectoriel avant les éléments particuliers correspond à une perte de 3,5 millions \$ pour l'exercice 2020, par rapport à un bénéfice de 4,8 millions \$ (3,9 % des produits des activités ordinaires) pour l'exercice 2019, ce qui représente une baisse de 8,3 millions \$ par rapport à l'exercice précédent.

Capital utilisé en baisse de 16,7 millions \$ par rapport au trimestre précédent et de 14,8 millions \$ par rapport à l'exercice précédent

La baisse par rapport au trimestre précédent s'explique en grande partie par la diminution des immobilisations incorporelles du fait de la perte de valeur du goodwill. Elle a été contrebalancée en partie par l'augmentation du fonds de roulement hors trésorerie, essentiellement en raison de l'accroissement des stocks et des créances clients, annulé en partie par l'augmentation des dettes fournisseurs et charges à payer.

La baisse par rapport à l'exercice précédent est d'abord et avant tout attribuable à la diminution des immobilisations incorporelles découlant de la perte de valeur du goodwill, contrebalancée en partie par la comptabilisation d'actifs au titre des droits d'utilisation découlant de l'adoption d'IFRS 16.

6. MOUVEMENTS DE TRÉSORERIE ET LIQUIDITÉS CONSOLIDÉS

Nous gérons nos liquidités et surveillons régulièrement les facteurs susceptibles d'avoir une incidence sur leur évolution, notamment :

- Les flux de trésorerie provenant des activités opérationnelles, notamment le moment auquel les paiements d'étape sur contrats sont versés, et la gestion du fonds de roulement;
- Les besoins au titre des dépenses d'investissement en immobilisations;
- Les remboursements prévus au titre de la dette à long terme, notre capacité d'emprunt et les conditions futures du marché du crédit.

6.1 Mouvements de trésorerie consolidés

(montants en millions)	Exercice 2020	Exercice 2019	T4-2020	T4-2019
Flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles*	597,3 \$	495,2 \$	165,2 \$	131,4 \$
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	(52,2)	35,2	81,1	34,9
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles	545,1 \$	530,4 \$	246,3 \$	166,3 \$
Dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance ⁷	(80,3)	(79,2)	(25,0)	(24,4)
Autres actifs	(15,9)	(14,5)	(8,0)	(3,9)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles	0,5	2,7	0,1	0,2
(Paiements nets versés aux) produit net tiré des participations mises en équivalence	(9,9)	(37,7)	0,4	(10,7)
Dividendes reçus des participations mises en équivalence	22,6	22,0	—	14,9
Dividendes versés	(110,9)	(99,9)	(28,7)	(25,6)
Flux de trésorerie disponibles ⁷	351,2 \$	323,8 \$	185,1 \$	116,8 \$
Dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance ⁷	(203,1)	(172,6)	(59,0)	(71,8)
Frais de développement inscrits à l'actif	(86,2)	(69,4)	(25,2)	(20,8)
Actions ordinaires rachetées	(49,6)	(94,4)	(16,8)	(1,6)
Autres mouvements de trésorerie, montant net	40,9	24,0	4,0	12,4
Regroupements d'entreprises, déduction faite de la trésorerie et des équivalents de trésorerie acquis	(10,1)	(827,8)	—	(794,3)
Acquisition d'un investissement dans des participations mises en équivalence	(113,5)	—	—	—
Ajout d'actifs par le biais de la monétisation de redevances	—	(202,7)	—	—
Incidence des variations du change sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie	7,8	(6,9)	19,5	(7,5)
Variation nette de la trésorerie avant produit et remboursement de la dette à long terme	(62,6) \$	(1 026,0) \$	107,6 \$	(766,8) \$

* avant variation du fonds de roulement hors trésorerie

Flux de trésorerie disponibles de 185,1 millions \$ pour le trimestre

La hausse de 68,3 millions \$ des flux de trésorerie disponibles par rapport au quatrième trimestre de l'exercice 2019 s'explique essentiellement par l'investissement moindre dans le fonds de roulement hors trésorerie et par la hausse des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles, facteurs neutralisés en partie par la diminution des dividendes reçus des participations mises en équivalence.

Flux de trésorerie disponibles de 351,2 millions \$ pour l'exercice

Les flux de trésorerie disponibles ont augmenté de 27,4 millions \$ par rapport à l'exercice précédent, ce qui s'explique en grande partie par l'augmentation des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles et par le recul des paiements versés aux participations mises en équivalence, facteurs annulés en partie par la hausse de l'investissement dans le fonds de roulement hors trésorerie et des dividendes payés.

Dépenses d'investissement en immobilisations de 84,0 millions \$ pour le trimestre et de 283,4 millions \$ pour l'exercice

Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance se sont établies à 59,0 millions \$ pour le trimestre et à 203,1 millions \$ pour l'exercice. Les décisions en matière de répartition des dépenses d'investissement en immobilisations liées à la croissance sont fondées sur le marché et visent à nous permettre de suivre l'évolution de la demande des clients existants et nouveaux. Les dépenses d'investissement en immobilisations liées à la maintenance ont totalisé 25,0 millions \$ pour le trimestre et 80,3 millions \$ pour l'exercice.

⁷ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir point 3.7).

6.2 Sources de financement

Nous disposons d'une marge de crédit à taux variable engagée par un consortium de prêteurs. Cette facilité de crédit nous permet, ainsi qu'à certaines de nos filiales, d'emprunter directement de l'argent pour les besoins opérationnels et les besoins généraux, et d'émettre des lettres de crédit.

Le montant total disponible en vertu de cette facilité de crédit renouvelable au 31 mars 2020 était de 850,0 millions \$ US (550,0 millions \$ US en 2019). Au 31 mars 2020, l'encours de la facilité s'établissait à 505,5 millions \$ US (néant en 2019) et un montant de 21,3 millions \$ US (32,9 millions \$ US en 2019) avait servi à l'émission de lettres de crédit. En raison de l'incertitude du contexte économique, une partie de la facilité de crédit renouvelable a été prélevée, et le produit a été ajouté aux fonds en caisse et pris en compte dans les placements à court terme. Le taux d'intérêt sur cette facilité de crédit renouvelable varie selon le taux préférentiel bancaire, le taux des acceptations bancaires ou le taux LIBOR majoré d'une marge qui dépend de la notation de crédit privée. Après la clôture de l'exercice, nous avons conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable non garantie de premier rang de 500,0 millions \$ d'une durée de 2 ans, qui est assujettie aux mêmes clauses restrictives financières que la facilité initiale et qui procure un accès à des liquidités additionnelles en complément de notre ligne de crédit engagée actuelle pendant la pandémie de COVID-19.

Nous disposons d'une garantie pour cautionnement bancaire non garantie d'un montant de 225,0 millions \$ US d'Exportation et développement Canada (EDC) (225,0 millions \$ US en 2019). Il s'agit d'une facilité renouvelable non engagée dont l'utilisation est strictement réservée à l'émission de cautionnements bancaires, de garanties de restitution d'acomptes ou d'instruments semblables. Au 31 mars 2020, l'encours de ces instruments s'élevait à 159,5 millions \$ (160,9 millions \$ en 2019).

Nous gérons un programme en vertu duquel nous vendons des droits dans certaines de nos créances clients (programme d'achat de créances) à un tiers pour une contrepartie en trésorerie d'au plus 300,0 millions \$ US (300,0 millions \$ US en 2019). Au 31 mars 2020, des créances clients spécifiques d'un équivalent en dollars canadiens de 333,1 millions \$ (266,2 millions \$ en 2019) avaient été vendues à une institution financière. Après la clôture de l'exercice, nous avons conclu un accord visant à porter de 300,0 millions \$ US à 400,0 millions \$ US la limite de notre programme d'achat de créances.

Au 31 mars 2020, nous respectons toutes nos clauses restrictives de nature financière.

À la clôture de l'exercice, nous disposons d'un solde de trésorerie et d'équivalents de trésorerie plus élevé que la normale pour augmenter les liquidités et préserver la flexibilité financière face à la pandémie de COVID-19. Le total des liquidités disponibles au 31 mars 2020 était de 1,5 milliard \$, ce qui comprend un montant de 946,5 millions \$ en trésorerie et équivalents de trésorerie, les montants disponibles sur notre facilité de crédit renouvelable et le solde de notre programme d'achat de créances. Compte tenu de l'ajout de la nouvelle facilité de crédit renouvelable et de l'accroissement de la limite de notre programme d'achat de créances après la clôture de l'exercice, nos liquidités disponibles s'établissent à 2,1 milliards \$.

Nous nous attendons à ce que la COVID-19 ait une incidence défavorable immédiate sur le montant et le moment des flux de trésorerie liés aux activités opérationnelles. La gestion des liquidités consolidées exige un suivi régulier des entrées et des sorties de fonds prévues. Pour ce faire, nous formulons une prévision de notre position de trésorerie consolidée afin de nous assurer de l'utilisation adéquate et efficace des ressources en trésorerie. Les liquidités sont évaluées en fonction des besoins saisonniers, des résultats de tests de tension, de la croissance, des dépenses d'investissement en immobilisations, des dates d'échéance des dettes, incluant la disponibilité des facilités de crédit, les besoins en fonds de roulement, la conformité aux clauses restrictives financières et le financement des engagements financiers. En fonction de notre analyse de scénarios, nous estimons que notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie, le montant disponible sur notre facilité de crédit renouvelable engagée et la trésorerie que nous nous attendons à tirer des activités opérationnelles suffiront à satisfaire nos besoins financiers dans un avenir prévisible. Pour préserver des liquidités et réduire les charges opérationnelles, nous avons pris des initiatives telles que la réduction des dépenses en immobilisations et des investissements en R-D pour l'exercice 2021, des mesures strictes de réduction des coûts, un gel des salaires, des réductions salariales, des semaines de travail réduites et des mises à pied temporaires, ainsi que la suspension des dividendes sur nos actions ordinaires et de notre régime de rachat d'actions.

Le tableau suivant résume notre dette à long terme :

<i>(montants en millions)</i>	31 mars 2020	31 mars 2019
Total de la dette à long terme	3 312,2 \$	2 328,3 \$
Déduire :		
Partie courante de la dette à long terme	93,5	201,3
Partie courante des obligations locatives	112,7	62,8
Partie non courante de la dette à long terme	3 106,0 \$	2 064,2 \$

En mai 2019, nous avons racheté pour 12,5 millions \$ [9,3 millions \$ US] un actif qui était auparavant financé aux termes d'un contrat de location et qui avait été acquis dans le cadre de l'acquisition de BBAT.

En juin 2019, nous avons remboursé des billets non garantis de premier rang de 80,4 millions \$ [60,0 millions \$ US] et un emprunt à terme de 14,9 millions \$ [11,0 millions \$ US].

En juin 2019, nous avons conclu un emprunt à terme afin de financer plusieurs nouveaux appareils destinés à nos activités nord-américaines. Celui-ci représentait une obligation de 5,5 millions \$ au 31 mars 2020.

En octobre 2019, nous avons racheté des actifs qui étaient auparavant financés aux termes d'un contrat de location pour 9,8 millions \$ [7,5 millions \$ US].

En décembre 2019, nous avons remboursé des billets non garantis de premier rang de 95,0 millions \$ et émis des billets de 100,0 millions \$ US, ce qui représentait une obligation de 141,1 millions \$ au 31 mars 2020. Nous avons également affecté un montant de 15,7 millions \$ [11,7 millions \$ US] de liquidités soumises à restrictions, lequel était auparavant détenu en garantie, au remboursement partiel d'un emprunt à terme.

6.3 Participation gouvernementale

Nous avons des ententes avec divers gouvernements en vertu desquelles ces derniers contribuent une partie des coûts, en fonction des dépenses que nous engageons, de certains programmes de R-D concernant la technologie en services de modélisation, de simulation et de formation.

Au cours de l'exercice 2014, nous avons annoncé le Projet Innover, un programme de R-D d'une durée de cinq ans et demi. L'objectif du Projet Innover est de développer et d'améliorer nos technologies existantes en matière de modélisation et de simulation, d'en développer de nouvelles et de continuer à différencier notre gamme de services. En parallèle, le gouvernement du Canada a accepté de participer au Projet Innover au moyen d'un prêt remboursable d'au plus 250 millions \$ qui s'inscrit dans le cadre de l'Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD).

Au cours de l'exercice 2016, nous avons modifié et étendu notre Projet Nouveaux marchés principaux, un programme de R-D, pour une durée additionnelle de quatre ans. L'objectif est de tirer parti de notre savoir-faire en matière de modélisation, de simulation et de services de formation pour le transposer dans le marché des soins de santé. Le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire d'Investissement Québec (IQ), a accepté de participer en fournissant des apports pouvant atteindre 70 millions \$ pour couvrir les frais engagés avant la fin de l'exercice 2020.

Au cours de l'exercice 2017, nous avons annoncé notre participation au Projet SimÉco 4.0, un projet de R-D dans le cadre du programme SA²GE. L'objectif du projet est de développer de nouveaux produits ou processus qui favoriseront la réduction des émissions de gaz à effet de serre. Le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire du ministère de l'Économie, de la Science et de l'Innovation, et SA²GE se sont engagés à participer en fournissant des apports pouvant atteindre 50 % des coûts admissibles engagés par CAE d'ici l'exercice 2020.

Au cours de l'exercice 2019, nous avons annoncé notre intention d'investir en R-D au cours des cinq prochaines années, notamment dans le Projet Intelligence Numérique. L'objectif de ce projet est de développer des solutions de formation de prochaine génération pour les secteurs de l'aviation, de la défense et sécurité, et de la santé, qui mettront à profit les technologies numériques. Le gouvernement du Canada, par l'intermédiaire du Fonds stratégique pour l'innovation (FSI), et le gouvernement du Québec, par l'intermédiaire d'IQ, ont accepté de participer au projet au moyen de prêts sans intérêt jusqu'à concurrence de 150,0 millions \$ et de 47,5 millions \$, respectivement, en lien avec les dépenses admissibles engagées de l'exercice 2019 à l'exercice 2023.

Vous trouverez plus de détails aux notes annexes 1, 18 et 25 des états financiers consolidés.

Dans le cadre de nos mesures d'atténuation et pour réduire au minimum les répercussions sur les employés, CAE s'est prévaluée, ou tente actuellement de se prévaloir, des mesures d'aide d'urgence des gouvernements et des programmes de subventions salariales disponibles dans les pays où nous exerçons des activités.

Le 11 avril 2020, la Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC) a été promulguée. La SSUC couvre les employeurs dont les revenus bruts ont diminué d'au moins 15 % en mars et 30 % en avril et en mai, et elle s'applique jusqu'au 6 juin 2020, sous réserve des prolongations qui seront déterminées par le gouvernement. CAE s'est prévaluée du programme de subvention SSUC, qui a permis de faire revenir au travail les employés mis à pied au Canada jusqu'au 6 juin 2020.

6.4 Obligations contractuelles

Dans le cours normal de nos activités, nous contractons certaines obligations et certains engagements commerciaux. Le tableau ci-dessous représente nos obligations contractuelles et nos engagements pour les cinq prochaines années et par la suite.

Obligations contractuelles

(montants en millions)	2021	2022	2023	2024	2025	Par la suite	Total
Dette à long terme (exclusion faite des intérêts)	93,5 \$	360,7 \$	412,0 \$	266,0 \$	232,6 \$	1 459,6 \$	2 824,4 \$
Obligations locatives (exclusion faite des intérêts)	112,7	90,0	63,3	36,0	23,0	162,8	487,8
Engagements d'achat	204,7	30,3	4,0	0,8	—	—	239,8
	410,9 \$	481,0 \$	479,3 \$	302,8 \$	255,6 \$	1 622,4 \$	3 552,0 \$

Au 31 mars 2020, nous disposons également d'un montant de 323,2 millions \$ US au titre de notre facilité de crédit renouvelable engagée, comparativement à 517,1 millions \$ US au 31 mars 2019. Après la clôture de l'exercice, nous avons conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable non garantie de premier rang de 500,0 millions \$ d'une durée de deux ans qui a accru le montant total disponible aux termes de notre facilité de crédit engagée.

Nous avons des engagements d'achat aux termes d'ententes exécutoires qui nous lient juridiquement. La plupart de ces ententes sont conclues avec des sous-traitants relativement à la fourniture des services prévus aux contrats à long terme que nous avons avec des clients. Les modalités des ententes sont importantes, car elles prescrivent des obligations d'acheter des biens ou services en quantités fixes ou minimales, à des prix fixes minimaux ou variables et à diverses dates.

Au 31 mars 2020, nous avons d'autres passifs non courants qui ne sont pas inclus dans le tableau ci-dessus. Ils représentent certaines obligations au titre des prestations de retraite constituées, des produits différés et divers passifs non courants. Les obligations de paiement en trésorerie de CAE au titre des prestations de retraite constituées dépendent de divers facteurs, dont les rendements boursiers, les écarts actuariels et les taux d'intérêt. Nous n'avons pas inclus les passifs d'impôt différé, car ces paiements sont fonction du résultat imposable et des reports prospectifs de pertes fiscales dont nous pourrions disposer.

7. SITUATION FINANCIÈRE CONSOLIDÉE

7.1 Capital utilisé consolidé

<i>(montants en millions)</i>	31 mars 2020	1 ^{er} avril 2019 ¹⁾	31 mars 2019
Utilisation du capital :			
Actifs courants	2 808,6 \$	2 109,6 \$	2 112,9 \$
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie	(946,5)	(446,1)	(446,1)
Passifs courants	(2 062,3)	(1 917,0)	(1 889,5)
Déduire : partie courante de la dette à long terme	206,2	295,9	264,1
Fonds de roulement hors trésorerie ⁸	6,0 \$	42,4 \$	41,4 \$
Immobilisations corporelles	2 154,0	1 943,3	2 149,3
Actifs au titre des droits d'utilisation	395,9	432,8	—
Autres actifs non courants	3 125,1	2 899,9	2 903,3
Autres passifs non courants	(737,0)	(787,9)	(801,8)
Total du capital utilisé	4 944,0 \$	4 530,5 \$	4 292,2 \$
Provenance du capital⁸ :			
Partie courante de la dette à long terme	206,2 \$	295,9 \$	264,1 \$
Dette à long terme	3 106,0	2 298,2	2 064,2
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie	(946,5)	(446,1)	(446,1)
Dette nette ⁸	2 365,7 \$	2 148,0 \$	1 882,2 \$
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	2 489,7	2 303,8	2 331,3
Participations ne donnant pas le contrôle	88,6	78,7	78,7
Provenance du capital	4 944,0 \$	4 530,5 \$	4 292,2 \$

¹⁾ Le 1^{er} avril 2019, nous avons adopté IFRS 16 sans retraitement des chiffres des périodes de comparaison. En conséquence, les variations du capital utilisé devraient être comparées aux chiffres au 1^{er} avril 2019 plutôt qu'au 31 mars 2019 afin de faciliter la comparaison.

Capital utilisé en hausse de 413,5 millions \$, soit 9 %, par rapport à l'exercice précédent (1^{er} avril 2019)

La hausse par rapport à l'exercice précédent s'explique en grande partie par l'augmentation des autres actifs non courants et des immobilisations corporelles, contrebalancée en partie par la baisse des actifs au titre des droits d'utilisation.

Rendement du capital investi (RCU)⁸

Notre RCU a été de 9,1 % pour le trimestre. Le RCU avant les éléments particuliers s'est établi à 10,7 % pour le trimestre, comparativement à 12,9 % pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent et à 11,4 % pour le trimestre précédent. Les éléments particuliers comprennent l'incidence de l'intégration de BBAT pour les exercices 2020 et 2019. Les éléments particuliers de l'exercice 2020 comprennent également l'incidence des coûts de réorganisation du secteur Défense et sécurité, engagés par suite des changements stratégiques apportés à l'organisation et de l'examen de certains produits, surtout en Asie.

Abstraction faite de l'incidence d'IFRS 16, le RCU se serait établi à 9,2 % et le RCU avant les éléments particuliers aurait totalisé 10,9 % pour le trimestre, comparativement à 12,9 % pour le quatrième trimestre de l'exercice précédent et à 11,6 % pour le trimestre précédent.

Puisque nous avons adopté IFRS 16 sans retraitement des chiffres des périodes de comparaison, nous n'avons pas retraité les calculs du RCU des périodes précédentes pour tenir compte de la comptabilisation d'actifs au titre des droits d'utilisation. Afin de faciliter la comparaison avec les résultats des périodes précédentes, nous avons exclu l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 des calculs du RCU de l'exercice 2020 en éliminant les nouveaux actifs au titre des droits d'utilisation du capital utilisé et en rajoutant les charges financières, après impôt, au résultat net.

⁸ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir point 3.7).

Fonds de roulement hors trésorerie en baisse de 36,4 millions \$ par rapport à l'exercice précédent (1^{er} avril 2019)

La baisse s'explique en grande partie par l'augmentation des passifs financiers dérivés et des passifs sur contrat, contrebalancée en partie par la hausse des stocks et des créances clients.

Montant net des immobilisations corporelles en hausse de 210,7 millions \$ par rapport à l'exercice précédent (1^{er} avril 2019)

La hausse s'explique en grande partie par les dépenses d'investissement en immobilisations et par l'incidence des variations du change, facteurs contrebalancés en partie par l'amortissement.

Actifs au titre des droits d'utilisation en baisse de 36,9 millions \$ par rapport à l'exercice précédent (1^{er} avril 2019)

La baisse est essentiellement attribuable à la dotation aux amortissements, neutralisée en partie par l'incidence des variations du change.

Autres actifs non courants en hausse de 225,2 millions \$ par rapport à l'exercice précédent (1^{er} avril 2019)

La hausse s'explique en grande partie par l'investissement accru dans les participations mises en équivalence en raison de l'acquisition d'une participation de 50 % dans SIMCOM, par l'investissement accru dans les contrats de location-financement et par la hausse des immobilisations incorporelles.

Dettes nettes en hausse par rapport à l'exercice précédent

La hausse s'explique en grande partie par la comptabilisation de nouvelles obligations locatives de 265,8 millions \$ en raison de l'adoption d'IFRS 16, par l'incidence des variations du change et par l'incidence des variations de la trésorerie au cours de l'exercice. Étant donné l'incertitude du contexte économique, une partie de la facilité de crédit renouvelable a été prélevée et le produit a été ajouté aux fonds en caisse et pris en compte dans les placements à court terme.

Variation de la dette nette

(montants en millions, sauf le ratio de la dette nette sur les capitaux propres et le ratio de la dette nette sur le BAIIA)

	Exercice 2020	Exercice 2019
Dettes nettes en début de période	1 882,2 \$	649,4 \$
Obligations locatives comptabilisées au 1 ^{er} avril 2019 en raison de l'adoption d'IFRS 16	265,8 \$	— \$
Effet des mouvements de trésorerie sur la dette nette (voir tableau à la section sur les mouvements de trésorerie consolidés)	62,6	1 026,0
Incidence des variations du change sur la dette à long terme	108,8	29,3
Incidence des regroupements d'entreprises	1,6	152,8
Variations des obligations locatives	27,3	—
Autres	17,4	24,7
Variation de la dette nette pour la période	483,5 \$	1 232,8 \$
Dettes nettes en fin de période	2 365,7 \$	1 882,2 \$
Ratio de la dette nette sur les capitaux propres ⁹	47,8 %	43,9 %
Ratio de la dette nette sur les capitaux propres, compte non tenu de l'incidence d'IFRS 16	44,2 %	
Ratio de la dette nette sur le BAIIA ⁹	2,81	2,70
Ratio de la dette nette sur le BAIIA, compte non tenu de l'incidence d'IFRS 16	2,62	

Puisque nous avons adopté IFRS 16 sans retraitement des chiffres des périodes de comparaison, nous n'avons pas retraité les calculs du ratio de la dette nette sur les capitaux propres ni ceux du ratio de la dette nette sur le BAIIA pour les périodes précédentes. Afin de faciliter la comparaison avec les résultats des périodes précédentes, nous avons exclu l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 des calculs du ratio de la dette nette sur les capitaux propres et de ceux du ratio de la dette nette sur le BAIIA pour l'exercice 2020 en éliminant les nouvelles obligations locatives de la dette nette, en supprimant les nouveaux actifs au titre des droits d'utilisation du capital utilisé et en rajoutant la dotation aux amortissements et les charges financières au BAIIA.

Total des capitaux propres en hausse de 168,3 millions \$ pour l'exercice

La hausse des capitaux propres s'explique en grande partie par le résultat net correspondant à un bénéfice de 318,9 millions \$ et à l'exercice d'options sur actions de 26,5 millions \$, facteurs neutralisés en partie par les dividendes en trésorerie de 110,9 millions \$, le rachat et l'annulation de 49,6 millions \$ d'actions ordinaires et l'incidence de l'adoption d'IFRS 16 de 27,5 millions \$.

⁹ Mesures hors PCGR et autres mesures financières (voir point 3.7).

Informations sur les actions en circulation

Nos statuts constitutifs autorisent l'émission d'un nombre illimité d'actions ordinaires et l'émission en séries d'un nombre illimité d'actions privilégiées. Au 31 mars 2020, nous avons au total 265 619 627 actions ordinaires émises et en circulation, pour un capital-actions de 679,5 millions \$. Nous avons également 6 050 854 options en cours aux termes du régime d'options sur actions (ROA).

Au 30 avril 2020, nous avons un total de 265 621 627 actions ordinaires émises et en circulation, et 6 042 104 options étaient en cours aux termes du ROA.

Rachat et annulation d'actions ordinaires

Le 7 février 2020, nous avons annoncé le renouvellement de l'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités visant le rachat d'au plus 5 321 474 de nos actions ordinaires. L'offre publique de rachat d'actions dans le cours normal des activités est entrée en vigueur le 25 février 2020 et prendra fin le 24 février 2021 ou lorsque nous aurons achevé nos achats ou choisirons d'y mettre fin, selon la première éventualité. Les actions seront achetées sur le marché ouvert par l'entremise des facilités de la TSX ou d'autres systèmes, au cours du marché en vigueur au moment de la transaction plus les frais de courtage, conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires achetées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront annulées. Les rachats d'actions aux termes de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités ont été suspendus dans le cadre de nos mesures d'atténuation de la pandémie de COVID-19.

Au cours de l'exercice 2020, nous avons racheté et annulé 1 493 331 actions ordinaires aux termes des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités antérieure et actuelle (3 671 900 actions ordinaires en 2019) au prix moyen pondéré de 33,22 \$ l'action ordinaire (25,70 \$ en 2019), pour une contrepartie totale de 49,6 millions \$ (94,4 millions \$ en 2019). L'excédent de la valeur de rachat des actions par rapport à leur valeur comptable, soit 45,8 millions \$ (85,6 millions \$ en 2019), a été porté aux résultats non distribués sous forme de primes de rachat.

Dividendes

Pour l'exercice 2020, nous avons versé un dividende de 0,10 \$ par action au premier trimestre et un dividende de 0,11 \$ par action au deuxième, au troisième et au quatrième trimestre. Ces dividendes étaient admissibles au titre de la *Loi de l'impôt sur le revenu* (Canada) et de ses équivalents provinciaux.

Le montant de tout dividende et la date à laquelle son versement a lieu sont déterminés au gré du conseil d'administration (le conseil). Ce dernier revoit annuellement la politique en matière de dividendes en fonction des besoins de trésorerie aux fins des activités opérationnelles, des besoins de liquidités et de la situation financière prévue. Les paiements de dividendes aux actionnaires ordinaires ont été suspendus dans le cadre de nos mesures d'atténuation de la pandémie de COVID-19.

Garanties

Au 31 mars 2020, nous avons émis des lettres de crédit de 189,6 millions \$ qui n'étaient pas inscrites à l'état consolidé de la situation financière, comparativement à 205,1 millions \$ il y a un an.

Obligations au titre des régimes de retraite

Nous avons des régimes de retraite à prestations définies et à cotisations définies. Par suite de changements récents touchant la loi, la capitalisation des régimes de retraite à prestations définies est considérée comme suffisante. Au cours de l'exercice 2021, nous prévoyons effectuer des cotisations de 28,7 millions \$.

7.2 Arrangements non comptabilisés

Dans le cours normal de nos activités, nous gérons un programme en vertu duquel nous vendons des droits dans certaines de nos créances clients (programme d'achat de créances) à une institution financière pour une contrepartie en trésorerie avec un droit de recours limité contre CAE.

Vous trouverez un complément d'information sur notre programme d'actifs financiers sous *Sources de financement*.

7.3 Instruments financiers

Nous sommes exposés à divers risques financiers dans le cours normal de nos activités. Nous concluons des contrats à terme et des swaps pour atténuer le risque auquel nous exposent les fluctuations des taux de change, des taux d'intérêt et du cours de nos actions qui se répercutent sur la charge liée aux paiements fondés sur des actions. Nous évaluons formellement les instruments dérivés utilisés dans les opérations de couverture, au commencement de la relation de couverture et en continu, pour nous assurer qu'ils compensent très efficacement les variations des flux de trésorerie des éléments couverts au regard du risque couvert. Nous n'utilisons pas d'instrument financier à des fins de négociation ou de spéculation, mais uniquement pour réduire la volatilité de nos résultats pouvant découler de ces risques, et nous ne concluons des contrats qu'avec des contreparties très solvables.

Classement des instruments financiers

Nous avons établi les classements suivants pour nos instruments financiers :

Actifs financiers

- La trésorerie et les équivalents de trésorerie, les liquidités soumises à restrictions et les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture sont classés dans les instruments comptabilisés à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);
- Les créances clients, les créances non courantes, l'investissement net dans des contrats de location-financement et les acomptes sont classés au coût amorti, sauf ceux que nous avons acquis en vue d'une vente prochaine ou d'un achat prochain et classés comme détenus à des fins de transaction, qui sont évalués à la JVRN;
- Les placements en instruments de capitaux propres sont classés à la juste valeur par le biais des AERG (JVAERG).

Passifs financiers

- Les dettes fournisseurs et charges à payer, la dette à long terme, y compris les intérêts à payer, les obligations locatives et les obligations au titre des redevances, sont classées au coût amorti;
- La contrepartie éventuelle découlant de regroupements d'entreprises et les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme instruments de couverture dans une relation de couverture sont classés à la JVRN.

Juste valeur des instruments financiers

La juste valeur d'un instrument financier est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de clôture. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, nous avons recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument. Pour formuler les hypothèses qu'exige le modèle d'évaluation, nous nous appuyons principalement sur des facteurs de marché externes faciles à observer. Les hypothèses ou les facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables intègrent nos meilleures estimations des hypothèses posées par les intervenants du marché. Le risque de crédit lié à l'autre partie et notre propre risque de crédit sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Les hypothèses et méthodes d'évaluation ci-après ont été utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers :

- La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients ainsi que des dettes fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée;
- La juste valeur des instruments dérivés, y compris les contrats à terme, les swaps et les dérivés incorporés comptabilisés séparément, est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe appropriée des taux d'intérêt et des taux de change à terme. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture. La juste valeur des instruments dérivés représente les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour régler les contrats à chaque date de clôture;
- La juste valeur des investissements en instruments de capitaux propres dont la valeur de marché n'est pas facile à déterminer est évaluée à l'aide d'un modèle fondé sur les flux de trésorerie actualisés, lequel repose sur certaines hypothèses non étayées par des prix ou des taux observables sur le marché;
- La juste valeur des créances non courantes est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au moyen de taux d'intérêt en vigueur pour des instruments dont les risques et les durées à courir jusqu'à l'échéance sont similaires;
- La juste valeur de la dette à long terme, des obligations au titre des redevances et des autres passifs non courants est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au taux d'intérêt en vigueur pour des instruments dont les risques et les durées à courir jusqu'à l'échéance sont similaires. Depuis l'adoption d'IFRS 16 le 1^{er} avril 2019, il n'est plus nécessaire de fournir de l'information sur la juste valeur des obligations locatives;
- La juste valeur des contreparties conditionnelles découlant de regroupements d'entreprises est fondée sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés, la probabilité de réalisation des facteurs sur lesquels repose l'éventualité, et le taux d'actualisation ajusté en fonction du risque utilisé pour présenter la valeur des flux de trésorerie pondérés en fonction des probabilités.

Une description de la hiérarchie des justes valeurs est présentée à la note annexe 28 des états financiers consolidés.

Gestion des risques financiers

En raison de la nature de nos activités et des instruments financiers que nous détenons, nous sommes principalement exposés au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché, notamment au risque de change et au risque de taux d'intérêt. Nous gérons notre exposition aux risques de crédit, de liquidité et de marché selon les paramètres de gestion des risques documentés dans les politiques d'entreprise. Ces paramètres de gestion des risques n'ont pas changé depuis la période précédente, sauf indication contraire.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que nous subissions une perte financière si un créancier manque à ses obligations découlant des ententes qu'il a conclues avec CAE. Nous sommes exposés au risque de crédit relativement à nos créances clients et à certains autres actifs dans le cours normal de nos activités. Nous sommes également exposés au risque de crédit dans le cadre de nos activités courantes de trésorerie en raison de notre trésorerie, de nos équivalents de trésorerie et de nos actifs financiers dérivés. Le risque de crédit découlant de nos activités normales est géré en ce qui concerne le crédit accordé aux clients.

Nos clients sont principalement des entreprises bien établies, dont certaines ont des notations publiquement affichées, ou des organismes gouvernementaux, ce qui facilite l'évaluation et la surveillance du risque de crédit. En outre, nous recevons habituellement d'importants acomptes non remboursables au titre des contrats conclus avec des clients. Nous surveillons de près notre risque lié aux principales compagnies aériennes afin de le réduire autant que possible. Nos créances clients ne sont pas détenues auprès de clients en particulier, mais auprès d'un vaste éventail de sociétés et d'organismes gouvernementaux. De plus, nous réduisons davantage le risque de crédit en vendant contre trésorerie certaines créances clients à l'actif à des institutions financières tierces, avec un droit de recours limité (programme d'achat de créances). Nous ne détenons aucun bien en garantie. Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est réduit du fait qu'ils sont essentiellement détenus auprès d'un groupe diversifié composé d'importantes institutions financières nord-américaines et européennes.

Nous sommes exposés au risque de crédit en cas d'inexécution des engagements pris par les contreparties à nos instruments financiers dérivés, et nous prenons plusieurs mesures pour réduire ce risque. Premièrement, nous concluons des contrats avec des contreparties très solvables. Nous avons signé des accords de compensation globale de l'International Swaps & Derivatives Association, Inc. (ISDA) avec toutes les contreparties avec qui nous réalisons des transactions sur instruments financiers dérivés. Ces accords rendent possible la compensation lorsque l'une des parties au contrat manque à ses obligations, pour chacune des transactions visées par l'accord et en vigueur à la date du manquement. De plus, nos contreparties ou CAE (ou les deux, au besoin) peuvent demander des garanties pour les instruments financiers dérivés présentant un risque de crédit lorsque le solde net des profits et des pertes sur chaque transaction excède le seuil défini dans la convention-cadre de l'ISDA. Enfin, nous surveillons régulièrement la solvabilité des contreparties dans le but de réduire au minimum l'exposition au risque de crédit.

La valeur comptable présentée aux notes annexes 9 et 28 des états financiers consolidés représente l'exposition maximale au risque de crédit découlant de chaque actif financier aux dates pertinentes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que nous ne puissions honorer nos engagements de trésorerie lorsqu'ils deviennent exigibles.

Nous gérons ce risque en établissant des prévisions de trésorerie ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. La gestion des liquidités consolidées exige un suivi régulier des rentrées et des sorties de fonds prévues. Pour ce faire, nous formulons une prévision de notre position de trésorerie consolidée afin de nous assurer de l'utilisation efficace de nos ressources en trésorerie. Les liquidités sont évaluées en fonction des besoins saisonniers, des tests de tension, de la croissance, des dépenses d'investissement en immobilisations, des dates d'échéance des dettes, incluant la disponibilité des facilités de crédit, les besoins en fonds de roulement, la conformité avec les clauses restrictives financières et le financement des engagements financiers. Nous réduisons le risque de liquidité en conservant suffisamment de ressources financières liquides pour financer nos activités et honorer nos engagements et nos obligations. Pour gérer notre risque de liquidité, nous avons accès à des facilités de crédit renouvelables et nous avons conclu des ententes visant la vente d'intérêts dans certaines créances clients. Nous sommes constamment à l'affût de nouvelles possibilités de financement en vue de maximiser la structure de notre capital et de conserver une certaine flexibilité sur le plan financier.

Risque de marché

Le risque de marché représente notre exposition à une baisse ou à une augmentation de valeur de nos instruments financiers en raison de la variation des prix du marché, que cette variation soit causée par des facteurs propres aux instruments financiers ou à leurs émetteurs ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers de cette catégorie qui sont négociés sur le marché. Nous sommes principalement exposés au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

Nous utilisons des instruments dérivés pour gérer le risque de marché associé à la volatilité des taux de change, des taux d'intérêt et des paiements fondés sur des actions afin d'en réduire au minimum les conséquences sur nos résultats et notre situation financière. Nous avons pour politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Risque de change

Le risque de change représente notre exposition à une baisse ou à une augmentation de la valeur de nos instruments financiers en raison de la variation des taux de change. Nous sommes principalement exposés au risque de change en raison d'engagements de vente, d'acquisitions prévues et de dettes libellées en monnaies étrangères ainsi que de notre investissement net dans des établissements à l'étranger qui utilisent une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien, principalement le dollar américain, l'euro et la livre sterling. En outre, ces établissements sont exposés au risque de change principalement du fait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et d'autres comptes de fonds de roulement qui ne sont pas libellés dans leur monnaie fonctionnelle.

Nous gérons le risque de change en nous assurant que les établissements à l'étranger concluent des contrats d'approvisionnement, des contrats de vente et des activités de financement dans leur monnaie fonctionnelle.

Nous avons recours à des contrats de change à terme et à des swaps de devises pour gérer notre exposition aux transactions en monnaies étrangères. Parmi ces transactions, on retrouve les transactions prévues et les engagements fermes libellés en monnaies étrangères. Nos programmes de couverture de change ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance, conformément à l'objectif de fixation des taux de change des éléments couverts.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente notre exposition à une augmentation ou à une baisse de la valeur de nos instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. Nous sommes exposés au risque de taux d'intérêt en raison de notre dette à long terme à taux variable et au risque de juste valeur en raison de notre dette à long terme à taux fixe. Nous gérons essentiellement le risque de taux d'intérêt en fixant le taux de la dette à taux variable liée à certains projets en particulier afin de réduire la variation des flux de trésorerie. Nous avons des dettes à taux variable sous forme de facilités de crédit renouvelables et d'autres dettes à taux variable en particulier. Nous cherchons à maintenir une combinaison appropriée de dettes à taux fixe et à taux variable afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés utilisés pour gérer l'exposition aux taux d'intérêt sont principalement des swaps de taux d'intérêt.

Nous avons aussi recours à des instruments financiers pour gérer le risque que posent les fluctuations des taux d'intérêt, ainsi que pour maintenir dans certaines proportions les éléments à taux fixe et à taux variable de notre dette à long terme. À la clôture de l'exercice, la répartition était de 74 % à taux fixe et de 26 % à taux variable (83 % à taux fixe et 17 % à taux variable en 2019).

Nos programmes de couverture de taux d'intérêt ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance afin d'assurer l'appariement des actifs et des passifs, conformément à l'objectif de réduction des risques découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Couverture de la charge liée aux paiements fondés sur des actions

Nous avons conclu des swaps sur actions avec d'importantes institutions financières canadiennes afin de réduire l'effet sur nos résultats des fluctuations du cours de nos actions visées par les régimes de droits différés à la valeur d'actions (DDVA), les régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR) et le régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP). Aux termes de ce swap, nous bénéficions de l'avantage économique que nous procurent les dividendes et la plus-value des actions en contrepartie de paiements versés aux institutions financières pour les coûts de financement et toute moins-value des actions. L'effet net des swaps sur actions annule en partie les fluctuations du cours de nos actions, fluctuations qui influent sur le coût des régimes de DDVA, des régimes de DNR et du régime de DVAP.

Couverture d'investissements nets dans des établissements à l'étranger

Au 31 mars 2020, nous avons désigné une partie des effets de premier rang non garantis et emprunts à terme que nous détenons ainsi qu'une partie de nos obligations locatives comme couverture d'investissements nets dans des entités aux États-Unis. Les profits et les pertes liés à la conversion de la tranche désignée de ces titres d'emprunt à long terme libellés en dollars américains sont constatés dans les AERG afin de compenser tout profit ou perte de change lié à la conversion des états financiers des entités aux États-Unis.

Une analyse de sensibilité au risque de change et au risque de taux d'intérêt est présentée à la note annexe 30 des états financiers consolidés.

8. REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Pelesys Learning Systems Inc.

Le 26 avril 2019, nous avons acquis la participation résiduelle de 55 % dans Pelesys Learning Systems Inc. (Pelesys) pour une contrepartie en trésorerie (déduction faite de la trésorerie acquise) de 4,0 millions \$ et un montant à payer à long terme de 5,7 millions \$.

Pelesys est un chef de file mondial en matière de solutions de formation et de didacticiels pour l'aviation. L'acquisition renforce notre offre de didacticiels et consolidera la prestation de nos services de formation d'élève-pilote à commandant de bord dans tout notre réseau mondial. Avant cette transaction, notre participation de 45 % dans Pelesys était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Lufftarts skolen AS

Le 26 juin 2019, nous avons acquis les actions de Lufftarts skolen AS, une école de formation initiale au vol située à Oslo, en Norvège, pour une contrepartie en trésorerie de 3,5 millions \$, déduction faite de la trésorerie acquise. L'acquisition renforce notre leadership et notre présence mondiale en matière de formation dans le domaine de l'aviation civile en élargissant notre réseau d'académies de vol.

Le prix d'acquisition de Pelesys et de Lufftarts skolen AS est essentiellement attribué au goodwill et aux immobilisations incorporelles. Les actifs nets, y compris les immobilisations incorporelles, découlant de ces acquisitions sont inclus dans le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile.

Autres

Le 12 novembre 2019, nous avons investi dans une société de logiciels de soins de santé permettant d'augmenter l'efficacité d'apprentissage. L'investissement prend la forme d'une participation avec contrôle de 50 %, pour une contrepartie en trésorerie de 0,9 million \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, nous avons achevé l'évaluation définitive de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris de toutes les acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2020 et de celles des activités de formation d'Avianca, de Logitude, des centres de formation en Inde et de la division de formation pour l'aviation d'affaires de Bombardier, acquises au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019. Les ajustements du calcul des actifs identifiables nets acquis et des passifs repris au titre des acquisitions réalisées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019 ont entraîné une hausse de 6,2 millions \$ des immobilisations incorporelles, une baisse de 4,7 millions \$ des actifs d'impôt différé et une baisse de 1,5 million \$ des autres actifs nets.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, une contrepartie en trésorerie nette additionnelle de 1,7 million \$ a été payée au titre des acquisitions réalisées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019.

De plus amples renseignements sont fournis à la note annexe 3 des états financiers consolidés.

9. ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Incidence de la pandémie de COVID-19

La COVID-19 a créé une incertitude sans précédent dans l'économie mondiale, le contexte mondial du transport aérien et du transport aérien de passagers, et les activités de CAE. Plusieurs de nos clients sont confrontés à des défis importants, les compagnies aériennes et les exploitants de jets d'affaires ayant été contraints d'immobiliser la majorité de leurs appareils au sol à la suite des interdictions de voyager, des restrictions frontalières et de l'affaiblissement de la demande de transport aérien. Nous continuons de prendre des mesures pour protéger la santé et la sécurité de nos employés, de travailler avec nos clients afin de réduire les perturbations potentielles et de soutenir la collectivité en réagissant aux défis posés par cette pandémie mondiale. La pandémie a eu des répercussions importantes et immédiates sur tous nos secteurs, surtout le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, en conséquence du choc sans précédent sur la demande et les importantes perturbations de nos propres activités, notamment des fermetures d'installations, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, des retards dans l'exécution des programmes, des décisions d'achat plus lentes et des changements dans les priorités d'acquisition de nos clients.

Dans le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, la pandémie de COVID-19 a entraîné la fermeture de certains centres de formation, a réduit le taux d'utilisation des simulateurs installés dans notre réseau du fait de la diminution de la demande de la part des clients du secteur de l'aviation et a donné lieu à des interruptions de l'exécution de notre carnet de commandes. Le secteur Défense et sécurité a constaté des retards dans l'octroi de nouveaux contrats, de même que dans l'exécution et l'avancement de certains programmes. Dans le secteur Santé, les clients ont concentré la majorité de leurs efforts sur la gestion des demandes opérationnelles aiguës de cette crise de santé, délaissant leurs besoins de formation, ce qui s'est soldé par moins de temps et d'argent consacrés aux activités normales et aux projets de formation.

À ce jour, nous avons pris une série de mesures flexibles pour protéger notre situation financière et préserver ses liquidités. Les mesures incluent la réduction des dépenses en immobilisations et des investissements en R-D pour l'exercice 2021, des mesures strictes de réduction des coûts, un gel des salaires, des réductions salariales, des semaines de travail réduites pour 900 employés et 2 600 mises à pied temporaires, de même que la suspension du dividende par action ordinaire et de notre programme de rachat d'actions, mesures annoncées le 6 avril 2020 en réaction à la pandémie de COVID-19. Nous avons également travaillé avec nos clients du secteur de la défense de manière à obtenir des paiements d'étapes plus favorables et à offrir d'autres modifications de contrat qui accroissent la portée des travaux, de même qu'avec nos fournisseurs pour obtenir des modalités de paiement plus souples.

SSUC et autres programmes gouvernementaux

Le 20 avril 2020, nous avons annoncé que nous avions rappelé tous les employés mis à pied temporairement au Canada par l'intermédiaire du programme de SSUC, qui touche quelque 1 500 employés. Nous nous sommes prévalus, ou tentons actuellement de nous prévaloir, des programmes d'aide gouvernementale offerts dans les pays où nous exerçons des activités.

Mesures d'atténuation visant la trésorerie et les liquidités

Le 9 avril 2020, nous avons conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable non garantie de premier rang de 500,0 millions \$ d'une durée de 2 ans et, le 19 mai 2020, nous avons porté de 300,0 millions \$ US à 400,0 millions \$ US la limite de notre programme d'achat de créances. Ces transactions nous permettront d'obtenir des liquidités supplémentaires et de renforcer notre situation financière.

Contrat avec le gouvernement du Canada pour les respirateurs CAE Air1

Le 10 avril 2020, nous avons conclu un accord avec le gouvernement du Canada pour la conception et la fabrication de 10 000 respirateurs CAE Air1 qui fourniront un soutien vital aux patients en soins intensifs pendant la pandémie de COVID-19.

10. RISQUES ET INCERTITUDES LIÉS À NOS ACTIVITÉS

Nous exerçons nos activités dans différents secteurs industriels comportant chacun divers éléments de risque et d'incertitude. La direction et le conseil se penchent sur les principaux risques liés à nos activités chaque trimestre, en plus d'effectuer une évaluation annuelle dans le cadre du processus de planification stratégique et d'établissement du budget. Les risques et incertitudes décrits ci-après pourraient avoir une incidence importante sur nos activités, notre situation financière et notre résultat opérationnel. Ces risques sont classés comme suit : risques liés à la pandémie de COVID-19, risques liés à l'industrie, risques propres à CAE et risques liés au marché. Ces risques ne sont pas nécessairement les seuls auxquels nous sommes exposés; d'autres risques et incertitudes inconnus de notre part ou que nous jugeons négligeables à l'heure actuelle pourraient avoir une incidence sur nos activités.

Afin d'atténuer les risques qui pourraient se répercuter sur notre performance future, la direction a élaboré une politique et un cadre de gestion des risques d'entreprise qui mettent en place une approche structurée visant à déceler, à évaluer et à hiérarchiser les risques. Ce cadre repose sur un modèle à trois lignes de défense où les secteurs d'activité, la fonction de gestion des risques et la fonction d'audit interne travaillent ensemble pour gérer ces risques et améliorer continuellement le processus de gestion des risques. La direction élabore et met en œuvre des stratégies d'atténuation des risques qui s'inscrivent dans le cadre de nos objectifs stratégiques et de nos processus d'affaires. La direction suit en continu l'évolution des principaux risques liés à notre activité, et le conseil surveille le processus de gestion des risques et le valide par l'entremise de procédures mises en œuvre par nos auditeurs internes lorsqu'il juge une telle démarche nécessaire. Il convient d'étudier attentivement les facteurs de risque suivants, en plus des autres renseignements figurant dans le présent rapport, avant de décider d'acheter des titres de CAE.

10.1 Risques liés à la pandémie de COVID-19

Dans le cadre de ses activités, CAE est exposée à des risques opérationnels liés à des événements, notamment d'ordre biologique. De tels événements externes se sont produits dans le passé, comme le virus Ebola, le syndrome respiratoire aigu sévère, la souche H1N1 du virus de l'influenza, la grippe aviaire ou le virus Zika, et, bien qu'ils ne soient pas fréquents, ils peuvent avoir des effets défavorables importants sur notre secteur et nos activités. La COVID-19 a créé une incertitude sans précédent dans l'économie mondiale, le domaine du transport aérien dans le monde et le transport aérien de passagers, a perturbé les chaînes d'approvisionnement dans le monde, a créé un ralentissement économique important, et a perturbé les marchés financiers. La pandémie a commencé à affecter la demande des marchés en Asie au quatrième trimestre de l'exercice 2020 avec la mise en œuvre de fermetures de frontières, puis ailleurs dans le monde en mars 2020. Plusieurs de nos clients sont confrontés à des défis importants, les compagnies aériennes et les exploitants de jets d'affaires ayant été contraints d'immobiliser la majorité de leurs appareils au sol à la suite des interdictions de voyager, des restrictions frontalières et de l'affaiblissement de la demande de transport aérien. Cette pandémie a eu une incidence marquée et immédiate sur toutes nos activités, en particulier celles du secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, où certains transporteurs sont confrontés à des difficultés financières.

Il est difficile de prévoir avec précision la durée ou la gravité de la pandémie et il est extrêmement ardu pour CAE d'estimer ou de quantifier avec précision la gravité des répercussions de la pandémie sur nos activités, notre situation financière et notre plan stratégique. En raison de la nature sans précédent et changeante de la COVID-19 et étant donné que la réaction à la pandémie évolue en temps réel et diffère d'une région à l'autre, les estimations de l'incidence économique de la pandémie de COVID-19 restent foncièrement très incertaines et spéculatives. Même après la fin de la pandémie de COVID-19, nous pourrions continuer à subir des effets négatifs importants sur nos activités, notre situation financière et nos plans stratégiques en raison de la perturbation continue de l'économie mondiale et de toute récession qui en résulterait, dont les effets pourraient persister au-delà de cette période.

CAE suit de près l'évolution de la pandémie de COVID-19 et son incidence pour les employés, les activités, l'économie mondiale et la demande pour nos produits et services, et elle a mis en œuvre des mesures qu'elle adapte activement à celle-ci. Nous avons formé un comité composé de l'équipe de haute direction et des principaux dirigeants de l'organisation afin de suivre, au quotidien, l'évolution de la pandémie, d'évaluer les mesures mises en place par les gouvernements locaux et nationaux et les conséquences qui en découlent pour CAE. Au besoin, le comité met en œuvre les plans d'urgence nécessaires en temps réel à mesure que la situation évolue, en se concentrant sur trois priorités : protéger la santé et la sécurité des employés, soutenir le mieux possible nos clients et nous assurer que nous pouvons affronter avec succès cette pandémie mondiale.

Santé et sécurité

La propagation de la COVID-19 pourrait se répercuter sur la santé de notre personnel, de nos partenaires et de nos sous-traitants, y compris les membres de notre équipe de direction, et pourrait entraîner des problèmes liés au recrutement, au maintien et à la rétention de personnel qualifié, réduisant la disponibilité de notre main-d'œuvre et provoquant des impacts humains qui pourraient, à leur tour, avoir une incidence défavorable sur nos activités. L'absence prolongée de nos cadres supérieurs pourrait également avoir une incidence défavorable sur la gestion de nos activités et de nos résultats financiers. La sécurité étant l'une des principales priorités de CAE, nous avons mis en place des mesures d'atténuation pour réduire le risque d'éclosions potentielles, notamment en obligeant la plupart des employés à faire du télétravail dans la mesure du possible, en mettant en place des quarts de travail au niveau de la production, en créant des protocoles, des politiques et des lignes directrices pour les employés, les fournisseurs, les clients et les visiteurs, et en fermant certaines zones de nos installations pour en faciliter l'entretien. Nous avons également mis en place un plan de relève d'urgence pour faire face à toute situation nécessitant le remplacement immédiat de nos principaux dirigeants.

Réduction ou interruption des activités

La pandémie entraîne un ralentissement ou des restrictions temporaires de nos activités dans certaines zones géographiques touchées, notamment l'usine de fabrication de Montréal, puisque les services non essentiels ont été fermés par suite de directives de santé publique. Plusieurs de nos centres de formation dans le monde ont également cessé leurs activités, ou fonctionnent à un rythme considérablement réduit, en raison de la chute sévère et brutale du transport aérien de passagers et étant donné que les compagnies aériennes et les exploitants de jets d'affaires doivent immobiliser au sol la majorité de leurs appareils. Nous ne pouvons prédire combien de temps les mesures restrictives dureront ni si d'autres mesures devront être mises en place pour contenir l'épidémie dans les endroits où CAE exploite ou possède des actifs; cependant, ces mesures pourraient avoir une incidence défavorable importante sur notre performance financière et opérationnelle.

Tout retard dans la production des biens et la prestation des services de CAE peut nous obliger à engager des coûts supplémentaires non indemnifiables, y compris des heures supplémentaires, qui sont nécessaires pour respecter les échéanciers des clients. En raison de divers facteurs, un retard dans le début ou l'achèvement d'un projet peut également entraîner des pénalités ou des sanctions en vertu des contrats, voire l'annulation de certains contrats. En outre, certains de nos clients, notamment des gouvernements, des compagnies aériennes et des hôpitaux partout dans le monde, pourraient retarder l'attribution des contrats étant donné qu'ils font face à la pandémie et à leurs propres mesures de conservation de la trésorerie.

Économie mondiale

Les répercussions économiques, qui constituent un risque émergent, pourraient être graves pour les économies mondiales selon la durée de la pandémie, la probabilité et l'ampleur de toute vague ultérieure de COVID-19 et le maintien des mesures mises en place pour endiguer la pandémie. Les marchés financiers mondiaux ont connu, et pourraient continuer à connaître, une volatilité et une faiblesse importantes. Les gouvernements et les banques centrales ont réagi par d'importantes interventions monétaires et budgétaires destinées à stabiliser la conjoncture économique et les marchés financiers. Toutefois, l'efficacité des interventions des gouvernements et des banques centrales est incertaine. Cette incertitude s'est déjà traduite par une baisse de la croissance du PIB mondial, provoquant un choc sur les marchés financiers mondiaux qui a influé directement sur le cours de nos actions. Les incertitudes liées à la COVID-19, ainsi que les effets négatifs perçus ou réels de celle-ci, pourraient continuer à provoquer une volatilité ou une baisse importante du cours de nos titres, de la situation des marchés financiers et de la conjoncture économique en général. En outre, les graves perturbations et l'instabilité des marchés financiers mondiaux ainsi que la détérioration continue des conditions de crédit et de financement peuvent accroître la probabilité de litiges, augmenter le coût du financement par capitaux propres, du financement par emprunt ou d'autres sources de financement, ou limiter ou restreindre, voire éliminer, notre capacité à accéder à un tel financement à des conditions favorables, entraîner une consolidation qui se répercuterait négativement sur notre activité, accroître la concurrence, entraîner une réduction de nos effectifs, nous amener à réduire davantage nos dépenses en immobilisations ou perturber d'une autre manière nos activités ou rendre plus difficile la mise en œuvre de nos plans stratégiques. Des effets négatifs durables peuvent également nous empêcher de respecter les clauses restrictives financières liées à notre dette ou entraîner une éventuelle surveillance de nos notations de crédit ou une révision à la baisse de celles-ci. Le rendement des actifs de nos régimes de retraite ou le taux d'actualisation utilisé pour évaluer nos obligations au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi pourraient également être affectés à court ou à moyen terme. Cela pourrait avoir une incidence défavorable sur nos obligations au titre des régimes d'avantages postérieurs à l'emploi et sur nos cotisations aux régimes de retraite dans les années à venir.

Plusieurs gouvernements ont mis en place des mesures temporaires pour aider à compenser les répercussions économiques négatives, comme le programme de SSUC au Canada et le report des déclarations fiscales pour les entreprises et les particuliers dans le monde entier. Ces mesures sont avantageuses pour CAE et ses employés, mais si les répercussions économiques négatives se prolongent au-delà de la période pour laquelle ces mesures d'aide ont été accordées, cela pourrait conduire à des mesures de réduction de coûts accrues, telles que des réductions de postes et des diminutions des dépenses en immobilisations dans notre propre réseau.

Détournement de l'attention de la direction

La préparation et la réaction à la pandémie ont détourné, et pourraient continuer à détourner, l'attention de la direction de nos principales priorités stratégiques, augmenter les coûts alors que nous accordons la priorité aux questions de santé et de sécurité pour notre personnel et à la poursuite des projets critiques en cours, et nous amener à réduire, à retarder ou à modifier des initiatives qui pourraient autrement augmenter notre valeur à long terme.

Augmentation des risques et des inefficacités liés aux TI

L'augmentation immédiate et imprévue des mesures de télétravail mises en place par CAE en réaction à la pandémie de COVID-19 pourrait entraîner des inefficacités et une pression accrue sur notre infrastructure informatique, et accroître la vulnérabilité de CAE aux risques liés aux technologies de l'information et à la cybersécurité, ainsi qu'aux perturbations de nos systèmes d'information.

Risque de liquidité

L'évolution de la pandémie a accru le risque que nous éprouvions des difficultés à faire face à nos obligations à l'égard des passifs financiers. Pour préserver les liquidités tout au long de la pandémie, après la clôture de l'exercice, nous avons adopté des mesures strictes de contrôle des coûts et avons suspendu le paiement des dividendes aux actionnaires ordinaires et les rachats d'actions dans le cadre de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités. En outre, nous avons conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable non garantie de premier rang de 500,0 millions \$ d'une durée de deux ans et avons porté de 300,0 millions \$ US à 400,0 millions \$ US la limite de notre programme d'achat de créances. Ces transactions nous donnent accès à des liquidités supplémentaires et renforcent notre situation financière. Nous estimons que notre trésorerie et nos équivalents de trésorerie, le montant disponible sur notre facilité de crédit renouvelable engagée et la trésorerie provenant des activités opérationnelles suffiront à fournir des liquidités pour nos activités dans un avenir prévisible.

Risque de crédit

Il existe une incertitude quant à la durée de la pandémie de COVID-19 et à son incidence sur les liquidités de nos clients pendant la période au cours de laquelle leurs activités sont fortement affectées par la chute sévère et brutale des déplacements aériens, les mesures de confinement, les interdictions de voyager, les restrictions frontalières et les protocoles de fermeture. Les compagnies aériennes sont exposées à un risque de crédit accru en raison de la réduction de leurs activités, de l'incertitude entourant le ressaisissement du secteur du transport aérien et du risque plus important de faillite. Nous sommes toutefois un fournisseur de services de formation réglementés essentiels aux activités des compagnies aériennes et, à ce titre, si l'un de nos clients s'engage dans une procédure de réorganisation ou de faillite, nous sommes souvent désignés comme un fournisseur essentiel.

Dans l'ensemble, une évolution défavorable de la situation financière d'un client, y compris par suite de la pandémie de COVID-19, pourrait nous amener à limiter ou à cesser notre relation avec ce client, nous obliger à assumer un risque de crédit plus important lié aux activités futures de ce client, ou entraîner des créances clients irrécouvrables. Les pertes de crédit futures liées à l'un de nos principaux clients pourraient être importantes et entraîner une charge importante pour nos résultats financiers.

10.2 Risques liés à l'industrie

Concurrence

Les marchés internationaux où nous vendons nos produits de simulation et proposons nos services de formation sont hautement compétitifs. De nouvelles entreprises ont fait leur apparition au cours des dernières années, et la concurrence est féroce, avec le positionnement des sociétés des secteurs de l'aéronautique et de la défense dans le but d'accroître leur part de marché en effectuant une consolidation par voie de fusions et d'acquisitions ainsi que de stratégies d'intégration verticale et en développant leurs propres capacités internes. La majorité de nos concurrents des marchés de la simulation et de la formation évoluent également dans d'autres importants segments du secteur de l'aéronautique et de la défense. En conséquence, certaines de ces entreprises ont une plus grande envergure que nous et peuvent disposer de ressources financières et techniques, de ressources de marketing, de fabrication et de distribution de même que de parts de marché beaucoup plus importantes, ce qui pourrait nuire à la capacité de CAE de faire face à la concurrence. De plus, nos principaux concurrents sont des constructeurs d'aéronefs ou ont des relations bien établies avec des constructeurs d'aéronefs, des compagnies aériennes et des gouvernements, ce qui pourrait leur donner un avantage au moment de l'attribution de contrats.

Les fabricants OEM ont certains avantages concurrentiels par rapport aux fournisseurs de services de formation indépendants. Ils contrôlent le prix des données, pièces et équipements qui sont souvent nécessaires pour fabriquer un simulateur visant un de leurs appareils. Or, ces éléments représentent un coût d'investissement critique pour tous les fournisseurs de services de formation fondée sur la simulation. Les fabricants OEM pourraient être en position d'exiger des redevances sur licences pour autoriser la fabrication de simulateurs fondés sur leurs appareils ou pour autoriser la formation sur leurs simulateurs respectifs. CAE peut cependant aussi avoir certains avantages, en tant que fournisseur de formation et fabricant de simulateurs indépendant qui arrive à reproduire certains appareils sans obtenir de données, pièces ou équipements auprès d'un fabricant OEM, qui jouit d'une portée mondiale et qui possède un réseau de formation diversifié comprenant des coentreprises avec d'importantes compagnies aériennes qui achètent leurs appareils auprès de fabricants OEM. Nous travaillons également avec certains fabricants OEM au développement d'occasions d'affaires liées aux produits de simulation et aux services de formation.

La croissance et les pressions économiques sous-tendent la demande de tous nos produits et services. Les périodes de récession économique, les contraintes de crédit, les mesures d'austérité mises en place par les gouvernements et/ou les sanctions commerciales internationales se traduisent généralement par une concurrence accrue pour les produits et les services que nous offrons, qui donne habituellement lieu à une baisse des profits réalisés sur les ventes conclues au cours d'une telle période. Si de telles conditions se produisaient, nos prix et nos marges pourraient s'en ressentir.

Développement des affaires et attribution de nouveaux contrats

Nous obtenons la plupart de nos contrats dans le cadre de processus d'appel d'offres qui nous amènent à consacrer beaucoup de temps et d'énergie à des soumissions pour des contrats qui, à terme, pourraient ne pas être attribués à CAE. Une part importante de nos produits des activités ordinaires est tributaire de l'obtention de nouvelles commandes et du renouvellement continu de notre carnet de commandes. Rien ne garantit que nous continuerons de remporter des contrats octroyés par voie d'appel d'offres aussi régulièrement que nous l'avons fait par le passé. Par ailleurs, les répercussions de la pandémie de COVID-19 pourraient entraîner le report de l'attribution de commandes. La présence de nouveaux participants dans le marché, comme il est noté ci-dessus, et leurs efforts visant à gagner une part de marché intensifient la concurrence, ce qui pourrait réduire les prix et les marges. Nous comptons continuer d'accroître notre part de marché en conjuguant un niveau élevé de satisfaction de la clientèle et une excellente productivité sur le plan de l'exploitation et de l'organisation.

Budgets de la défense et calendrier des dépenses à cet égard

Nous générons une grande partie de nos produits des activités ordinaires des ventes aux clients du secteur de la défense et de la sécurité dans le monde. Nous fournissons des produits et des services pour de nombreux programmes gouvernementaux offerts en Australie, au Canada, en Europe, aux ÉAU, aux États-Unis et ailleurs dans le monde, tant à titre de fournisseur principal que de sous-traitant. Les dépenses en matière de défense provenant des fonds publics et étant toujours en concurrence avec d'autres intérêts publics, il existe un risque lié au niveau de dépenses qu'un pays donné peut consacrer à la défense ainsi qu'au moment d'attribution des contrats en la matière, risque qui peut être très difficile à anticiper et qui peut être tributaire de nombreux facteurs, comme le contexte politique, la politique étrangère, les conditions macroéconomiques et la nature des menaces dans le monde. D'importantes réductions aux dépenses de défense dans les marchés parvenus à maturité comme l'Australie, le Canada, l'Europe, les ÉAU et les États-Unis ou un retard important des activités d'approvisionnement en défense pourraient nuire considérablement à nos produits des activités ordinaires futurs, à notre résultat net et à nos activités. En particulier, l'accent accru sur l'aide d'urgence pour la COVID-19 partout dans le monde pourrait obliger les gouvernements à réduire leurs dépenses pour la défense. En outre, l'effondrement des prix du pétrole s'est répercuté sur le flux d'opportunités au Moyen-Orient. Afin d'atténuer le niveau et le moment des attributions de contrats dans le secteur de la défense, nous avons établi une entreprise diversifiée sur le plan mondial et occupons une solide position sur des plateformes durables.

Programmes de défense et de sécurité financés par l'État

Comme la plupart des fournisseurs de marchés publics, les sous-traitants font régulièrement l'objet de contrôles et d'enquêtes de la part d'organismes gouvernementaux. Ces organismes peuvent évaluer notre performance en vertu de nos contrats, nos processus commerciaux, notre structure de coûts et notre conformité aux lois, aux règlements et aux normes applicables. Les coûts que nous engageons chaque année font l'objet de contrôles par des organismes gouvernementaux, lesquels peuvent se solder par des demandes de paiement au titre de coûts qui, d'après eux, ne devraient pas être admissibles. Nous travaillons avec les gouvernements pour déterminer le bien-fondé des réclamations et, le cas échéant, le montant des réserves relatives aux sommes contestées. Nous pourrions être tenus de rembourser certaines sommes aux gouvernements, ce qui pourrait nuire à notre résultat opérationnel. Contrairement aux contrats à frais remboursables, certains frais pourraient ne pas être remboursés ou admis aux termes de contrats à prix fixe, ce qui pourrait nuire à notre résultat opérationnel advenant des dépassements de coûts.

Secteur de l'aviation civile

Nous tirons une part importante de nos produits des activités ordinaires de la vente de dispositifs et de services de formation pour l'aviation commerciale et l'aviation d'affaires. Le marché de l'aviation civile est essentiellement tributaire des tendances à long terme en matière de trafic passagers et de trafic marchandises. Une croissance économique soutenue et une stabilité politique sont les principaux facteurs qui sous-tendent la croissance à long terme du trafic, tant dans les marchés parvenus à maturité que dans les marchés émergents. Le transport aérien a connu une détérioration marquée au cours des premiers mois de l'année civile 2020. Il existe un risque que la reprise de la demande de transport aérien soit retardée en raison des restrictions sans précédent imposées sur les déplacements dans le monde entier, de la hausse prévue des taux de chômage et de la baisse des dépenses de consommation. À ce rythme, l'IATA prévoit que la demande nationale et internationale de transport de passagers reculera de 48 % par rapport à celle de l'année civile 2019, entraînant une diminution de 55 % des produits des activités ordinaires que les compagnies aériennes tirent du trafic passagers. La diminution du trafic passagers et du trafic marchandises pendant une période prolongée pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats financiers et opérationnels. Plus précisément, si les compagnies aériennes doivent composer avec des capacités réduites ou font faillite, CAE pourrait enregistrer des annulations de commandes d'appareils, une réduction de la demande de simulateurs et une baisse de la demande pour les services de recrutement, de placement et de formation des pilotes. Malgré le choc temporaire généralisé découlant de la pandémie de COVID-19, le secteur de l'aviation d'affaires devrait connaître une croissance à long terme en raison d'une reprise de la demande conjuguée à l'introduction de nouveaux modèles d'appareils et de nouvelles technologies.

La demande de solutions de formation dans le secteur de l'aviation civile dépend également de la rentabilité des compagnies aériennes, de la disponibilité du financement d'appareils, de la capacité des fabricants OEM de fournir des appareils, des politiques commerciales dans le monde, des percées technologiques, des relations entre les gouvernements, des règlements des autorités nationales du secteur de l'aviation (y compris l'ordre de maintien au sol de l'appareil 737 MAX par les organismes de réglementation de l'aviation civile du monde entier, ainsi que les incertitudes entourant les répercussions du retrait du Royaume-Uni de l'AESA à la fin de l'année civile 2020 par suite du Brexit), des prix et d'autres facteurs liés à la concurrence, des prix du carburant et du contexte géopolitique. Des perturbations importantes comme une instabilité politique régionale, le terrorisme, les épidémies, les pandémies, la prolongation ou l'apparition de nouvelles vagues du nouveau coronavirus, les catastrophes naturelles, une récession prolongée, l'interruption de la mobilité mondiale, y compris les interdictions de voyage et les restrictions frontalières, la volatilité des prix du pétrole, le resserrement de la réglementation environnementale dans le monde ou d'autres événements mondiaux d'envergure sont autant de facteurs qui pourraient nuire à la croissance du trafic aérien.

Les contraintes sur le marché du crédit pourraient entraver la capacité des compagnies aériennes et d'autres sociétés à acheter de nouveaux avions, ce qui nuirait à la demande pour nos dispositifs et nos services de formation et à la capacité d'acheter nos produits. En outre, la consolidation des compagnies aériennes, les décisions en matière de parcs d'appareils ou les difficultés financières de l'une ou l'autre de nos principales compagnies aériennes clientes pourraient influencer sur nos produits des activités ordinaires et restreindre les profits que nous pourrions tirer de ces clients. Enfin, la réduction prolongée des activités en raison de la COVID-19 pourrait entraîner une hausse du nombre de faillites chez les compagnies aériennes.

Questions réglementaires

Nos activités sont fortement réglementées. Nous traitons avec de nombreuses organisations et entités gouvernementales, et nous sommes assujettis à des lois et règlements portant notamment sur les contrôles à l'exportation, la santé, la sécurité nationale et l'aviation dans chaque pays. Cette réglementation peut changer sans préavis et pourrait influencer sur nos ventes et nos activités. Tout changement imposé par un organisme de réglementation, tel que des changements aux normes de sécurité imposés par les autorités du secteur de l'aviation comme la FAA des États-Unis, pourrait nous obliger à apporter des modifications imprévues à nos produits et services, et entraîner des retards, une hausse des niveaux de stocks, des reports ou des annulations dans les ventes de même que des changements touchant les ventes prévues.

L'exportation de la technologie et des services de CAE est assujettie à l'approbation de permis d'exportation et à des exigences réglementaires, et il faut parfois plusieurs mois pour passer par le processus d'approbation. Ces facteurs peuvent entraîner des retards dans l'obtention de permis d'exportation, voire nous empêcher de vendre dans certains pays, ou à certaines entités ou certains particuliers établis dans un pays ou en provenant, et avoir des répercussions financières défavorables.

Nous ne pouvons prévoir l'incidence que pourraient avoir sur nos activités des modifications aux lois et règlements en vigueur. Tout changement pourrait ouvrir de nouvelles occasions d'affaires ou, au contraire, avoir d'importantes conséquences négatives sur notre résultat opérationnel ou notre situation financière. Rien ne garantit que nous serons autorisés ultérieurement à vendre ou à octroyer sous licence certains produits à des clients ou à exporter autrement la technologie et les services de CAE, ce qui pourrait entraîner pour nous des pertes ou un manque à gagner. Toute modification de la politique ou des mesures gouvernementales résultant de la pandémie de COVID-19 pourrait perturber notre chaîne d'approvisionnement, empêcher la vente ou la livraison de nos produits, ou entraîner des retards dans l'obtention de permis d'exportation.

L'incapacité de nous conformer aux lois et règlements en matière de contrôle des exportations et aux impératifs de sécurité nationale pourrait donner lieu à des amendes ou nous exclure temporairement ou définitivement des marchés publics à titre de maître d'œuvre ou de sous-traitant, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre résultat opérationnel ou notre rentabilité, sans compter que cela porterait atteinte à notre réputation et à notre capacité d'obtenir d'autres contrats sur des marchés publics par la suite.

Catastrophes naturelles ou autres

Des conditions climatiques extrêmes ou des catastrophes naturelles ou autres, telles que les séismes, les incendies, les inondations, les épidémies, les pandémies (comme la COVID-19) et d'autres événements similaires, pourraient perturber nos activités, endommager nos infrastructures ou nos biens, menacer la santé et la sécurité de nos employés, avoir une incidence sur la disponibilité et le coût des matériaux et des ressources, augmenter les frais d'assurance et autres charges d'exploitation et avoir une incidence défavorable importante sur nos résultats opérationnels, notre situation financière ou nos liquidités. En outre, rien ne garantit que notre couverture d'assurance suffira à couvrir toutes les principales sources de risques. Nous sommes exposés à des responsabilités qui sont propres aux produits et aux services que nous fournissons. CAE souscrit une assurance pour certains risques et peut être suffisamment couverte pour ces risques. Cependant, il se peut que l'assurance ne soit pas disponible ou que les limites ne soient pas suffisantes pour couvrir tous les risques importants. Par exemple, CAE n'est pas couverte contre les pertes financières découlant de maladies transmissibles, y compris les virus et autres épidémies, car certaines couvertures ne sont pas disponibles à des conditions commercialement raisonnables. Rien ne garantit qu'il y aura à l'avenir des produits d'assurance couvrant les risques de maladies transmissibles.

Lois et règlements sur l'environnement

CAE est exposée à divers risques environnementaux et doit respecter les lois et les règlements sur l'environnement qui diffèrent d'un pays à l'autre et qui sont susceptibles d'évoluer. L'incapacité de CAE à se conformer aux lois et règlements environnementaux pourrait entraîner des pénalités, des poursuites et une atteinte potentielle à sa réputation.

L'adoption de nouvelles lois et de leurs règlements d'application, le resserrement des lois et règlements existants, la découverte d'une contamination inconnue, l'imposition de nouvelles exigences de nettoyage ou des réclamations fondées sur des engagements d'indemnisation des dommages à l'environnement que nous pourrions avoir pris pourraient nous contraindre à des dépenses substantielles, ce qui pourrait porter un grand préjudice à notre résultat opérationnel et à notre situation financière.

Changements climatiques

La sensibilisation accrue du public et les préoccupations croissantes concernant les changements climatiques et la transition mondiale vers une économie à faible émission de carbone entraînent un large éventail de répercussions, notamment des risques potentiels liés à la stratégie, à la réputation et à la structure de CAE et de ses partenaires commerciaux, ainsi que l'émergence de règlements, de cadres et de directives supplémentaires en matière d'environnement et de changements climatiques ou l'évolution de ceux déjà en place. Les attentes croissantes en matière de réglementation créent un nouvel ensemble de risques de conformité qui doivent être gérés. Le changement climatique mondial entraîne également des risques réglementaires qui varient en fonction des exigences nationales et locales mises en œuvre par chaque territoire où nous exerçons des activités.

En outre, les préoccupations relatives aux répercussions environnementales du transport aérien, le mouvement « antiaérien » et les tendances vers des initiatives de voyage « vert » ont contribué à augmenter le niveau de contrôle des émissions, ce qui pourrait avoir pour effet de réduire la demande de transport aérien et avoir une incidence défavorable importante sur nos activités aéronautiques et notre réputation. En raison de ces préoccupations croissantes, nous avons annoncé notre intention de devenir carboneutre d'ici l'été 2020; notre incapacité à atteindre cet objectif pourrait être mal reçue ou porter atteinte à notre réputation.

10.3 Risques propres à la Société

Évolution des normes et innovation technologique

Le marché de la défense et de la sécurité de même que celui de l'aviation civile dans lesquels nous évoluons sont caractérisés par des changements au niveau des exigences des clients, l'arrivée de nouveaux modèles d'aéronefs, l'évolution des normes de l'industrie, un pouvoir accru d'analyse des données et l'évolution des attentes des clients découlant des tendances mondiales telles que les changements climatiques, les pandémies, la croissance des marchés émergents, la croissance de la population et les facteurs démographiques. Notre incapacité à prévoir précisément les besoins futurs de nos clients actuels et éventuels, à mettre au point de nouveaux produits, à améliorer les produits et les services existants, de même qu'à investir dans de nouvelles technologies et à développer de nouvelles technologies en réaction à l'évolution des normes et des technologies pourrait nous faire perdre des clients ou nuire à notre capacité d'en attirer de nouveaux et, du coup, se répercuter sur nos produits des activités ordinaires et notre part de marché.

L'évolution de la technologie pourrait également nuire à la valeur de notre parc ou nécessiter d'importants investissements dans celui-ci. L'adoption de nouvelles technologies, telles que l'intelligence artificielle, l'apprentissage machine et les systèmes aériens sans pilote, également appelés appareils télépilotes, nous offre des possibilités, mais peut entraîner des risques nouveaux et complexes que nous devons gérer efficacement.

Capacité à pénétrer de nouveaux marchés

La pénétration de nouveaux marchés représente à la fois un risque et une occasion pour CAE. Le succès sur ces marchés n'est en aucun cas assuré. À mesure que nous exerçons des activités sur de nouveaux marchés, des difficultés imprévues, des investissements importants et des dépenses supplémentaires pourraient survenir, ce qui pourrait porter préjudice à nos activités, à notre situation financière, à notre rentabilité et à notre réputation. La pénétration d'un nouveau marché est, par définition, plus difficile que la gestion de nos marchés déjà établis. Les nouveaux produits et les nouvelles technologies introduits sur de nouveaux marchés pourraient également susciter des préoccupations imprévues en matière de sécurité ou autres, entraînant des risques accrus de responsabilité du fait des produits, des rappels potentiels de produits et d'autres problèmes réglementaires qui pourraient avoir une incidence défavorable sur nous. Nous pourrions notamment être exposés à des risques accrus pendant l'exercice en raison du développement de notre respirateur CAE Air1, alors que nous tentons de pénétrer le marché de l'équipement médical.

Activités de recherche et de développement

Certaines de nos initiatives en matière de R-D sont menées grâce à la participation financière des gouvernements, dont le gouvernement du Québec, par l'entremise d'IQ et du programme SA²GE, et le gouvernement du Canada, par l'entremise de l'ISAD et du FSI. Le niveau d'apport financier du gouvernement reflète les politiques gouvernementales, les politiques budgétaires et d'autres facteurs d'ordre politique et économique. Si nous ne pouvons pas remplacer ces programmes à l'avenir par des programmes aussi avantageux pour nous, cela pourrait avoir des conséquences négatives sur notre rendement financier ainsi que sur nos activités de recherche et de développement.

Nous recevons des crédits d'impôt à l'investissement de la part du gouvernement fédéral et des gouvernements provinciaux au Canada de même que du gouvernement fédéral des États-Unis et du Royaume-Uni à l'égard des activités de R-D admissibles que nous menons. Les crédits que nous recevons sont fondés sur les lois en vigueur. Les crédits d'impôt à l'investissement auxquels nous avons accès peuvent être réduits par des modifications législatives des gouvernements concernés, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur notre situation financière et nos activités de recherche et de développement.

En outre, nos investissements de R-D dans de nouveaux produits ou de nouvelles technologies pourraient être couronnés de succès ou non. Nos résultats pourraient être touchés si nous investissons dans des produits qui ne sont pas acceptés sur le marché, si la demande ou les préférences des clients changent, si de nouveaux produits ne sont pas mis sur le marché en temps voulu, si nous manquons d'expérience commerciale ou d'expertise en matière d'approvisionnement, si nous subissons des retards dans l'obtention des autorisations réglementaires ou si nos produits deviennent désuets. Nous pourrions subir des dépassements de coûts lors du développement de nouveaux produits.

Contrats d'approvisionnement à prix fixe et à long terme

Nous fournissons des produits et services principalement aux termes de contrats à prix fixe qui, contrairement aux contrats à frais remboursables, nous permettent de tirer parti des améliorations de la performance, des réductions de coûts et des efficacités accrues, mais qui nécessitent également l'absorption des dépassements de coûts, réduisant les marges bénéficiaires ou générant des pertes si nous ne réussissons pas à atteindre les coûts et les produits des activités ordinaires escomptés. Il peut être difficile d'estimer tous les coûts à engager pour la réalisation de ces contrats et la difficulté à prévoir le chiffre final des ventes que nous pourrions atteindre. De plus, bon nombre de nos contrats de fourniture de simulateurs et de services à des compagnies aériennes et à des organisations du secteur de la défense sont des contrats de longue durée, pouvant aller jusqu'à 25 ans. Certains de ces contrats établissent le prix des simulateurs à livrer ou des services de formation à fournir sous réserve d'ajustements tenant compte de l'inflation et de l'augmentation des coûts. Si ces ajustements se révélaient insuffisants pour absorber l'inflation ou l'augmentation des coûts, notre résultat opérationnel pourrait en souffrir. Bien que le montant des provisions couvrant les risques de pertes sur contrats à prix fixe nous semble adéquat, nous pourrions subir des pertes plus élevées que les provisions établies à la suite des obligations qui nous sont faites aux termes des contrats d'approvisionnement à long terme et à prix fixe.

Partenariats stratégiques et contrats à long terme

Nous avons conclu des partenariats stratégiques et des contrats à long terme avec des compagnies aériennes, exploitants d'aéronefs et forces de défense d'envergure partout dans le monde, y compris aux termes de programmes de fournisseurs de formation autorisés. Ces contrats à long terme sont pris en compte dans notre carnet de commandes au montant attribué. Ils pourraient toutefois faire l'objet d'ajustements ou d'annulations imprévus et, en conséquence, ils ne sont pas garants des produits des activités ordinaires futurs. Nous ne pouvons garantir que ces partenariats et ces contrats seront renouvelés à des modalités comparables, voire du tout, à leur échéance, et nos résultats financiers pourraient se ressentir du niveau d'activité et de produits des activités ordinaires, de la performance, de la santé financière, de l'apport et des indemnités de nos partenaires. Nous ne pouvons garantir que les clients satisferont à leurs engagements d'achat, exerceront leurs options d'achat ou achèteront des produits ou services additionnels auprès de CAE.

Approvisionnement et rapport de force des fabricants OEM

Nous obtenons des données, des pièces, de l'équipement et bien d'autres intrants auprès d'un grand nombre de fabricants OEM, de sous-traitants et d'autres sources. Nous ne sommes pas toujours en mesure de trouver au moins deux fournisseurs pour les intrants dont nous avons besoin et, dans le cas des simulateurs pour des appareils particuliers et d'autres dispositifs de formation, des intrants importants ne proviennent que d'un seul fournisseur. Nous sommes donc vulnérables aux retards dans le calendrier de livraison, à la situation financière des fournisseurs uniques et à leur volonté de faire affaire avec nous. Les groupes commerciaux de certains fournisseurs uniques comprennent des entreprises qui font concurrence à une partie de nos activités. Cette situation pourrait donner lieu à des modalités de concession de licences coûteuses, à des redevances élevées, voire au refus de nous accorder une licence visant les données, les pièces et l'équipement qui sont souvent nécessaires à la construction et à l'exploitation d'un simulateur fondé sur l'appareil d'un fabricant OEM.

Lorsque nous utilisons un modèle de simulation d'appareil produit à l'interne ou élaborons des didacticiels sans avoir recours à des données, à des pièces et à de l'équipement obtenus du fabricant OEM et autorisés par celui-ci, le constructeur peut mettre en œuvre des mesures de rétorsion ou d'obstruction contre nous afin de tenter de bloquer la prestation de services de formation ou la fabrication, la vente et/ou l'installation d'un simulateur visant cet appareil, alléguant la violation de ses droits de propriété intellectuelle ou une autre base juridique. De telles mesures peuvent faire en sorte que nous devions engager des honoraires juridiques considérables ou peuvent retarder ou empêcher la mise à bien du projet de développement d'un simulateur ou la prestation de services de formation, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers.

Dans un même ordre d'idées, lorsque nous utilisons des logiciels libres, des gratuits ou des logiciels commerciaux de tiers, ces tiers ou d'autres personnes peuvent mettre en œuvre des mesures de rétorsion ou d'obstruction contre nous afin de tenter de bloquer l'utilisation de ces logiciels ou gratuits, alléguant la violation de leurs droits de licence ou une autre base juridique. De telles mesures peuvent faire en sorte que nous devions engager des honoraires juridiques considérables ou peuvent retarder ou empêcher la mise à bien du projet de développement d'un simulateur ou la prestation de services de formation, ce qui pourrait avoir une incidence négative sur nos résultats financiers.

Intégration des produits et gestion des programmes

Notre activité pourrait également souffrir d'une éventuelle incompatibilité de nos produits avec d'autres logiciels, systèmes informatiques et systèmes de communications perfectionnés et en constante évolution. Si nous éprouvons des difficultés avec un projet ou n'en atteignons pas les étapes prescrites dans les délais impartis, nous pourrions devoir consacrer à un projet particulier plus de ressources qu'il n'en avait été prévu pour lui à l'origine, notamment sur le plan de l'ingénierie, ce qui pourrait se répercuter sur les échéanciers et la rentabilité.

Protection de nos droits de propriété intellectuelle et de notre marque

Nous comptons en partie sur nos secrets industriels, sur nos droits d'auteur et sur des restrictions contractuelles, comme des ententes de confidentialité, des brevets et des licences, pour établir et protéger nos droits de propriété intellectuelle. Or, ces moyens pourraient se révéler inefficaces dans la prévention du détournement de nos technologies ou dans la dissuasion d'autres parties d'élaborer des technologies semblables. Il pourrait se révéler impossible ou difficile de faire respecter nos droits de propriété intellectuelle ou d'en acquérir et de les faire respecter dans certains pays. Tout litige relatif à la protection de nos droits de propriété intellectuelle pourrait se révéler long et onéreux, et porter préjudice à nos activités ou résultats financiers, que nous ayons gain de cause ou non.

Nous sommes le partenaire de choix en formation pour améliorer la sécurité, l'efficacité et la préparation, et, à ce titre, notre marque est un atout de taille. À l'occasion, nous pouvons permettre à des tiers d'utiliser notre marque dans le cadre d'ententes d'octroi de licences, comme notre partenariat avec la Saudi National Company of Aviation pour la création d'un centre de formation autorisé de CAE au Moyen-Orient. En outre, dans certaines de nos organisations de formation au vol, nous externalisons certaines activités de vol à des tiers fournisseurs, mais demeurons en fin de compte responsable de leur performance lorsqu'ils utilisent notre marque. Nous contrôlons et gérons l'utilisation de notre marque et nous nous assurons que nos partenaires et fournisseurs satisfont à des normes rigoureuses de manière à préserver la valeur de notre marque. Toute publicité négative découlant d'incidents ou de litiges auxquels nos partenaires, nos fournisseurs ou nous sommes partie pourrait nuire à la valeur de notre marque.

Propriété intellectuelle de tiers

Nos produits tournent à l'aide de logiciels et de systèmes informatiques complexes qui nous sont fournis par des tiers et qui pourraient parfois nous être inaccessibles. La construction de nos simulateurs dépend souvent de la réception de données, notamment de données confidentielles ou exclusives relatives aux fonctionnalités, à la conception et aux performances d'un produit ou d'un système, que nos simulateurs sont censés reproduire. Nos systèmes de formation peuvent également recueillir et analyser les données liées à la performance des clients dans le cadre de l'utilisation de nos systèmes de formation. Rien ne garantit que nous pourrions obtenir un accès à ces multiples ensembles de données à des conditions acceptables, ni même que nous pourrions les obtenir.

Des actions de contrefaçon pourraient être intentées à notre encontre ou à l'encontre de nos clients. Le cas échéant, nous pourrions perdre la cause ou ne pas être en mesure de mettre au point un procédé qui ne viole pas les droits de tiers ou d'obtenir des licences à des conditions acceptables sur le plan commercial, ni même de simplement les obtenir.

Les marchés où nous exerçons nos activités sont assujettis à un important brevetage par des tiers. Notre capacité de modifier nos produits existants ou d'élaborer de nouveaux produits et services pourrait être entravée par les brevets de tiers, ce qui pourrait donner lieu à des coûts supplémentaires liés à l'obtention d'une licence nous permettant d'utiliser le brevet ou d'intégrer les déclarations qui y figurent dans nos activités d'élaboration.

Personnel clé

Notre pérennité et notre prospérité dépendent en partie de notre capacité d'attirer, d'embaucher et de maintenir en poste du personnel et des membres de la direction clés possédant les compétences, l'expertise et l'expérience pertinentes. Bien que notre politique de rémunération vise à atténuer ce risque, les mesures de rémunération temporaires mises en place pendant la pandémie de COVID-19 pourraient entraîner un risque accru d'exode des talents vers des secteurs qui n'ont pas été aussi durement touchés. Nous avons également mis en place des plans de gestion de la relève qui nous permettent de repérer et de développer un bassin interne de talents dans les secteurs techniques ainsi que dans ceux de l'ingénierie, de la formation au pilotage et de la direction générale. CAE est tributaire de l'expérience, des qualifications et des connaissances de l'industrie d'une variété d'employés, y compris de notre équipe de direction, nos gestionnaires et autres employés clés pour exécuter notre plan d'affaires et exercer nos activités. Si nous devons faire face à un manque à gagner, une maladie ou un roulement important de notre équipe de direction ou d'autres employés clés, nos activités, nos résultats d'exploitation et notre situation financière pourraient être affectés de façon importante. L'incapacité à établir un plan de relève complet et efficace, y compris la préparation des talents internes et l'identification de candidats externes potentiels, le cas échéant, pour des postes clés, pourrait nuire à nos activités jusqu'à ce que des remplaçants qualifiés soient trouvés.

Relations de travail

Quelque 2 600 employés étaient membres de syndicats et étaient couverts par 55 conventions collectives au 31 mars 2020. Ces différentes conventions collectives ont des dates d'échéance variées. Bien que nous maintenions de bonnes relations avec chacun des syndicats, les négociations des conventions collectives pourraient entraîner des perturbations de travail, y compris des arrêts et des ralentissements. Un arrêt de travail pourrait interrompre nos activités de fabrication et de service dans l'emplacement touché, ce qui risquerait de nuire aux services que nous offrons à nos clients et à notre performance financière.

Risques liés à la responsabilité qui pourraient ne pas être couverts par les assurances ou faire l'objet d'indemnisations

Nous sommes exposés à des responsabilités qui sont propres aux produits et aux services que nous fournissons, puisque nos activités sont complexes, qu'elles ont une portée internationale et qu'elles mettent en jeu un degré important de coordination et d'intégration avec de nombreux fournisseurs, une base considérable d'employés hautement qualifiés et de partenaires, des percées technologiques ainsi que des exigences réglementaires et normes strictes en matière de performance et de fiabilité.

En conséquence, nous pourrions être exposés à des réclamations et à des poursuites, y compris des réclamations pour dommages corporels, maladies, décès, dommages matériels ou interruption des activités découlant :

- de lacunes de nos produits et services de simulation entraînant des dommages ou des blessures, directement ou indirectement;
- de lacunes de nos programmes de formation ou de la prestation de nos services de formation entraînant des dommages ou des blessures, directement ou indirectement;
- d'incidents lors de l'utilisation de matériel que nous avons fabriqué ou que nous exploitons;
- d'incidents impliquant des produits et des services que nous avons fournis, y compris des réclamations pour dommages corporels ou décès;
- de lacunes de notre matériel, de notre personnel ou de nos activités en matière de formation en vol sur appareils réels entraînant des dommages ou des blessures, directement ou indirectement.
- de lacunes dans nos mesures d'atténuation et de protection mises en œuvre pour réduire le risque d'une potentielle épidémie de COVID-19 dans l'une de nos installations ou l'incapacité à protéger adéquatement nos clients, employés, sous-traitants, travailleurs et visiteurs contre le virus.

Si nous devons engager des coûts importants, ceux-ci pourraient avoir une incidence défavorable sur notre situation financière, nos flux de trésorerie ou notre résultat opérationnel. Dans certains cas, mais pas dans d'autres, nous pourrions avoir droit à certaines protections légales ou indemnités de la part de nos clients. Bien que nous maintenions une couverture d'assurance auprès d'assureurs bien établis afin de couvrir ces risques, celle-ci pourrait ne pas couvrir tous les cas de réclamations et de responsabilités, elle pourrait s'avérer insuffisante et nous pourrions devoir engager des coûts importants. Tout accident, panne ou défaillance lié à nos produits ou services, même s'ils sont pleinement couverts par une indemnisation ou une assurance, pourrait entraîner un important investissement et ternir notre réputation auprès des clients et du grand public, en plus de hausser le coût d'une couverture d'assurance adéquate ou d'en réduire la disponibilité.

Garanties et autres réclamations sur des produits

Nous fabriquons des simulateurs qui sont de nature complexe et perfectionnée. Nous pourrions également acheter des simulateurs ou en obtenir dans le cadre d'acquisitions. Ces simulateurs peuvent contenir des défauts difficiles à déceler et à corriger, et les irrégularités de fonctionnement de ces produits pourraient nous valoir des réclamations au titre de la garantie, ou nous pourrions devoir engager des coûts additionnels importants pour modifier nos produits ou les mettre à niveau. La correction de ces défauts pourrait engendrer d'importants coûts supplémentaires. Si ces produits défectueux étaient intégrés au matériel des clients, nous pourrions en outre faire l'objet d'une action en responsabilité du fait des dommages causés par nos produits à ce matériel. Tout défaut ou toute action ou erreur pourrait nuire à notre résultat opérationnel et à nos activités. Nous pourrions être également visés par des actions en responsabilité à l'égard de nos produits consécutives à des dommages découlant de la vente passée de matériel ou de la prestation antérieure de services par des activités que nous avons abandonnées.

Fusions, acquisitions, coentreprises, alliances stratégiques ou dessaisissements

Dans le cadre de notre stratégie de croissance, nous réalisons des acquisitions d'entreprises, créons des coentreprises et concluons des alliances stratégiques. La réalisation des bénéfices anticipés de ces acquisitions et des activités connexes dépend notamment de notre capacité à intégrer les entreprises acquises, à cristalliser les synergies en matière de commercialisation de notre catalogue élargi de produits et de services, à consolider efficacement les activités des entreprises acquises dans nos propres activités, à gérer les coûts de manière à éviter les doublons, à intégrer les systèmes informatiques, à restructurer l'effectif, à mettre en place des contrôles, des procédures et des politiques, à assurer la performance de l'équipe de direction et des autres membres du personnel des entreprises acquises ainsi qu'à harmoniser la culture d'entreprise. Rien ne garantit que nous réaliserons les synergies attendues ni que nous atteindrons l'une ou l'autre des cibles financières et de performance indiquées. Par ailleurs, le défaut d'intégrer adéquatement et rapidement les entreprises acquises pourrait entraîner le départ d'employés qualifiés ou la perte d'occasions d'affaires, ce qui aurait une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats financiers. Certains risques également associés à l'acquisition d'une entreprise ayant des obligations existantes pourraient survenir. Nous pouvons aussi effectuer des dessaisissements stratégiques à l'occasion. Ces transactions pourraient donner lieu à une participation continue dans les entreprises cédées, notamment en raison de garanties et de services de transition par suite de la transaction.

Risque d'atteinte à la réputation

Le risque d'atteinte à la réputation peut survenir dans de nombreuses situations, notamment en cas de problèmes de qualité ou de performance de nos produits ou services, d'incapacité à pénétrer de nouveaux marchés ou à répondre aux attentes ou à la demande de produits et de technologies nouvellement développés, d'incapacité à maintenir des activités éthiques et socialement responsables, de blessures ou de décès découlant d'incidents de santé et de sécurité pendant le processus d'exploitation ou les activités de formation, ou de non-respect présumé ou prouvé des lois ou réglementations par nos employés, agents, sous-traitants, fournisseurs et/ou partenaires commerciaux. Toute publicité négative concernant notre image et notre réputation, ou tout dommage significatif à celles-ci, pourrait avoir un effet négatif sur la perception et la confiance des clients et pourrait entraîner l'annulation de travaux en cours ou influencer notre capacité à obtenir des ventes futures ou l'attribution de contrats. En outre, tout comportement contraire à l'éthique de l'un de nos fournisseurs ou sous-traitants ou toute allégation de pratiques commerciales déloyales ou illégales de la part d'un fournisseur ou d'un sous-traitant pourrait également avoir un effet négatif sur notre image et notre réputation. La survenance de l'une de ces situations pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités et nos résultats financiers.

Les perceptions relatives aux approches sociales et à la gouvernance ont changé ces dernières années, et de nombreux clients et investisseurs s'accordent aujourd'hui pour dire que ces questions sont devenues une préoccupation actuelle et pourraient affecter la rentabilité et la réputation des entreprises.

Mesures prises par les États-Unis en matière de propriété, de contrôle ou d'influence étrangère

CAE et certaines de ses filiales sont parties à des ententes avec divers ministères et organismes du gouvernement américain, y compris le département américain de la Défense, qui exigent que ces filiales obtiennent des attestations de sécurité d'installation en vertu du Programme national de sécurité industrielle du gouvernement des États-Unis. Ce programme exige que toute société qui maintient une attestation de sécurité d'installation soit isolée de la propriété, du contrôle ou de l'influence étrangère (FOCI) au moyen d'une entente d'atténuation. En tant qu'entreprise canadienne, nous avons conclu des ententes d'atténuation des FOCI avec le ministère de la Défense des États-Unis qui permettent à ces filiales américaines d'obtenir et de conserver les attestations de sécurité nécessaires pour conclure et exécuter des contrats classifiés avec le gouvernement américain. Plus précisément, ces ententes d'atténuation sont un accord spécial de sécurité pour CAE USA Inc. et un accord de mandat (Accord Proxy) pour la filiale en propriété exclusive de CAE USA Inc., CAE USA Mission Solutions Inc. (MSI). Si nous ne respectons pas l'un ou l'autre de ces accords d'atténuation des FOCI, les attestations de sécurité d'installation pour chaque entité peuvent être résiliées. Si cela se produisait, nos filiales américaines ne seraient plus admissibles à conclure de nouveaux contrats nécessitant une attestation de sécurité d'installation et perdraient le droit d'exécuter leurs contrats existants avec le gouvernement des États-Unis.

Un conseil d'administration distinct a été mis en place pour superviser la gestion et les activités de MSI. En vertu de l'Accord Proxy, notre conseil d'administration et nous sommes limités dans la surveillance du conseil d'administration et de la direction de MSI. En outre, conformément aux règles et procédures du département américain de la Défense, sous réserve d'un nombre limité de questions restreintes (telles que la vente ou la cession des actifs de MSI, les fusions, consolidations ou réorganisations d'entreprises, les hypothèques ou les autres charges grevant le capital-actions de MSI à des fins autres que l'obtention du fonds de roulement, la dissolution de MSI et le dépôt d'une requête en faillite concernant MSI), le conseil d'administration de MSI agit de façon indépendante et est le seul à pouvoir prendre toutes les décisions concernant la gestion de MSI et de son activité. Les mesures prises ou non par la direction ou le conseil d'administration de MSI pourraient avoir une incidence sur notre croissance, notre réputation et notre rentabilité.

Durée du cycle de vente

Le cycle de vente de nos produits et services peut être long et imprévisible, allant de 6 à 18 mois pour les applications dans le domaine de l'aviation civile, et de 6 à 24 mois ou plus pour les applications de défense et sécurité. Pendant que les clients évaluent nos produits et services, nous pouvons être tenus d'engager des dépenses et de déployer des efforts de gestion. Le fait d'engager de telles dépenses sans produits des activités ordinaires correspondants pour une période donnée nuira à notre résultat opérationnel et pourrait accentuer la volatilité du cours de notre action. Nous pouvons fabriquer d'avance certains produits en prévision des commandes à venir et pour faciliter une livraison plus rapide en vue d'obtenir un avantage concurrentiel. Par contre, si les commandes pour ces produits ne se concrétisent pas au moment prévu, nous devons conserver le produit préfabriqué en stock jusqu'à ce qu'une vente soit conclue.

Les politiques d'achat des gouvernements permettent souvent aux soumissionnaires non retenus de contester l'attribution d'un contrat. La contestation d'un contrat accordé à CAE pourrait donner lieu à la résiliation du contrat, à la prolongation du délai de comptabilisation des produits des activités ordinaires ou à des honoraires juridiques considérables.

Caractère saisonnier des activités

Notre entreprise, nos produits des activités ordinaires et nos flux de trésorerie sont tributaires de certaines tendances saisonnières. Dans le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, le niveau de formation dépend de la disponibilité des pilotes, qui tend à être inférieure au deuxième trimestre, ceux-ci effectuant plus d'heures de vol et consacrant moins de temps à la formation, ce qui nuit à nos produits des activités ordinaires. Dans le secteur Défense et sécurité, les produits des activités ordinaires et les encaissements sont habituellement plus élevés au second semestre de l'exercice puisque l'attribution des contrats et la disponibilité du financement dépendent du cycle budgétaire du gouvernement fédéral, lequel, aux États-Unis, est fondé sur une fin d'exercice en septembre. Nous prévoyons que ces tendances se maintiendront à l'exercice 2021.

Rendement du capital investi pour les actionnaires

Les paiements de dividendes, les rachats d'actions ordinaires aux termes de notre offre publique de rachat dans le cours normal des activités et les autres remboursements en trésorerie ou en capital à nos actionnaires sont effectués au gré du conseil d'administration et sont tributaires de divers facteurs, y compris les flux de trésorerie opérationnels, les sources de capital, le respect des critères de solvabilité et d'autres exigences financières, nos activités et nos résultats financiers, ainsi que nos politiques en matière de dividendes et autres, lesquelles pourraient être revues de temps à autre.

Compte tenu des répercussions de la pandémie de COVID-19, le conseil d'administration de CAE a approuvé une suspension du versement des dividendes par action ordinaire et des rachats d'actions dans le cadre de notre programme d'offre publique de rachat dans le cours normal des activités afin de préserver les liquidités. Cette position sera réexaminée tous les trimestres et les paiements reprendront dès que cela sera approprié.

Technologies de l'information et cybersécurité

Nous dépendons de l'infrastructure et des réseaux de technologies de l'information, hébergés en interne ou impartis, pour la conduite des activités quotidiennes et le fonctionnement efficace de notre entreprise. Qui plus est, nos activités nécessitent l'utilisation, d'une manière appropriée et sûre, d'informations confidentielles et sensibles appartenant à des tiers tels des fabricants OEM, des forces de défense nationale et des clients. Si nous nous efforçons de tirer parti de la technologie pour répondre aux besoins croissants de nos clients et améliorer l'efficacité de nos opérations, il n'en reste pas moins qu'elle comporte des risques en matière de sécurité de l'information et de cybersécurité.

En raison de la taille, de l'échelle et de la nature mondiale de nos activités, de notre forte dépendance à l'égard d'Internet pour nos activités commerciales quotidiennes, de notre infrastructure technologique complexe, de nos relations commerciales avec les fabricants OEM du secteur de l'aviation et les clients du secteur de la défense et de la sécurité, de même que de notre recours à des fournisseurs de services tiers, nous sommes soumis à des risques accrus. Ces risques comprennent les défaillances et la non-disponibilité des systèmes informatiques, les cyberattaques, la cyberextorsion, les violations de la sécurité des systèmes, les logiciels malveillants, les tentatives illicites d'accès à nos informations exclusives et sensibles, le piratage, l'hameçonnage, l'usurpation d'identité, le vol de propriété intellectuelle ou de données confidentielles, les attaques par déni de service qui visent à provoquer des pannes de réseau et des interruptions de service, ainsi que d'autres menaces de cybersécurité à notre infrastructure et nos systèmes de technologies de l'information.

Ces risques pour les TI et la cybersécurité pourraient perturber nos activités, entraîner la perte ou la corruption d'informations commerciales et de données ou l'accès non autorisé à ces informations, compromettre les informations confidentielles ou privilégiées appartenant à CAE, à ses employés ou à ses partenaires d'affaires, y compris les fabricants OEM et les clients du secteur de la défense et de la sécurité, nous exposer à l'attrition des clients, au non-respect des lois sur la protection de la vie privée ou de toute autre loi en vigueur, à des litiges, à des amendes, à des pénalités ou à des mesures réglementaires, à des coûts de mise en conformité, à des mesures correctives, à des coûts d'enquête ou de restauration, à l'augmentation des coûts d'entretien et de mise à niveau des infrastructures et systèmes technologiques ou à l'atteinte à la réputation, facteurs qui pourraient tous porter préjudice aux résultats d'exploitation de CAE, à ses capacités de communication de l'information, à sa rentabilité et à sa réputation.

Une série de processus de gouvernance est en place pour atténuer ces risques. Pour répondre aux défis que pose l'évolution des cybermenaces, de même que l'accroissement continu du volume et du niveau de sophistication des cyberattaques, nous révisons continuellement nos mesures de sécurité. Nous avons élaboré un programme de cybersécurité triennal afin de gérer l'émergence de ces menaces. Nous avons mis en place des contrôles de sécurité, des mécanismes visant à assurer le respect des politiques, des mesures de surveillance par la direction et des systèmes de surveillance afin de prévenir, de déceler et de résoudre les menaces potentielles. Nous pourrions toutefois devoir effectuer des investissements additionnels afin de protéger nos données et notre infrastructure, ainsi que les données de nos clients, des cyberattaques.

L'augmentation du nombre d'employés travaillant à distance et utilisant des plateformes de vidéoconférences en ligne et des plateformes collaboratives en raison des mesures de distanciation sociale découlant de la COVID-19 pourrait entraîner une augmentation des menaces à la cybersécurité. Afin de gérer ces menaces, nous avons renforcé notre surveillance de celles-ci, nous avons accéléré certaines initiatives et nous avons travaillé avec des tiers pour nous concentrer sur la surveillance de nos activités 24 heures sur 24, 7 jours sur 7.

Le montant de la couverture de cyberassurance que nous souscrivons pourrait ne pas être adéquat ou ne pas suffire à couvrir les réclamations ou les obligations découlant des cyberattaques. En raison de l'évolution perpétuelle et de la fréquence accrue des menaces ou perturbations liées à la cybersécurité ou autre, l'incidence d'un incident futur n'est pas facile à prévoir ou à atténuer, et les coûts liés à ces menaces ou perturbations pourraient ne pas être intégralement assurés ou indemnisés par d'autres moyens. En outre, la transformation numérique et l'adoption de technologies émergentes, telles que l'intelligence artificielle et l'apprentissage machine, exigent une attention et des investissements continus pour gérer efficacement nos risques.

Qui plus est, nous pouvons être confrontés à des menaces de sécurité similaires sur les sites des clients que nous exploitons ou gérons ou auxquels nous avons accès pour fournir des services. Nous devons nous fier à nos propres dispositifs de sécurité de même qu'à ceux mis en place par nos partenaires pour atténuer les menaces. Nos partenaires possèdent divers niveaux d'expertise en cybersécurité et de dispositifs de sécurité connexes, et leurs relations avec des sous-traitants du gouvernement, comme CAE, pourraient accroître le risque qu'ils soient ciblés par les mêmes cyberattaques que nous.

À l'occasion, nous pourrions remplacer ou mettre à jour nos réseaux et systèmes de technologie de l'information. La mise en œuvre de nouveaux réseaux et systèmes et la transition vers ceux-ci peuvent perturber temporairement nos activités et nuire à la productivité.

Dépendance envers des tiers fournisseurs pour la gestion des systèmes et de l'infrastructure de technologie de l'information

Nous avons imparti certains services d'entretien et de soutien des systèmes de technologie de l'information ainsi que certaines fonctions de gestion de l'infrastructure à des fournisseurs de services externes. Si ces fournisseurs de services sont perturbés ou ne fonctionnent pas efficacement, la situation pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nos activités ou faire en sorte que les économies de coûts prévues ne se concrétisent pas, et nous pourrions devoir engager des coûts additionnels pour corriger les erreurs commises par ces fournisseurs de services. Selon la fonction en cause, ces erreurs pourraient également entraîner des perturbations des activités, l'inefficacité du processus de traitement et/ou des failles de sécurité, et porter atteinte à notre réputation. Pour faire face à ces risques, nous avons mis en place un processus de gestion des risques de cybersécurité des tiers fournisseurs afin de garantir que nos fournisseurs disposent du niveau de contrôle approprié sur le traitement des actifs d'information de CAE qui leur sont externalisés.

Confidentialité des données

La gestion, l'utilisation et la protection des données, y compris les données sensibles, revêtent une importance de plus en plus grande, surtout du fait de la valeur élevée attribuée aux données et à l'exposition potentielle aux risques opérationnels, aux risques d'atteinte à la réputation et aux risques liés à la conformité réglementaire de même que de l'adoption du règlement général sur la protection des données par l'Union européenne en mai 2018, ainsi que de la prolifération attendue de cadres réglementaires semblables dans d'autres régions, comme la promulgation de la loi intitulée *California Consumer Privacy Act* en janvier 2020. En outre, à mesure que notre collaboration avec des tiers s'intensifie et que nous adoptons de nouvelles technologies et de nouveaux modèles d'affaires, notre exposition potentielle au risque lié à la conformité réglementaire, au risque opérationnel et au risque de réputation s'accroît.

Si nous ne respectons pas les lois applicables en matière de confidentialité, nous pourrions être soumis à des sanctions réglementaires, subir des dommages à notre réputation ou une perte de confiance dans nos produits et services. Nous pourrions également engager des frais supplémentaires pour l'assainissement, la modification ou l'amélioration de nos systèmes d'information afin de prévenir de futurs événements, qui pourraient tous avoir une incidence défavorable sur notre entreprise, nos opérations ou nos résultats financiers.

Par ailleurs, l'adoption de technologies émergentes comme l'informatique en nuage, l'intelligence artificielle, l'automatisation des processus et la robotique pourrait se traduire par l'émergence de nouveaux risques complexes dont la gestion efficace exige une attention et un investissement en continu. Nous identifions, évaluons et gérons le risque opérationnel lié à la mise en œuvre de nouvelles technologies avant leur adoption.

10.4 Risques liés au marché

Risque de change

Nous exerçons nos activités à l'échelle mondiale, et plus de 90 % de nos produits des activités ordinaires provenant d'exportations et d'activités internationales sont généralement réalisés en monnaies étrangères, principalement en dollars américains, en euros et en livres sterling. Nos produits des activités ordinaires sont générés à raison d'environ un tiers aux États-Unis, un tiers en Europe et un tiers dans le reste du monde.

Trois aspects de nos champs d'activité sont exposés aux variations du change, en l'occurrence notre réseau d'établissements de formation et de services à l'étranger, nos activités de production hors du Canada (soit en Allemagne et aux États-Unis) ainsi que nos activités de production au Canada. Une part importante des produits des activités ordinaires générés au Canada sont libellés en monnaies étrangères, tandis qu'une grande proportion de nos charges opérationnelles sont libellées en dollars canadiens. L'appréciation du dollar canadien a un effet défavorable sur nos produits des activités ordinaires libellés en monnaies étrangères et, de ce fait, sur nos résultats financiers. De façon générale, les paiements échelonnés sur les contrats de vente libellés en monnaies étrangères font l'objet d'une transaction de couverture visant à atténuer notre exposition au risque de change. Nous détenons toujours un éventail de positions de couverture de change afin de protéger une partie de nos produits des activités ordinaires futurs des risques de volatilité du taux de change entre le dollar canadien et les monnaies étrangères. Nous couvrons une partie des produits des activités ordinaires de façon que la partie non couverte corresponde à la composante coûts étrangers du contrat. Puisque nos produits des activités ordinaires ne sont pas couverts en totalité, il n'est pas possible de neutraliser complètement l'incidence des variations du change, qui se font donc partiellement sentir sur nos résultats financiers. Cette exposition résiduelle pourrait être plus élevée si les monnaies affichent une importante volatilité à court terme. La dépréciation du dollar canadien a quant à elle un effet défavorable sur nos coûts libellés en monnaies étrangères.

Les activités de nos établissements à l'étranger sont essentiellement libellées dans les monnaies locales. Une couverture naturelle existe du fait que les produits des activités ordinaires et les charges opérationnelles sont libellés dans les mêmes devises. Les fluctuations de la valeur des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien nous exposent toutefois à un risque de change non couvert étant donné que nous consolidons nos résultats en dollars canadiens aux fins de la présentation de l'information financière. L'appréciation des monnaies étrangères par rapport au dollar canadien aurait un impact de conversion positif, et vice versa.

Disponibilité du capital

Nous dépendons en partie de notre financement par emprunt. Nous avons diverses facilités d'emprunt dont les échéances s'échelonnent entre avril 2020 et juillet 2043, et nous ne pouvons garantir que ces facilités seront refinancées au même coût, pour les mêmes durées et à des modalités semblables à ce qui était disponible précédemment. Si nous avons besoin d'obtenir du financement par emprunt additionnel, notre liquidité commerciale pourrait ne pas être suffisante en raison de nombreux facteurs, y compris un fléchissement de notre performance financière, de nos perspectives ou de nos notations de crédit, ce qui pourrait nuire à notre capacité à financer nos activités et à nous acquitter de nos engagements contractuels ou financiers.

Nos facilités de crédit sont assorties de certaines clauses restrictives de nature financière qui nous obligent à maintenir un ratio d'endettement minimal. Dans le cas où nous ne serions pas en mesure de respecter ces clauses restrictives, notre accès aux capitaux pourrait être restreint et nous pourrions devoir obtenir une modification ou une dérogation de nos prêteurs, refinancer la dette soumise à ces clauses restrictives ou prendre d'autres mesures d'atténuation pour éviter un éventuel manquement.

Risque de crédit

Nous sommes également exposés au risque de crédit sur nos créances clients. Nous avons adopté des politiques afin de nous assurer que nous ne sommes pas exposés de façon significative face à un client. Nos politiques comprennent l'analyse de la situation financière de certains clients et l'examen régulier de leur qualité de crédit. Nous souscrivons également de temps à autre à une assurance crédit et, dans certains cas, nous exigeons une lettre de crédit bancaire pour garantir les paiements de nos clients.

Régimes de retraite

Les fluctuations de l'économie et des marchés des capitaux peuvent se répercuter négativement sur la performance des placements, la capitalisation et les charges au titre de nos régimes de retraite à prestations définies. La capitalisation de ces régimes est fondée sur des estimations actuarielles et est assujettie aux limites prévues par les lois applicables. Les estimations actuarielles préparées au cours de l'exercice sont notamment fondées sur des hypothèses concernant la performance des marchés financiers, les taux d'actualisation et d'inflation, les hausses de salaire futures, l'âge de la retraite estimatif et les taux de mortalité. Les rapports d'évaluation de la capitalisation préparés par les actuaires déterminent le montant des cotisations en trésorerie que nous devons effectuer aux régimes de retraite enregistrés. Rien ne garantit que la charge au titre des régimes de retraite et la capitalisation de ces régimes n'augmenteront pas, nuisant à nos résultats, à nos flux de trésorerie et à nos capitaux propres. Nous cherchons à atténuer ce risque au moyen de politiques et de procédures conçues pour contrôler le risque lié aux placements, de même que d'une surveillance permanente de notre situation de capitalisation.

Au dernier trimestre de l'exercice 2020, les marchés ont connu des fluctuations considérables en raison de l'incidence de la COVID-19. La réduction de valeur des actifs de nos régimes a cependant été contrée par l'augmentation des taux d'actualisation des prestations de retraite. Selon les fluctuations des marchés, des cotisations en trésorerie additionnelles pourraient être nécessaires aux fins de capitalisation de nos régimes de retraite à prestations et à cotisations définies, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable sur nos activités et nos résultats financiers.

Faire des affaires à l'étranger

Nous exerçons des activités dans plus de 35 pays, y compris les activités que nous exerçons en coentreprise. Par ailleurs, nous vendons et livrons nos produits et services à des clients d'un peu partout dans le monde. Pour l'exercice 2020, les ventes à des clients de l'extérieur du Canada ont compté pour plus de 90 % de nos produits des activités ordinaires, et nous nous attendons à ce qu'elles continuent d'en représenter une grande portion dans un avenir prévisible. Du coup, nous sommes exposés au risque de faire des affaires à l'étranger, y compris l'instabilité géopolitique.

Les principaux risques auxquels nous faisons face en raison des activités que nous exerçons à l'étranger sont les suivants :

- L'évolution des politiques, lois, règlements et exigences réglementaires au Canada et à l'étranger, ou leur interprétation, application et mise à exécution;
- L'adoption ou le resserrement de tarifs douaniers, d'embargos, de contrôles, de sanctions commerciales, de restrictions touchant le travail et les déplacements ou d'autres restrictions;
- Les récessions et autres crises économiques dans d'autres régions, ou dans des pays spécifiques, et l'incidence sur le coût des activités dans ces pays;
- Les actes de guerre, les troubles civils, les cas de force majeure et le terrorisme;
- L'instabilité sociale, économique et géopolitique;
- Le risque que les relations intergouvernementales se détériorent de telle sorte que les activités de CAE dans un pays donné puissent être affectées négativement;
- Les limites de la capacité de CAE à rapatrier des liquidités, des fonds ou des capitaux investis ou détenus hors du Canada;
- Les difficultés, retards et dépenses qui peuvent être subis ou engagés en rapport avec le mouvement et le dédouanement du personnel et des biens par les autorités de douane et d'immigration de plusieurs juridictions;
- Les risques de corruption liés au recours à des représentants et à des consultants à l'étranger et la complexité s'y rattachant.

De plus, l'évolution du contexte réglementaire dans les pays où nous exerçons des activités pourrait donner lieu à une hausse des tarifs douaniers, à un resserrement des politiques commerciales, à l'évolution des régimes de sanctions, des restrictions à l'exportation et d'autres restrictions, ce qui risquerait de se répercuter sur nos ventes, nos résultats financiers et notre modèle d'affaires.

Incertitude géopolitique

L'incertitude mondiale a continué de s'intensifier tout au long de l'exercice 2020 et, dans certaines régions du monde, l'instabilité politique est devenue plus marquée, prolongée et imprévisible.

La flambée ou la prolongation des tensions géopolitiques, l'évolution des politiques et une instabilité politique prolongée dans divers pays où nous exerçons des activités pourraient donner lieu au report ou à l'annulation de commandes, de livraisons ou de projets, ou à l'expropriation d'actifs dans lesquels nous avons investi des ressources considérables, surtout si les clients sont des entités détenues ou contrôlées par l'État. Il est possible que, dans les marchés que nous servons, une instabilité politique imprévue puisse se répercuter sur notre résultat opérationnel et notre situation financière.

Les répercussions sociales, politiques et économiques de l'évolution du contexte politique en Europe du retrait du Royaume-Uni de l'Union européenne (UE) en date du 31 janvier 2020 demeurent incertaines et pourraient se solder par une réglementation de plus en plus complexe et par des risques géopolitiques et économiques accrus, et pourraient provoquer des perturbations et créer une incertitude concernant nos activités, notamment en affectant nos relations avec nos clients, nos fournisseurs et nos employés actuels et futurs. Pendant la période de transition, qui prendra fin le 31 décembre 2020, le Royaume-Uni continuera à faire partie de l'union douanière et du marché unique de l'UE et s'efforcera de négocier un accord commercial avec l'UE. Les incertitudes liées à l'orientation politique des États-Unis et à la tension commerciale actuelle entre la Chine et les États-Unis pourraient continuer à affecter les perspectives de croissance économique mondiale et le sentiment du marché.

Lois anticorruption

Les ventes à des clients à l'étranger sont assujetties aux lois et règlements canadiens et étrangers, y compris la *Loi sur la corruption d'agents publics étrangers* du Canada, la *Foreign Corrupt Practices Act* des États-Unis et d'autres lois anticorruption. Bien que nous ayons mis en place des politiques rigoureuses afin d'assurer notre conformité à ces lois, le défaut de CAE, de ses employés, de ses représentants et consultants à l'étranger ou d'autres personnes œuvrant pour notre compte de s'y conformer pourrait donner lieu à des responsabilités administratives, civiles ou criminelles, dont l'interdiction temporaire ou permanente de prendre part au processus de soumissions ou d'obtenir des contrats du gouvernement, ce qui pourrait avoir une incidence défavorable importante sur nous. Nous travaillons fréquemment avec des sous-traitants et fournisseurs internationaux qui sont également exposés à des risques analogues.

Questions fiscales

Nous percevons d'importants montants au titre de taxes et d'impôt, que nous versons à diverses autorités fiscales. Nos activités sont complexes, et les interprétations, les règlements, les lois et la jurisprudence en la matière sont en constante évolution, tout comme les interprétations connexes. En conséquence, l'imposition finale de bon nombre de transactions est incertaine. De plus, comme nous réalisons une part importante de nos activités à l'étranger, nous sommes soumis aux lois et politiques fiscales de nombreux pays. L'évolution des lois, conventions ou réglementations fiscales ou de leur interprétation pourrait entraîner une hausse du taux d'imposition effectif sur notre résultat, ce qui pourrait avoir une incidence importante sur nos résultats financiers. En outre, de nombreux gouvernements ont introduit des mesures temporaires d'allègement fiscal à la suite de la pandémie de COVID-19, et il y a un risque que nous ne soyons pas admissibles à toutes ces mesures.

11. TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

La liste des participations qui, collectivement, ont une incidence significative sur nos résultats ou nos actifs est présentée à la note annexe 31 des états financiers consolidés.

Les soldes en cours auprès de nos participations mises en équivalence s'établissent comme suit :

(montants en millions)	2020	2019
Créances clients	51,2 \$	33,9 \$
Actifs sur contrat	38,5	13,4
Autres actifs non courants	25,6	18,7
Dettes fournisseurs et charges à payer	5,7	2,2
Passifs sur contrat	28,8	30,7
Autres passifs non courants	1,7	1,6

Les transactions avec nos participations mises en équivalence s'établissent comme suit :

(montants en millions)	2020	2019
Produits des activités ordinaires	166,0 \$	65,5 \$
Achats	2,5	2,4
Autres produits	1,5	1,4

Rémunération du personnel de direction clé

Le personnel de direction clé se compose des personnes ayant l'autorité et la responsabilité des principales décisions opérationnelles, financières et stratégiques de CAE, y compris certains cadres dirigeants. La rémunération du personnel de direction clé au titre des services de salariés est présentée ci-dessous :

(montants en millions)	2020	2019
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	6,5 \$	6,4 \$
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes à prestations définies	2,5	1,9
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	(8,8)	18,9
	0,2 \$	27,2 \$

12. MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

12.1 Nouvelles normes et modifications adoptées

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui a remplacé IAS 17, *Contrats de location* et les interprétations connexes. La nouvelle norme introduit un modèle de comptabilisation unique pour le preneur à bail et élimine le classement des contrats de location comme des contrats de location simple ou de location-financement. Elle exige que le preneur comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative pour la quasi-totalité des contrats de location. Les bailleurs continuent toutefois de classer les contrats de location comme des contrats de location simple ou de location-financement puisque IFRS 16 reprend l'essentiel des exigences comptables déjà en vigueur pour le bailleur.

Nous avons adopté IFRS 16 le 1^{er} avril 2019. Nous avons choisi d'appliquer IFRS 16 en utilisant l'approche rétrospective modifiée. Selon cette approche, l'information comparative n'a pas été retraitée et l'effet cumulatif de l'application initiale d'IFRS 16 a été comptabilisé dans les capitaux propres à la date de première application, le 1^{er} avril 2019.

Nous avons choisi d'appliquer les mesures de simplification suivantes :

- Ne pas réévaluer si un contrat est ou contient un contrat de location à la date de première application;
- Utiliser des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation;
- Comptabiliser les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur comme des charges locatives selon le mode linéaire, conformément aux exigences actuelles d'IAS 17;
- Comptabiliser les contrats de location dont la durée résiduelle est inférieure à 12 mois suivant la date de première application comme s'il s'agissait de contrats de location à court terme;
- Ajuster l'actif au titre du droit d'utilisation du montant comptabilisé selon IAS 37 au titre de la provision pour les contrats de location déficitaires en lieu et place de tests de dépréciation;
- Exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application;
- Évaluer l'actif au titre du droit d'utilisation comme si IFRS 16 avait été appliquée depuis le début du contrat de location au taux d'emprunt marginal à la date de première application.

Lorsque nous sommes le preneur, IFRS 16 donne lieu à la comptabilisation à l'état de la situation financière de la majorité des contrats de location qui étaient auparavant classés en tant que contrats de location simple aux termes d'IAS 17, à moins qu'ils satisfassent à l'exemption pour les contrats à court terme ou les contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur.

Dans l'état consolidé de la situation financière, l'adoption a donné lieu à la comptabilisation de nouveaux actifs au titre des droits d'utilisation de 226,8 millions \$ et de nouvelles obligations locatives de 265,8 millions \$ présentés dans la dette à long terme, et les montants ont été actualisés au taux d'emprunt marginal au 1^{er} avril 2019 (taux moyen pondéré de 5,4 %). En outre, des actifs au titre de contrats de location-financement de 206,0 millions \$ comptabilisés aux termes d'IAS 17 ont été reclassés dans les actifs au titre des droits d'utilisation.

Dans l'état consolidé du résultat net, nous comptabilisons une charge d'amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation et une charge d'intérêts sur les obligations locatives en remplacement de la charge au titre des contrats de location simple comptabilisée conformément à IAS 17.

Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie, les remboursements sur le capital des obligations locatives sont présentés dans les activités de financement, alors qu'aux termes d'IAS 17, les paiements au titre des contrats de location simple étaient présentés dans les activités opérationnelles.

L'incidence cumulative de l'adoption d'IFRS 16 sur l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} avril 2019 s'établit comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	31 mars 2019	Ajustements IFRS 16	1 ^{er} avril 2019
Actif			
Total de l'actif courant	2 112,9 \$	(3,3) \$	2 109,6 \$
Immobilisations corporelles	2 149,3	(206,0)	1 943,3
Actifs au titre des droits d'utilisation	—	432,8	432,8
Investissement dans les participations mises en équivalence	312,1	(3,7)	308,4
Autres actifs non courants	2 591,2	0,3	2 591,5
Total de l'actif	7 165,5 \$	220,1 \$	7 385,6 \$
Passif et capitaux propres			
Partie courante de la dette à long terme	264,1 \$	31,8 \$	295,9 \$
Autres passifs courants	1 625,4	(4,3)	1 621,1
Total du passif courant	1 889,5 \$	27,5 \$	1 917,0 \$
Dette à long terme	2 064,2	234,0	2 298,2
Autres passifs non courants	801,8	(13,9)	787,9
Total du passif	4 755,5 \$	247,6 \$	5 003,1 \$
Total des capitaux propres	2 410,0 \$	(27,5) \$	2 382,5 \$
Total du passif et des capitaux propres	7 165,5 \$	220,1 \$	7 385,6 \$

La différence entre le montant de nouvelles obligations locatives comptabilisées au 1^{er} avril 2019 et nos paiements de loyers futurs minimaux au titre des contrats de location simple non résiliables au 31 mars 2019, qui s'établit à 274,1 millions \$, s'explique en grande partie par les facteurs d'actualisation appliqués aux paiements de loyers, par l'inclusion de la période de renouvellement optionnelle que nous avons la certitude raisonnable d'exercer et par l'exclusion des paiements de loyers sur les contrats de location de courte durée et ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, qui porte sur la détermination du bénéfice imposable (de la perte fiscale), des valeurs fiscales, des pertes fiscales non utilisées, des crédits d'impôt non utilisés et des taux d'imposition en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux aux termes d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*. La norme indique si les traitements fiscaux doivent être considérés isolément ou collectivement, en plus de fournir des directives sur l'établissement d'hypothèses relatives aux contrôles des administrations fiscales quant au bénéfice imposable (à la perte fiscale), aux valeurs fiscales, aux pertes fiscales non utilisées, aux crédits d'impôt non utilisés et aux taux d'imposition.

IFRIC 23 a été adoptée le 1^{er} avril 2019 et n'a donné lieu à aucun ajustement important.

Modifications d'IAS 19, Avantages du personnel

En février 2018, l'IASB a publié des modifications d'IAS 19, *Avantages du personnel*, qui apportent des précisions relatives à la comptabilisation des modifications, réductions ou liquidations de régimes à prestations définies. Les modifications prévoient l'utilisation d'hypothèses actuarielles à jour pour déterminer le coût des services rendus durant la période et le coût financier net de la période faisant suite à la modification, à la réduction ou à la liquidation d'un régime.

Les modifications d'IAS 19 ont été adoptées le 1^{er} avril 2019 et s'appliqueront à toutes les modifications, réductions ou liquidations survenant après cette date.

12.2 Recours au jugement, et utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction pose des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir à la date des états financiers consolidés et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges de la période concernée. Cela exige aussi que la direction exerce son jugement aux fins de l'application des méthodes comptables. Les éléments qui demandent beaucoup de jugement ou qui sont très complexes, ainsi que les cas dans lesquels les hypothèses et les estimations sont importantes eu égard aux états financiers consolidés, sont présentés plus loin. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les variations seront comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont détectées.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée et les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à la juste valeur. En fonction de la complexité de ces évaluations, nous consultons des experts indépendants ou calculons la juste valeur en interne, à l'aide de techniques d'évaluation appropriées qui se fondent généralement sur une prévision du total des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction à l'égard du rendement futur des actifs connexes et du taux d'actualisation. La contrepartie éventuelle est comptabilisée à la juste valeur au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés.

Frais de développement

Les frais de développement sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont amortis sur leur durée d'utilité lorsqu'ils satisfont aux critères d'inscription à l'actif. Des prévisions des produits des activités ordinaires et de la rentabilité des projets pertinents sont utilisées pour évaluer la conformité aux critères d'inscription à l'actif et la valeur recouvrable des actifs.

Dépréciation d'actifs non financiers

Nous soumettons le goodwill à un test de dépréciation qui est fondé sur des estimations internes de la valeur recouvrable de l'unité génératrice de trésorerie (UGT) ou du groupe d'UGT auxquels le goodwill a été attribué et qui fait appel à des modèles d'évaluation tels que le modèle de flux de trésorerie actualisés (niveau 3). Les hypothèses clés qui sous-tendent le calcul par la direction de la valeur recouvrable comprennent les taux de croissance prévus et les taux d'actualisation. Ces estimations, ainsi que la méthode employée, peuvent avoir une incidence significative sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute dépréciation du goodwill.

De même, lorsque les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles sont soumises à des tests de dépréciation, le calcul de leur valeur recouvrable amène la direction à faire des estimations qui peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute dépréciation.

Se reporter à la note annexe 26 des états financiers consolidés pour plus de détails sur les hypothèses utilisées.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Prix de transaction attribué aux obligations de prestation

Pour attribuer le prix de transaction des contrats comportant plusieurs obligations de prestation, nous estimons le prix de vente spécifique selon la méthode du coût attendu plus marge si celui-ci n'est pas directement observable.

Moment auquel les obligations de prestation sont remplies

Pour les contrats dont les produits des activités ordinaires sont comptabilisés progressivement selon la méthode fondée sur les intrants, nous sommes tenus d'estimer les travaux exécutés à ce jour par rapport à l'ensemble des travaux à exécuter. La direction évalue chaque mois les coûts estimatifs nécessaires à l'achèvement, ainsi que les produits des activités ordinaires et les marges constatés, et ce, pour chaque contrat. Les changements apportés aux estimations des coûts et des produits des activités ordinaires sur la durée du contrat sont pris en compte dans la période au cours de laquelle il devient manifeste que de tels changements sont requis.

Régimes de retraite à prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies ainsi que la valeur actuelle des obligations au titre des avantages du personnel sont déterminés à l'aide d'évaluations actuarielles. Ces évaluations comprennent notamment des hypothèses concernant les taux d'actualisation, les hausses futures des salaires et les taux de mortalité. Toutes les hypothèses sont révisées à chaque date de clôture. Toute modification de ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des avantages du personnel et sur le coût des régimes de retraite à prestations définies. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de grande qualité qui sont libellées dans la même monnaie que les prestations qui seront versées et dont les durées jusqu'à l'échéance se rapprochent de celles du passif au titre du régime de retraite connexe. Le taux de mortalité est établi en fonction des données publiques sur la mortalité dans le pays concerné. Les hausses futures des salaires et des prestations de retraite sont déterminées en fonction des taux d'inflation futurs prévus pour le pays concerné. Chaque taux d'actualisation est établi en fonction de la courbe de rendement et est utilisé afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et le coût financier des régimes de retraite à prestations définies canadiens à l'ouverture de l'exercice. La valeur actualisée des obligations au titre des avantages du personnel à l'égard de ces régimes canadiens est déterminée en fonction des taux d'actualisation tirés de la courbe de rendement à la clôture de l'exercice.

Les autres hypothèses clés concernant les obligations au titre des prestations définies s'appuient, en partie, sur la conjoncture du marché. Voir la note annexe 19 des états financiers consolidés pour plus de détails concernant les hypothèses posées.

Remboursements de la redevance gouvernementale

Aux fins de la détermination du montant de la redevance gouvernementale à rembourser, nous formulons des hypothèses et faisons des estimations qui concernent les taux d'actualisation, les produits des activités ordinaires prévus et leur échéancier prévu. Les projections de produits des activités ordinaires tiennent compte de l'expérience passée et représentent la meilleure estimation de la direction quant à l'avenir. Au-delà d'une période de cinq ans, les produits des activités ordinaires sont extrapolés d'après des taux de croissance estimés allant de 8,0 % à 15,0 % en fonction de la période des remboursements. Les remboursements estimés sont actualisés en utilisant les taux moyens allant de 6,0 % à 9,5 % en fonction des modalités des instruments financiers semblables. Ces estimations, ainsi que la méthode employée pour établir les estimations, peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute obligation remboursable au titre de la participation gouvernementale. Une augmentation de 1,0 % des taux de croissance entraînerait une hausse d'environ 2,8 millions \$ (3,5 millions \$ en 2019) des obligations au titre des redevances au 31 mars 2020. Une diminution de 1 % des taux de croissance aurait l'effet inverse sur les obligations au titre des redevances.

Impôt sur le résultat

Nous sommes assujettis aux lois fiscales de divers territoires. Nous devons avoir recours au jugement pour déterminer la charge d'impôt mondiale. La détermination des actifs et des passifs d'impôt comporte certaines incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes. Nous constituons une provision pour les éventuels impôts à payer d'après la moyenne pondérée en fonction de la probabilité des résultats possibles. Les différences entre les résultats réels et ces estimations pourraient influencer sur les passifs d'impôt et les passifs d'impôt différé dans la période au cours de laquelle elles sont établies.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que nous dégagions un bénéfice imposable auquel les pertes pourront être imputées. La direction doit faire preuve de jugement pour déterminer le montant des actifs d'impôt différé pouvant être comptabilisés, d'après l'échéancier probable et le niveau du résultat imposable futur ainsi que les stratégies fiscales futures. Le montant total des actifs d'impôt différé peut être modifié si les estimations du résultat imposable futur prévu et des avantages attendus des stratégies fiscales sont revues à la baisse, ou en cas d'adoption de modifications des lois fiscales qui limitent, en temps ou en étendue, notre capacité à utiliser des avantages fiscaux futurs.

Incidence de la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à sa propagation ont entraîné des perturbations temporaires importantes de nos activités commerciales. L'évolution rapide de la situation a créé un niveau élevé d'incertitude et de risque qui peut avoir des répercussions importantes sur notre entreprise, nos résultats financiers et nos activités.

Les incertitudes créées par la pandémie de COVID-19 ont nécessité le recours au jugement et l'utilisation d'estimations pour les questions détaillées ci-dessous. L'incidence future de la pandémie de COVID-19 accroît le risque, pour les périodes de présentation de l'information financière futures, d'ajustements significatifs de la valeur comptable de nos actifs nets.

Test de dépréciation du goodwill

Nous avons soumis le goodwill à un test de dépréciation annuel au quatrième trimestre de l'exercice 2020. Le goodwill est affecté aux UGT ou aux groupes d'UGT, lesquels correspondent généralement à nos secteurs opérationnels ou aux secteurs du niveau précédent. La valeur d'utilité de chaque UGT est calculée à partir d'estimations des flux de trésorerie que générera notre plan stratégique quinquennal. Les flux de trésorerie postérieurs à cette période de cinq ans ont été extrapolés d'après un taux de croissance constant de 2 % à 3 %. Ces projections sont foncièrement incertaines en raison de l'évolution constante des répercussions de la pandémie de COVID-19. Des hypothèses et des estimations importantes sont utilisées pour déterminer les taux de croissance prévus entrant dans les projections des flux de trésorerie et le taux d'actualisation fondé sur des données observables sur le marché au quatrième trimestre.

À la lumière des résultats de notre test de dépréciation, nous avons comptabilisé une perte de valeur de 37,5 millions \$ du goodwill de l'UGT Santé. Voir la note annexe 26 de nos états financiers consolidés pour un complément d'information sur les hypothèses utilisées.

Dépréciation d'actifs non financiers

Nous avons tenu compte de l'incidence de la pandémie de COVID-19 dans notre évaluation des indicateurs de dépréciation, qui sont soumis à un jugement important. Nous avons examiné les immobilisations corporelles, les actifs au titre des droits d'utilisation, les immobilisations incorporelles amortissables, l'investissement dans les sociétés mises en équivalence ainsi que d'autres actifs tels que les stocks et les actifs d'impôt différé. Des indices de dépréciation ont été relevés dans le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, mais aucune perte de valeur importante n'a été enregistrée. Aucun indice de dépréciation n'a été relevé dans les secteurs Défense et sécurité et Santé.

Pertes de crédit attendues

Nous avons examiné l'incidence de la pandémie de COVID-19 sur la perte de crédit attendue de nos instruments financiers (principalement les créances clients et les actifs sur contrat). Le montant et le moment des pertes de crédit attendues, ainsi que la probabilité qui leur est attribuée, ont été basés sur les informations disponibles au 31 mars 2020. À la suite de cet examen, aucun ajustement important de la provision pour pertes de crédit n'a été comptabilisé.

13. CONTRÔLES ET PROCÉDURES

L'auditeur interne fait régulièrement rapport à la direction des faiblesses qu'il trouve dans nos processus de contrôle interne, rapports qui sont soumis à l'examen du comité d'audit.

En conformité avec le Règlement 52-109 publié par les Autorités canadiennes en valeurs mobilières, des certificats signés par le président et chef de la direction et par la chef de la direction financière ont été déposés. Ces documents attestent le caractère approprié de nos contrôles et procédures de communication de l'information ainsi que la conception et l'efficacité de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

13.1 Évaluation des contrôles et procédures de communication de l'information

Nos contrôles et procédures de communication de l'information sont élaborés de manière à fournir l'assurance raisonnable que l'information est accumulée et communiquée à notre président et chef de la direction, à notre chef de la direction financière et aux autres membres de la direction de manière à permettre la prise de décisions opportunes à l'égard de l'information à fournir et de nature à assurer que l'information est enregistrée, traitée, résumée et présentée dans les délais prescrits par les lois canadiennes et américaines régissant les valeurs mobilières.

Sous la supervision du président et de la chef de la direction et de la chef de la direction financière, la direction a évalué, en date du 31 mars 2020, l'efficacité de nos contrôles et procédures de communication de l'information. À partir de leur évaluation, le président et chef de la direction et la chef de la direction financière en sont arrivés à la conclusion que la conception et le fonctionnement des contrôles et procédures de communication de l'information étaient efficaces en date du 31 mars 2020.

13.2 Contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction est responsable de l'établissement et du maintien de mécanismes adéquats de contrôle interne à l'égard de l'information financière. Le contrôle interne à l'égard de l'information financière a pour objectif de fournir une assurance raisonnable quant à la fiabilité de l'information financière et à la préparation des états financiers consolidés aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS. La direction a évalué la conception et le fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en date du 31 mars 2020 à partir du cadre et des critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013 Framework)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission, et elle a conclu à leur efficacité. La direction n'a signalé aucune faiblesse importante à cet égard.

Il n'y a eu aucune modification de nos contrôles internes à l'égard de l'information financière survenue pendant l'exercice 2020 qui ait eu ou dont on pourrait raisonnablement penser qu'elle aura une incidence importante sur nos contrôles internes à l'égard de l'information financière.

14. RÔLE DE SURVEILLANCE DU COMITÉ D'AUDIT ET DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Le comité d'audit examine notre rapport de gestion annuel et les états financiers consolidés connexes avec la direction et les auditeurs externes, et il recommande leur approbation au conseil. De plus, la direction et nos auditeurs internes font périodiquement rapport au comité d'audit sur leur évaluation de nos contrôles et procédures internes de communication de l'information financière. L'auditeur externe présente périodiquement à la direction un rapport sur les faiblesses relevées dans nos contrôles internes, rapport qui est soumis à l'examen du comité d'audit.

15. RENSEIGNEMENTS COMPLÉMENTAIRES

Des renseignements complémentaires sur CAE, dont sa plus récente notice annuelle, peuvent être consultés en ligne sur son site Web à www.cae.com, sur SEDAR à www.sedar.com ou sur EDGAR à www.sec.gov.

16. PRINCIPALES INFORMATIONS FINANCIÈRES

Le tableau suivant présente les principales informations financières trimestrielles des exercices 2018 à 2020.

(montants en millions, sauf les montants par action et les taux de change)	T1	T2	T3	T4	Total
Exercice 2020					
Produits des activités ordinaires	825,6	896,8	923,5	977,3	3 623,2 \$
Résultat net	63,0	75,0	99,8	81,1	318,9 \$
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	61,5	73,8	97,7	78,4	311,4 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	1,5	1,2	2,1	2,7	7,5 \$
Résultat de base par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	0,23	0,28	0,37	0,29	1,17 \$
Résultat dilué par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	0,23	0,28	0,37	0,29	1,16 \$
Résultat par action avant les éléments particuliers	0,24	0,28	0,37	0,46	1,34 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (de base)	265,8	266,2	265,8	266,1	266,0
Nombre moyen d'actions en circulation (dilué)	267,6	268,2	267,6	267,7	267,6
Taux de change moyen du dollar américain en dollar canadien	1,34	1,32	1,32	1,34	1,33
Taux de change moyen de l'euro en dollar canadien	1,50	1,47	1,46	1,48	1,48
Taux de change moyen de la livre sterling en dollar canadien	1,72	1,63	1,70	1,72	1,69
Exercice 2019¹⁾					
Produits des activités ordinaires	722,0	743,8	816,3	1 022,0	3 304,1 \$
Résultat net	71,6	63,6	79,5	125,4	340,1 \$
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	69,4	60,7	77,6	122,3	330,0 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	2,2	2,9	1,9	3,1	10,1 \$
Résultat de base par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	0,26	0,23	0,29	0,46	1,24 \$
Résultat dilué par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	0,26	0,23	0,29	0,46	1,23 \$
Résultat par action avant les éléments particuliers	0,26	0,23	0,29	0,48	1,25 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (de base)	267,6	267,4	266,1	265,1	266,6
Nombre moyen d'actions en circulation (dilué)	269,3	269,2	267,5	266,8	268,0
Taux de change moyen du dollar américain en dollar canadien	1,29	1,31	1,32	1,33	1,31
Taux de change moyen de l'euro en dollar canadien	1,54	1,52	1,51	1,51	1,52
Taux de change moyen de la livre sterling en dollar canadien	1,76	1,71	1,70	1,73	1,72
Exercice 2018¹⁾					
Produits des activités ordinaires	656,2	618,2	828,2	720,9	2 823,5 \$
Résultat net	61,2	62,1	145,8	85,6	354,7 \$
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	59,6	60,3	143,8	82,3	346,0 \$
Participations ne donnant pas le contrôle	1,6	1,8	2,0	3,3	8,7 \$
Résultat de base par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	0,22	0,22	0,54	0,31	1,29 \$
Résultat dilué par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société	0,22	0,22	0,53	0,31	1,28 \$
Résultat par action avant les éléments particuliers	0,22	0,20	0,38	0,31	1,11 \$
Nombre moyen d'actions en circulation (de base)	268,6	268,7	268,1	267,6	268,2
Nombre moyen d'actions en circulation (dilué)	269,8	269,9	269,5	269,0	269,5
Taux de change moyen du dollar américain en dollar canadien	1,35	1,26	1,27	1,26	1,28
Taux de change moyen de l'euro en dollar canadien	1,48	1,47	1,49	1,55	1,50
Taux de change moyen de la livre sterling en dollar canadien	1,72	1,64	1,68	1,75	1,70

¹⁾ Les chiffres n'ont pas été retraités pour refléter l'adoption d'IFRS 16. Se reporter à la rubrique *Modifications de méthodes comptables* pour un complément d'information.

Principales informations sectorielles*(montants en millions, sauf les marges opérationnelles)*

	T4-2020	T4-2019	Exercice 2020	Exercice 2019 ¹⁾	Exercice 2018 ¹⁾
Solutions de formation pour l'aviation civile					
Produits des activités ordinaires	601,9 \$	593,4 \$	2 167,5 \$	1 875,8 \$	1 625,3 \$
Résultat opérationnel sectoriel	151,5	115,5	473,3	344,3	330,1
<i>Marges opérationnelles (%)</i>	25,2	19,5	21,8	18,4	20,3
Défense et sécurité					
Produits des activités ordinaires	341,8 \$	387,9 \$	1 331,2 \$	1 306,7 \$	1 083,0 \$
Résultat opérationnel sectoriel	32,4	50,7	104,8	131,5	123,9
<i>Marges opérationnelles (%)</i>	9,5	13,1	7,9	10,1	11,4
Santé					
Produits des activités ordinaires	33,6 \$	40,7 \$	124,5 \$	121,6 \$	115,2 \$
Résultat opérationnel sectoriel	(37,4)	4,2	(41,0)	4,8	8,8
<i>Marges opérationnelles (%)</i>	—	10,3	—	3,9	7,6
Total					
Produits des activités ordinaires	977,3 \$	1 022,0 \$	3 623,2 \$	3 304,1 \$	2 823,5 \$
Résultat opérationnel sectoriel	146,5	170,4	537,1	480,6	462,8
<i>Marges opérationnelles (%)</i>	15,0	16,7	14,8	14,5	16,4

Rétrospective financière sur cinq ans

(montants en millions, sauf les montants par action et les taux de change)

	2020	2019 ¹⁾	2018 ¹⁾	2017 ¹⁾	2016 ¹⁾
Produits des activités ordinaires	3 623,2 \$	3 304,1 \$	2 823,5 \$	2 704,5 \$	2 512,6 \$
Résultat net	318,9	340,1	354,7	256,6	230,3
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société					
Activités poursuivies	311,4	330,0	346,0	252,0	239,3
Activités abandonnées	—	—	—	(0,5)	(9,6)
Participations ne donnant pas le contrôle	7,5	10,1	8,7	5,1	0,6
Taux de change moyen du dollar américain en dollar canadien	1,33	1,31	1,28	1,31	1,31
Taux de change moyen de l'euro en dollar canadien	1,48	1,52	1,50	1,44	1,45
Taux de change moyen de la livre sterling en dollar canadien	1,69	1,72	1,70	1,71	1,98
Situation financière :					
Total de l'actif	8 483,6 \$	7 165,5 \$	5 780,2 \$	5 354,8 \$	4 996,7 \$
Total des passifs financiers non courants ²⁾	3 301,9	2 242,8	1 380,6	1 370,8	1 318,6
Total de la dette nette	2 365,7	1 882,2	649,4	750,7	787,3
Par action :					
Résultat de base par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société					
Activités poursuivies	1,17 \$	1,24 \$	1,29 \$	0,94 \$	0,89 \$
Activités abandonnées	—	—	—	—	(0,04)
Résultat dilué par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société					
Activités poursuivies	1,16	1,23	1,28	0,93	0,89
Activités abandonnées	—	—	—	—	(0,04)
Résultat par action avant les éléments particuliers	1,34	1,25	1,11	1,03	0,86
Dividendes déclarés	0,43	0,39	0,35	0,315	0,295

¹⁾ Les chiffres n'ont pas été retraités pour refléter l'adoption d'IFRS 16. Se reporter à la rubrique *Modifications de méthodes comptables* pour un complément d'information. Les chiffres des exercices 2017 et 2016 n'ont pas été retraités pour refléter l'adoption d'IFRS 15 à l'exercice 2019.

²⁾ Comprend la dette à long terme, les passifs dérivés non courants et les autres passifs non courants qui répondent à la définition d'un passif financier.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière	63
Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant	64
États financiers consolidés	
État consolidé du résultat net	67
État consolidé du résultat global	68
État consolidé de la situation financière	69
État consolidé des variations des capitaux propres	70
Tableau consolidé des flux de trésorerie	71
Notes annexes	
Note 1 – Nature des activités et principales méthodes comptables	72
Note 2 – Modifications de méthodes comptables	90
Note 3 – Regroupements d'entreprises	92
Note 4 – Secteurs opérationnels et secteurs géographiques	94
Note 5 – Autres profits – montant net	96
Note 6 – Charges financières – montant net	97
Note 7 – Impôt sur le résultat	97
Note 8 – Capital-actions, résultat par action et dividendes	99
Note 9 – Créances clients	100
Note 10 – Soldes des contrats conclus avec des clients	101
Note 11 – Stocks	101
Note 12 – Immobilisations corporelles	102
Note 13 – Immobilisations incorporelles	103
Note 14 – Contrats de location	103
Note 15 – Autres actifs non courants	104
Note 16 – Dettes fournisseurs et charges à payer	105
Note 17 – Provisions	105
Note 18 – Facilités d'emprunt	105
Note 19 – Obligations au titre des avantages du personnel	107
Note 20 – Autres passifs non courants	112
Note 21 – Renseignements supplémentaires sur les flux de trésorerie	112
Note 22 – Cumul des autres éléments du résultat global	112
Note 23 – Paiements fondés sur des actions	112
Note 24 – Rémunération du personnel	116
Note 25 – Participation gouvernementale	116
Note 26 – Dépréciation d'actifs non financiers	116
Note 27 – Éventualités et engagements	117
Note 28 – Juste valeur des instruments financiers	117
Note 29 – Gestion du risque lié au capital	119
Note 30 – Gestion des risques financiers	120
Note 31 – Relations avec les parties liées	125
Note 32 – Transactions avec des parties liées	128
Note 33 – Événements postérieurs à la date de clôture	128

Rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière

La direction de CAE est responsable de la mise en place et du maintien d'un processus de contrôle interne adéquat à l'égard de l'information financière (aux termes des dispositions 13a-15(f) et 15d-15(f) de la *Securities Exchange Act of 1934*). Ce processus a été conçu sous la supervision du président et chef de la direction et de la chef de la direction financière de CAE pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers consolidés ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux IFRS, telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Au 31 mars 2020, la direction a fait une évaluation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière selon le cadre et les critères établis dans le document *Internal Control – Integrated Framework (2013 Framework)* publié par le Committee of Sponsoring Organizations (COSO) de la Treadway Commission. À la lumière de cette évaluation, la direction a conclu que, au 31 mars 2020, le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière était efficace.



M. Parent
Président et chef de la direction



S. Branco
Vice-présidente, Finances et chef de la direction financière

Montréal (Canada)
Le 22 mai 2020

Rapport du cabinet d'experts-comptables inscrit indépendant

Au conseil d'administration et aux actionnaires de CAE inc.

Opinions sur les états financiers et le contrôle interne à l'égard de l'information financière

Nous avons effectué l'audit de l'état consolidé de la situation financière ci-joint de CAE inc. et de ses filiales (ensemble, la « Société ») aux 31 mars 2020 et 2019 et des états consolidés du résultat net, des états consolidés du résultat global, des états consolidés des variations des capitaux propres et des tableaux consolidés des flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, y compris les notes annexes s'y rapportant (collectivement, les « états financiers consolidés »). Nous avons également effectué l'audit du contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière au 31 mars 2020, en nous fondant sur les critères établis dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le Committee of Sponsoring Organizations de la Treadway Commission (le « COSO »).

À notre avis, les états financiers consolidés dont il est question plus haut donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la Société aux 31 mars 2020 et 2019, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour les exercices clos à ces dates, conformément aux Normes internationales d'information financière publiées par l'International Accounting Standards Board. De plus, à notre avis, la Société maintenait, au 31 mars 2020, un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière, dans tous ses aspects significatifs, selon les critères établis dans le document Internal Control – Integrated Framework (2013) publié par le COSO.

Modification de méthode comptable

Comme il est indiqué à la note 2 des états financiers consolidés, la Société a changé sa façon de comptabiliser les contrats de location le 1er avril 2019.

Fondement des opinions

La direction de la Société est responsable des présents états financiers consolidés, du maintien d'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière et de l'appréciation de l'efficacité du contrôle interne à l'égard de l'information financière, qui est présentée dans le rapport de la direction sur le contrôle interne à l'égard de l'information financière ci-joint. Notre responsabilité consiste à exprimer des opinions sur les états financiers consolidés et le contrôle interne de la Société à l'égard de l'information financière, sur la base de nos audits. Nous sommes un cabinet d'experts-comptables inscrit auprès du Public Company Accounting Oversight Board des États-Unis (le « PCAOB ») et sommes tenus d'être indépendants à l'égard de la Société conformément aux lois fédérales américaines sur les valeurs mobilières et aux règles et règlements applicables de la Securities and Exchange Commission et du PCAOB.

Nous avons effectué nos audits selon les normes du PCAOB. Ces normes requièrent que nous planifions et réalisons les audits de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et qu'un contrôle interne efficace à l'égard de l'information financière était maintenu, dans tous ses aspects significatifs.

Nos audits des états financiers consolidés ont compris la mise en œuvre de procédures visant à évaluer les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la mise en œuvre de procédures visant à atténuer ces risques. Ces procédures ont compris l'examen, par sondages, des éléments probants à l'appui des montants et des informations présentés dans les états financiers consolidés. Nos audits ont également compris l'évaluation des principes comptables utilisés et des principales estimations établies par la direction, de même que l'évaluation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés. Notre audit du contrôle interne à l'égard de l'information financière a compris l'acquisition d'une compréhension du contrôle interne à l'égard de l'information financière, l'évaluation du risque qu'il existe une faiblesse importante, l'application de tests et l'évaluation de l'efficacité de la conception et du fonctionnement du contrôle interne à l'égard de l'information financière en fonction de l'évaluation du risque. Nos audits ont également compris la mise en œuvre de toutes les autres procédures que nous avons jugées nécessaires dans les circonstances. Nous estimons que nos audits fournissent une base raisonnable pour fonder nos opinions.

Définition du contrôle interne à l'égard de l'information financière et limites qui lui sont inhérentes

Le contrôle interne à l'égard de l'information financière d'une société est un processus conçu pour fournir une assurance raisonnable que l'information financière est fiable et que les états financiers ont été établis, aux fins de la publication de l'information financière, conformément aux principes comptables généralement reconnus. Cela comprend les politiques et procédures qui i) concernent la tenue de dossiers suffisamment détaillés pour donner une image fidèle des opérations et des cessions d'actifs de la Société; ii) fournissent l'assurance raisonnable que les opérations sont enregistrées comme il se doit pour établir les états financiers conformément aux principes comptables généralement reconnus et que les encaissements et décaissements de la Société ne sont faits qu'avec l'autorisation de la direction et du conseil d'administration et iii) fournissent une assurance raisonnable concernant la prévention ou la détection à temps de toute acquisition, utilisation ou cession non autorisée d'actifs de la Société qui pourrait avoir une incidence significative sur ses états financiers.

En raison des limites qui lui sont inhérentes, il se peut que le contrôle interne à l'égard de l'information financière ne permette pas de prévenir ou de détecter certaines anomalies. De plus, toute projection du résultat d'une évaluation de son efficacité sur des périodes futures est exposée au risque que les contrôles deviennent inadéquats en raison de changements de situation ou que le niveau de respect des politiques ou des procédures diminue.

Questions critiques de l'audit

Les questions critiques de l'audit communiquées ci-après sont des questions soulevées au cours de l'audit des états financiers consolidés de la période considérée, qui ont été ou qui devaient être communiquées au Comité d'audit et i) qui sont liées à des comptes ou à des informations fournies qui sont significatifs eu égard aux états financiers consolidés et ii) pour lesquelles nous avons dû porter des jugements particulièrement difficiles, subjectifs ou complexes. La communication de questions critiques de l'audit ne modifie en rien notre opinion sur les états financiers consolidés pris dans leur ensemble et, en communiquant les questions critiques de l'audit ci-après, nous n'exprimons pas d'opinion distincte sur celles-ci ni sur les comptes ou informations fournis auxquels elles se rapportent.

Test de dépréciation du goodwill – unité génératrice de trésorerie Santé

Comme il est décrit aux notes 1, 13 et 26 des états financiers consolidés, le goodwill affecté à l'unité génératrice de trésorerie (UGT) Santé s'établissait à 117,3 millions \$ au 31 mars 2020, déduction faite d'une perte de valeur de 37,5 millions \$ pour l'exercice clos le 31 mars 2020. La Société soumet le goodwill à un test de dépréciation chaque année ou à tout autre moment s'il existe un indice de dépréciation. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, le goodwill connexe est déprécié. La Société soumet le goodwill à un test de dépréciation fondé sur des estimations internes de la valeur d'utilité calculée à partir d'un modèle de flux de trésorerie actualisés. La direction a posé un jugement pour élaborer les projections des flux de trésorerie de l'UGT Santé, ce qui a nécessité l'utilisation d'hypothèses clés sur les taux de croissance prévus et le taux d'actualisation.

Le principal fait ayant permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard du test de dépréciation du goodwill affecté à l'UGT Santé constituait une question critique de l'audit est que la direction a exercé un jugement important pour élaborer les projections des flux de trésorerie de l'UGT Santé, ce qui a ainsi donné lieu à un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort de la part de l'auditeur dans la mise en œuvre des procédures et dans l'évaluation des éléments probants concernant les projections des flux de trésorerie et les hypothèses clés de la direction, notamment les taux de croissance prévus et le taux d'actualisation. De plus, le travail d'audit a compris le recours à des professionnels ayant des compétences et des connaissances spécialisées.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Ces procédures ont consisté notamment à tester l'efficacité des contrôles liés au test de dépréciation du goodwill fait par la direction. Ces procédures ont aussi consisté, entre autres, à tester le processus utilisé par la direction pour élaborer les projections des flux de trésorerie de l'UGT Santé; à évaluer le caractère approprié du modèle des flux de trésorerie actualisés; à tester l'exhaustivité, l'exactitude et la pertinence des données sous-jacentes utilisées dans le modèle des flux de trésorerie actualisés et à évaluer le caractère raisonnable des hypothèses clés utilisées par la direction. L'évaluation du caractère raisonnable des hypothèses clés utilisées par la direction concernant les taux de croissance prévus a compris l'évaluation de la performance actuelle et passée de l'UGT Santé et de la réaction du marché aux nouveaux produits lancés par la Société; l'évaluation de la cohérence des données avec les données externes du marché et du secteur des soins de santé; et l'évaluation de la cohérence des hypothèses avec les éléments probants obtenus dans d'autres secteurs de l'audit. Des professionnels aux compétences et aux connaissances spécialisées ont été mis à contribution pour évaluer le modèle des flux de trésorerie actualisés de la Société et son hypothèse sur le taux d'actualisation.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires – Coûts estimés pour achever certains contrats des secteurs Défense et sécurité et Solutions de formation pour l'aviation civile

Comme il est décrit à la note 1 des états financiers consolidés, la Société comptabilise progressivement les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients pour la conception, l'ingénierie et la fabrication de dispositifs de formation selon la méthode fondée sur les intrants si elle détermine que le niveau de personnalisation de ces dispositifs est tel qu'ils ne conviennent à aucune autre fin et qu'elle a un droit juridiquement exécutoire à contrepartie pour les travaux exécutés à ce jour. Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, une partie du total des produits des activités ordinaires consolidés de 3 623,2 millions \$ consistait en des produits comptabilisés progressivement à l'égard de contrats conclus avec des clients selon la méthode fondée sur les intrants pour les secteurs Défense et sécurité et Solutions de formation pour l'aviation civile. La mesure dans laquelle l'obligation de prestation est remplie est généralement évaluée en comparant les coûts directs réellement engagés à ce jour au titre du contrat à l'estimation des coûts totaux du contrat. La direction a posé un jugement pour estimer les travaux exécutés à ce jour par rapport à l'ensemble des travaux qui devront être effectués.

Le principal fait ayant permis de déterminer que la mise en œuvre des procédures à l'égard des coûts estimés pour achever certains contrats dans les secteurs Défense et sécurité et Solutions de formation pour l'aviation civile aux fins de la comptabilisation des produits des activités ordinaires constituait une question critique de l'audit est que la direction a exercé un jugement pour estimer ces coûts, ce qui a ainsi donné lieu à un degré élevé de jugement, de subjectivité et d'effort de la part de l'auditeur dans la mise en œuvre des procédures et dans l'évaluation des éléments probants concernant les hypothèses sur les coûts utilisées par la direction pour déterminer les coûts estimés pour achever les contrats.

Le traitement de cette question a consisté à mettre en œuvre des procédures et à évaluer les éléments probants nécessaires à la formulation d'une opinion globale sur les états financiers consolidés. Ces procédures ont consisté notamment à tester l'efficacité des contrôles liés au processus de comptabilisation des produits des activités ordinaires, y compris les contrôles liés à l'établissement des coûts estimés pour achever les contrats. Ces procédures ont aussi consisté, entre autres, à tester, pour un échantillon de contrats, les processus utilisés par la direction pour déterminer les coûts estimés pour achever les contrats dans les secteurs Défense et sécurité et Solutions de formation pour l'aviation civile; à tester l'exhaustivité, l'exactitude et la pertinence des données sous-jacentes utilisées dans l'estimation des travaux exécutés à ce jour par rapport à l'ensemble des travaux devant être effectués, et à évaluer le caractère raisonnable des hypothèses sur les coûts utilisées par la direction. L'évaluation du caractère raisonnable des hypothèses sur les coûts utilisées par la direction a compris l'évaluation de la capacité de la direction à effectuer des estimations raisonnables des coûts d'achèvement des contrats en comparant les variations des coûts estimés par rapport aux estimations faites dans les périodes antérieures, à effectuer une analyse rétrospective pour évaluer les écarts entre les coûts réels et les coûts estimés d'achèvement des contrats et à mettre en œuvre des procédures pour évaluer l'identification en temps voulu des circonstances pouvant nécessiter une modification des estimations de coûts antérieures.

/s/ PricewaterhouseCoopers s.r.l/s.e.n.c.r.l.¹

Montréal (Québec)
Le 22 mai 2020

Nous agissons en qualité d'auditeurs de la Société depuis 1991.

¹ CPA auditeur, CA, permis de comptabilité publique no. A119714

État consolidé du résultat net

Exercices clos les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens, sauf les montants par action)

	Notes	2020 ¹⁾	2019
Produits des activités ordinaires	4	3 623,2 \$	3 304,1 \$
Coût des ventes		2 539,6	2 362,6
Marge brute		1 083,6 \$	941,5 \$
Frais de recherche et de développement		137,5	101,4
Frais de vente, généraux et d'administration		437,5	415,2
Autres profits – montant net	5	(1,0)	(22,3)
Quote-part du résultat net après impôt des participations mises en équivalence	4	(27,5)	(33,4)
Résultat opérationnel		537,1 \$	480,6 \$
Charges financières – montant net	6	144,4	80,9
Résultat avant impôt sur le résultat		392,7 \$	399,7 \$
Charge d'impôt sur le résultat	7	73,8	59,6
Résultat net		318,9 \$	340,1 \$
Attribuable aux :			
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		311,4 \$	330,0 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		7,5	10,1
Résultat par action attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société			
De base	8	1,17 \$	1,24 \$
Dilué	8	1,16 \$	1,23 \$

1) Se référer à la note 2 – Modifications de méthodes comptables pour l'impact lié à l'adoption d'IFRS 16.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé du résultat global

Exercices clos les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	Notes	2020	2019
Résultat net		318,9 \$	340,1 \$
Éléments pouvant être reclassés en résultat net			
Écarts de conversion liés aux opérations à l'étranger		118,3 \$	(12,6) \$
Reclassement au résultat net d'écarts de conversion		(40,4)	(23,2)
Perte sur les couvertures de flux de trésorerie – montant net		(32,3)	(6,9)
Reclassement au résultat net (de la perte) du profit sur les couvertures de flux de trésorerie		(0,2)	2,1
Perte sur les couvertures d'investissements nets dans des opérations à l'étranger – montant net		(71,0)	(20,0)
Impôt sur le résultat	7	23,0	2,2
		(2,6) \$	(58,4) \$
Éléments qui ne seront jamais reclassés en résultat net			
Réévaluation des obligations au titre des régimes de retraite à prestations définies	19	13,4 \$	4,2 \$
Impôt sur le résultat	7	(3,6)	(1,1)
		9,8 \$	3,1 \$
Autres éléments du résultat global		7,2 \$	(55,3) \$
Total du résultat global		326,1 \$	284,8 \$
Attribuable aux :			
Détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		315,4 \$	271,8 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		10,7	13,0

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé de la situation financière

Aux 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	Notes	2020 ¹⁾	2019
Actif			
Trésorerie et équivalents de trésorerie		946,5 \$	446,1 \$
Créances clients	9	566,1	496,0
Actifs sur contrat	10	569,3	523,5
Stocks	11	616,2	537,0
Acomptes		55,1	57,4
Impôt sur le résultat à recouvrer		30,4	33,6
Actifs financiers dérivés	28	25,0	19,3
Total de l'actif courant		2 808,6 \$	2 112,9 \$
Immobilisations corporelles	12	2 154,0	2 149,3
Actifs au titre des droits d'utilisation	14	395,9	—
Immobilisations incorporelles	13	2 056,5	2 027,9
Investissement dans les participations mises en équivalence	31	460,6	312,1
Actifs d'impôt différé	7	84,5	71,0
Actifs financiers dérivés	28	13,1	12,8
Autres actifs non courants	15	510,4	479,5
Total de l'actif		8 483,6 \$	7 165,5 \$
Passif et capitaux propres			
Dettes fournisseurs et charges à payer	16	934,4 \$	883,8 \$
Provisions	17	29,2	28,7
Impôt sur le résultat à payer		26,4	25,7
Passifs sur contrat	10	746,2	670,2
Partie courante de la dette à long terme	18	206,2	264,1
Passifs financiers dérivés	28	119,9	17,0
Total du passif courant		2 062,3 \$	1 889,5 \$
Provisions	17	28,6	36,3
Dette à long terme	18	3 106,0	2 064,2
Obligations au titre des redevances		141,1	136,2
Obligations au titre des avantages du personnel	19	212,8	212,6
Passifs d'impôt différé	7	150,6	147,0
Passifs financiers dérivés	28	12,8	2,7
Autres passifs non courants	20	191,1	267,0
Total du passif		5 905,3 \$	4 755,5 \$
Capitaux propres			
Capital-actions	8	679,5 \$	649,6 \$
Surplus d'apport		26,9	24,8
Cumul des autres éléments du résultat global	22	193,2	199,0
Résultats non distribués		1 590,1	1 457,9
Capitaux propres attribuables aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société		2 489,7 \$	2 331,3 \$
Participations ne donnant pas le contrôle		88,6	78,7
Total des capitaux propres		2 578,3 \$	2 410,0 \$
Total du passif et des capitaux propres		8 483,6 \$	7 165,5 \$

1) Se référer à la note 2 – Modifications de méthodes comptables pour l'impact lié à l'adoption d'IFRS 16.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

État consolidé des variations des capitaux propres

	Attribuable aux détenteurs d'instruments de capitaux propres de la Société				Participations ne donnant pas le contrôle	Total des capitaux propres
	Actions ordinaires		Cumul des autres éléments du résultat global (note 22)			
(montants en millions de dollars canadiens, sauf les nombres d'actions)	Notes	Nombre d'actions	Valeur attribuée	Surplus d'apport	Résultats non distribués	Total
Soldes au 31 mars 2018		267 738 530	633,2 \$	21,3 \$	1 314,3 \$	2 229,1 \$
Résultat net		—	— \$	— \$	330,0 \$	330,0 \$
Autres éléments du résultat global		—	—	—	(61,3)	(58,2)
Total du résultat global		—	— \$	— \$	333,1 \$	271,8 \$
Exercice d'options sur actions	23	1 231 600	21,1	(2,9)	—	18,2
Achat facultatif au comptant d'actions ordinaires		2 459	0,1	—	—	0,1
Rachat et annulation d'actions ordinaires	8	(3 671 900)	(8,8)	—	(85,6)	(94,4)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	23	—	—	6,4	—	6,4
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	—	(2,7)
Dividendes en actions	8	146 914	4,0	—	(4,0)	—
Dividendes en trésorerie	8	—	—	—	(99,9)	(99,9)
Soldes au 31 mars 2019		265 447 603	649,6 \$	24,8 \$	1 457,9 \$	2 331,3 \$
Impact lié à l'adoption d'IFRS 16	2	—	—	—	(27,5)	(27,5)
Soldes au 1 ^{er} avril 2019		265 447 603	649,6 \$	24,8 \$	1 430,4 \$	2 303,8 \$
Résultat net		—	— \$	— \$	311,4 \$	311,4 \$
Autres éléments du résultat global		—	—	—	(5,8)	4,0
Total du résultat global		—	— \$	— \$	321,2 \$	315,4 \$
Exercice d'options sur actions	23	1 553 846	30,2	(3,7)	—	26,5
Achat facultatif au comptant d'actions ordinaires		2 433	0,1	—	—	0,1
Rachat et annulation d'actions ordinaires	8	(1 493 331)	(3,8)	—	(45,8)	(49,6)
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	23	—	—	5,8	—	5,8
Transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle		—	—	—	(1,4)	(1,4)
Dividendes en actions	8	109 076	3,4	—	(3,4)	—
Dividendes en trésorerie	8	—	—	—	(110,9)	(110,9)
Soldes au 31 mars 2020		265 619 627	679,5 \$	26,9 \$	1 590,1 \$	2 489,7 \$
						88,6 \$
						2 578,3 \$

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Tableau consolidé des flux de trésorerie

Exercices clos les 31 mars

(montants en millions de dollars canadiens)

	Notes	2020 ¹⁾	2019
Activités opérationnelles			
Résultat net		318,9 \$	340,1 \$
Ajustements pour :			
Dotation aux amortissements		305,4	217,2
Quote-part du résultat net après impôt des participations mises en équivalence		(27,5)	(33,4)
Impôt sur le résultat différé	7	2,9	(23,1)
Crédits d'impôt à l'investissement		9,0	8,2
Perte de valeur du goodwill	26	37,5	—
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	23	14,5	9,3
Régimes de retraite à prestations définies	19	15,1	14,8
Autres passifs non courants		(39,2)	(30,3)
Actifs et passifs financiers dérivés – montant net		15,3	(5,8)
Autres		(54,6)	(1,8)
Variation du fonds de roulement hors trésorerie	21	(52,2)	35,2
Flux de trésorerie nets liés aux activités opérationnelles		545,1 \$	530,4 \$
Activités d'investissement			
Regroupements d'entreprises, nets de la trésorerie acquise	3	(10,1) \$	(827,8) \$
Acquisition d'un investissement dans une participation mise en équivalence	32	(113,5)	—
Ajout d'actifs par le biais de la monétisation de redevances	4	—	(202,7)
Ajouts d'immobilisations corporelles	12	(283,4)	(251,8)
Produit de la cession d'immobilisations corporelles		0,5	2,7
Ajouts d'immobilisations incorporelles	13	(100,6)	(86,6)
Paiements nets versés aux participations mises en équivalence		(9,9)	(37,7)
Dividendes reçus des participations mises en équivalence		22,6	22,0
Autres		(1,5)	2,7
Flux de trésorerie nets liés aux activités d'investissement		(495,9) \$	(1 379,2) \$
Activités de financement			
Produit net tiré des prélèvements aux termes des facilités de crédit renouvelables	18	708,2 \$	— \$
Produit tiré de la dette à long terme	18	167,6	955,3
Remboursement sur la dette à long terme	18	(233,0)	(72,7)
Remboursement sur les obligations locatives	18	(79,8)	(22,0)
Dividendes versés		(110,9)	(99,9)
Émission d'actions ordinaires		26,6	18,3
Rachat et annulation d'actions ordinaires	8	(49,6)	(94,4)
Variations des liquidités soumises à restrictions		15,7	—
Autres		(1,4)	5,7
Flux de trésorerie nets liés aux activités de financement		443,4 \$	690,3 \$
Incidence des écarts de conversion sur la trésorerie et les équivalents de trésorerie		7,8 \$	(6,9) \$
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		500,4 \$	(165,4) \$
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture de l'exercice		446,1	611,5
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture de l'exercice		946,5 \$	446,1 \$

1) Se référer à la note 2 – Modifications de méthodes comptables pour l'impact lié à l'adoption d'IFRS 16.

Les notes annexes font partie intégrante des états financiers consolidés.

Notes annexes

(sauf indication contraire, tous les montants des tableaux sont en millions de dollars canadiens)

La publication des états financiers consolidés a été autorisée par le conseil d'administration le 22 mai 2020.

NOTE 1 – NATURE DES ACTIVITÉS ET PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Nature des activités

CAE inc. et ses filiales (la Société) conçoivent, fabriquent et fournissent des dispositifs de simulation, fournissent de la formation et mettent au point des solutions de formation intégrées pour les marchés de la défense et de la sécurité, l'aviation commerciale, les exploitants d'avions d'affaires, les exploitants d'hélicoptères, les avionneurs et les fournisseurs de formation et de services en soins de santé. Les simulateurs de vol de CAE reproduisent le fonctionnement de l'avion dans des conditions normales et anormales, ainsi qu'un ensemble de conditions environnementales, grâce à des systèmes visuels couplés à une base de données qui permettent de reproduire un grand nombre d'aéroports et d'autres aires d'atterrissage ainsi que les diverses conditions de vol, les environnements spécifiques à une mission, les mouvements et les sons. La Société offre une gamme complète de dispositifs de formation au vol utilisant les mêmes logiciels que ceux présents dans ses simulateurs. La Société exploite également un réseau de centres de formation à l'échelle mondiale.

La Société gère ses activités en trois secteurs :

- i) Solutions de formation pour l'aviation civile – Fournit une gamme complète de solutions de formation de l'équipage de conduite, du personnel de cabine, du personnel de maintenance et du personnel au sol dans les secteurs de l'aviation commerciale, d'affaires et sur hélicoptère, un éventail exhaustif de dispositifs de formation fondée sur la simulation, ainsi que des services de formation initiale des pilotes et de placement de membres d'équipage;
- ii) Défense et sécurité – Intégrateur de systèmes de formation pour les forces de défense aériennes, terrestres et navales, et pour les organismes gouvernementaux responsables de la sécurité publique;
- iii) Santé – Conçoit et fabrique des simulateurs ainsi que des solutions audiovisuelles et de gestion de centres de simulation, élabore des didacticiels et offre des services pour la formation des étudiants en médecine, soins infirmiers et soins paramédicaux ainsi que des fournisseurs de soins de santé partout dans le monde.

CAE est une société par actions à responsabilité limitée constituée et établie au Canada. L'adresse de son siège social est le 8585, ch. de la Côte-de-Liesse, Saint-Laurent (Québec), Canada, H4T 1G6. Les actions ordinaires de CAE se négocient à la Bourse de Toronto (TSX) et à la Bourse de New York (NYSE).

Base d'établissement

Les principales méthodes comptables appliquées aux fins de l'établissement des présents états financiers consolidés sont décrites ci-dessous. Ces méthodes ont été appliquées uniformément à tous les exercices présentés, sauf indication contraire.

Les états financiers consolidés ont été établis selon les normes figurant à la Partie I du *Manuel de CPA Canada – Comptabilité* et aux Normes internationales d'information financière (IFRS), telles qu'elles ont été publiées par l'International Accounting Standards Board (IASB).

Les états financiers consolidés ont été établis selon la méthode du coût historique, à l'exception des éléments suivants, qui sont évalués à la juste valeur : contrepartie conditionnelle, instruments financiers dérivés, instruments financiers à la juste valeur par le biais du résultat net, instruments financiers à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global et passifs au titre des accords de paiement fondés sur des actions et réglés en trésorerie.

La monnaie fonctionnelle et de présentation de CAE inc. est le dollar canadien.

Périmètre de consolidation

Filiales

Les filiales représentent toutes les entités que la Société contrôle. Il y a contrôle lorsque la Société est exposée ou a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec l'entité et qu'elle a la capacité d'exercer son pouvoir sur l'entité de manière à influencer sur le montant des rendements qu'elle obtient. Les filiales sont consolidées par intégration globale à compter de la date à laquelle la Société en obtient le contrôle et déconsolidées à la date à laquelle le contrôle prend fin. Tous les comptes et toutes les opérations intragroupe ont été éliminés.

Partenariats

Les partenariats représentent les entreprises sur lesquelles la Société exerce un contrôle conjoint aux termes de contrats qui requièrent le consentement unanime des parties pour les décisions portant sur les activités qui ont une incidence importante sur les rendements de l'entreprise. Lorsque la Société a des droits sur l'actif net de l'entreprise, celle-ci est classée dans les coentreprises et comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Lorsque la Société a des droits sur les actifs et des obligations au titre des passifs de l'entreprise, celle-ci est classée dans les entreprises communes, et la Société ne comptabilise que ses actifs, ses passifs et ses transactions, y compris sa quote-part des éléments détenus ou engagés conjointement, à hauteur de sa participation dans l'entreprise commune.

Selon la méthode de la mise en équivalence, les participations dans des coentreprises sont initialement comptabilisées au coût et ajustées par la suite pour présenter la quote-part revenant à la Société du résultat net et des variations des autres éléments du résultat global (AERG) de l'entité. Lorsque la quote-part des pertes d'une coentreprise revenant à la Société est égale ou supérieure à ses participations dans les coentreprises, la Société ne comptabilise aucune perte ultérieure, sauf si elle engage des obligations ou verse des paiements au nom des coentreprises.

Les profits latents découlant d'opérations avec les coentreprises sont éliminés en proportion de la participation de la Société dans la coentreprise. Pour ce qui est des produits ou des services que la Société vend à ses coentreprises, l'élimination des profits latents est prise en compte dans la valeur comptable de l'investissement dans les participations mises en équivalence à l'état consolidé de la situation financière et dans la quote-part du résultat net des participations mises en équivalence à l'état consolidé du résultat net.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée aux fins de l'acquisition d'une filiale correspond à la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris et des parts de capitaux propres émises par la Société, s'il en est, à la date d'obtention du contrôle. La contrepartie transférée comprend la juste valeur de tout passif résultant d'un accord de contrepartie conditionnelle. Les frais connexes à l'acquisition, à l'exception des frais d'émission d'actions et de titres d'emprunt engagés aux fins de l'émission des instruments financiers inclus dans la contrepartie transférée, sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les actifs identifiables acquis et les passifs identifiables repris dans le cadre d'un regroupement d'entreprises sont initialement comptabilisés à leur juste valeur à la date d'acquisition. Si un regroupement d'entreprises est réalisé en étapes, la Société réévalue sa participation détenue au préalable dans la société acquise selon la juste valeur à la date d'acquisition et reconnaît le profit ou la perte résultant, s'il y a lieu, dans le résultat net.

Les contreparties conditionnelles classées à titre de passif sont évaluées à la juste valeur, les variations subséquentes de celle-ci étant comptabilisées en résultat net. Si une contrepartie conditionnelle est classée dans les capitaux propres, elle n'est pas réévaluée avant son règlement éventuel dans les capitaux propres.

Les renseignements nouveaux obtenus au cours de la période d'évaluation, jusqu'à 12 mois après la date d'acquisition, à propos des faits et des circonstances qui prévalaient à la date d'acquisition auront une incidence sur la comptabilité d'acquisition.

Participations ne donnant pas le contrôle

Les participations ne donnant pas le contrôle représentent les participations en capitaux propres dans des filiales appartenant à des tiers. La quote-part de l'actif net des filiales attribuable aux participations ne donnant pas le contrôle est présentée à titre de composante des capitaux propres. Les variations de la participation de la Société dans des filiales qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions sur les capitaux propres.

La Société traite les transactions avec les participations ne donnant pas le contrôle comme des transactions avec les détenteurs de ses instruments de capitaux propres. Dans le cas des participations achetées auprès de participations ne donnant pas le contrôle, l'écart entre toute contrepartie payée et la quote-part acquise de la valeur comptable de l'actif net de la filiale est inscrit dans les capitaux propres. Les profits et les pertes à la cession de participations ne donnant pas le contrôle sont aussi comptabilisés dans les capitaux propres.

Instruments financiers et relations de couverture

Comptabilisation, classement et évaluation

Un instrument financier représente tout contrat qui crée un actif financier pour une entité et un passif financier ou un instrument de capitaux propres pour une autre entité. Les actifs et les passifs financiers, y compris les dérivés, sont comptabilisés à l'état consolidé de la situation financière lorsque la Société devient partie aux dispositions contractuelles qui créent et définissent l'instrument financier. À la constatation initiale, tous les instruments financiers sont évalués à la juste valeur. Lorsqu'il existe un écart entre la juste valeur de la contrepartie donnée ou reçue à la constatation initiale et le montant calculé à l'aide d'une technique d'évaluation, cet écart est comptabilisé immédiatement en résultat net, sauf s'il peut être comptabilisé dans un autre type d'actif ou de passif.

Par la suite, l'évaluation des instruments financiers dépend de leur classement dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- Instruments financiers évalués au coût amorti;
- Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais du résultat net (JVRN);
- Instruments financiers évalués à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (JVAERG).

Actifs financiers

Un actif financier doit être évalué au coût amorti si les deux conditions suivantes sont réunies :

- La détention de l'actif s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin d'en percevoir les flux de trésorerie contractuels;
- Les modalités contractuelles de l'actif financier donnent lieu, à des dates spécifiées, à des flux de trésorerie qui correspondent uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le solde du capital à payer.

Les actifs financiers au coût amorti sont ultérieurement évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif et peuvent faire l'objet de pertes de valeur. Les profits et pertes sont comptabilisés dans le résultat net lorsque l'actif est décomptabilisé, modifié ou déprécié. Les actifs financiers au coût amorti de la Société comprennent les créances clients et les acomptes consentis à un placement de portefeuille.

Les actifs financiers à la JVRN comprennent les actifs financiers détenus à des fins de transaction, les actifs financiers désignés à la juste valeur par le biais du résultat net lors de leur comptabilisation initiale ainsi que les actifs financiers qui doivent obligatoirement être évalués à la juste valeur. Les actifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont acquis en vue d'une revente prochaine ou d'un rachat prochain. Les dérivés, y compris les dérivés incorporés qui sont séparés, sont également classés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils soient désignés comme des instruments de couverture efficaces. Les actifs financiers dont les flux de trésorerie ne correspondent pas uniquement à des remboursements de capital et à des versements d'intérêts sur le solde du capital à payer sont classés et évalués à la JVRN, sans égard au modèle économique. Les actifs financiers à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière, les variations nettes de la juste valeur étant prises en compte dans l'état du résultat net. Les actifs financiers à la JVRN de la Société comprennent la trésorerie et les équivalents de trésorerie, ainsi que les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture dans une relation de couverture.

Les actifs financiers à la JVAERG sont des placements en instruments de capitaux propres que la Société a irrévocablement choisi de classer comme tels. Ce classement est déterminé au cas par cas. Les profits et les pertes sur ces actifs financiers ne sont jamais reclassés dans le résultat net. Les dividendes sont comptabilisés à l'état du résultat net lorsque le droit de paiement est établi, sauf si la Société obtient les avantages d'un tel produit sous forme de recouvrement d'une partie du coût de l'actif financier, auquel cas ces profits sont comptabilisés dans les AERG.

Les actifs financiers ne sont pas reclassés après leur comptabilisation initiale, à moins que la Société modifie le modèle économique dans lequel s'inscrit leur gestion.

Passifs financiers

Les passifs financiers à la JVRN comprennent les passifs financiers détenus à des fins de transaction et les passifs financiers désignés à la JVRN lors de leur comptabilisation initiale. Les passifs financiers sont classés comme détenus à des fins de transaction s'ils sont engagés en vue d'un rachat prochain. Cette catégorie comprend également les instruments financiers dérivés qui ne sont pas classés comme des instruments de couverture dans une relation de couverture. Les dérivés incorporés qui sont séparés sont également classés comme détenus à des fins de transaction, à moins qu'ils soient désignés comme des instruments de couverture efficaces.

Les passifs financiers à la JVRN sont comptabilisés à la juste valeur dans l'état de la situation financière, les variations nettes de la juste valeur étant prises en compte dans l'état du résultat net. Les passifs financiers à la JVRN de la Société comprennent les passifs éventuels découlant de regroupements d'entreprises ainsi que les instruments dérivés qui ne sont pas désignés comme des instruments de couverture dans une relation de couverture.

Les passifs financiers au coût amorti sont ultérieurement évalués selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les profits et les pertes sont comptabilisés dans le résultat net lorsque les passifs sont décomptabilisés, ainsi que par le biais du processus d'amortissement selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les passifs financiers au coût amorti de la Société comprennent les dettes fournisseurs, les charges à payer, la dette à long terme, y compris les intérêts à payer, ainsi que les obligations au titre des redevances.

Coûts de transaction

Les coûts de transaction directement liés à l'acquisition ou à l'émission d'actifs et de passifs financiers (autres que ceux classés comme étant comptabilisés à la JVRN et à la JVAERG) sont inclus dans la juste valeur initialement comptabilisée pour ces instruments financiers. Ces coûts sont amortis en résultat net selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Compensation d'actifs et de passifs financiers

Les actifs et les passifs financiers doivent faire l'objet d'une compensation, et le solde net doit être présenté à l'état consolidé de la situation financière lorsque la Société a un droit inconditionnel et juridiquement exécutoire d'opérer compensation entre les montants comptabilisés et a l'intention soit de procéder à un règlement net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Comptabilité de couverture

La Société utilise des instruments financiers dérivés comme des contrats de change à terme, des swaps croisés et des swaps de taux d'intérêt pour gérer son risque de change et son risque de taux d'intérêt, respectivement. Une relation de couverture est admissible à la comptabilité de couverture lorsqu'elle répond aux exigences d'efficacité suivantes :

- Il existe « une relation économique » entre l'élément couvert et l'instrument de couverture;
- L'effet du risque de crédit ne « domine pas les variations de valeur » résultant de cette relation économique;
- Le ratio de couverture de la relation de couverture est le même que celui résultant des quantités de :
 - l'élément couvert que la Société couvre réellement; et
 - l'instrument de couverture que la Société utilise réellement pour couvrir cette quantité d'élément couvert.

Aux fins de la comptabilité de couverture, les couvertures sont classées dans l'une ou l'autre des catégories suivantes :

- Couverture de flux de trésorerie lorsqu'il s'agit d'une couverture de l'exposition à la variabilité des flux de trésorerie qui est attribuable à un risque particulier associé à un actif ou un passif comptabilisé ou à une transaction prévue hautement probable ou au risque de crédit lié à un engagement ferme non comptabilisé;
- Couverture d'un investissement net dans un établissement à l'étranger;
- Couverture de juste valeur lorsqu'il s'agit d'une couverture de l'exposition aux variations de la juste valeur d'un actif ou d'un passif comptabilisé ou d'un engagement ferme non comptabilisé.

Documentation

Lors de la mise en place d'une relation de couverture, la Société doit constituer une documentation officielle concernant la désignation de la couverture, les objectifs et la stratégie de gestion des risques, la relation de couverture entre l'élément couvert et l'élément de couverture, ainsi que la méthode d'appréciation de l'efficacité de la couverture, laquelle doit être raisonnablement assurée pour la durée de la relation de couverture et pouvoir être évaluée de manière fiable. La Société évalue formellement, lors de la mise en place d'une relation de couverture et en continu, si les dérivés utilisés dans les transactions de couverture offrent une compensation efficace des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie des éléments couverts par rapport au risque couvert.

Couverture de flux de trésorerie

La portion efficace des variations de la juste valeur des instruments dérivés qui sont désignés et qui se qualifient comme couvertures de flux de trésorerie est comptabilisée aux AERG, tandis que la portion inefficace est immédiatement comptabilisée en résultat net. Les montants cumulés dans les AERG sont reclassés en résultat net dans la période au cours de laquelle l'élément couvert a un impact sur le résultat net. Cependant, lorsque les transactions prévues qui constituent des éléments couverts entraînent la constatation d'éléments non financiers, les profits et les pertes antérieurement comptabilisés aux AERG sont inclus dans la valeur comptable initiale des actifs non financiers acquis ou des passifs non financiers repris. En fin de compte, les montants différés sont comptabilisés en résultat net à mesure que les éléments non financiers connexes sont décomptabilisés ou amortis.

La comptabilité de couverture est abandonnée prospectivement lorsque la relation de couverture ne répond plus aux critères de la comptabilité de couverture, lorsque la désignation est révoquée ou que l'instrument de couverture vient à échéance ou est vendu. Tout profit ou perte cumulé comptabilisé directement aux AERG à ce moment y demeure jusqu'à ce que l'élément couvert soit comptabilisé en résultat net. Lorsqu'il est probable qu'une transaction couverte ne surviendra pas, le cumul du profit ou de la perte qui était inscrit aux AERG est immédiatement transféré en résultat net.

Couverture d'investissements nets dans des opérations à l'étranger

La Société a désigné certaines dettes à long terme comme éléments de couverture de l'investissement net total de la Société dans des opérations à l'étranger dont les activités sont libellées dans une monnaie autre que la monnaie fonctionnelle de la Société. La partie du profit ou de la perte sur l'élément de couverture qui est considérée comme constituant une couverture efficace est comptabilisée aux AERG et se limite aux écarts de conversion sur la participation nette.

Couverture de juste valeur

À l'heure actuelle, la Société n'a pas recours à des transactions de couverture de juste valeur.

Décomptabilisation

Actifs financiers

Un actif financier est décomptabilisé dans les circonstances suivantes :

- Les droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif ont expiré; ou
- La Société a transféré ses droits de recevoir les flux de trésorerie liés à l'actif et a transféré la quasi-totalité des risques et des avantages de l'actif ou n'a ni transféré ni conservé la quasi-totalité des risques et des avantages de l'actif, mais a transféré le contrôle sur l'actif.

La Société participe à un programme en vertu duquel elle vend certains de ses droits sur ses créances clients. La Société continue d'agir à titre d'agent de recouvrement. Selon ce programme, la Société transfère certains des risques et des avantages importants des créances clients cédées et en conserve d'autres. Les créances clients sont décomptabilisées jusqu'à concurrence du montant correspondant au niveau d'implication de la Société, qui représente l'exposition maximum conservée.

Dépréciation d'actifs financiers

La Société détermine la dépréciation d'actifs financiers selon le modèle des pertes de crédit attendues, pertes qu'elle comptabilise sous forme de corrections de valeur pour pertes dans le cas des actifs évalués au coût amorti. Les pertes de crédit attendues représentent la différence entre les flux de trésorerie qui sont dus selon les termes d'un contrat et le total des flux de trésorerie que la Société s'attend à recevoir, actualisée au taux d'intérêt effectif initial ou au taux d'intérêt effectif ajusté en fonction de la qualité de crédit. Les pertes de crédit attendues sont comptabilisées en deux étapes. Dans le cas des expositions dont le risque de crédit n'a pas augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, le montant comptabilisé correspond aux pertes de crédit attendues des cas de défaillance dont un instrument financier peut faire l'objet dans les 12 prochains mois (perte de crédit attendue pour les 12 mois à venir). Dans le cas des expositions dont le risque de crédit a augmenté de façon importante depuis la comptabilisation initiale, une correction de valeur pour pertes est comptabilisée au titre des pertes de crédit attendues sur la durée de l'exposition, peu importe le moment de la défaillance (perte de crédit attendue pour la durée de vie).

Dans le cas des créances clients et des actifs sur contrat, la Société applique la mesure de simplification aux termes d'IFRS 9 lui permettant de comptabiliser les pertes attendues pour la durée de vie à compter de la comptabilisation initiale des actifs.

Passifs financiers

Un passif financier est décomptabilisé lorsque l'obligation au titre du passif est acquittée, annulée ou a expiré.

Lorsqu'un passif financier existant est remplacé par un autre instrument qui provient du même prêteur et qui est assorti de modalités substantiellement différentes, ou que les modalités d'un passif existant sont substantiellement modifiées, l'échange ou la modification est traité comme la décomptabilisation du passif initial et la comptabilisation d'un nouveau passif, et la différence entre les valeurs comptables respectives est portée à l'état du résultat net.

Écarts de conversion

Opérations à l'étranger

Les actifs et passifs des filiales dont la monnaie fonctionnelle n'est pas le dollar canadien sont convertis en dollars canadiens aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les produits des activités ordinaires et les charges sont convertis aux taux de change moyens. Les écarts de conversion qui en découlent sont inclus dans les AERG.

Lorsque CAE Inc. et ses filiales ont une créance ou une dette intragroupe à long terme dont le règlement n'est pas envisagé dans un avenir prévisible à l'égard d'une filiale à l'étranger, cet élément est, en soi, considéré comme faisant partie de l'investissement net de la Société dans cet établissement à l'étranger. Les profits et pertes découlant de la conversion de ces soldes intragroupe libellés en monnaie étrangère sont également inclus dans les AERG.

Transactions et soldes

Les actifs et passifs monétaires libellés en monnaies étrangères sont convertis aux taux de change en vigueur à la date de clôture. Les actifs et passifs non monétaires ainsi que les éléments des produits des activités ordinaires et des charges libellés en monnaies étrangères sont convertis dans la monnaie fonctionnelle en utilisant le taux de change en vigueur aux dates des transactions respectives. Les profits et les pertes de change découlant du règlement de ces transactions sont comptabilisés en résultat net, sauf s'ils sont différés aux AERG en tant que couvertures admissibles de flux de trésorerie et de couvertures admissibles d'un investissement net.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont constitués de l'encaisse et de placements très liquides dont l'échéance à la date d'achat est de 90 jours ou moins.

Créances clients

Les créances clients sont initialement inscrites à la juste valeur et sont par la suite comptabilisées au coût amorti diminué des provisions pour pertes de crédit, d'après la recouvrabilité prévue. Le montant de la provision correspond à l'écart entre la valeur comptable de l'actif et la valeur actuelle des flux de trésorerie futurs estimatifs, actualisés au taux d'intérêt effectif initial. La perte est comptabilisée en résultat net. Les recouvrements subséquents de montants ayant fait l'objet de provision ou ayant été radiés sont comptabilisés en résultat net.

Stocks

Les matières premières sont évaluées au coût moyen ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants. Les pièces de rechange à utiliser dans le cours normal des activités sont évaluées au coût établi selon une méthode d'identification spécifique ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants.

Les produits en cours de fabrication sont comptabilisés au coût établi selon une méthode d'identification spécifique ou à la valeur de réalisation nette, selon le moins élevé des deux montants. Le coût des produits en cours comprend le matériel, la main-d'œuvre et la répartition des coûts indirects de production en fonction de la capacité d'exploitation normale.

La valeur de réalisation nette correspond au prix de vente estimatif dans le cours normal des activités, moins les coûts estimatifs liés à l'achèvement et les coûts estimatifs nécessaires pour générer les produits des activités ordinaires. Dans le cas des matières premières et des pièces de rechange, le coût de remplacement constitue la meilleure mesure de la valeur de réalisation nette.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont constatées au coût diminué des amortissements cumulés et du cumul des pertes de valeur nettes. Le coût comprend les dépenses directement attribuables à l'acquisition ou à la fabrication de l'élément. À la constatation initiale, le coût d'une immobilisation corporelle comprend, s'il y a lieu, l'estimation de la valeur actuelle initiale des coûts relatifs au démantèlement et à l'enlèvement de l'immobilisation et à la remise en état du site sur lequel elle est située à la fin de sa durée d'utilité. Les logiciels acquis qui sont essentiels au fonctionnement du matériel connexe sont inscrits à l'actif au titre du matériel visé. Les coûts ultérieurs, comme ceux liés aux mises à niveau de dispositifs de formation, sont inclus dans la valeur comptable de l'actif ou comptabilisés en tant qu'actif distinct, selon le cas, seulement lorsqu'il est probable que les avantages économiques futurs iront à la Société et que le coût de l'immobilisation peut être évalué de manière fiable; sinon, ils sont comptabilisés en charges.

La Société inscrit une perte à la cession en résultat net lorsque la valeur comptable d'un élément remplacé est décomptabilisée, sauf si l'élément est viré aux stocks. S'il est impossible de calculer la valeur comptable, le coût de remplacement et le cumul des amortissements calculés en fonction de ce coût seront utilisés aux fins de la décomptabilisation de la pièce remplacée. Les coûts d'entretien courant des immobilisations corporelles sont comptabilisés en résultat net lorsqu'ils sont engagés. Les profits et les pertes à la cession d'immobilisations corporelles sont calculés en comparant le produit de la cession avec la valeur comptable de l'immobilisation corporelle connexe, et le montant net est comptabilisé dans les autres profits et pertes.

Les diverses parties des immobilisations corporelles sont comptabilisées séparément lorsque leurs durées d'utilité présentent des différences importantes, et ces parties sont amorties séparément en résultat net.

Avant l'adoption d'IFRS 16 le 1^{er} avril 2019, les actifs loués étaient amortis sur la plus courte de la durée du contrat de location ou de leur durée d'utilité. Si l'acquisition de l'actif par la Société à la fin du contrat de location était raisonnablement assurée, l'actif loué était amorti sur sa durée d'utilité. Les terrains n'étaient pas amortis. Les durées d'utilité estimatives, les valeurs résiduelles et les modes d'amortissement s'établissent comme suit :

	Mode	Taux d'amortissement / durée
Bâtiments et améliorations	Amortissement dégressif / Amortissement linéaire	De 2,5 % à 10 % / De 3 à 40 ans
Simulateurs	Amortissement linéaire (valeur résiduelle de 10 %)	N'excédant pas 25 ans
Matériel et outillage	Amortissement dégressif / Amortissement linéaire	De 20 % à 35 % / De 2 à 15 ans
Avions	Amortissement linéaire (valeur résiduelle n'excédant pas 15 %)	N'excédant pas 25 ans
Moteurs d'avion	Basé sur l'utilisation	N'excédant pas 3 500 heures

Au 31 mars 2020, la période d'amortissement résiduelle moyenne des simulateurs de vol était de 12,0 ans (11,1 ans en 2019).

Les méthodes d'amortissement, les durées d'utilité et les valeurs résiduelles sont passées en revue et ajustées au besoin à titre prospectif à chaque date de clôture.

Contrats de location – Depuis l'adoption d'IFRS 16 le 1^{er} avril 2019

À la date de passation d'un contrat, la Société doit évaluer si celui-ci est ou contient un contrat de location. Un contrat est ou contient un contrat de location s'il confère le droit de contrôler l'utilisation d'un bien déterminé pour un certain temps moyennant une contrepartie.

La Société en tant que preneur

La Société comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative à la date de début du contrat de location. L'actif au titre du droit d'utilisation est initialement évalué au coût, qui comprend le montant initial de l'obligation locative, les paiements de loyers versés à la date de début ou avant cette date, les coûts directs initiaux engagés et une estimation des coûts qui devront être engagés pour le démantèlement et l'enlèvement du bien sous-jacent ou pour la remise en état du bien ou du lieu, déduction faite des avantages incitatifs à la location reçus.

L'actif au titre du droit d'utilisation est ultérieurement amorti sur la période allant de la date de début jusqu'à la fin de la durée d'utilité de cet actif ou, si elle est antérieure, jusqu'à l'échéance du contrat de location. Si la Société a la certitude raisonnable d'obtenir la propriété avant la fin du contrat de location en vertu d'une option d'achat, l'actif loué est amorti sur sa durée d'utilité. Les durées d'amortissement, les valeurs résiduelles (uniquement lorsque la Société a la certitude raisonnable d'obtenir la propriété du bien avant la fin du contrat de location) et les modes d'amortissement s'établissent comme suit :

	Mode	Durée d'amortissement
Bâtiments et terrains	Amortissement linéaire	N'excédant pas 40 ans
Simulateurs	Amortissement linéaire (valeur résiduelle de 10 %)	N'excédant pas 25 ans
Matériel et outillage	Amortissement linéaire	N'excédant pas 7 ans

Par ailleurs, l'actif au titre du droit d'utilisation est périodiquement réduit des pertes de valeur, le cas échéant, et ajusté au titre de certaines réévaluations de l'obligation locative.

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers à la date de début, calculée au taux d'intérêt implicite du contrat de location s'il est possible de déterminer facilement ce taux. Sinon, le preneur doit utiliser son taux d'emprunt marginal. Les paiements de loyers comprennent les paiements fixes, y compris en substance, les paiements variables qui sont fonction d'un indice ou d'un taux, les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre de garanties de valeur résiduelle, le prix d'exercice des options d'achat que la Société a la certitude raisonnable d'exercer, les paiements de loyers au cours d'une période de renouvellement optionnelle que la Société a la certitude raisonnable d'exercer et les pénalités exigées en cas de résiliation anticipée d'un contrat de location que la Société a la certitude raisonnable de résilier.

L'obligation locative est ultérieurement évaluée au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif et est réévaluée lorsqu'il y a un changement dans les paiements de loyers futurs en raison d'une variation d'un indice ou d'un taux, dans les sommes que la Société s'attend à devoir payer au titre d'une garantie de valeur résiduelle ou dans son appréciation de la certitude raisonnable d'exercice d'une option d'achat, de prolongation ou de résiliation. Lorsque l'obligation locative est réévaluée de cette manière, un ajustement correspondant est apporté à la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation ou est comptabilisé en résultat net si la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation a été ramenée à zéro.

Modifications de contrats de location

Une modification de contrat de location est un changement dans l'étendue ou la contrepartie d'un contrat de location par rapport aux modalités initiales. Une modification de contrat de location est comptabilisée comme un contrat de location distinct si la modification élargit l'étendue du contrat de location par l'ajout d'un droit d'utilisation d'un ou de plusieurs biens sous-jacents et si la contrepartie prévue au contrat de location augmente d'un montant proportionné au prix distinct, compte tenu des circonstances propres au contrat. Les autres modifications ne sont pas comptabilisées comme un contrat de location distinct.

Pour une modification qui diminue l'étendue du contrat de location, l'obligation locative est réévaluée au taux d'actualisation révisé pour refléter les paiements de loyers modifiés, et la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation est réduite pour refléter la résiliation partielle ou totale du contrat de location. L'écart entre la réduction de l'obligation locative et celle de la valeur comptable de l'actif au titre du droit d'utilisation correspondant est comptabilisé en résultat net.

Pour toutes les autres modifications de contrat de location, l'obligation locative est réévaluée au taux d'actualisation révisé pour refléter les paiements de loyers modifiés, avec ajustement correspondant de l'actif au titre du droit d'utilisation.

Contrats de location à court terme et contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur

Les paiements associés aux contrats de location à court terme et à ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur sont comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location.

Transactions de cession-bail

Dans le cadre d'une transaction de cession-bail, le transfert d'un actif est comptabilisé comme une vente lorsque le contrôle de l'actif sous-jacent est transféré au client, conformément à la politique de comptabilisation des produits des activités ordinaires de la Société. Autrement, l'actif transféré demeure inscrit au bilan et la Société comptabilise un passif financier à hauteur du produit transféré. Lorsque le transfert d'un actif satisfait aux critères de la politique de comptabilisation des produits des activités ordinaires de la Société, une partie du profit découlant de la vente est comptabilisée immédiatement après la vente, à hauteur de la proportion de l'actif que la Société ne conserve pas par le biais du contrat de location. La proportion de l'actif que conserve la Société par le biais du contrat de location est comptabilisée en tant qu'actif au titre du droit d'utilisation, et l'obligation locative est évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers futurs.

La Société en tant que bailleur

À la date de début d'un contrat de location, la Société classe ce contrat soit en tant que contrat de location-financement, soit en tant que contrat de location simple. Un contrat de location est classé dans les contrats de location-financement s'il transfère au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété. Tous les autres contrats de location sont classés dans les contrats de location simple.

L'actif sous-jacent d'un contrat de location-financement est décomptabilisé à la date de début. La valeur actualisée nette des paiements de loyers minimaux et toute valeur résiduelle non garantie actualisée des actifs loués sont inscrites en tant qu'investissement dans des contrats de location-financement. Les produits financiers sont comptabilisés sur la durée du contrat de location selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits tirés des contrats de location simple sont comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location correspondant.

Lorsque la Société reloue un contrat de location, elle comptabilise son intérêt dans le contrat de location principal et son intérêt dans le contrat de sous-location séparément. La Société classe le contrat de sous-location en fonction de l'actif au titre du droit d'utilisation issu du contrat de location principal et non du bien sous-jacent.

Contrats de location – Avant l'adoption d'IFRS 16 le 1^{er} avril 2019

Les contrats de location selon lesquels la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété était transférée, étaient comptabilisés comme des contrats de location-financement. Tous les autres contrats étaient classés comme des contrats de location simple.

La Société en tant que preneur

Les contrats de location-financement étaient inscrits à l'actif au début de la période de location au plus faible de la juste valeur de l'actif loué et de la valeur actuelle des paiements minimaux au titre de la location. Les coûts directs initiaux engagés par le preneur étaient ajoutés au montant comptabilisé à titre d'actif. Les obligations correspondantes étaient prises en compte dans la dette à long terme. Les charges financières étaient comptabilisées sur la durée du contrat de location selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les paiements effectués aux termes des contrats de location simple étaient comptabilisés en charges selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location. En ce qui a trait à certains appareils utilisés dans le cadre des activités de formation sur appareil de la Société, la direction a conclu qu'en date du 31 mars 2019, des paiements non actualisés effectués aux termes des contrats de location d'un montant de 46,6 millions \$ associés aux conventions de location de ces appareils devaient être comptabilisés comme un arrangement hors bilan, puisqu'ils font l'objet d'une compensation par un accord réciproque avec un tiers et qu'ils ne sont assortis d'aucun droit de recours envers CAE.

Transactions de cession-bail

Dans le cadre de sa stratégie de financement visant à soutenir les investissements dans les secteurs Solutions de formation pour l'aviation civile et Défense et sécurité, la Société prenait part à des opérations de cession-bail. Lorsqu'une transaction de cession-bail donnait lieu à un contrat de location-financement, tout excédent du produit de la vente sur la valeur comptable était différé et amorti sur la durée du contrat de location. Lorsqu'une transaction de cession-bail donnait lieu à un contrat de location simple et qu'il était clair que la transaction était réalisée à la juste valeur, tout profit ou perte était comptabilisé en résultat net. Si le prix de vente était inférieur à la juste valeur, le manque à gagner était inscrit immédiatement en résultat net, sauf si la perte était compensée par des paiements futurs au titre de la location inférieurs au prix du marché; le manque à gagner était alors différé et amorti au prorata des paiements au titre de la location, sur la durée d'utilisation prévue de l'actif. Si le prix de vente était supérieur à la juste valeur, l'excédent était différé et amorti sur la durée d'utilisation prévue de l'actif.

La Société en tant que bailleur

En ce qui concerne les contrats de location-financement, l'actif était décomptabilisé au début de la période de location. La valeur actuelle nette des paiements minimaux au titre de la location et toute valeur résiduelle non garantie actuelle des actifs loués étaient présentées comme un investissement dans des contrats de location-financement. Les produits financiers étaient comptabilisés sur la durée du contrat de location selon la méthode du taux d'intérêt effectif. Les produits tirés des contrats de location simple étaient comptabilisés selon le mode linéaire sur la durée du contrat de location correspondant.

Immobilisations incorporelles

Goodwill

Le goodwill est évalué au coût diminué du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le goodwill découle de l'acquisition de filiales. Il correspond à l'excédent du coût d'acquisition total, y compris la meilleure estimation selon la Société de la juste valeur de la contrepartie conditionnelle et de la juste valeur revenant à la Société de la quote-part détenue au préalable dans l'entité acquise selon la juste valeur à la date d'acquisition, par rapport à la juste valeur des actifs nets identifiables de l'entité acquise à la date d'acquisition.

Les profits et les pertes à la cession d'une entité comprennent la valeur comptable du goodwill relatif à l'entité vendue.

Recherche et développement (R-D)

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont engagés. Les frais de développement sont aussi comptabilisés en charges dans la période au cours de laquelle ils sont engagés, sauf s'ils remplissent tous les critères d'inscription à l'actif conformément à IAS 38, *Immobilisations incorporelles*. Les frais de développement inscrits à l'actif sont comptabilisés au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant. L'amortissement des frais de développement inscrits à l'actif commence lorsque l'actif est prêt à être mis en service et il est pris en compte dans la charge de recherche et de développement.

Autres immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles acquises séparément sont évaluées au coût lors de la comptabilisation initiale. Le coût des immobilisations incorporelles acquises dans le cadre d'un regroupement d'entreprises correspond à la juste valeur à la date d'acquisition. Après la comptabilisation initiale, les immobilisations incorporelles sont inscrites au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeur, le cas échéant.

Le coût d'une immobilisation incorporelle générée en interne comprend tous les coûts directement attribuables nécessaires pour créer, produire et préparer l'immobilisation afin qu'elle puisse être exploitée de la manière prévue par la direction.

Les profits et les pertes à la cession d'immobilisations incorporelles sont calculés en comparant le produit de la cession avec la valeur comptable de l'immobilisation incorporelle connexe et comptabilisés dans les autres profits et pertes.

Amortissement

L'amortissement, calculé selon la méthode linéaire pour toutes les immobilisations incorporelles sur leur durée d'utilité estimative, s'établit comme suit :

	Période d'amortissement
Frais de développement inscrits à l'actif	De 3 à 10 ans
Relations clients	De 3 à 20 ans
Licences	De 3 à 20 ans
ERP et autres logiciels	De 3 à 10 ans
Autres immobilisations incorporelles	De 2 à 40 ans

Au 31 mars 2020, la période d'amortissement résiduelle moyenne des frais de développement inscrits à l'actif était de 5,2 ans (5,2 ans en 2019).

Les méthodes d'amortissement et les durées d'utilité sont passées en revue et ajustées au besoin à titre prospectif à chaque date de clôture.

Dépréciation d'actifs non financiers

La valeur comptable des actifs non financiers amortissables de la Société est soumise à un test de dépréciation lorsque des événements ou un changement de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Le goodwill et les actifs qui ne sont pas encore prêts à être mis en service sont soumis à un test de dépréciation chaque année ou à tout autre moment s'il existe un indice de dépréciation.

La valeur recouvrable d'un actif ou d'une unité génératrice de trésorerie (UGT) est la valeur la plus élevée entre sa valeur d'utilité et sa juste valeur diminuée des coûts de sortie. La valeur recouvrable est calculée individuellement pour chaque actif, à l'exception des actifs qui ne génèrent pas d'entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres actifs ou groupes d'actifs. Dans ce cas, l'UGT dont fait partie l'actif est utilisée pour calculer la valeur recouvrable.

Pour les besoins des tests de dépréciation, le goodwill acquis dans un regroupement d'entreprises est affecté aux UGT ou aux groupes d'UGT, lesquels correspondent généralement aux secteurs opérationnels ou aux secteurs du niveau précédent, qui devraient bénéficier des synergies du regroupement d'entreprises, que d'autres actifs ou passifs de l'entreprise acquise soient affectés à ces unités ou non.

Une perte de valeur est comptabilisée si la valeur comptable d'un actif ou d'une UGT excède sa valeur recouvrable estimée. Lorsque la valeur recouvrable d'une UGT à laquelle un goodwill a été affecté est inférieure à la valeur comptable de l'UGT, le goodwill connexe est déprécié. Tout excédent du montant de la perte de valeur par rapport au goodwill déprécié est comptabilisé au prorata de la valeur comptable de chaque actif compris dans l'UGT visée. Les pertes de valeur sont comptabilisées en résultat net.

La Société évalue les pertes de valeur, autres que celles qui concernent le goodwill, pour déterminer les reprises possibles à chaque date de clôture. Une perte de valeur est reprise s'il existe un indice que la perte a diminué ou n'existe plus par suite de modifications des estimations ayant servi à calculer la valeur recouvrable. Une perte de valeur est reprise seulement dans la mesure où la valeur comptable de l'actif ne dépasse pas la valeur comptable qui aurait été déterminée, après amortissement, si aucune perte de valeur n'avait été comptabilisée. De telles reprises sont constatées en résultat net.

Coûts d'emprunt

Les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition ou à la construction d'un actif qualifié sont incorporés au coût de l'actif. Un actif qualifié est un actif qui exige une longue période de préparation avant de pouvoir être utilisé. Les coûts d'emprunt cessent d'être inscrits à l'actif lorsque l'actif est prêt à être utilisé. Tous les autres coûts d'emprunt sont comptabilisés en résultat net au titre des charges financières lorsque les emprunts sont contractés.

Autres actifs

Liquidités soumises à restrictions

En vertu de contrats de financement bancaire externes de certaines filiales, de certains contrats de vente gouvernementaux et de certains regroupements d'entreprises, la Société est tenue de retenir un montant d'argent défini à titre de garantie.

Frais de financement différés

Les frais de financement différés liés aux facilités de crédit renouvelables, lorsque des prélèvements sur certaines ou toutes les facilités sont probables, et les frais de financement différés liés aux contrats de cession-bail sont inclus dans les autres actifs au coût et amortis selon le mode linéaire sur la durée des contrats de financement connexes.

Dettes fournisseurs et charges à payer

Les dettes fournisseurs et charges à payer sont initialement comptabilisées à la juste valeur et par la suite évaluées au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Provisions

Des provisions sont comptabilisées lorsque la Société a une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé, qu'il est probable qu'une sortie de ressources sera nécessaire pour éteindre l'obligation et que le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable. Les provisions sont évaluées à la valeur actuelle des dépenses attendues que la Société estime nécessaires pour éteindre l'obligation, à l'aide d'un taux avant impôt qui reflète les appréciations actuelles par le marché de la valeur temps de l'argent et des risques spécifiques à l'obligation. L'augmentation de la provision attribuable à l'écoulement du temps est comptabilisée à titre de charge financière. Lorsqu'il existe plusieurs obligations semblables, la probabilité qu'une sortie de ressources soit nécessaire pour les éteindre est déterminée pour l'ensemble de la catégorie d'obligations.

Les provisions pour les pertes contractuelles estimatives sont constatées en tant que provision pour contrat déficitaire dans la période au cours de laquelle la perte est déterminée. Les pertes contractuelles correspondent à l'excédent des coûts estimatifs totaux sur le total des produits des activités ordinaires estimatifs du contrat. Les provisions pour garanties sont inscrites au moment où les produits des activités ordinaires sont constatés, d'après l'expérience acquise, les tendances actuelles et d'autres hypothèses que la Société considère comme raisonnables dans les circonstances.

Remise en état des lieux et enlèvement de simulateurs

Dans certains cas, des simulateurs sont installés dans des emplacements qui n'appartiennent pas à la Société, et celle-ci a parfois une obligation de démantèlement et d'enlèvement des simulateurs ainsi que de remise en état des lieux. Une provision est constituée à l'égard de la valeur actuelle des coûts estimatifs qui seront nécessaires au démantèlement et à l'enlèvement des simulateurs de même qu'à la remise en état des lieux. La provision comprend également des montants liés aux terrains et aux bâtiments loués lorsque l'engagement de remise en état à la fin de la période de location est prévu par contrat. Si ces coûts sont consécutifs à des dépenses d'investissement en immobilisations, ils sont également inscrits à l'actif.

Restructuration

Les coûts de restructuration se composent principalement des indemnités de départ et autres frais connexes.

Réclamations en justice

Ce montant représente une provision constituée à l'égard de certaines réclamations en justice déposées contre la Société. La dotation à la provision est comptabilisée en résultat net au poste Frais de vente, généraux et d'administration ou au poste Autres profits – montant net. La direction, au mieux de sa connaissance, est d'avis que l'issue de ces réclamations en justice ne se traduira pas par une perte significative en sus du montant de la provision au 31 mars 2020.

Garanties

Une provision est constituée à l'égard des réclamations prévues au titre des garanties couvrant les produits vendus, en fonction de l'expérience acquise en matière de réparations et de retours. La Société s'attend à ce que ces coûts soient engagés en majorité durant une période de 1 an à 7 ans. Les hypothèses ayant servi au calcul de la provision pour garanties sont fondées sur le niveau actuel des ventes et sur les informations disponibles quant aux retours en fonction de la période de garantie des produits vendus.

Dettes à long terme

La dette à long terme est comptabilisée initialement à la juste valeur diminuée des coûts de transaction engagés. Elle est par la suite comptabilisée au coût amorti. Tout écart entre le produit diminué des coûts de transaction et la valeur de remboursement est inscrit en résultat net sur la durée des emprunts selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Les frais payés à l'établissement des facilités d'emprunt sont comptabilisés en tant que coûts de transaction liés à l'emprunt dans la mesure où il est probable que la facilité sera utilisée en partie ou en totalité. Dans ce cas, les frais sont différés jusqu'au prélèvement des fonds. Dans la mesure où rien n'indique qu'il est probable que la facilité sera utilisée en partie ou en totalité, les frais sont inscrits à l'actif à titre de paiement anticipé pour des services de liquidités et amortis sur la durée de la facilité à laquelle ils se rapportent.

Capital-actions

Les actions ordinaires sont classées dans les capitaux propres. Les coûts différentiels directement attribuables à l'émission de nouvelles actions ou options sur actions sont présentés dans les capitaux propres en réduction, après impôt, du produit.

Lorsque le capital-actions comptabilisé dans les capitaux propres est racheté, le montant de la contrepartie payée, qui comprend les coûts directement attribuables, après impôt, est comptabilisé en diminution des capitaux propres.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

La Société comptabilise les produits des activités ordinaires liés aux biens ou aux services promis lorsqu'elle en transfère le contrôle au client. Le prix de transaction est le montant de la contrepartie auquel la Société s'attend à avoir droit en échange de la fourniture des biens ou des services promis. La Société doit inclure dans le prix de transaction le montant de contrepartie variable estimé dans la seule mesure où il est hautement probable qu'un ajustement à la baisse important des produits des activités ordinaires comptabilisés ne surviendra pas ultérieurement. La contrepartie variable découle habituellement des incitatifs à la vente sous forme de rabais et de ristournes de même que des pénalités. La Société répartit le prix de transaction entre toutes les obligations de prestation identifiées dans le contrat en proportion des prix de vente spécifiques des biens ou des services promis sous-jacents à chacune des obligations.

Les obligations de prestation de la Société sont remplies progressivement ou à un moment précis, en fonction du transfert du contrôle au client.

Ventes de biens et services

Dispositifs de formation personnalisés

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients pour la conception, l'ingénierie et la fabrication de dispositifs de formation sont comptabilisés progressivement selon la méthode fondée sur les intrants des coûts engagés si la Société détermine que le niveau de personnalisation de ces dispositifs est tel qu'ils ne conviennent à aucune autre fin et qu'elle a un droit juridiquement exécutoire à contrepartie pour les travaux exécutés à ce jour. La mesure dans laquelle l'obligation de prestation est remplie est généralement évaluée en comparant les coûts directs réellement engagés à ce jour au titre du contrat à l'estimation des coûts totaux du contrat. Si la Société considère que ces dispositifs peuvent servir à d'autres fins, elle comptabilise les produits des activités ordinaires à un moment précis, lorsque le client en obtient le contrôle.

Dispositifs de formation standardisés

Les produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients pour la construction de dispositifs de formation standardisés sont comptabilisés à un moment précis, lorsque le client en obtient le contrôle.

Services de formation

Les produits des activités ordinaires tirés de la vente d'heures ou de cours de formation sont comptabilisés à un moment précis, lorsque les services sont rendus.

Pour les écoles de pilotage, les programmes de formation des élèves-pilotes sont offerts principalement par voie de cours de formation au sol et de vols sur des appareils. Les produits des activités ordinaires tirés des deux phases sont comptabilisés progressivement, selon la méthode fondée sur les intrants des coûts engagés en fonction du temps écoulé.

Maintenance des produits, soutien et mises à niveau

Les produits des activités ordinaires tirés de la vente de services de maintenance des produits et de soutien après la livraison sont comptabilisés progressivement, selon la méthode du coût des extrants en fonction du temps écoulé ou des coûts engagés. Les produits des activités ordinaires tirés des services de mise à niveau qui accroissent la valeur d'un dispositif de formation que possède actuellement un client sont comptabilisés progressivement, selon la méthode fondée sur les intrants des coûts engagés.

Pièces de rechange

Les produits des activités ordinaires tirés de la vente de pièces de rechange sont comptabilisés à un moment précis, habituellement lors de la livraison au client.

Accords concernant des logiciels

Les produits des activités ordinaires tirés des ventes de logiciels prêts à l'emploi sont comptabilisés à un moment précis, lors de la livraison. Les produits des activités ordinaires tirés des accords concernant des logiciels à prix fixe et des contrats de personnalisation de logiciels qui nécessitent d'importantes activités de production, de modification ou de personnalisation des logiciels sont comptabilisés progressivement, selon la méthode fondée sur les intrants des coûts engagés.

Autres

Composante financement importante

La Société comptabilise une composante financement importante au titre des contrats dont la durée est supérieure à 12 mois et dont les encaissements et la comptabilisation des produits des activités ordinaires diffèrent substantiellement. Le prix de transaction de ces contrats est ajusté en fonction de la valeur temps de l'argent, au taux qui serait utilisé pour une transaction de financement distincte entre la Société et ses clients à la passation du contrat, de manière à tenir compte de la composante financement importante.

Transactions non monétaires

La Société peut aussi conclure des conventions de vente aux termes desquelles la contrepartie monétaire est nulle ou quasiment nulle. Les transactions non monétaires sont évaluées selon l'évaluation la plus fiable entre la juste valeur de l'actif ou du service donné et la juste valeur de l'actif ou du service reçu.

Modifications de contrats

Les modifications de contrats, qui s'entendent d'une augmentation qui touche l'étendue ou le prix d'un contrat, sont comptabilisées comme un contrat distinct si les biens ou les services ajoutés sont distincts de ceux fournis avant la modification du contrat et que le prix du contrat augmente d'un montant de contrepartie qui reflète le prix de vente spécifique. Les modifications de contrats sont traitées sur une base prospective lorsque les biens ou les services ajoutés sont distincts, mais que l'augmentation du prix du contrat ne reflète pas le prix de vente spécifique. Si les biens ou les services restants ne sont pas distincts, la Société comptabilise un ajustement cumulatif des produits des activités ordinaires du contrat initial à la date de la modification du contrat.

Coûts d'obtention et d'exécution d'un contrat

La Société comptabilise en tant qu'actif les coûts marginaux d'obtention d'un contrat si elle s'attend à les recouvrer sur une période supérieure à un an. Elle comptabilise en tant qu'actif les coûts qui sont directement liés à l'exécution d'un contrat conclu avec un client lorsque ceux-ci procurent des ressources nouvelles ou accrues qui serviront à remplir l'obligation de prestation et qu'elle s'attend à les recouvrer. Ces actifs sont amortis sur une base systématique correspondant à la fourniture au client des biens ou des services auxquels les actifs sont liés.

Droit de facturer

Si la Société a le droit de facturer un montant correspondant directement à la valeur des obligations de prestation que la Société a remplies jusqu'à présent, elle peut comptabiliser des produits des activités ordinaires d'un tel montant.

Soldes des contrats

L'échéancier de comptabilisation des produits des activités ordinaires, de facturation et de recouvrement donne lieu à la comptabilisation de créances clients, d'actifs sur contrat et de passifs sur contrat dans l'état consolidé de la situation financière.

Un actif sur contrat est comptabilisé lorsque des produits des activités ordinaires sont comptabilisés en sus des montants facturés ou lorsque la Société a un droit à contrepartie et que ce droit est conditionnel à un facteur autre que l'écoulement du temps. Les actifs sur contrat sont ultérieurement virés vers les créances clients lorsque le droit à contrepartie devient inconditionnel.

Un passif sur contrat est comptabilisé au titre des paiements reçus en sus des produits des activités ordinaires comptabilisés. Les passifs sur contrat sont ultérieurement comptabilisés dans les produits des activités ordinaires lorsque les obligations de prestation sont remplies.

Les actifs et les passifs sur contrat sont présentés sur une base nette pour chaque contrat à la date de clôture et sont classés comme courants en fonction du cycle d'exploitation normal de la Société.

Avantages du personnel

Régimes de retraite à prestations définies

La Société a des régimes de retraite à prestations définies offrant des prestations fondées sur la durée de service et les salaires moyens de fin de carrière.

L'actif ou le passif comptabilisé au titre de prestations définies correspond à la valeur actuelle de l'obligation au titre des prestations définies à la date de clôture, diminuée de la juste valeur des actifs du régime destinés à être utilisés pour éteindre les obligations. Les obligations au titre des prestations définies de chaque régime sont établies par calculs actuariels à l'aide de la méthode des unités de crédit projetées. La valeur actualisée de l'obligation au titre des prestations définies est déterminée par actualisation des flux de trésorerie futurs estimatifs au taux d'intérêt des obligations de sociétés de grande qualité qui sont libellées dans la monnaie des prestations et dont la durée à l'échéance se rapproche de la durée de l'obligation connexe. Dans les pays où il n'existe pas un marché très actif pour ces obligations, les taux du marché pour des obligations gouvernementales sont utilisés.

La valeur de tout actif comptabilisé au titre des avantages du personnel ne peut excéder la valeur actuelle de tous les avantages économiques disponibles, soit sous forme de remboursements par le régime, soit sous forme de diminutions des cotisations futures au régime (plafonnement du coût entier de l'actif). Les exigences de capitalisation minimale peuvent donner lieu à un passif supplémentaire, dans la mesure où elles exigent le versement de cotisations pour compenser un manque à gagner existant. Les actifs des régimes ne peuvent être utilisés que pour capitaliser les avantages du personnel, sont hors de portée des créanciers de la Société et ne peuvent être payés directement à la Société. La juste valeur des actifs des régimes est fondée sur les cours du marché.

La Société détermine les coûts nets de retraite de ses régimes canadiens à prestations définies au moyen de taux d'actualisation distincts tirés de la courbe de rendement.

Les écarts actuariels découlant d'ajustements liés à l'expérience, les effets des changements d'hypothèses actuarielles et l'incidence de tout plafonnement du coût entier ou passif minimal sont comptabilisés aux AERG dans la période au cours de laquelle ils se produisent. Le coût des services passés est comptabilisé en charges à mesure qu'il est engagé, à la plus rapprochée des dates suivantes : lors de la modification ou de la compression du régime, ou lorsque l'entité comptabilise les indemnités de cessation d'emploi connexes.

Régimes de retraite à cotisations définies

La Société offre aussi des régimes de retraite à cotisations définies au titre desquels elle verse des cotisations fixes à des régimes d'assurance retraite privés ou publics sur une base obligatoire, contractuelle ou volontaire. La Société ne contracte aucune obligation, juridique ou implicite, de payer des montants supplémentaires si l'actif de la caisse ne suffit pas au paiement des prestations à tous les participants. Les obligations au titre des cotisations aux régimes de retraite à cotisations définies sont comptabilisées en résultat net dans les charges représentatives d'avantages du personnel à mesure que les services sont rendus.

Indemnités de cessation d'emploi

Les indemnités de cessation d'emploi sont comptabilisées en charges lorsque la Société s'est manifestement engagée, sans possibilité réelle de se rétracter, envers un plan officiel et détaillé visant soit à mettre fin à l'emploi d'un ou de plusieurs membres du personnel avant la date normale de mise à la retraite, soit à octroyer des indemnités de cessation d'emploi à la suite d'une offre faite pour encourager les départs volontaires. Les prestations de cessation d'emploi liées à des départs volontaires sont comptabilisées en charges si la Société a fait une offre pour encourager les départs volontaires, en fonction du nombre de salariés qui ont accepté l'offre. Les prestations échéant plus de 12 mois après la date de clôture sont actualisées.

Transactions dont le paiement est fondé sur des actions

Les régimes de la Société dont le paiement est fondé sur des actions se divisent en deux catégories : d'une part, un régime dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres, à savoir le régime d'options sur actions; et d'autre part, des régimes dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie, à savoir le régime d'actionnariat, les régimes de droits différés à la valeur d'actions (DDVA), les régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR) et le régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP).

Pour les deux catégories, la juste valeur des services des salariés reçus en échange est comptabilisée en résultat net à titre de charge. La détermination de la juste valeur ne prend pas en compte les conditions de service et de performance non liées au marché dont sont assorties les transactions.

Dans le cas du régime réglé en instruments de capitaux propres, la juste valeur du coût des transactions réglées en instruments de capitaux propres est évaluée selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes. La charge de rémunération est évaluée à la date d'attribution et comptabilisée sur la période de service, une augmentation correspondante étant constatée dans le surplus d'apport. Le cumul des charges inscrites au titre des transactions réglées en instruments de capitaux propres à chaque date de clôture représente la partie écoulee de la période d'acquisition des droits et la meilleure estimation selon la direction du nombre d'instruments de capitaux propres qui seront acquis en définitive. Pour ce qui est des options dont l'acquisition des droits est graduelle, chaque tranche est considérée comme une attribution distincte dont la date d'acquisition et la juste valeur sont différentes, et les tranches sont comptabilisées séparément. Lorsque les options sur actions sont exercées, la Société émet de nouvelles actions ordinaires et le produit reçu, après déduction des coûts de transaction directement attribuables, le cas échéant, est porté au crédit du capital-actions.

Dans le cas des régimes réglés en trésorerie, un passif correspondant est comptabilisé. La juste valeur des services rendus par les salariés correspond au nombre de droits dont l'acquisition est prévue, multiplié par la juste valeur d'un droit à la date d'attribution, d'après le cours des actions ordinaires de la Société. La juste valeur du régime d'options sur actions est tributaire des cotisations de la Société. Jusqu'au règlement du passif, la Société réévalue la juste valeur du passif à la clôture de chaque période de présentation de l'information financière et à la date de règlement, toute variation de la juste valeur étant comptabilisée dans le résultat de la période. La Société a conclu des swaps sur actions pour réduire le risque auquel est exposé son résultat en raison de l'incidence des variations du cours de son action sur ses régimes de DDVA, ses régimes de DNR et son régime de DVAP.

Impôt exigible et différé

La charge d'impôt sur le résultat comprend l'impôt exigible et l'impôt différé. Elle est comptabilisée en résultat net, sauf dans la mesure où elle se rapporte à des éléments constatés dans les AERG ou directement dans les capitaux propres, auquel cas elle est respectivement comptabilisée dans les AERG ou directement dans les capitaux propres.

L'impôt exigible est le montant prévu devant être payé aux administrations fiscales ou récupéré auprès de celles-ci au titre du résultat imposable de l'exercice, en fonction des taux d'impôt adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture dans les pays où la Société et ses filiales exercent des activités et génèrent un résultat imposable et de tout ajustement de la charge ou de l'avantage d'impôt concernant des exercices antérieurs.

La direction évalue périodiquement les positions prises dans les déclarations fiscales à l'égard de situations dans lesquelles la réglementation fiscale applicable laisse place à l'interprétation. Des provisions sont constituées, au besoin, en fonction des montants prévus qui devront être payés aux administrations fiscales.

L'impôt différé est comptabilisé en fonction de la méthode du report variable, selon laquelle sont créées des différences temporaires entre la valeur fiscale des actifs ou des passifs et leur valeur comptable figurant dans les états financiers consolidés, à l'exception des différences temporaires à la comptabilisation initiale d'actifs et de passifs dans le cadre d'une transaction autre qu'un regroupement d'entreprises qui ne touche ni le résultat comptable, ni les bénéfices imposables.

L'impôt différé est comptabilisé pour les différences temporaires liées à des participations dans des filiales et aux entités sous contrôle conjoint, sauf lorsque la Société est capable de contrôler la date à laquelle la différence temporaire s'inversera et qu'il est probable que la différence temporaire ne s'inversera pas dans un avenir prévisible.

L'impôt différé est évalué sur une base non actualisée, aux taux d'impôt qui devraient s'appliquer aux différences temporaires lorsqu'elles s'inverseront, en fonction des lois adoptées ou quasi adoptées à la date de clôture.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés à l'égard des différences temporaires déductibles et du report en avant des pertes fiscales non utilisées. La comptabilisation des actifs d'impôt différé est limitée au montant dont la réalisation est probable.

Les actifs d'impôt différé sont examinés à chaque date de clôture, et leur montant est réduit dans la mesure où il n'est plus probable qu'un actif d'impôt différé soit réalisé. Les actifs d'impôt différé non comptabilisés sont réévalués à chaque date de clôture et comptabilisés dans la mesure où il est devenu probable qu'un actif d'impôt différé non comptabilisé soit réalisé.

Les actifs et les passifs d'impôt différé sont compensés lorsqu'il existe un droit juridiquement exécutoire de compenser les actifs et passifs d'impôt exigible et que les actifs et passifs d'impôt différé concernent des impôts sur le résultat prélevés par la même administration fiscale sur la même entité imposable, ou sur des entités imposables différentes qui ont l'intention soit de régler les passifs et actifs d'impôt exigible sur la base de leur montant net, soit de réaliser les actifs et de régler les passifs simultanément.

Les impôts sur le résultat des périodes intermédiaires sont comptabilisés par juridiction à l'aide du taux d'impôt effectif qui s'appliquerait au résultat annuel total prévu dans la juridiction.

Résultat par action

Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux porteurs de titres de capitaux propres de la Société par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation pendant la période. Le nombre moyen pondéré dilué d'actions ordinaires en circulation tient compte de l'effet dilutif qu'aurait l'exercice d'instruments ou d'autres contrats visant l'émission d'actions ordinaires ou leur conversion en actions ordinaires à l'ouverture de la période ou à la date d'émission, si cette dernière est ultérieure, à moins que cela ait un effet antidilutif. La méthode du rachat d'actions est utilisée pour déterminer l'effet dilutif des options sur actions. Cette méthode consiste à prendre en compte l'utilisation du produit qui pourrait être obtenu à l'exercice des options sur actions dans le calcul du résultat dilué par action. Elle suppose que le produit servirait à acheter des actions ordinaires au cours moyen du marché pour la période. Seules les options sur actions de la Société sont potentiellement dilutives pour les actions ordinaires.

Participation gouvernementale

Les contributions gouvernementales sont comptabilisées lorsqu'il existe une assurance raisonnable que les contributions seront reçues et que la Société respectera toutes les conditions qui s'y rattachent. La participation gouvernementale liée à l'acquisition d'immobilisations incorporelles est portée en diminution du coût de l'actif connexe, tandis que celle liée aux charges courantes est portée en diminution des charges connexes.

La Société bénéficie de crédits d'impôt à l'investissement qui sont réputés équivaloir à des contributions gouvernementales. La Société reçoit des contributions d'Investissement Québec (IQ) relativement au Projet Nouveaux marchés principaux pour les frais engagés à l'égard des programmes de R-D. Elle a aussi reçu au cours d'exercices antérieurs des contributions pour le Projet Phoenix aux termes du programme Partenariat technologique Canada (PTC) et des programmes d'IQ.

La Société doit verser des redevances au titre du Projet Nouveaux marchés principaux et du Projet Phoenix. L'obligation de payer des redevances (désignée obligation au titre des redevances) est comptabilisée dès que la participation gouvernementale est à recevoir et est déterminée selon les projections futures. L'obligation est actualisée au moyen des taux d'intérêt du marché en vigueur à cette date pour un instrument semblable (en ce qui concerne la monnaie, l'échéance, le type de taux d'intérêt, les garanties ou d'autres facteurs) ayant une notation similaire. La partie courante est incluse dans les charges à payer. L'écart entre les montants reçus et la valeur actuelle de l'obligation au titre des redevances est comptabilisé en tant que contribution gouvernementale et porté en diminution des charges connexes ou du coût de l'actif connexe.

La Société constate la participation du gouvernement du Canada au Projet Falcon et au Projet Innover et la participation du gouvernement du Canada et du gouvernement du Québec au Projet Intelligence Numérique à titre de dette à long terme portant intérêt. L'évaluation initiale du passif comptable est actualisée au moyen des taux d'intérêt alors en vigueur sur le marché pour un instrument semblable (en ce qui concerne la monnaie, l'échéance, le type de taux d'intérêt, les garanties ou d'autres facteurs) ayant une notation similaire. L'écart entre la valeur nominale de l'obligation à long terme et sa valeur actuelle est inclus dans les contributions gouvernementales, qui sont inscrites à titre de réduction des charges connexes ou du coût de l'actif connexe.

Crédits d'impôt à l'investissement

Les crédits d'impôt à l'investissement (CII) découlant des activités de R-D sont déduits des frais connexes et, par conséquent, sont inclus dans la détermination du résultat net lorsqu'il y a une assurance raisonnable que les crédits seront réalisés. Les CII découlant de l'acquisition ou du développement d'immobilisations corporelles et de frais de développement inscrits à l'actif sont déduits du coût de ces actifs et l'amortissement est calculé sur le montant net. Les crédits d'impôt à l'investissement qui devraient être recouverts après 12 mois sont classés dans les autres actifs non courants. Les crédits d'impôt à l'investissement sont présumés être équivalents aux contributions gouvernementales. Ces contributions gouvernementales sont reçues au titre de coûts engagés dans le cadre des projets de R-D.

Recours au jugement, et utilisation d'estimations et d'hypothèses

La préparation d'états financiers consolidés exige que la direction de la Société pose des jugements, fasse des estimations et formule des hypothèses qui influent sur l'application des méthodes comptables, sur les montants présentés des actifs et des passifs, sur les informations à fournir à la date des états financiers consolidés et sur les montants des produits des activités ordinaires et des charges de la période concernée. Cela exige aussi que la direction exerce son jugement aux fins de l'application des méthodes comptables de la Société. Les éléments qui demandent beaucoup de jugement ou qui sont très complexes, ainsi que les cas dans lesquels les hypothèses et les estimations sont importantes eu égard aux états financiers consolidés sont présentés par la suite. Les résultats réels pourraient différer de ces estimations. Les variations seront comptabilisées dans la période au cours de laquelle elles sont détectées.

Regroupements d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. La contrepartie transférée et les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise sont évalués à la juste valeur. En fonction de la complexité de ces évaluations, la Société consulte des experts indépendants ou calcule la juste valeur en interne, à l'aide de techniques d'évaluation appropriées qui se fondent généralement sur une prévision du total des flux de trésorerie actualisés nets futurs attendus. Ces évaluations sont étroitement liées aux hypothèses formulées par la direction à l'égard du rendement futur des actifs connexes et du taux d'actualisation. La contrepartie conditionnelle est comptabilisée à la juste valeur au moyen d'un modèle de flux de trésorerie actualisés.

Frais de développement

Les frais de développement sont comptabilisés en tant qu'immobilisations incorporelles et sont amortis sur leur durée d'utilité lorsqu'ils satisfont aux critères d'inscription à l'actif. Des prévisions des produits des activités ordinaires et de la rentabilité des projets pertinents sont utilisées pour évaluer la conformité aux critères d'inscription à l'actif et la valeur recouvrable des actifs.

Dépréciation d'actifs non financiers

La Société soumet le goodwill à un test de dépréciation qui est fondé sur des estimations internes de la valeur recouvrable de l'UGT ou du groupe d'UGT auquel le goodwill a été attribué et qui fait appel à des modèles d'évaluation tels que le modèle de flux de trésorerie actualisés (niveau 3). Les hypothèses clés qui sous-tendent le calcul par la direction de la valeur recouvrable comprennent les taux de croissance prévus et les taux d'actualisation. Ces estimations, ainsi que la méthode employée, peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute dépréciation du goodwill.

De même, lorsque les immobilisations corporelles et les immobilisations incorporelles sont soumises à des tests de dépréciation, le calcul de leur valeur recouvrable amène la direction à faire des estimations qui peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute dépréciation.

Voir la note 26 pour plus de détails sur les hypothèses utilisées.

Comptabilisation des produits des activités ordinaires

Prix de transaction affecté aux obligations de prestation

Pour affecter le prix de transaction des contrats comportant plusieurs obligations de prestation, la Société estime le prix de vente spécifique selon la méthode du coût attendu plus marge si celui-ci n'est pas directement observable.

Moment auquel les obligations de prestation sont remplies

Pour les contrats dont les produits des activités ordinaires sont comptabilisés progressivement selon la méthode fondée sur les intrants des coûts engagés, la Société est tenue d'estimer les travaux exécutés à ce jour par rapport à l'ensemble des travaux à exécuter. La direction évalue chaque mois les coûts estimatifs nécessaires à l'achèvement, ainsi que les produits des activités ordinaires et les marges constatées, et ce, pour chaque contrat. Les changements apportés aux estimations des coûts et des produits des activités ordinaires sur la durée du contrat sont pris en compte dans la période au cours de laquelle il devient manifeste que de tels changements sont requis.

Régimes de retraite à prestations définies

Le coût des régimes de retraite à prestations définies ainsi que la valeur actuelle des obligations au titre des avantages du personnel sont déterminés à l'aide d'évaluations actuarielles. Ces évaluations comprennent notamment des hypothèses concernant les taux d'actualisation, les hausses futures des salaires et les taux de mortalité. Toutes les hypothèses sont révisées à chaque date de clôture. Toute modification de ces hypothèses influera sur la valeur comptable des obligations au titre des avantages du personnel et sur le coût des régimes de retraite à prestations définies. Pour déterminer le taux d'actualisation approprié, la direction tient compte des taux d'intérêt des obligations de sociétés de grande qualité qui sont libellées dans la même monnaie que les prestations qui seront versées et dont les durées jusqu'à l'échéance se rapprochent de celles du passif au titre du régime de retraite connexe. Le taux de mortalité est établi en fonction des données publiques sur la mortalité dans le pays concerné. Les hausses futures des salaires et des prestations de retraite sont déterminées en fonction des taux d'inflation futurs prévus pour le pays concerné. Chaque taux d'actualisation est établi en fonction de la courbe de rendement et est utilisé afin de déterminer le coût des services rendus au cours de la période et le coût financier des régimes de retraite à prestations définies canadiens à l'ouverture de l'exercice. La valeur actualisée des obligations au titre des avantages du personnel à l'égard de ces régimes canadiens est déterminée en fonction des taux d'actualisation tirés de la courbe de rendement à la clôture de l'exercice.

Les autres hypothèses clés concernant les obligations au titre des prestations définies s'appuient, en partie, sur la conjoncture du marché. Voir la note 19 pour plus de détails concernant les hypothèses posées.

Remboursements des redevances gouvernementales

Aux fins de la détermination du montant des redevances gouvernementales à rembourser, la Société formule des hypothèses et fait des estimations qui concernent les taux d'actualisation, les produits des activités ordinaires prévus et leur échéancier prévu. Les projections de produits des activités ordinaires tiennent compte de l'expérience passée et représentent la meilleure estimation de la direction quant à l'avenir. Au-delà d'une période de cinq ans, les produits des activités ordinaires sont extrapolés d'après des taux de croissance estimés allant de 8,0 % à 15,0 % en fonction de la période des remboursements. Les remboursements estimés sont actualisés en utilisant des taux moyens allant de 6,0 % à 9,5 % en fonction des modalités d'instruments financiers semblables. Ces estimations, ainsi que la méthode employée pour les établir, peuvent avoir une incidence importante sur les valeurs respectives et, au bout du compte, sur le montant de toute obligation remboursable au titre de la participation gouvernementale. Au 31 mars 2020, une augmentation de 1 % des taux de croissance entraînerait une hausse d'environ 2,8 millions \$ (3,5 millions \$ en 2019) des obligations au titre des redevances. Une diminution de 1 % des taux de croissance aurait l'effet inverse sur les obligations au titre des redevances.

Impôt sur le résultat

La Société est assujettie aux lois fiscales de divers territoires. Elle doit avoir recours au jugement pour déterminer la charge d'impôt mondiale. La détermination des actifs et des passifs d'impôt comporte des incertitudes quant à l'interprétation de règlements fiscaux complexes. La Société constitue une provision pour les éventuels impôts à payer d'après la moyenne pondérée en fonction de la probabilité des résultats possibles. Les différences entre les résultats réels et ces estimations pourraient avoir une incidence sur les passifs d'impôt et les passifs d'impôt différé dans la période au cours de laquelle elles sont établies.

Des actifs d'impôt différé sont comptabilisés dans la mesure où il est probable que la Société dégagera un bénéfice imposable auquel les pertes pourront être imputées. La direction doit faire preuve de jugement pour déterminer le montant des actifs d'impôt pouvant être comptabilisés, d'après l'échéancier probable et le niveau du résultat imposable futur ainsi que les stratégies fiscales futures. Le montant total des actifs d'impôt différé peut être modifié si les estimations du résultat imposable futur prévu et des avantages attendus des stratégies fiscales sont revues à la baisse, ou en cas d'adoption de modifications des lois fiscales qui limitent, en temps ou en étendue, la capacité de la Société à utiliser des avantages fiscaux futurs.

Incidence de la pandémie de COVID-19

La pandémie de COVID-19 et les mesures prises en réaction à son éclosion ont entraîné des perturbations temporaires importantes des activités commerciales de la Société. L'évolution rapide de la situation a créé un niveau élevé d'incertitude et de risque qui pourrait avoir des répercussions importantes sur les activités, les résultats financiers et les entreprises de la Société.

Les incertitudes créées par la pandémie de COVID-19 ont nécessité le recours au jugement et l'utilisation d'estimations pour les questions détaillées ci-dessous. Les répercussions éventuelles de la pandémie de COVID-19 augmentent le risque qu'un ajustement important de la valeur comptable des actifs nets de la Société soit effectué aux futures périodes de présentation de l'information financière.

Test de dépréciation du goodwill

La Société a soumis le goodwill à un test de dépréciation annuel au quatrième trimestre de l'exercice 2020. Le goodwill est affecté aux UGT ou aux groupes d'UGT, lesquels correspondent généralement aux secteurs opérationnels de la Société ou aux secteurs du niveau précédent. La valeur d'utilité de chaque UGT est calculée à partir d'estimations des flux de trésorerie que générera le plan stratégique quinquennal de la Société. Les flux de trésorerie postérieurs à cette période de cinq ans ont été extrapolés d'après un taux de croissance constant de 2 % à 3 %. Ces projections sont foncièrement incertaines en raison de l'évolution constante des répercussions de la pandémie de COVID-19. Des hypothèses et des estimations importantes sont utilisées pour déterminer les taux de croissance prévus entrant dans les projections des flux de trésorerie et le taux d'actualisation fondé sur des données observables sur le marché au quatrième trimestre.

À la lumière des résultats de son test de dépréciation, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 37,5 millions \$ du goodwill de l'UGT Santé (voir la note 26).

Dépréciation d'actifs non financiers

La Société a tenu compte de l'incidence de la pandémie de COVID-19 dans son évaluation des indicateurs de dépréciation, qui sont soumis à un jugement important. La Société a examiné les immobilisations corporelles, les actifs au titre des droits d'utilisation, les immobilisations incorporelles amortissables, l'investissement dans les sociétés mises en équivalence ainsi que d'autres actifs tels que les stocks et les actifs d'impôt différé. Des indices de dépréciation ont été relevés dans le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, mais aucune perte de valeur importante n'a été enregistrée. Aucun indice de dépréciation n'a été relevé dans les secteurs Défense et sécurité et Santé.

Perte de crédit attendue

La Société a examiné les répercussions de la pandémie de COVID-19 sur la perte de crédit attendue sur ses instruments financiers (principalement les créances clients et les actifs sur contrat). Le montant et le moment des pertes de crédit attendues, ainsi que la probabilité qui leur est attribuée, sont fondés sur les informations disponibles au 31 mars 2020. À la suite de cet examen, aucune provision pour pertes de crédit importante n'a été comptabilisée (voir la note 9).

NOTE 2 – MODIFICATIONS DE MÉTHODES COMPTABLES

Nouvelles normes et modifications adoptées par la Société

IFRS 16, Contrats de location

En janvier 2016, l'IASB a publié IFRS 16, *Contrats de location*, qui a remplacé IAS 17, *Contrats de location* et les interprétations connexes. La nouvelle norme introduit un modèle de comptabilisation unique pour le preneur à bail et élimine le classement des contrats de location comme des contrats de location simple ou de location-financement. Elle exige que le preneur comptabilise un actif au titre du droit d'utilisation et une obligation locative pour la quasi-totalité des contrats de location. Les bailleurs continuent toutefois de classer les contrats de location comme des contrats de location simple ou de location-financement puisque IFRS 16 reprend l'essentiel des exigences comptables déjà en vigueur pour le bailleur.

La Société a adopté IFRS 16 le 1^{er} avril 2019. La Société a choisi d'appliquer IFRS 16 en utilisant l'approche rétrospective modifiée. Selon cette approche, l'information comparative n'a pas été retraitée et l'effet cumulatif de l'application initiale d'IFRS 16 a été comptabilisé dans les capitaux propres à la date de première application, le 1^{er} avril 2019.

La Société a choisi d'appliquer les mesures de simplification suivantes :

- Ne pas réévaluer si un contrat est ou contient un contrat de location à la date de première application;
- Utiliser des connaissances acquises a posteriori pour déterminer la durée d'un contrat de location qui contient des options de prolongation ou de résiliation;
- Comptabiliser les contrats de location à court terme et les contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur comme des charges locatives selon le mode linéaire, conformément aux exigences actuelles d'IAS 17;
- Comptabiliser les contrats de location dont la durée résiduelle est inférieure à 12 mois suivant la date de première application comme s'il s'agissait de contrats de location à court terme;
- Ajuster l'actif au titre du droit d'utilisation du montant comptabilisé selon IAS 37 au titre de la provision pour les contrats de location déficitaires en lieu et place de tests de dépréciation;
- Exclure les coûts directs initiaux de l'évaluation de l'actif au titre du droit d'utilisation à la date de première application;
- Évaluer l'actif au titre du droit d'utilisation comme si IFRS 16 avait été appliquée depuis le début du contrat de location au taux d'emprunt marginal à la date de première application.

Lorsque la Société est le preneur, IFRS 16 donne lieu à la comptabilisation à l'état de la situation financière de la majorité des contrats de location qui étaient auparavant classés en tant que contrats de location simple aux termes d'IAS 17, à moins qu'ils satisfassent à l'exemption pour les contrats à court terme ou les contrats dont le bien sous-jacent est de faible valeur.

Dans l'état consolidé de la situation financière, l'adoption a donné lieu à la comptabilisation de nouveaux actifs au titre des droits d'utilisation de 226,8 millions \$ et de nouvelles obligations locatives de 265,8 millions \$ présentés dans la dette à long terme, et les montants ont été actualisés au taux d'emprunt marginal au 1^{er} avril 2019 (taux moyen pondéré de 5,4 %). En outre, des actifs au titre de contrats de location-financement de 206,0 millions \$ comptabilisés aux termes d'IAS 17 ont été reclassés dans les actifs au titre de droits d'utilisation.

Dans l'état consolidé du résultat net, la Société comptabilise une charge d'amortissement des actifs au titre des droits d'utilisation et une charge d'intérêts sur les obligations locatives en remplacement de la charge au titre des contrats de location simple comptabilisée conformément à IAS 17.

Dans le tableau consolidé des flux de trésorerie, les remboursements sur le capital des obligations locatives sont présentés dans les activités de financement, alors qu'aux termes d'IAS 17, les paiements au titre des contrats de location simple étaient présentés dans les activités opérationnelles.

L'incidence cumulative de l'adoption d'IFRS 16 sur l'état consolidé de la situation financière au 1^{er} avril 2019 s'établit comme suit :

<i>(montants en millions)</i>	31 mars 2019	Ajustements IFRS 16	1 ^{er} avril 2019
Actif			
Total de l'actif courant	2 112,9 \$	(3,3) \$	2 109,6 \$
Immobilisations corporelles	2 149,3	(206,0)	1 943,3
Actifs au titre des droits d'utilisation	—	432,8	432,8
Investissement dans les participations mises en équivalence	312,1	(3,7)	308,4
Autres actifs non courants	2 591,2	0,3	2 591,5
Total de l'actif	7 165,5 \$	220,1 \$	7 385,6 \$
Passif et capitaux propres			
Partie courante de la dette à long terme	264,1 \$	31,8 \$	295,9 \$
Autres passifs courants	1 625,4	(4,3)	1 621,1
Total du passif courant	1 889,5 \$	27,5 \$	1 917,0 \$
Dette à long terme	2 064,2	234,0	2 298,2
Autres passifs non courants	801,8	(13,9)	787,9
Total du passif	4 755,5 \$	247,6 \$	5 003,1 \$
Total des capitaux propres	2 410,0 \$	(27,5) \$	2 382,5 \$
Total du passif et des capitaux propres	7 165,5 \$	220,1 \$	7 385,6 \$

La différence entre le montant des nouvelles obligations locatives comptabilisées au 1^{er} avril 2019 et les paiements de loyers futurs minimaux de la Société au titre des contrats de location simple non résiliables au 31 mars 2019, qui s'établit à 274,1 millions \$, s'explique en grande partie par les facteurs d'actualisation appliqués aux paiements de loyers, par l'inclusion de la période de renouvellement optionnelle que nous avons la certitude raisonnable d'exercer et par l'exclusion des paiements de loyers sur les contrats de location de courte durée et ceux dont le bien sous-jacent est de faible valeur.

IFRIC 23, Incertitude relative aux traitements fiscaux

En juin 2017, l'IASB a publié IFRIC 23, *Incertitude relative aux traitements fiscaux*, qui porte sur la détermination du bénéfice imposable (de la perte fiscale), des valeurs fiscales, des pertes fiscales non utilisées, des crédits d'impôt non utilisés et des taux d'imposition en cas d'incertitude relative aux traitements fiscaux aux termes d'IAS 12, *Impôts sur le résultat*. La norme indique si les traitements fiscaux doivent être considérés isolément ou collectivement, en plus de fournir des directives sur l'établissement d'hypothèses relatives aux contrôles des administrations fiscales quant au bénéfice imposable (à la perte fiscale), aux valeurs fiscales, aux pertes fiscales non utilisées, aux crédits d'impôt non utilisés et aux taux d'imposition.

IFRIC 23 a été adoptée le 1^{er} avril 2019 et n'a donné lieu à aucun ajustement important.

Modifications d'IAS 19, Avantages du personnel

En février 2018, l'IASB a publié des modifications d'IAS 19, *Avantages du personnel*, qui apportent des précisions relatives à la comptabilisation des modifications, réductions ou liquidations de régimes à prestations définies. Les modifications prévoient l'utilisation d'hypothèses actuarielles à jour pour déterminer le coût des services rendus durant la période et le coût financier net de la période faisant suite à la modification, à la réduction ou à la liquidation d'un régime.

Les modifications d'IAS 19 ont été adoptées le 1^{er} avril 2019 et s'appliqueront aux modifications, réductions ou liquidations survenant après cette date.

NOTE 3 – REGROUPEMENTS D'ENTREPRISES

Exercice clos le 31 mars 2020

Pelesys Learning Systems inc.

Le 26 avril 2019, la Société a acquis la participation résiduelle de 55 % dans Pelesys Learning Systems inc. (Pelesys) pour une contrepartie en trésorerie (déduction faite de la trésorerie acquise) de 4,0 millions \$ et un montant à payer à long terme de 5,7 millions \$.

Pelesys est un chef de file mondial en matière de solutions de formation et de didacticiels pour l'aviation. L'acquisition renforce l'offre de didacticiels de la Société et consolide la prestation de services de formation d'élève-pilote à commandant de bord dans tout son réseau mondial. Avant cette transaction, la participation de 45 % de la Société dans Pelesys était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Luftfartsskolen AS

Le 26 juin 2019, la Société a acquis les actions de Luftfartsskolen AS, une école de formation initiale au vol située à Oslo, en Norvège, pour une contrepartie en trésorerie (déduction faite de la trésorerie acquise) de 3,5 millions \$. Cette acquisition renforce le leadership et la présence mondiale de la Société en matière de formation dans le domaine de l'aviation civile en élargissant son réseau d'académies de vol.

Les prix d'achat de Pelesys et de Luftfartsskolen AS sont essentiellement attribués au goodwill et aux immobilisations incorporelles. Les actifs nets, y compris les immobilisations incorporelles, découlant de ces acquisitions sont inclus dans le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile.

Autres

Le 12 novembre 2019, la Société a investi dans une entreprise de logiciels permettant d'augmenter l'efficacité d'apprentissage dans le secteur de la santé. L'investissement prend la forme d'une participation avec contrôle de 50 %, pour une contrepartie en trésorerie de 0,9 million \$.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, la Société a achevé son évaluation définitive de la juste valeur des actifs acquis et des passifs repris de toutes les acquisitions réalisées au cours de l'exercice 2020 ainsi que des activités de formation d'Avianca, de Logitude, des centres de formation en Inde et de la division Formation pour l'aviation d'affaires de Bombardier, acquis au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019. Les ajustements du calcul des actifs identifiables nets acquis et des passifs repris au titre des acquisitions réalisées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019 ont entraîné une hausse de 6,2 millions \$ des immobilisations incorporelles, une baisse de 4,7 millions \$ des actifs d'impôt différé et une baisse de 1,5 million \$ des autres actifs nets.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, une contrepartie supplémentaire en trésorerie nette de 1,7 million \$ a été payée au titre des acquisitions réalisées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019.

Exercice clos le 31 mars 2019

Alpha-Omega Change Engineering

Le 31 juillet 2018, la Société a acquis les actions d'Alpha-Omega Change Engineering Inc. (AOCE) pour une contrepartie en trésorerie de 34,4 millions \$, sous réserve d'ajustements du prix d'acquisition découlant du fonds de roulement. AOCE est un fournisseur de service d'entraînement d'équipages, de tests opérationnels et d'évaluation, ainsi que de services de soutien technique au département de la Défense et au service de renseignement des États-Unis.

Activités de formation d'Avianca

Le 30 janvier 2019, dans le cadre d'une entente d'impartition exclusive de services de formation d'une durée de 15 ans, la Société a acquis auprès d'Avianca Holdings la participation résiduelle de 50 % dans Avianca-CAE Flight Training (ACFT), coentreprise de formation récemment constituée, ainsi que des actifs de formation situés en Colombie et au Salvador, pour une contrepartie en trésorerie de 50,1 millions \$.

Avant cette transaction, la participation de 50 % de la Société dans ACFT était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence.

Logitude

Le 7 mars 2019, la Société a acquis les actions de Logitude Oy pour une contrepartie totale de 8,7 millions \$. Logitude est un concepteur et développeur de solutions logicielles liées à la gestion de la formation au vol, de la formation des équipages et de la gestion des dossiers de formation, y compris la formation fondée sur des faits.

Division Formation pour l'aviation d'affaires de Bombardier

Le 13 mars 2019, la Société a acquis la division Formation pour l'aviation d'affaires (BAT) de Bombardier pour une contrepartie en trésorerie de 709,9 millions \$, sous réserve d'ajustements du prix d'acquisition découlant principalement du fonds de roulement.

L'acquisition fournit à la Société une main-d'œuvre spécialisée, un portefeuille de clients ainsi que des simulateurs de jets d'affaires et des dispositifs d'entraînement pour accroître son réseau de formation.

Centres de formation en Inde

Le 27 mars 2019, la Société a acquis la participation résiduelle de 50 % dans la coentreprise CAE Flight Training (India) Private Limited (CFTPL) et une participation additionnelle de 25 % dans la coentreprise indienne CAE Simulation Training Private Limited (CSTPL) pour une contrepartie en trésorerie de 31,5 millions \$.

En conséquence, la Société a obtenu le contrôle des actifs des centres de formation de CFTPL situés en Inde, y compris un portefeuille de clients, et elle détient maintenant une participation de 50 % dans CSTPL, coentreprise de formation entre CAE et InterGlobe Enterprises en Inde.

Avant cette acquisition, la participation de 50 % dans CFTPL était comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. Le profit résultant de la réévaluation à la juste valeur de la participation antérieure détenue dans CFTPL est pris en compte dans les autres profits – montant net à l'état consolidé du résultat net.

La détermination de la juste valeur des actifs nets acquis et des passifs repris dans le cadre des acquisitions s'établit comme suit :

	Division BAT de Bombardier	Autres	Total
Actif courant, exclusion faite des fonds en caisse	— \$	45,4 \$	45,4 \$
Passif courant	(6,1)	(39,8)	(45,9)
Immobilisations corporelles	134,6	40,6	175,2
Participation mise en équivalence	—	21,7	21,7
Immobilisations incorporelles	695,8	115,7	811,5
Impôt différé	13,1	14,1	27,2
Autres actifs non courants	9,3	—	9,3
Dette à long terme, y compris la partie à court terme	(137,6)	(15,2)	(152,8)
Autres passifs non courants	(2,7)	(49,0)	(51,7)
Juste valeur des actifs nets acquis, exclusion faite de la trésorerie acquise	706,4 \$	133,5 \$	839,9 \$
Trésorerie acquise	—	4,6	4,6
Total du prix d'achat	706,4 \$	138,1 \$	844,5 \$
Montant net à recevoir (à payer) à court terme	2,9	(4,1)	(1,2)
Règlement d'une relation préexistante	0,6	0,5	1,1
Juste valeur de la participation antérieure détenue dans participations mises en équivalence	—	(12,0)	(12,0)
Contrepartie en trésorerie totale	709,9 \$	122,5 \$	832,4 \$

La juste valeur des immobilisations incorporelles identifiables acquises se chiffre à 811,5 millions \$ et se compose d'un goodwill de 443,0 millions \$ (dont une tranche de 334,5 millions \$ est déductible aux fins fiscales), de licences de 169,5 millions \$, de relations clients de 191,4 millions \$ et d'autres immobilisations incorporelles de 7,6 millions \$.

La juste valeur et le montant contractuel brut des créances clients acquises s'établissent à 23,6 millions \$.

Pour l'exercice clos le 31 mars 2019, le total des coûts d'acquisition engagés au titre de ces acquisitions était pris en compte dans les autres profits – montant net à l'état consolidé du résultat net.

Les actifs nets acquis, y compris les immobilisations incorporelles, d'AOCE sont inclus dans le secteur Défense et sécurité. Le goodwill découlant de l'acquisition est attribuable au rehaussement des capacités de base de la Société en tant qu'intégrateur de systèmes de formation, au renforcement de sa position sur des plateformes à long terme comme les avions de chasse et à l'accroissement de sa capacité à participer à des programmes de sécurité de plus haut niveau aux États-Unis.

Les actifs nets acquis, y compris les immobilisations incorporelles, des activités de formation d'Avianca, de Logitude, de la division BAT de Bombardier et de l'entreprise de formation en Inde sont inclus dans le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile. Le goodwill découlant de ces acquisitions est essentiellement attribuable à l'élargissement du réseau de simulateurs de jets d'affaires et d'appareils commerciaux en service chez les clients de CAE, à la consolidation de la capacité du marché et aux synergies attendues par suite du regroupement des activités.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, la Société a établi la répartition définitive du prix d'acquisition d'AOCE et des acquisitions réalisées au cours de l'exercice clos le 31 mars 2018. Au 31 mars 2019, les répartitions du prix d'acquisition étaient préliminaires pour les activités de formation d'Avianca, Logitude, la division Formation pour l'aviation d'affaires de Bombardier et les centres de formation en Inde.

NOTE 4 – SECTEURS OPÉRATIONNELS ET SECTEURS GÉOGRAPHIQUES

La Société a choisi d'organiser ses secteurs opérationnels en fonction principalement des marchés de ses clients. La Société gère ses activités au moyen de trois secteurs. Les secteurs opérationnels sont présentés de la même façon que dans les rapports internes fournis au principal décideur opérationnel.

La Société a décidé de ventiler les produits des activités ordinaires tirés des contrats conclus avec des clients par secteur, par produits et services et par secteur géographique, car elle estime que cette méthode décrit le mieux la façon dont la nature, le montant, le calendrier et l'incertitude de ses produits des activités ordinaires et de ses flux de trésorerie sont influencés par les facteurs économiques.

Résultats par secteur

La mesure de rentabilité d'après laquelle la Société décide des ressources à affecter aux différents secteurs et juge des résultats obtenus est le résultat opérationnel (ci-après dénommé résultat opérationnel sectoriel). Les principes comptables suivis pour préparer l'information par secteur opérationnel sont les mêmes que ceux qui sont utilisés pour dresser les états financiers consolidés de la Société. La répartition des actifs utilisés en commun par les secteurs opérationnels et des coûts et des passifs qui leur sont communs (essentiellement des frais généraux) est faite au prorata de l'utilisation qui revient à chacun d'eux lorsqu'elle peut être déterminée et évaluée, à défaut de quoi la répartition est faite en proportion du coût des ventes et des produits des activités ordinaires de chaque secteur.

	Solutions de formation pour l'aviation civile		Défense et sécurité		Santé		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Produits des activités ordinaires externes	2 167,5 \$	1 875,8 \$	1 331,2 \$	1 306,7 \$	124,5 \$	121,6 \$	3 623,2 \$	3 304,1 \$
Dotation aux amortissements	232,8	157,2	58,2	46,5	14,4	13,5	305,4	217,2
Dépréciation d'actifs non financiers – montant net	1,8	4,9	3,2	—	37,5	—	42,5	4,9
Pertes de valeur des stocks – montant net	1,3	0,7	4,9	0,9	0,2	0,1	6,4	1,7
Pertes de valeur des créances clients – montant net	5,4	4,4	—	0,2	0,1	—	5,5	4,6
Quote-part du résultat net après impôt des participations mises en équivalence	18,3	23,0	9,2	10,4	—	—	27,5	33,4
Résultat opérationnel sectoriel	473,3	344,3	104,8	131,5	(41,0)	4,8	537,1	480,6

Les dépenses d'investissement en immobilisations, qui prennent la forme d'ajouts aux immobilisations corporelles et aux immobilisations incorporelles, par secteur, s'établissent comme suit :

	2020	2019
Solutions de formation pour l'aviation civile	296,3 \$	260,1 \$
Défense et sécurité	74,8	65,7
Santé	12,9	12,6
Total des dépenses d'investissement en immobilisations	384,0 \$	338,4 \$

Ajout d'actifs par le biais de la monétisation de redevances

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, la Société a convenu de monétiser ses obligations de paiement de redevances futures en vertu d'un programme de fournisseur autorisé de formation (ATP) avec Bombardier, et de prolonger sa participation à ce programme jusqu'en 2038. En décembre 2018, la Société a conclu la transaction de monétisation, qui a entraîné une sortie de fonds de 202,7 millions \$. La monétisation représente la somme actualisée des redevances prévues à payer par CAE au cours des 20 prochaines années. Par suite de cette transaction, des immobilisations incorporelles de 156,7 millions \$ (note 13) et des immobilisations corporelles de 46,0 millions \$ (note 12) ont été comptabilisées dans les résultats du secteur Solutions de formation pour l'aviation civile.

Actif et passif utilisés par secteur

La Société détermine les ressources à attribuer à chaque secteur d'après les actifs et les passifs qu'il utilise. Les actifs utilisés comprennent les créances clients, les actifs sur contrat, les stocks, les acomptes, les immobilisations corporelles, les actifs au titre des droits d'utilisation, les immobilisations incorporelles, l'investissement dans les participations mises en équivalence, les actifs financiers dérivés et les autres actifs non courants. Les passifs utilisés comprennent les dettes fournisseurs et charges à payer, les provisions, les passifs sur contrat, les passifs financiers dérivés et les autres passifs non courants.

Le rapprochement de l'actif et du passif utilisés par secteur avec le total de l'actif et du passif s'établit comme suit :

	2020	2019
Actif utilisé		
Solutions de formation pour l'aviation civile	5 089,5 \$	4 373,0 \$
Défense et sécurité	1 767,5	1 627,2
Santé	253,9	271,6
Actif non inclus dans l'actif utilisé	1 372,7	893,7
Total de l'actif	8 483,6 \$	7 165,5 \$
Passif utilisé		
Solutions de formation pour l'aviation civile	1 219,9 \$	1 098,3 \$
Défense et sécurité	613,5	595,2
Santé	45,9	48,8
Passif non inclus dans le passif utilisé	4 026,0	3 013,2
Total du passif	5 905,3 \$	4 755,5 \$

Informations sur les produits et les services

Les produits des activités ordinaires tirés de clients externes de la Société pour ses produits et services s'établissent comme suit :

	2020	2019
Produits de simulation	1 537,0 \$	1 473,8 \$
Formation et services	2 086,2	1 830,3
Total des produits des activités ordinaires externes	3 623,2 \$	3 304,1 \$

Information par zone géographique

La Société vend ses produits et ses services partout dans le monde. Les produits des activités ordinaires sont répartis entre les zones géographiques en fonction de l'emplacement des clients. Les actifs non courants, à l'exception des instruments financiers et des actifs d'impôt différé, sont répartis entre les zones géographiques en fonction de l'emplacement des actifs, à l'exception du goodwill. Le goodwill est réparti entre les zones géographiques en fonction de la répartition du prix d'acquisition connexe établie par la Société. La Société a rétrospectivement retraité l'information par zone géographique de la période de comparaison afin de rendre sa présentation conforme à celle de l'exercice considéré.

	2020	2019
Produits des activités ordinaires externes		
Canada	323,2 \$	253,3 \$
États-Unis	1 541,8	1 285,0
Royaume-Uni	208,8	210,4
Autres pays d'Amérique	127,7	76,2
Europe	631,7	682,6
Asie	707,1	699,7
Afrique et Océanie	82,9	96,9
	3 623,2 \$	3 304,1 \$

	2020	2019
Actifs non courants autres que les instruments financiers et les actifs d'impôt différé		
Canada	1 449,4 \$	1 395,2 \$
États-Unis	1 845,5	1 580,7
Royaume-Uni	403,4	285,2
Autres pays d'Amérique	250,4	269,2
Europe	801,0	692,6
Asie	586,9	533,2
Afrique et Océanie	35,1	35,4
	5 371,7 \$	4 791,5 \$

NOTE 5 – AUTRES PROFITS – MONTANT NET

	2020	2019
Cession d'immobilisations corporelles	7,0 \$	1,2 \$
Profit net sur les écarts de conversion	41,6	24,8
Réévaluation d'obligations au titre des redevances	1,9	7,9
Perte de valeur du goodwill (note 26)	(37,5)	—
Autres	(12,0)	(11,6)
Autres profits – montant net	1,0 \$	22,3 \$

Autres

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, la Société a comptabilisé des coûts de réorganisation de 9,7 millions \$, qui comprennent des réductions de valeur des stocks de 3,8 millions \$ et une perte de valeur des immobilisations incorporelles de 3,2 millions \$ pour le secteur Défense et sécurité par suite de changements apportés à l'organisation sectorielle et de l'examen de certains produits. En outre, des réductions de valeur d'actifs de 9,4 millions \$, qui comprennent une perte de valeur des immobilisations corporelles de 1,8 million \$, et des coûts d'intégration de la division BAT de Bombardier de 6,1 millions \$, ont été comptabilisées pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile. Ces coûts ont été contrebalancés par un profit de réévaluation de 13,4 millions \$ au titre de la diminution de la juste valeur d'un passif à l'égard d'une contrepartie conditionnelle liée à un regroupement d'entreprises réalisé au cours de l'exercice 2018.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2019, une perte de valeur de 4,9 millions \$ relative à certains actifs plus vieux de notre réseau et des coûts de 6,8 millions \$ dans le cadre de l'acquisition et de l'intégration de la division BAT de Bombardier avaient été comptabilisés pour le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile. Ces coûts ont été contrebalancés par un profit de 3,7 millions \$ découlant essentiellement de la réévaluation à la juste valeur de la participation auparavant détenue dans CFTPL.

NOTE 6 – CHARGES FINANCIÈRES – MONTANT NET

	2020	2019
Charges financières		
Dette à long terme (sauf les obligations locatives)	105,1 \$	63,1 \$
Obligations locatives	23,3	7,6
Obligations au titre des redevances	10,0	11,9
Obligations au titre des avantages du personnel (note 19)	5,6	5,7
Autres	15,5	13,8
Coûts d'emprunt inscrits à l'actif	(3,6)	(5,0)
Charges financières	155,9 \$	97,1 \$
Produits financiers		
Prêts et contrats de location-financement	(8,3) \$	(8,5) \$
Autres	(3,2)	(7,7)
Produits financiers	(11,5) \$	(16,2) \$
Charges financières – montant net	144,4 \$	80,9 \$

NOTE 7 – IMPÔT SUR LE RÉSULTAT**Charge d'impôt sur le résultat**

Le rapprochement de l'impôt sur le résultat aux taux canadiens prévus par la loi et de l'impôt sur le résultat présenté s'établit comme suit :

	2020	2019
Résultat avant impôt sur le résultat	392,7 \$	399,7 \$
Taux d'imposition canadiens prévus par la loi	26,64 %	26,72 %
Impôt sur le résultat aux taux canadiens prévus par la loi	104,6 \$	106,8 \$
Incidence des écarts avec les taux d'imposition à l'étranger	(19,9)	(13,4)
Avantages d'impôt non comptabilisés et avantages d'impôt non comptabilisés antérieurement	3,4	(33,0)
Produits des activités ordinaires non imposables	(6,2)	(5,5)
Incidence fiscale sur le résultat après impôt des participations mises en équivalence	(6,1)	(8,0)
Autres	(2,0)	12,7
Charge d'impôt sur le résultat	73,8 \$	59,6 \$

Le taux d'imposition applicable de la Société correspond aux taux canadiens combinés en vigueur dans les provinces où la Société exerce ses activités. La diminution est attribuable à des changements dans les taux d'imposition et la répartition des bénéfices dans les territoires où elle exerce des activités.

Les principaux éléments de la charge d'impôt sur le résultat s'établissent comme suit :

	2020	2019
Charge d'impôt sur le résultat exigible		
Exercice à l'étude	65,1 \$	69,9 \$
Ajustements d'impôt d'exercices antérieurs	5,8	12,8
(Produit) charge d'impôt sur le résultat différé		
Avantage d'impôt non comptabilisé antérieurement utilisé afin de réduire la charge d'impôt différé	(2,8)	(36,1)
Changement de taux d'imposition	(1,0)	(1,3)
Création et résorption de différences temporaires	6,7	14,3
Charge d'impôt sur le résultat	73,8 \$	59,6 \$

Actifs et passifs d'impôt différé

La variation des différences temporaires de l'exercice clos le 31 mars 2020 s'établit comme suit :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Impact lié à l'adoption d'IFRS 16 (note 2)	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les AERG	Regroupements d'entreprises	Écarts de conversion	Solde à la clôture de l'exercice
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital	35,2 \$	— \$	(1,2) \$	— \$	— \$	(0,6) \$	33,4 \$
Frais de recherche et développement non réclamés	45,1	—	19,3	—	—	—	64,4
Reports prospectifs de pertes en capital	0,7	—	0,7	—	—	—	1,4
Crédits d'impôt à l'investissement	(74,1)	—	4,1	—	—	—	(70,0)
Immobilisations corporelles et actifs au titre des droits d'utilisation	(73,2)	5,8	(11,2)	—	(3,1)	(6,7)	(88,4)
Immobilisations incorporelles	(87,4)	—	(1,9)	—	(2,9)	(0,8)	(93,0)
Produits différés, actifs sur contrat et passifs sur contrat	2,0	—	(18,9)	—	—	1,0	(15,9)
Écarts de conversion	(13,9)	—	(2,1)	13,3	—	0,4	(2,3)
Actifs et passifs financiers dérivés	0,2	—	15,6	9,7	—	—	25,5
Obligation au titre des prestations déterminées	55,4	—	0,1	(3,6)	—	1,2	53,1
Autres	34,0	—	(7,4)	—	(0,6)	(0,3)	25,7
(Passifs) actifs d'impôt différé – montant net	(76,0) \$	5,8 \$	(2,9) \$	19,4 \$	(6,6) \$	(5,8) \$	(66,1) \$

La variation des différences temporaires de l'exercice clos le 31 mars 2019 s'établit comme suit :

	Solde à l'ouverture de l'exercice	Comptabilisé en résultat net	Comptabilisé dans les AERG	Regroupements d'entreprises	Écarts de conversion	Solde à la clôture de l'exercice
Reports prospectifs de pertes autres qu'en capital	45,7 \$	(9,6) \$	— \$	0,8 \$	(1,7) \$	35,2 \$
Frais de recherche et développement non réclamés	37,4	7,7	—	—	—	45,1
Reports prospectifs de pertes en capital	—	0,7	—	—	—	0,7
Crédits d'impôt à l'investissement	(64,6)	(9,5)	—	—	—	(74,1)
Immobilisations corporelles et actifs au titre des droits d'utilisation	(104,6)	16,4	—	18,3	(3,3)	(73,2)
Immobilisations incorporelles	(87,8)	5,7	—	(6,2)	0,9	(87,4)
Produits différés, actifs sur contrat et passifs sur contrat	(8,6)	(2,8)	—	14,3	(0,9)	2,0
Écarts de conversion	(13,9)	(1,3)	1,0	—	0,3	(13,9)
Actifs et passifs financiers dérivés	(0,3)	(0,7)	1,2	—	—	0,2
Obligation au titre des prestations déterminées	51,6	0,7	(1,1)	0,7	3,5	55,4
Autres	21,6	15,8	—	(0,7)	(2,7)	34,0
(Passifs) actifs d'impôt différé – montant net	(123,5) \$	23,1 \$	1,1 \$	27,2 \$	(3,9) \$	(76,0) \$

Au 31 mars 2020, un passif d'impôt différé sur des différences temporaires imposables de 2 544,3 millions \$ (2 294,4 millions \$ en 2019) découlant d'investissements dans des filiales et de participations dans des coentreprises n'avait pas été comptabilisé puisque la Société exerce un contrôle sur le moment auquel ce passif sera engagé et qu'elle estime qu'il ne sera pas engagé dans un avenir prévisible.

L'expiration des pertes autres qu'en capital enregistrées dans divers territoires s'établit comme suit :

Année d'expiration	Non comptabilisées	Comptabilisées
De 2021 à 2025	18,2 \$	1,2 \$
De 2026 à 2039	116,0	50,5
Sans expiration	41,0	84,5
	175,2 \$	136,2 \$

Au 31 mars 2020, la Société avait cumulé des différences temporaires déductibles de 149,9 millions \$ (125,4 millions \$ en 2019) pour lesquelles aucun actif d'impôt différé n'a été comptabilisé. Ces montants seront repris pendant une période pouvant atteindre 25 ans.

NOTE 8 – CAPITAL-ACTIONS, RÉSULTAT PAR ACTION ET DIVIDENDES

Capital-actions

Actions autorisées et émises

La Société est autorisée à émettre un nombre illimité d'actions ordinaires sans valeur nominale et un nombre illimité d'actions privilégiées sans valeur nominale pouvant être émises en séries.

Les actions privilégiées peuvent être émises avec des droits et des conditions qui seront déterminés par le conseil d'administration, avant leur émission. À ce jour, la Société n'a émis aucune action privilégiée.

Au 31 mars 2020, 265 619 627 actions ordinaires (265 447 603 en 2019) étaient émises et entièrement libérées.

Rachat et annulation d'actions ordinaires

Le 7 février 2020, la Société a annoncé le renouvellement de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités visant le rachat d'au plus 5 321 474 actions ordinaires. L'offre publique de rachat dans le cours normal des activités est entrée en vigueur le 25 février 2020 et prendra fin le 24 février 2021 ou lorsque la Société aura achevé ses achats ou choisira d'y mettre fin, selon la première éventualité. Les actions seront achetées sur le marché ouvert par l'entremise des facilités de la TSX ou d'autres systèmes, au cours du marché en vigueur au moment de la transaction plus les frais de courtage, conformément aux politiques applicables de la TSX. Toutes les actions ordinaires achetées aux termes de l'offre publique de rachat dans le cours normal des activités seront annulées.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, la Société a racheté et annulé 1 493 331 actions ordinaires aux termes des offres publiques de rachat dans le cours normal des activités antérieure et actuelle (3 671 900 en 2019) au prix moyen pondéré de 33,22 \$ l'action ordinaire (25,70 \$ en 2019), pour une contrepartie totale de 49,6 millions \$ (94,4 millions \$ en 2019). L'excédent de la valeur de rachat des actions par rapport à leur valeur comptable, soit 45,8 millions \$ (85,6 millions \$ en 2019), a été porté aux résultats non distribués sous forme de primes de rachat. Après la clôture de l'exercice, la Société a temporairement suspendu son offre publique de rachat dans le cours normal des activités (voir la note 33).

Calcul du résultat par action

Les dénominateurs qui ont été utilisés pour le calcul du résultat de base et du résultat dilué par action s'établissent comme suit :

	2020	2019
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation	265 951 131	266 580 019
Effet dilutif des options sur actions	1 644 353	1 394 135
Nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation aux fins du calcul du résultat net dilué par action	267 595 484	267 974 154

Au 31 mars 2020, des options sur actions visant l'acquisition de 1 293 200 actions ordinaires (1 722 800 en 2019) ont été exclues du calcul ci-dessus, car leur inclusion aurait eu un effet antidilutif.

Dividendes

Les dividendes déclarés pour l'exercice clos le 31 mars 2020 se sont élevés à 114,3 millions \$, soit 0,43 \$ par action (103,9 millions \$, soit 0,39 \$ par action, en 2019). Après la clôture de l'exercice, la Société a temporairement suspendu les dividendes sur ses actions ordinaires (voir la note 33).

NOTE 9 – CRÉANCES CLIENTS

Les créances clients s'établissent comme suit :

	2020	2019
Créances clients en règle	215,1 \$	227,3 \$
Créances clients en souffrance		
De 1 jour à 30 jours	95,7	55,4
De 31 à 60 jours	27,8	19,5
De 61 à 90 jours	34,1	7,6
Plus de 90 jours	105,3	79,6
Provisions pour pertes de crédit	(27,5)	(22,0)
Total des créances clients	450,5 \$	367,4 \$
Investissement dans des contrats de location-financement (note 14)	16,8	11,4
Montants à recevoir de parties liées (note 32)	45,8	30,9
Autres créances	53,0	86,3
Total des créances clients	566,1 \$	496,0 \$

Les variations des provisions pour pertes de crédit s'établissent comme suit :

	2020	2019
Provisions pour pertes de crédit à l'ouverture de l'exercice	(22,0) \$	(20,9) \$
Ajouts	(7,4)	(7,3)
Sorties	0,8	5,0
Montants inutilisés ayant fait l'objet de reprises	1,8	0,7
Écarts de conversion	(0,7)	0,5
Provisions pour pertes de crédit à la clôture de l'exercice	(27,5) \$	(22,0) \$

NOTE 10 – SOLDES DES CONTRATS CONCLUS AVEC DES CLIENTS

Le montant net des passifs sur contrat s'établit comme suit :

	2020	2019
Actifs sur contrat	569,3 \$	523,5 \$
Passifs sur contrat – courants	(746,2)	(670,2)
Passifs sur contrat – non courants	(83,3)	(102,5)
Passifs sur contrat – montant net	(260,2) \$	(249,2) \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, la Société a comptabilisé des produits de 532,2 millions \$ (599,4 millions \$ en 2019) qui étaient pris en compte dans le solde des passifs sur contrat à l'ouverture de l'exercice.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, la Société a comptabilisé des produits de 29,8 millions \$ (22,4 millions \$ en 2019) au titre des obligations de prestation remplies au cours d'exercices antérieurs, essentiellement des ajustements découlant d'estimations des coûts à l'achèvement qui se sont répercutés sur les produits des activités ordinaires et sur les mesures du degré d'achèvement.

Obligations de prestation qui restent à remplir

Au 31 mars 2020, le montant des produits des activités ordinaires que la Société s'attendait à tirer dans les exercices futurs d'obligations de prestation qui ne sont pas remplies, ou qui ne sont remplies que partiellement, s'établissait à 4 863,5 millions \$. La Société prévoit comptabiliser une tranche d'environ 41 % de ces obligations de prestation qui restent à remplir en tant que produits des activités ordinaires d'ici le 31 mars 2021, une tranche additionnelle de 22 % d'ici le 31 mars 2022 et le solde par la suite.

NOTE 11 – STOCKS

	2020	2019
Travaux en cours	405,1 \$	342,4 \$
Matières premières, fournitures et produits fabriqués	211,1	194,6
	616,2 \$	537,0 \$

Des stocks d'un montant de 500,3 millions \$ (523,5 millions \$ en 2019) ont été comptabilisés à titre de coût des ventes pour l'exercice clos le 31 mars 2020.

NOTE 12 – IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	Bâtiments et terrains	Simulateurs	Matériel et outillage	Avions	Actifs visés par des contrats de location- financement	Actifs en cons- truction	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2018	226,7 \$	1 185,9 \$	50,3 \$	55,4 \$	121,2 \$	164,4 \$	1 803,9 \$
Ajouts	27,3	10,3	16,9	2,5	—	194,8	251,8
Ajouts – regroupements d'entreprises (note 3)	0,2	70,4	0,5	0,3	103,4	0,4	175,2
Ajouts – monétisation de redevances (note 4)	—	46,0	—	—	—	—	46,0
Cessions	—	(1,3)	—	(0,2)	—	—	(1,5)
Dotation aux amortissements	(16,8)	(83,1)	(17,3)	(4,5)	(15,9)	—	(137,6)
Dépréciation	—	(4,9)	—	—	—	—	(4,9)
Transferts et autres	4,4	232,3	1,2	—	(6,2)	(212,8)	18,9
Écarts de conversion	(0,1)	(5,3)	(0,1)	1,3	3,5	(1,8)	(2,5)
Valeur comptable nette au 31 mars 2019	241,7 \$	1 450,3 \$	51,5 \$	54,8 \$	206,0 \$	145,0 \$	2 149,3 \$
Impact lié à l'adoption d'IFRS 16 (note 2)	—	—	—	—	(206,0)	—	(206,0)
Valeur comptable nette au 1 ^{er} avril 2019	241,7 \$	1 450,3 \$	51,5 \$	54,8 \$	— \$	145,0 \$	1 943,3 \$
Ajouts	31,0	27,3	13,9	11,3	—	207,1	290,6
Ajouts – regroupements d'entreprises (note 3)	0,1	—	0,1	0,6	—	—	0,8
Cessions	(0,1)	(0,5)	—	(0,1)	—	—	(0,7)
Dotation aux amortissements	(17,7)	(105,0)	(17,9)	(5,0)	—	—	(145,6)
Dépréciation	—	(1,8)	—	—	—	—	(1,8)
Transferts et autres	2,2	155,0	2,8	4,6	—	(151,6)	13,0
Écarts de conversion	5,6	44,0	1,0	3,1	—	0,7	54,4
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	262,8 \$	1 569,3 \$	51,4 \$	69,3 \$	— \$	201,2 \$	2 154,0 \$

	Bâtiments et terrains	Simulateurs	Matériel et outillage	Avions	Actifs visés par des contrats de location- financement	Actifs en cons- truction	Total
Coût	455,4 \$	2 005,0 \$	221,1 \$	67,0 \$	345,7 \$	145,0 \$	3 239,2 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	(213,7)	(554,7)	(169,6)	(12,2)	(139,7)	—	(1 089,9)
Valeur comptable nette au 31 mars 2019	241,7 \$	1 450,3 \$	51,5 \$	54,8 \$	206,0 \$	145,0 \$	2 149,3 \$
Impact lié à l'adoption d'IFRS 16 (note 2)	—	—	—	—	(206,0)	—	(206,0)
Valeur comptable nette au 1 ^{er} avril 2019	241,7 \$	1 450,3 \$	51,5 \$	54,8 \$	— \$	145,0 \$	1 943,3 \$
Coût	490,0 \$	2 191,1 \$	203,1 \$	82,2 \$	— \$	201,2 \$	3 167,6 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	(227,2)	(621,8)	(151,7)	(12,9)	—	—	(1 013,6)
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	262,8 \$	1 569,3 \$	51,4 \$	69,3 \$	— \$	201,2 \$	2 154,0 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, une dotation aux amortissements de 142,8 millions \$ (134,9 millions \$ en 2019) a été comptabilisée dans le coût des ventes, de 0,8 million \$ (0,7 million \$ en 2019), dans les frais de recherche et développement et de 2,0 millions \$ (2,0 millions \$ en 2019), dans les frais de vente, généraux et d'administration.

NOTE 13 – IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

	Goodwill (note 26)	Frais de développement inscrits à l'actif	Relations clients	Licences	ERP et autres logiciels	Autres immobili- sations incorpo- relles	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2018	625,5 \$	173,7 \$	154,5 \$	— \$	64,9 \$	37,0 \$	1 055,6 \$
Ajouts – développement en interne	—	69,4	—	—	17,2	—	86,6
Ajouts – regroupements d'entreprises (note 3)	443,0	7,6	191,4	169,5	—	—	811,5
Ajouts – monétisation de redevances (note 4)	—	—	—	156,7	—	—	156,7
Dotation aux amortissements	—	(30,5)	(22,4)	(2,3)	(14,3)	(5,4)	(74,9)
Transferts et autres	—	(10,0)	—	—	2,7	0,5	(6,8)
Écarts de conversion	(0,8)	0,4	(0,7)	0,5	0,2	(0,4)	(0,8)
Valeur comptable nette au 31 mars 2019	1 067,7 \$	210,6 \$	322,8 \$	324,4 \$	70,7 \$	31,7 \$	2 027,9 \$
Ajouts – développement en interne	—	86,2	—	—	12,0	—	98,2
Ajouts – acquisitions distinctes	—	—	—	1,8	—	0,6	2,4
Ajouts – regroupements d'entreprises (note 3)	20,1	5,8	13,0	(7,0)	—	—	31,9
Dotation aux amortissements	—	(39,6)	(34,7)	(12,8)	(14,1)	(4,9)	(106,1)
Pertes de valeur	(37,5)	(3,2)	—	—	—	—	(40,7)
Transferts et autres	—	(11,1)	2,9	(2,7)	4,1	—	(6,8)
Écarts de conversion	35,0	0,8	8,0	5,0	0,3	0,6	49,7
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	1 085,3 \$	249,5 \$	312,0 \$	308,7 \$	73,0 \$	28,0 \$	2 056,5 \$

	Goodwill	Frais de développement inscrits à l'actif	Relations clients	Licences	ERP et autres logiciels	Autres immobili- sations incorpo- relles	Total
Coût	1 067,7 \$	375,0 \$	460,9 \$	326,7 \$	208,8 \$	104,1 \$	2 543,2 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	—	(164,4)	(138,1)	(2,3)	(138,1)	(72,4)	(515,3)
Valeur comptable nette au 31 mars 2019	1 067,7 \$	210,6 \$	322,8 \$	324,4 \$	70,7 \$	31,7 \$	2 027,9 \$
Coût	1 122,8 \$	454,2 \$	486,1 \$	326,2 \$	213,3 \$	98,3 \$	2 700,9 \$
Cumul des amortissements et des pertes de valeur	(37,5)	(204,7)	(174,1)	(17,5)	(140,3)	(70,3)	(644,4)
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	1 085,3 \$	249,5 \$	312,0 \$	308,7 \$	73,0 \$	28,0 \$	2 056,5 \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, une dotation aux amortissements de 65,8 millions \$ (43,7 millions \$ en 2019) a été comptabilisée dans le coût des ventes, de 38,5 millions \$ (29,4 millions \$ en 2019), dans les frais de recherche et développement et de 1,8 million \$ (1,8 million \$ en 2019) dans les frais de vente, généraux et d'administration.

NOTE 14 – CONTRATS DE LOCATION

La Société en tant que preneur

Actifs au titre des droits d'utilisation

	Bâtiments et terrains	Simulateurs	Matériel et outillage	Avions	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2019	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Impact lié à l'adoption d'IFRS 16 (note 2)	241,8	183,7	7,3	—	432,8
Valeur comptable nette au 1 ^{er} avril 2019	241,8 \$	183,7 \$	7,3 \$	— \$	432,8 \$
Ajouts et réévaluations	30,1	(3,4)	0,6	—	27,3
Ajouts – regroupements d'entreprises (note 3)	1,1	—	—	0,4	1,5
Dotation aux amortissements	(25,3)	(20,1)	(3,1)	(0,2)	(48,7)
Transferts et autres	(1,0)	(25,3)	0,2	—	(26,1)
Écarts de conversion	5,2	3,9	—	—	9,1
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	251,9 \$	138,8 \$	5,0 \$	0,2 \$	395,9 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, des pertes de valeur de 47,0 millions \$ ont été comptabilisées dans le coût des ventes et de 1,7 million \$, dans les frais de vente, généraux et d'administration.

Contrats de location à court terme, contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et paiements de loyers variables

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, des charges de 16,3 millions \$ ont été comptabilisées en résultat net au titre des contrats de location à court terme, des contrats de location dont le bien sous-jacent est de faible valeur et des paiements de loyers variables non pris en compte dans l'évaluation des obligations locatives.

La Société en tant que bailleur

Contrats de location simple

Au 31 mars 2020, la valeur comptable nette des immobilisations corporelles visées par des contrats de location simple avec des tiers s'établissait à 72,8 millions \$ (91,7 millions \$ en 2019).

Les paiements de loyers non actualisés à recevoir aux termes de contrats de location simple s'établissent comme suit :

	2020	2019
Dans moins de 1 an	38,3 \$	36,2 \$
Dans 1 an à 2 ans	35,6	30,6
Dans 2 à 3 ans	30,4	29,7
Dans 3 à 4 ans	25,8	25,8
Dans 4 à 5 ans	25,3	21,4
Dans plus de 5 ans	65,7	42,8
Total des paiements de loyers non actualisés à recevoir	221,1 \$	186,5 \$

Contrats de location-financement

Les paiements de loyers non actualisés à recevoir aux termes de contrats de location-financement s'établissent comme suit :

	2020	2019
Dans moins de 1 an	19,5 \$	13,4 \$
Dans 1 an à 2 ans	19,8	13,7
Dans 2 à 3 ans	27,4	11,4
Dans 3 à 4 ans	10,3	10,1
Dans 4 à 5 ans	11,6	13,3
Dans plus de 5 ans	146,8	113,3
Total des paiements de loyers non actualisés à recevoir	235,4 \$	175,2 \$
Produits financiers non gagnés	(71,4)	(66,0)
Valeurs résiduelles non garanties actualisées des actifs loués	(9,0)	(6,3)
Total de l'investissement dans des contrats de location-financement	155,0 \$	102,9 \$
Partie courante (note 9)	16,8	11,4
Partie non courante (note 15)	138,2 \$	91,5 \$

NOTE 15 – AUTRES ACTIFS NON COURANTS

	2020	2019
Liquidités soumises à restrictions	12,4 \$	27,3 \$
Loyers payés d'avance à un placement de portefeuille	23,3	27,3
Acomptes consentis à un placement de portefeuille	29,7	29,5
Investissement dans des contrats de location-financement (note 14)	138,2	91,5
Créances non courantes	40,2	40,7
Crédits d'impôt à l'investissement	231,5	231,9
Autres	35,1	31,3
	510,4 \$	479,5 \$

NOTE 16 – DETTES FOURNISSEURS ET CHARGES À PAYER

	2020	2019
Dettes fournisseurs	539,7 \$	458,9 \$
Charges à payer	370,9	400,2
Produits différés	15,2	11,6
Montant à payer à des parties liées (note 32)	5,7	2,2
Partie courante des obligations au titre des redevances	2,9	10,9
	934,4 \$	883,8 \$

NOTE 17 – PROVISIONS

Les modifications apportées aux provisions s'établissent comme suit :

	Remise en état et enlèvement de simulateurs	Restruc- turation	Réclamations en justice	Garanties	Autres	Total
Provisions au 31 mars 2019	8,0 \$	11,8 \$	3,4 \$	37,5 \$	4,3 \$	65,0 \$
Impact lié à l'adoption d'IFRS 16 (note 2)	—	(10,2)	—	—	—	(10,2)
Provisions au 1 ^{er} avril 2019	8,0 \$	1,6 \$	3,4 \$	37,5 \$	4,3 \$	54,8 \$
Ajouts	3,7	—	0,1	10,4	9,3	23,5
Regroupements d'entreprises (note 3)	—	—	—	—	0,2	0,2
Montant utilisé	(0,1)	(0,3)	(0,1)	(15,4)	(5,3)	(21,2)
Reprise de montants inutilisés	—	—	—	(0,2)	(0,5)	(0,7)
Écarts de conversion	0,4	0,1	0,2	0,1	0,4	1,2
Provisions au 31 mars 2020	12,0 \$	1,4 \$	3,6 \$	32,4 \$	8,4 \$	57,8 \$
Partie courante	0,4	1,4	2,8	17,6	7,0	29,2
Partie non courante	11,6 \$	— \$	0,8 \$	14,8 \$	1,4 \$	28,6 \$

NOTE 18 – FACILITÉS D'EMPRUNT

La dette à long terme, déduction faite des coûts de transaction, s'établit comme suit :

	Valeur nominale	Échéance	Partie courante	2020 Partie non courante	Partie courante	2019 Partie non courante
Billets non garantis de premier rang						
Dollars américains, taux fixe de 3,60 % à 4,90 %	975,0 \$ US	2024-2034	— \$	1 370,4 \$	80,1 \$	1 163,1 \$
Dollars canadiens, taux fixe de 4,15 %	30,0 \$	2024-2027	—	30,0	45,0	30,0
Dollars canadiens, taux variable			—	—	50,0	—
Emprunts à terme						
Dollars américains, taux variable	183,1 \$ US	2021-2025	79,7	177,1	8,0	259,2
Dollars canadiens, taux variable	46,5 \$	2020-2028	5,6	40,7	5,6	46,3
Autres			8,2	7,9	8,4	24,8
Obligations locatives						
Dollars américains		2020-2041	91,7	214,4	61,4	179,3
Autres		2020-2043	21,0	160,7	1,4	17,2
Obligations de R-D						
Dollars canadiens		2021-2039	—	391,5	4,2	344,3
Facilités de crédit renouvelables						
Dollars américains, taux variable		2023	—	423,3	—	—
Dollars canadiens, taux variable		2023	—	290,0	—	—
Total de la dette à long terme			206,2 \$	3 106,0 \$	264,1 \$	2 064,2 \$

Billets non garantis de premier rang

En décembre 2019, la Société a émis des billets non garantis de premier rang d'un montant de 100,0 millions \$ US, échéant en 2034 et portant intérêt au taux de 4,90 %.

En juin et en décembre 2019, la Société a remboursé des billets non garantis de premier rang d'un montant respectif de 60,0 millions \$ US et de 95,0 millions \$.

Obligations de R-D

Les obligations de R-D représentent des obligations avec le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec au titre de programmes de R-D, en vertu desquels les entités gouvernementales fournissent du financement au moyen de prêts couvrant une partie des dépenses admissibles à l'égard de projets de R-D précis, jusqu'à concurrence d'un montant prédéterminé. Au 31 mars 2020, le montant inutilisé résiduel disponible aux termes de ces programmes s'établissait à 86,3 millions \$ (149,7 millions \$ en 2019). En mars 2020, dans le cadre des mesures économiques des gouvernements liées à la pandémie de COVID-19, la Société a obtenu un report de neuf mois pour les paiements exigibles à l'exercice 2021.

Facilités de crédit renouvelables

En août 2019, la Société a renégocié la convention de ses facilités de crédit renouvelables, portant le montant total disponible de 550,0 millions \$ US à 850,0 millions \$ US. L'échéance en septembre 2023 et le taux d'intérêt applicable des facilités de crédit à terme renouvelables sont demeurés inchangés.

Les facilités portent intérêt à des taux variables, plus une marge qui est fonction de la notation de crédit privée de la Société. La Société peut prélever des montants en dollars américains, en dollars canadiens, en euros ou en livres sterling. Les facilités sont assorties des clauses restrictives financières habituelles qui exigent un ratio de couverture des charges fixes minimal et un ratio de couverture de la dette maximal.

Après la clôture de l'exercice, la Société a conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable non garantie de 500,0 millions \$ d'une durée de deux ans (voir la note 33).

La variation des passifs dont les flux de trésorerie ont été classés dans les activités de financement au tableau des flux de trésorerie s'établit comme suit :

	Billets non garantis de premier rang	Emprunts à terme	Obligations locatives	Obligations de R-D	Facilités de crédit renouve- lables	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2018	684,1 \$	131,1 \$	145,4 \$	300,3 \$	— \$	1 260,9 \$
Variations par rapport aux flux de trésorerie de financement						
Produit de la dette à long terme	663,7	255,1	—	36,5	—	955,3
Remboursement sur la dette à long terme	—	(70,6)	—	(2,1)	—	(72,7)
Remboursement sur les obligations locatives	—	—	(22,0)	—	—	(22,0)
Total des variations par rapport aux flux de trésorerie de financement	663,7 \$	184,5 \$	(22,0) \$	34,4 \$	— \$	860,6 \$
Variations sans effet sur la trésorerie						
Regroupements d'entreprises (note 3)	—	15,2	137,6	—	—	152,8
Écarts de conversion	20,1	4,2	5,0	—	—	29,3
Intérêts	—	—	0,8	13,8	—	14,6
Autres	0,3	17,3	(7,5)	—	—	10,1
Total des variations sans effet sur la trésorerie	20,4 \$	36,7 \$	135,9 \$	13,8 \$	— \$	206,8 \$
Valeur comptable nette au 31 mars 2019	1 368,2 \$	352,3 \$	259,3 \$	348,5 \$	— \$	2 328,3 \$
Impact lié à l'adoption d'IFRS 16 (note 2)	—	—	265,8	—	—	265,8
Valeur comptable nette au 1 ^{er} avril 2019	1 368,2 \$	352,3 \$	525,1 \$	348,5 \$	— \$	2 594,1 \$
Variations par rapport aux flux de trésorerie de financement						
Produit net des emprunts aux termes des facilités de crédit renouvelables	—	—	—	—	708,2	708,2
Produit de la dette à long terme	131,7	5,5	—	30,4	—	167,6
Remboursement sur la dette à long terme	(175,4)	(53,4)	—	(4,2)	—	(233,0)
Remboursement sur les obligations locatives	—	—	(79,8)	—	—	(79,8)
Variations par rapport aux flux de trésorerie de financement	(43,7) \$	(47,9) \$	(79,8) \$	26,2 \$	708,2 \$	563,0 \$
Variations sans effet sur la trésorerie						
Regroupements d'entreprises (note 3)	—	—	1,6	—	—	1,6
Écarts de conversion	75,2	14,7	13,8	—	5,1	108,8
Ajouts et réévaluations d'obligations locatives	—	—	27,3	—	—	27,3
Intérêts	—	—	—	16,8	—	16,8
Autres	0,7	0,1	(0,2)	—	—	0,6
Total des variations sans effet sur la trésorerie	75,9 \$	14,8 \$	42,5 \$	16,8 \$	5,1 \$	155,1 \$
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	1 400,4 \$	319,2 \$	487,8 \$	391,5 \$	713,3 \$	3 312,2 \$

Au 31 mars 2020, la Société respectait toutes ses clauses restrictives de nature financière.

NOTE 19 – OBLIGATIONS AU TITRE DES AVANTAGES DU PERSONNEL

Régimes de retraite à prestations définies

La Société offre trois régimes de retraite par capitalisation à prestations définies agréés au Canada (deux aux salariés et l'autre aux dirigeants désignés) dans le cadre desquels les prestations versées sont établies en fonction du nombre d'années de service du participant et de son salaire moyen de fin de carrière. La Société offre également des régimes de retraite par capitalisation pour les salariés des Pays-Bas et du Royaume-Uni qui offrent des prestations en fonction de dispositions similaires.

Les cotisations annuelles de la Société, qui visent à capitaliser les prestations constituées au cours de l'exercice, les déficits liés aux exercices antérieurs et la situation financière des régimes, sont déterminées en fonction des évaluations actuarielles. Les lois sur les retraites applicables prévoient des exigences de capitalisation minimale.

En outre, la Société a des régimes non capitalisés au Canada, aux États-Unis et en Allemagne offrant des prestations définies fondées sur la durée de service et les salaires moyens de fin de carrière. Ces régimes sans capitalisation sont l'unique obligation de la Société, et celle-ci n'est pas tenue d'en assurer la capitalisation. Toutefois, la Société a l'obligation de verser les prestations lorsque celles-ci deviennent exigibles. Au 31 mars 2020, la Société avait émis des lettres de crédit totalisant 60,6 millions \$ (58,9 millions \$ en 2019) pour garantir ses obligations au titre des régimes au Canada.

Les régimes par capitalisation sont des caisses administrées par des fiduciaires. Les actifs des régimes détenus en fiducie sont régis par les lois locales et les pratiques de chaque pays, comme l'est la nature de la relation entre la Société et les fiduciaires, de même que leur composition. La responsabilité de la gouvernance des régimes, y compris les décisions de placement et les calendriers de cotisations, incombe conjointement à la Société et au conseil des fiduciaires.

Les obligations au titre des avantages du personnel s'établissent comme suit :

	2020	2019
Obligations au titre des prestations définies des régimes par capitalisation	649,2 \$	664,4 \$
Juste valeur des actifs des régimes	530,1	543,7
Obligations au titre des prestations définies des régimes par capitalisation – montant net	119,1 \$	120,7 \$
Obligations au titre des prestations définies des régimes sans capitalisation	93,7	91,9
Obligations au titre des avantages du personnel	212,8 \$	212,6 \$

Les variations des obligations au titre des prestations définies des régimes par capitalisation et de la juste valeur des actifs des régimes s'établissent comme suit :

	2020			2019		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Obligations au titre des prestations de retraite à l'ouverture de l'exercice	597,2 \$	67,2 \$	664,4 \$	546,8 \$	65,2 \$	612,0 \$
Coût des services rendus durant l'exercice	30,4	2,1	32,5	27,2	1,8	29,0
Coût financier	18,0	1,1	19,1	17,4	1,2	18,6
Coût des services passés	—	—	—	1,7	—	1,7
Écart actuariel découlant de ce qui suit :						
Ajustements liés à l'expérience	9,2	0,4	9,6	1,4	0,1	1,5
Hypothèses économiques	(64,3)	0,5	(63,8)	13,3	4,1	17,4
Hypothèses démographiques	—	(0,4)	(0,4)	—	(0,8)	(0,8)
Cotisations salariales	7,2	0,6	7,8	6,9	0,5	7,4
Prestations de retraite versées	(20,8)	(1,5)	(22,3)	(17,5)	(1,3)	(18,8)
Écarts de conversion	—	2,3	2,3	—	(3,6)	(3,6)
Obligations au titre des prestations de retraite à la clôture de l'exercice	576,9 \$	72,3 \$	649,2 \$	597,2 \$	67,2 \$	664,4 \$
Juste valeur des actifs des régimes à l'ouverture de l'exercice	485,3 \$	58,4 \$	543,7 \$	440,9 \$	56,3 \$	497,2 \$
Produits d'intérêt	14,9	0,9	15,8	14,3	1,0	15,3
Rendement des actifs des régimes, compte non tenu des montants inclus dans les produits d'intérêt	(40,0)	(0,2)	(40,2)	21,3	2,9	24,2
Cotisations patronales	22,1	2,3	24,4	20,3	2,1	22,4
Cotisations salariales	7,2	0,6	7,8	6,9	0,5	7,4
Prestations de retraite versées	(20,8)	(1,5)	(22,3)	(17,5)	(1,3)	(18,8)
Frais d'administration	(0,9)	(0,2)	(1,1)	(0,9)	(0,1)	(1,0)
Écarts de conversion	—	2,0	2,0	—	(3,0)	(3,0)
Juste valeur des actifs des régimes à la clôture de l'exercice	467,8 \$	62,3 \$	530,1 \$	485,3 \$	58,4 \$	543,7 \$

Les variations des obligations au titre des prestations de retraite des régimes à prestations définies sans capitalisation s'établissent comme suit :

	2020			2019		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Obligations au titre des prestations de retraite à l'ouverture de l'exercice	77,2 \$	14,7 \$	91,9 \$	72,2 \$	13,6 \$	85,8 \$
Coût des services rendus durant l'exercice	3,3	0,6	3,9	3,4	0,1	3,5
Coût financier	2,1	0,2	2,3	2,2	0,2	2,4
Coût des services passés	—	(0,1)	(0,1)	(1,7)	1,7	—
Écart actuariel découlant de ce qui suit :						
Ajustements liés à l'expérience	7,7	(0,6)	7,1	—	0,1	0,1
Hypothèses économiques	(7,2)	1,1	(6,1)	1,2	0,5	1,7
Hypothèses démographiques	—	—	—	—	0,1	0,1
Prestations de retraite versées	(2,8)	(0,7)	(3,5)	(2,8)	(0,9)	(3,7)
Regroupements d'entreprises (note 3)	(2,3)	—	(2,3)	2,7	—	2,7
Écarts de conversion	—	0,5	0,5	—	(0,7)	(0,7)
Obligations au titre des prestations de retraite à la clôture de l'exercice	78,0 \$	15,7 \$	93,7 \$	77,2 \$	14,7 \$	91,9 \$

Les coûts totaux nets de retraite s'établissent comme suit :

	2020			2019		
	Au Canada	À l'étranger	Total	Au Canada	À l'étranger	Total
Régimes par capitalisation						
Coût des services rendus durant l'exercice	30,4 \$	2,1 \$	32,5 \$	27,2 \$	1,8 \$	29,0 \$
Coût financier	18,0	1,1	19,1	17,4	1,2	18,6
Produits d'intérêt	(14,9)	(0,9)	(15,8)	(14,3)	(1,0)	(15,3)
Coût des services passés	—	—	—	1,7	—	1,7
Frais d'administration	0,9	0,2	1,1	0,9	0,1	1,0
Coûts nets de retraite	34,4 \$	2,5 \$	36,9 \$	32,9 \$	2,1 \$	35,0 \$
Régimes sans capitalisation						
Coût des services rendus durant l'exercice	3,3 \$	0,6 \$	3,9 \$	3,4 \$	0,1 \$	3,5 \$
Coût financier	2,1	0,2	2,3	2,2	0,2	2,4
Coût des services passés	—	(0,1)	(0,1)	(1,7)	1,7	—
Coûts nets de retraite	5,4 \$	0,7 \$	6,1 \$	3,9 \$	2,0 \$	5,9 \$
Coûts totaux nets de retraite	39,8 \$	3,2 \$	43,0 \$	36,8 \$	4,1 \$	40,9 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, une charge de retraite de 15,8 millions \$ (15,4 millions \$ en 2019) a été comptabilisée dans le coût des ventes, de 4,3 millions \$ (5,5 millions \$ en 2019) dans les frais de recherche et développement, de 14,3 millions \$ (11,8 millions \$ en 2019) dans les frais de vente, généraux et d'administration et de 5,6 millions \$ (5,7 millions \$ en 2019) dans les charges financières; un montant de 3,0 millions \$ (2,5 millions \$ en 2019) a été inscrit à l'actif.

Les principales catégories d'actif qui constituent la juste valeur des actifs des régimes s'établissent comme suit :

	2020			2019		
	Cotés	Non cotés	Total	Cotés	Non cotés	Total
Régimes au Canada						
Fonds d'actions						
Canada	— \$	55,2 \$	55,2 \$	— \$	58,1 \$	58,1 \$
Étranger	—	165,7	165,7	—	210,5	210,5
Fonds d'obligations						
Gouvernement	—	92,2	92,2	—	109,7	109,7
Sociétés	—	85,2	85,2	—	68,8	68,8
Trésorerie et équivalents de trésorerie	—	4,3	4,3	—	9,7	9,7
Autres	—	65,2	65,2	—	28,5	28,5
Total des régimes au Canada	— \$	467,8 \$	467,8 \$	— \$	485,3 \$	485,3 \$
Régimes à l'étranger						
Rentes assurées	— \$	55,9 \$	55,9 \$	— \$	52,2 \$	52,2 \$
Titres de capitaux propres	2,4	—	2,4	2,5	—	2,5
Titres d'emprunt						
Sociétés	3,5	—	3,5	3,3	—	3,3
Autres	—	0,5	0,5	—	0,4	0,4
Total des régimes à l'étranger	5,9 \$	56,4 \$	62,3 \$	5,8 \$	52,6 \$	58,4 \$
Total des régimes	5,9 \$	524,2 \$	530,1 \$	5,8 \$	537,9 \$	543,7 \$

Aux 31 mars 2020 et 2019, les actifs des régimes de retraite ne comprenaient aucune action ordinaire de la Société.

Les principales hypothèses utilisées (moyenne pondérée) s'établissent comme suit :

	2020	Au Canada	2020	À l'étranger
		2019		2019
Obligations au titre des prestations aux 31 mars :				
Taux d'actualisation	3,96 %	3,33 %	1,46 %	1,64 %
Taux de croissance des salaires	3,66 %	3,65 %	2,92 %	2,92 %
Coûts nets de retraite pour les exercices clos les 31 mars :				
Taux d'actualisation	3,33 %	3,48 %	1,64 %	1,88 %
Taux de croissance des salaires	3,66 %	3,65 %	2,92 %	2,86 %

Les hypothèses en matière de mortalité future sont fondées sur des avis actuariels conformément aux statistiques publiées ainsi qu'aux tables de mortalité et à l'expérience dans chaque territoire. Les tables de mortalité utilisées et l'espérance de vie moyenne, en années, pour un participant âgé de 45 ans et un participant âgé de 65 ans s'établissent comme suit :

Au 31 mars 2020 (en années)		Espérance de vie des participants au-delà de 65 ans			
		Homme âgé		Femme âgée	
Pays	Table de mortalité	de 45 ans	de 65 ans	de 45 ans	de 65 ans
Canada	retraités canadiens pour le secteur privé	23,5	22,0	25,6	24,3
Pays-Bas	AG2018	23,9	21,8	25,9	23,7
Allemagne	Heubeck RT2018G	23,0	20,2	25,9	23,7
Royaume-Uni	S2PxA CMI 2018	23,1	22,0	25,1	22,0
États-Unis	retraités canadiens pour le secteur privé	24,7	23,3	26,2	24,9

Au 31 mars 2019 (en années)		Espérance de vie des participants au-delà de 65 ans			
		Homme âgé		Femme âgée	
Pays	Table de mortalité	de 45 ans	de 65 ans	de 45 ans	de 65 ans
Canada	retraités canadiens pour le secteur privé	23,4	21,9	25,5	24,2
Pays-Bas	AG2018	23,8	21,7	25,8	23,6
Allemagne	Heubeck RT2018G	22,8	20,0	25,8	23,6
Royaume-Uni	S2PxA CMI 2018	23,5	22,4	25,5	24,2
États-Unis	retraités canadiens pour le secteur privé	23,4	21,9	25,8	24,4

Au 31 mars 2020, la durée moyenne pondérée de l'obligation au titre des prestations définies était de 18 années.

L'incidence d'une variation de 0,25 % des principales hypothèses au 31 mars 2020 sur l'obligation au titre des prestations définies s'établit comme suit :

	Régimes par capitalisation		Régimes sans capitalisation		Total
	Au Canada	À l'étranger	Au Canada	À l'étranger	
Taux d'actualisation :					
Hausse	(24,4) \$	(3,6) \$	(2,5) \$	(0,5) \$	(31,0) \$
Baisse	26,1	3,9	2,7	0,5	33,2
Taux de rémunération :					
Hausse	6,7	0,3	0,3	—	7,3
Baisse	(6,4)	(0,3)	(0,3)	—	(7,0)

Du fait de ses régimes à prestations définies, la Société est exposée à divers risques, les plus importants étant l'exposition à la volatilité des actifs, aux variations des rendements obligataires et à l'évolution de l'espérance de vie. Les passifs des régimes sont évalués au moyen d'un taux d'actualisation fondé sur les rendements des obligations de sociétés; si le rendement des actifs des régimes est inférieur à ces rendements de référence, il y a déficit. La baisse des rendements des obligations de sociétés donne lieu à une hausse des passifs des régimes, celle-ci étant néanmoins annulée en partie par la hausse de la valeur du portefeuille obligataire des régimes. Les obligations des régimes sont de fournir des prestations pendant toute la durée de vie des participants; en conséquence, la hausse de l'espérance de vie se traduira par une augmentation des passifs des régimes.

Les cotisations reflètent les hypothèses actuarielles à l'égard des rendements futurs des placements, des projections salariales et des avantages liés aux services futurs. Les cotisations patronales prévues pour le prochain exercice s'établissent comme suit :

	Au Canada	À l'étranger	Total
Cotisations patronales prévues aux régimes par capitalisation	21,7 \$	3,1 \$	24,8 \$
Prestations prévues aux termes des régimes sans capitalisation	3,3	0,6	3,9

NOTE 20 – AUTRES PASSIFS NON COURANTS

	2020	2019
Produits différés et passifs sur contrat	104,7 \$	134,1 \$
Passifs liés aux paiements fondés sur des actions (note 23)	35,1	75,4
Contrepartie conditionnelle découlant de regroupements d'entreprises	—	11,9
Intérêts à payer	21,1	15,1
Autres	30,2	30,5
	191,1 \$	267,0 \$

NOTE 21 – RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Les variations du fonds de roulement hors trésorerie s'établissent comme suit :

	2020	2019
Flux de trésorerie liés au fonds de roulement hors trésorerie :		
Créances clients	(39,9) \$	(1,3) \$
Actifs sur contrat	(29,9)	(72,1)
Stocks	(87,5)	(22,2)
Acomptes	(0,9)	(5,7)
Impôt sur le résultat	8,2	6,5
Dettes fournisseurs et charges à payer	53,5	154,5
Provisions	(6,5)	(8,7)
Passifs sur contrat	50,8	(15,8)
	(52,2) \$	35,2 \$

Information complémentaire :

	2020	2019
Intérêts payés	108,7 \$	55,2 \$
Intérêts reçus	11,4	14,9
Impôt sur le résultat payé	34,2	34,0

NOTE 22 – CUMUL DES AUTRES ÉLÉMENTS DU RÉSULTAT GLOBAL

	Écarts de conversion liés aux opérations à l'étranger		Variations nettes des couvertures de flux de trésorerie		Variations nettes des actifs financiers comptabilisés à la JVAERG		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
Soldes à l'ouverture de l'exercice	208,9 \$	266,6 \$	(10,5) \$	(6,9) \$	0,6 \$	0,6 \$	199,0 \$	260,3 \$
Autres éléments du résultat global	17,0	(57,7)	(22,8)	(3,6)	—	—	(5,8)	(61,3)
Soldes à la clôture de l'exercice	225,9 \$	208,9 \$	(33,3) \$	(10,5) \$	0,6 \$	0,6 \$	193,2 \$	199,0 \$

NOTE 23 – PAIEMENTS FONDÉS SUR DES ACTIONS

Les régimes de la Société dont le paiement est fondé sur des actions se divisent en deux catégories : d'une part, un régime dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en instruments de capitaux propres, à savoir le régime d'options sur actions; et d'autre part, des régimes dont le paiement est fondé sur des actions et réglé en trésorerie, à savoir le régime d'actionariat, les régimes de droits différés à la valeur d'actions (DDVA), les régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR) et le régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP).

La charge liée aux paiements fondés sur des actions et la valeur comptable du passif découlant des arrangements de paiements fondés sur des actions s'établissent comme suit :

	Charge liée aux paiements fondés sur des actions		Valeur comptable du passif lié aux paiements fondés sur des actions	
	2020	2019	2020	2019
Régime réglé en instruments de capitaux propres				
Régime d'options sur actions	5,8 \$	6,4 \$	s. o.	s. o.
Régimes réglés en trésorerie				
Régime d'actionariat	10,3	8,5	— \$	— \$
Régimes de droits différés à la valeur d'actions (DDVA)	(2,4)	6,3	(8,4)	(15,5)
Régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR)	(10,9)	13,0	(24,7)	(43,2)
Régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP)	(2,9)	26,5	(16,2)	(47,0)
	(0,1) \$	60,7 \$	(49,3) \$	(105,7) \$

Pour l'exercice clos le 31 mars 2020, une charge liée aux paiements fondés sur des actions de 1,2 million \$ (0,8 million \$ en 2019) a été inscrite à l'actif.

La Société a des swaps sur actions pour réduire la charge de rémunération liée aux régimes de DDVA, aux régimes de DNR et au régime de DVAP (voir la note 30). Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, une charge de 44,0 millions \$ (recouvrement de 13,2 millions \$ en 2019) a été comptabilisée en résultat net.

Régime d'options sur actions

Des options sur actions ordinaires de la Société sont attribuées à certains salariés, dirigeants et cadres supérieurs de la Société. Le prix d'exercice des options sur actions correspond au cours moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX pour les cinq jours de bourse précédant immédiatement la date d'attribution. Le droit d'exercer toutes les options sur actions devient acquis après une période de quatre ans de service continu à compter de la date d'attribution. Les options sur actions doivent être exercées au cours d'une période de sept ans, mais ne peuvent l'être dans les 12 mois suivant la date de leur attribution. Au 31 mars 2020, 11 892 268 actions ordinaires (13 446 114 en 2019) pouvaient toujours être émises aux termes du régime d'options sur actions.

Les variations des options sur actions en cours s'établissent comme suit :

	2020		2019	
	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions	Prix d'exercice moyen pondéré
Options sur actions en cours à l'ouverture de l'exercice	6 504 125	20,41 \$	6 155 525	17,31 \$
Attribuées	1 320 700	34,50	1 733 100	27,15
Exercées	(1 553 846)	17,06	(1 231 600)	14,78
Éteintes	(196 825)	24,17	(82 525)	17,41
Échues	(23 300)	10,06	(70 375)	18,20
Options sur actions en cours à la clôture de l'exercice	6 050 854	24,25 \$	6 504 125	20,41 \$
Options sur actions pouvant être exercées à la clôture de l'exercice	2 187 379	19,05 \$	2 082 325	16,36 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, le prix de marché moyen pondéré des options sur actions exercées s'est établi à 34,77 \$ (27,11 \$ en 2019).

Au 31 mars 2020, les informations sommaires sur les options sur actions émises et en cours s'établissent comme suit :

Fourchette de prix d'exercice	Options en cours			Options pouvant être exercées	
	Nombre d'options sur actions en cours	Durée contractuelle moyenne pondérée à courir (en années)	Prix d'exercice moyen pondéré	Nombre d'options sur actions pouvant être exercées	Prix d'exercice moyen pondéré
De 11,02 \$ à 15,14 \$	570 125	1,73	14,56 \$	570 125	14,56 \$
De 15,34 \$ à 22,26 \$	2 654 704	3,77	19,68	1 308 279	19,09
De 27,14 \$ à 40,53 \$	2 826 025	5,66	30,51	308 975	27,14
Total	6 050 854	4,46	24,25 \$	2 187 379	19,05 \$

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, le prix de marché moyen pondéré des options sur actions attribuées s'est établi à 4,98 \$ (4,23 \$ en 2019).

Les hypothèses qui ont servi aux calculs de la juste valeur des options sur actions à la date d'attribution selon le modèle d'évaluation des options de Black-Scholes s'établissent comme suit :

	2020	2019
Prix des actions ordinaires	33,94 \$	27,42 \$
Prix d'exercice	34,50 \$	27,15 \$
Rendement de l'action	1,18 %	1,31 %
Volatilité prévue	19,70 %	18,34 %
Taux d'intérêt sans risque	1,48 %	2,07 %
Durée prévue des options sur actions	4 ans	4 ans

La volatilité prévue est estimée en tenant compte de la volatilité du prix moyen historique des actions ordinaires par rapport à la durée prévue des options sur actions.

Régime d'actionariat

Les salariés de la Société et de ses filiales participantes peuvent acheter des actions ordinaires par voie de retenues salariales régulières. La Société verse une cotisation de 1 \$ pour chaque tranche de 2 \$ versée par les salariés, jusqu'à concurrence de 3 % de leur salaire de base. Les cotisations des salariés et de la Société sont confiées à un administrateur de régime indépendant qui achète des actions ordinaires sur le marché pour le compte des salariés.

Régimes de droits différés à la valeur d'actions (DDVA)

Les administrateurs qui ne sont pas des salariés et qui détiennent moins que les avoirs minimaux d'actions ordinaires requis de la Société reçoivent le montant qui leur est dû à titre d'acompte sous forme de droits différés à la valeur d'actions (DDVA). Un administrateur qui n'est pas un salarié et qui détient au moins les avoirs minimaux d'actions ordinaires requis peut également choisir de prendre part au régime de DDVA à hauteur d'une partie ou de la totalité de l'acompte qu'il doit recevoir. Ce montant est converti en DDVA en fonction du prix de l'action ordinaire à la TSX à la date où l'acompte devient payable à l'administrateur qui n'est pas salarié.

Chaque année, certains dirigeants peuvent choisir de différer une partie ou la totalité de leur paiement d'intéressement à court terme vers le régime de DDVA. Le paiement d'intéressement à court terme différé est converti en DDVA en fonction du prix moyen pondéré des actions ordinaires à la TSX pour les cinq jours de bourse précédant la date de règlement.

Les DDVA donnent à leurs porteurs le droit de recevoir un paiement en trésorerie correspondant au prix de clôture des actions ordinaires à la TSX à la date de règlement ou, dans certains cas, au prix moyen pondéré pour les cinq jours de bourse précédant la date de règlement. Les porteurs ont également le droit de recevoir des équivalents de dividendes sous forme de DDVA supplémentaires dont le montant équivaut aux dividendes versés sur les actions ordinaires de la date d'émission jusqu'à la date de règlement.

L'acquisition des DDVA est immédiate, et ceux-ci sont réglés à la cessation d'emploi ou du mandat d'administrateur.

Les variations des DDVA en cours s'établissent comme suit :

	2020	2019
DDVA en cours à l'ouverture de l'exercice	523 470	675 097
Attribués	79 196	92 211
Rachetés	(140 251)	(253 176)
Dividendes versés sous forme de DDVA	7 420	9 338
DDVA acquis et en cours à la clôture de l'exercice	469 835	523 470

Régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR)

Des droits à valeurs d'actions de négociation restreinte (DNR) sont attribués à certains salariés, dirigeants et cadres supérieurs de la Société. Les DNR donnent à leurs porteurs le droit de recevoir un paiement en trésorerie correspondant au prix de clôture moyen à la TSX pour les 20 jours de bourse précédant la date d'acquisition des droits, si les critères de négociation restreinte sont remplis. Les critères de négociation restreinte comprennent le maintien en poste pour une période pouvant atteindre trois ans. Les DNR sont réglés trois ans après la date de leur attribution.

Les variations des DNR en cours s'établissent comme suit :

	2020	2019
DNR en cours à l'ouverture de l'exercice	1 570 063	1 688 664
Attribués	149 477	148 670
Annulés	(16 207)	(11 010)
Rachetés	(228 928)	(268 836)
Dividendes versés sous forme de DNR	16 198	12 575
DNR en cours à la clôture de l'exercice	1 490 603	1 570 063
DNR acquis à la clôture de l'exercice	1 391 195	1 462 052

Au 31 mars 2020, les DNR acquis et en cours comprenaient 1 044 359 DNR attribués aux termes du régime antérieur (1 067 648 en 2019), lesquels sont réglés à la cessation d'emploi. Aux termes du régime antérieur, les porteurs ont également le droit de recevoir des équivalents de dividendes sous forme de DNR supplémentaires dont le montant équivaut aux dividendes versés sur les actions ordinaires de la date d'émission jusqu'à la date de règlement.

Régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP)

Des droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP) sont attribués à certains salariés, dirigeants et cadres supérieurs de la Société. Les DVAP donnent à leurs porteurs le droit de recevoir un paiement en trésorerie correspondant au prix moyen de clôture des actions ordinaires à la TSX pour les 20 jours de bourse précédant la date d'acquisition des droits, multiplié par un facteur de l'ordre de 0 % à 200 %, en fonction de l'atteinte de critères de performance définis aux termes du régime, si les critères de négociation restreinte sont remplis. Les critères de négociation restreinte comprennent le maintien en poste pour une période pouvant atteindre trois ans. Les DVAP sont réglés trois ans après la date de leur attribution.

Les variations des DVAP en cours s'établissent comme suit :

	2020	2019
DVAP en cours à l'ouverture de l'exercice	1 141 200	1 230 717
Attribués	730 352	756 386
Annulés	(41 991)	(25 491)
Rachetés	(852 688)	(820 412)
DVAP en cours à la clôture de l'exercice	976 873	1 141 200
DVAP acquis à la clôture de l'exercice	758 209	876 095

NOTE 24 – RÉMUNÉRATION DU PERSONNEL

Le montant total de la charge de rémunération du personnel comptabilisé en résultat net s'établit comme suit :

	2020	2019
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	1 218,6 \$	1 071,2 \$
Charge liée aux paiements fondés sur des actions, montant net des swaps sur actions (note 23)	42,7	46,7
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes à prestations définies (note 19)	40,0	38,4
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes à cotisations définies	19,2	17,2
Indemnités de cessation d'emploi	4,4	4,3
Total de la rémunération du personnel	1 324,9 \$	1 177,8 \$

NOTE 25 – PARTICIPATION GOUVERNEMENTALE

La comptabilisation de la participation gouvernementale s'établit comme suit :

	2020	2019
Portée au crédit des immobilisations corporelles et incorporelles	15,6 \$	16,8 \$
Portée au crédit du résultat net	18,0	28,4
Total de la participation gouvernementale	33,6 \$	45,2 \$

NOTE 26 – DÉPRÉCIATION D'ACTIFS NON FINANCIERS

La valeur comptable du goodwill attribuée aux UGT de la Société, par secteur opérationnel, s'établit comme suit :

	Solutions de formation pour l'aviation civile	Défense et sécurité	Santé	Total
Valeur comptable nette au 31 mars 2018	266,8 \$	217,5 \$	141,2 \$	625,5 \$
Regroupements d'entreprises (note 3)	375,1	67,9	—	443,0
Écarts de conversion	(11,3)	5,4	5,1	(0,8)
Valeur comptable nette au 31 mars 2019	630,6 \$	290,8 \$	146,3 \$	1 067,7 \$
Regroupements d'entreprises (note 3)	19,2	—	0,9	20,1
Pertes de valeur	—	—	(37,5)	(37,5)
Écarts de conversion	17,5	9,9	7,6	35,0
Valeur comptable nette au 31 mars 2020	667,3 \$	300,7 \$	117,3 \$	1 085,3 \$

Le goodwill est affecté aux UGT ou aux groupes d'UGT, lesquels correspondent généralement aux secteurs opérationnels ou à un niveau inférieur.

La Société a effectué un test de dépréciation annuel du goodwill au quatrième trimestre de l'exercice 2020. La Société a établi la valeur recouvrable des UGT Solutions de formation pour l'aviation civile, Défense et sécurité et Santé en s'appuyant sur la valeur d'utilité. La valeur d'utilité de chaque UGT est calculée à partir d'estimations des flux de trésorerie que générera le plan stratégique quinquennal de la Société approuvé par la direction. Les flux de trésorerie postérieurs à cette période de cinq ans ont été extrapolés d'après un taux de croissance constant de 2 % à 3 %. Ces projections sont foncièrement incertaines en raison de l'évolution de la pandémie de COVID-19. Les taux d'actualisation utilisés pour calculer la valeur recouvrable reflètent les risques propres à chaque UGT et la conjoncture de marché et vont de 7,0 % à 15,0 %.

Par suite des résultats du test de dépréciation de son UGT Santé, la Société a comptabilisé une perte de valeur de 37,5 millions \$ liée au goodwill acquis dans le cadre d'acquisitions d'entreprises antérieures. La perte de valeur se fonde sur les conditions économique général au moment du test, qui se sont répercutées de façon négative sur le taux d'actualisation utilisé de même que sur les projections des flux de trésorerie de l'UGT Santé. La détermination de la valeur recouvrable de l'UGT Santé n'a pas tenu compte des flux de trésorerie attendus du contrat avec le gouvernement du Canada pour la conception et la fabrication de 10 000 respirateurs CAE Air1, contrat qui a été conclu après la clôture de l'exercice (voir la note 33). Les variations des hypothèses et estimations de la Société, en particulier celles ayant trait aux taux de croissance prévus entrant dans ses projections des flux de trésorerie et au taux d'actualisation, pourraient avoir une incidence importante sur la juste valeur. Une augmentation de 1 % du taux d'actualisation aurait entraîné une hausse d'environ 17,0 millions \$ de la perte de valeur. Une diminution de 1 % du taux de croissance aurait donné lieu à une augmentation d'environ 10,0 millions \$ de la perte de valeur.

Aucune perte de valeur n'a été relevée pour les UGT liées aux secteurs Solutions de formation pour l'aviation civile et Défense et sécurité.

NOTE 27 – ÉVENTUALITÉS ET ENGAGEMENTS

Éventualités

Dans le cours normal de ses activités, la Société est exposée à un certain nombre de poursuites, de réclamations et d'éventualités. Bien qu'il soit possible que la Société ait à régler des montants à l'égard desquels aucune provision n'a été établie, elle n'a aucune raison de croire que l'issue de ces questions aura une incidence importante sur sa situation financière consolidée.

La Société est régulièrement assujettie à des vérifications de divers organismes gouvernementaux et organismes de réglementation. Par conséquent, il peut arriver que les autorités ne soient pas en accord avec les positions et conclusions adoptées par la Société dans ses déclarations déposées.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2015, la Société a reçu un avis de cotisation de l'Agence du revenu du Canada contestant le traitement des sommes reçues dans le cadre du programme ISAD. Aucun montant n'a été comptabilisé dans les états financiers de la Société, puisque la Société a l'intention de défendre avec vigueur sa position et croit qu'elle dispose de motifs solides pour ce faire. Bien que l'issue ne puisse être prédite avec certitude, la Société ne croit pas que le règlement de cet avis pourrait avoir des répercussions financières négatives importantes.

Engagements

Les échéances des engagements d'achat contractuels qui ne sont pas comptabilisés à titre de passifs s'établissent comme suit :

	2020	2019
Dans moins de un an	204,7 \$	240,2 \$
Dans un an à cinq ans	35,1	51,5
Total des engagements d'achat contractuels	239,8 \$	291,7 \$

NOTE 28 – JUSTE VALEUR DES INSTRUMENTS FINANCIERS

La juste valeur d'un instrument financier est établie en fonction des informations disponibles sur le marché à la date de clôture. Lorsqu'il n'existe aucun marché actif pour un instrument financier, la Société a recours aux méthodes d'évaluation décrites ci-après pour déterminer la juste valeur de l'instrument. Pour formuler les hypothèses qu'exige le modèle d'évaluation, la Société s'appuie principalement sur des données de marché externes faciles à observer. Les hypothèses ou les facteurs qui ne sont pas fondés sur des données de marché observables intègrent les meilleures estimations faites par la Société des hypothèses posées par les intervenants du marché. Le risque de crédit lié à l'autre partie et le risque de crédit propre à la Société sont pris en compte dans l'estimation de la juste valeur des actifs et passifs financiers.

Les hypothèses et méthodes d'évaluation ci-après ont été utilisées pour évaluer la juste valeur des instruments financiers :

- i) La juste valeur de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des créances clients ainsi que des dettes fournisseurs et charges à payer se rapproche de leur valeur comptable en raison de leur échéance rapprochée;
- ii) La juste valeur des instruments dérivés, y compris les contrats à terme, les swaps et les dérivés incorporés comptabilisés séparément, est calculée d'après la valeur actualisée des flux de trésorerie projetés estimatifs, selon une courbe appropriée des taux d'intérêt et des taux de change à terme. Les hypothèses sont fondées sur les conditions du marché à chaque date de clôture. La juste valeur des instruments dérivés représente les montants estimatifs que la Société encaisserait ou paierait pour régler les contrats à chaque date de clôture;
- iii) La juste valeur des placements mis en équivalence dont la valeur de marché n'est pas facile à déterminer est évaluée à l'aide d'un modèle fondé sur les flux de trésorerie actualisés, lequel repose sur certaines hypothèses non étayées par des prix ou des taux observables sur le marché;
- iv) La juste valeur des créances non courantes est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au moyen de taux d'intérêt en vigueur pour des instruments dont les risques et les durées à courir jusqu'à l'échéance sont similaires;
- v) La juste valeur des dettes à long terme, des obligations au titre des redevances et des autres passifs non courants est estimée en fonction des flux de trésorerie actualisés au taux d'intérêt en vigueur pour des instruments dont les risques et les durées à courir jusqu'à l'échéance sont similaires. Depuis l'adoption d'IFRS 16 le 1^{er} avril 2019, il n'est plus nécessaire de fournir de l'information sur la juste valeur des obligations locatives;
- vi) La juste valeur des contreparties conditionnelles découlant de regroupements d'entreprises est fondée sur le montant et le calendrier estimés des flux de trésorerie projetés, la probabilité de réalisation des critères sur lesquels repose l'éventualité et le taux d'actualisation ajusté en fonction du risque utilisé pour présenter la valeur des flux de trésorerie pondérés en fonction des probabilités.

Hiérarchie des justes valeurs

La hiérarchie des justes valeurs reflète l'importance des données utilisées aux fins des évaluations et comporte les niveaux suivants :

Niveau 1 : Prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques;

Niveau 2 : Données d'entrée autres que les prix cotés inclus au niveau 1 qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement (comme les prix sur des marchés inactifs) ou indirectement (comme cotés pour des actifs ou des passifs semblables);

Niveau 3 : Données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui ne sont pas fondées sur des données de marché observables (données d'entrée non observables).

Chaque type de juste valeur est classé en fonction du niveau le moins élevé des données d'entrée qui sont importantes pour l'évaluation à la juste valeur prise dans son ensemble.

Les valeurs comptables et les justes valeurs des instruments financiers, par catégorie, s'établissent comme suit :

	Niveau	2020		2019	
		Valeur comptable	Juste valeur	Valeur comptable	Juste valeur
		Total	Total	Total	Total
Actifs (passifs) financiers évalués à la JVRN					
Trésorerie et équivalents de trésorerie	Niveau 1	946,5 \$	946,5 \$	446,1 \$	446,1 \$
Liquidités soumises à restrictions	Niveau 1	12,4	12,4	27,3	27,3
Dérivés incorporés sur devises	Niveau 2	—	—	0,1	0,1
Swaps sur actions	Niveau 2	(55,5)	(55,5)	10,4	10,4
Contrats de change à terme	Niveau 2	(7,2)	(7,2)	(2,5)	(2,5)
Contrepartie conditionnelle découlant de regroupements d'entreprises	Niveau 3	—	—	(11,9)	(11,9)
Actifs (passifs) dérivés désignés comme faisant partie d'une relation de couverture					
Swaps de devises	Niveau 2	(0,3)	(0,3)	11,1	11,1
Contrats de change à terme	Niveau 2	(31,6)	(31,6)	(6,5)	(6,5)
Actifs (passifs) financiers évalués au coût amorti					
Créances clients ¹⁾	Niveau 2	514,5	514,5	440,3	440,3
Investissement dans des contrats de location-financement	Niveau 2	155,0	183,2	102,9	114,5
Acomptes à un placement de portefeuille	Niveau 2	29,7	29,7	29,5	29,5
Autres actifs ²⁾	Niveau 2	22,1	20,5	25,7	25,7
Dettes fournisseurs et charges à payer ³⁾	Niveau 2	(709,1)	(709,1)	(770,8)	(770,8)
Total de la dette à long terme ⁴⁾	Niveau 2	(2 830,6)	(2 960,4)	(2 335,4)	(2 470,7)
Autres passifs non courants ⁵⁾	Niveau 2	(182,0)	(167,9)	(164,0)	(184,6)
Actifs financiers évalués à la JVAERG					
Placements en actions	Niveau 3	3,3	3,3	3,3	3,3
		(2 132,8) \$	(2 221,9) \$	(2 194,4) \$	(2 338,7) \$

¹⁾ Comprend les créances clients et d'autres montants à recevoir.

²⁾ Comprend les créances non courantes et certains autres actifs non courants.

³⁾ Comprend les dettes fournisseurs, les charges à payer, les intérêts à payer, certains passifs liés à la paie et les obligations courantes relatives aux redevances.

⁴⁾ La valeur comptable exclut les coûts de transaction.

⁵⁾ Comprend les obligations non courantes relatives aux redevances et les autres passifs non courants.

Les variations des instruments financiers de niveau 3 s'établissent comme suit :

Solde au 31 mars 2019	(8,6) \$
Total des profits réalisés et latents inclus dans le résultat net	11,9
Solde au 31 mars 2020	3,3 \$

NOTE 29 – GESTION DU RISQUE LIÉ AU CAPITAL

La gestion du capital de la Société vise les trois objectifs suivants :

- Optimiser le coût du capital de la Société;
- Conserver la santé financière et la notation de la Société;
- Offrir aux actionnaires de la Société un taux de rendement du capital investi adéquat.

La Société gère la structure de son capital et apporte des ajustements correspondants en fonction des fluctuations de la conjoncture économique et des caractéristiques du risque des actifs sous-jacents. Afin de conserver ou de modifier la structure de son capital, la Société peut modifier le montant des dividendes versés aux actionnaires, émettre de nouvelles actions ou de nouveaux titres de créance, utiliser des liquidités pour réduire la dette ou racheter des actions.

Dans cette optique, la Société assure le suivi de son capital à l'aide du ratio de la dette nette sur les capitaux propres. Ce ratio correspond à la dette nette divisée par la somme de la dette nette et du total des capitaux propres. La dette nette représente le total de la dette, y compris la partie courante (telle qu'elle figure à l'état consolidé de la situation financière, incluant la dette sans recours) moins la trésorerie et les équivalents de trésorerie. Le total des capitaux propres comprend le capital-actions, le surplus d'apport, le cumul des autres éléments du résultat global, les résultats non distribués et les participations ne donnant pas le contrôle.

L'endettement par rapport aux capitaux propres dans la structure du capital fait l'objet d'une surveillance, et les ratios s'établissent comme suit :

	2020	2019
Total de la dette à long terme (note 18)	3 312,2 \$	2 328,3 \$
Déduire : trésorerie et équivalents de trésorerie	(946,5)	(446,1)
Dette nette	2 365,7 \$	1 882,2 \$
Capitaux propres	2 578,3	2 410,0
Total de la dette nette et des capitaux propres	4 944,0 \$	4 292,2 \$
Ratio de la dette nette sur les capitaux propres	48:52	44:56

La Société a conclu des conventions d'emprunt qui exigent le maintien d'un certain montant de capital.

NOTE 30 – GESTION DES RISQUES FINANCIERS

En raison de la nature de ses activités et des instruments financiers qu'elle détient, la Société est principalement exposée au risque de crédit, au risque de liquidité et au risque de marché, notamment au risque de change et au risque de taux d'intérêt. La Société gère son exposition aux risques de crédit, de liquidité et de marché selon les paramètres de gestion des risques consignés dans les politiques d'entreprise. Ces paramètres de gestion des risques n'ont pas changé depuis la période précédente, sauf indication contraire.

Risque de crédit

Le risque de crédit représente le risque que la Société subisse une perte financière si un créancier manque à ses obligations découlant des ententes qu'il a conclues avec la Société. La Société est exposée au risque de crédit relativement à ses créances clients et à certains autres actifs dans le cours normal des activités. Elle est également exposée au risque de crédit dans le cadre de ses activités courantes de trésorerie en raison de sa trésorerie, de ses équivalents de trésorerie et de ses actifs financiers dérivés. Le risque de crédit découlant des activités normales de la Société est géré en ce qui concerne le crédit accordé aux clients.

Les clients de la Société sont essentiellement des entreprises bien établies dont certaines ont des notations publiquement affichées, ou des organismes gouvernementaux, ce qui facilite l'évaluation et la surveillance du risque de crédit. En outre, la Société reçoit habituellement d'importants acomptes non remboursables au titre des contrats conclus avec des clients. La Société surveille de près son risque lié aux principales compagnies aériennes afin de le réduire autant que possible. Les créances clients de la Société ne sont pas détenues auprès de clients en particulier, mais auprès d'un vaste éventail de sociétés et d'organismes gouvernementaux. De plus, la Société réduit davantage le risque de crédit en vendant contre trésorerie certaines créances clients à des institutions financières tierces, avec un droit de recours limité (programme d'achat de créances). La Société ne détient aucun bien en garantie. Le risque de crédit lié à la trésorerie et aux équivalents de trésorerie est réduit du fait qu'ils sont essentiellement détenus auprès d'un groupe diversifié composé d'importantes institutions financières nord-américaines et européennes.

La Société est aussi exposée au risque de crédit en cas d'inexécution des engagements pris par les contreparties à ses instruments financiers dérivés, et elle prend plusieurs mesures pour réduire ce risque. Premièrement, la Société conclut des contrats avec des contreparties très solvables. Elle a signé des accords de compensation globale de l'International Swaps & Derivatives Association, Inc. (ISDA) avec la totalité des contreparties avec qui elle réalise des transactions sur instruments financiers dérivés. Ces accords rendent possible la compensation lorsque l'une des parties au contrat manque à ses obligations, pour chacune des transactions visées par l'accord et en vigueur à la date du manquement. De plus, la Société ou ses contreparties (ou les deux, au besoin) peuvent demander des garanties pour les instruments financiers dérivés présentant un risque de crédit lorsque le solde net des profits et des pertes sur chaque transaction excède le seuil défini dans la convention-cadre de l'ISDA. Enfin, la Société surveille régulièrement la solvabilité des contreparties dans le but de réduire au minimum l'exposition au risque de crédit.

La valeur comptable présentée aux notes 9 et 28 représente l'exposition maximale au risque de crédit découlant de chaque actif financier aux dates pertinentes.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité représente le risque que la Société ne puisse honorer ses engagements de trésorerie lorsqu'ils deviennent exigibles.

La Société gère ce risque en établissant des prévisions de trésorerie ainsi que des plans opérationnels et stratégiques à long terme. La gestion des liquidités consolidées exige un suivi régulier des rentrées et des sorties de fonds prévues. Pour ce faire, la Société formule une prévision de sa position de trésorerie consolidée afin de s'assurer de l'utilisation efficace de ses ressources en trésorerie. Les liquidités sont évaluées en fonction des besoins saisonniers, des résultats de tests de tension, de la croissance, des dépenses d'investissement en immobilisations, des dates d'échéance des dettes, de la disponibilité des facilités de crédit, des besoins en fonds de roulement, de la conformité aux clauses restrictives financières et du financement des engagements financiers. La Société réduit le risque de liquidité en conservant suffisamment de ressources financières liquides pour financer ses activités et honorer ses engagements et ses obligations. Pour gérer son risque de liquidité, la Société a accès à des facilités de crédit renouvelables de 850,0 millions \$ US (550,0 millions \$ US en 2019). De plus, la Société a conclu des ententes visant la vente de ses droits de certaines créances clients d'une valeur pouvant atteindre 300,0 millions \$ US (300,0 millions \$ US en 2019) (programme d'achat de créances). Au 31 mars 2020, des créances clients déterminées de l'équivalent en dollars canadiens de 333,1 millions \$ (266,2 millions \$ en 2019) avaient été vendues à une institution financière dans le cadre de ces ententes. Le produit est présenté déduction faite de frais de 4,2 millions \$ (4,4 millions \$ en 2019). Après la clôture de l'exercice, la Société a conclu une entente visant à porter la limite de son programme d'achat de créances de 300,0 millions \$ US à 400,0 millions \$ US (voir la note 33). La Société est régulièrement à l'affût de nouvelles possibilités de financement en vue de maximiser la structure de son capital et de conserver une certaine flexibilité sur le plan financier.

Les tableaux suivants présentent une analyse des échéances des passifs de la Société d'après les flux de trésorerie contractuels prévus en fonction des dates d'échéance contractuelles. Les flux de trésorerie liés à des dérivés, présentés à titre d'actifs ou de passifs dérivés, sont inclus étant donné que la Société gère ses contrats dérivés en fonction des montants bruts. Les montants correspondent aux flux de trésorerie contractuels non actualisés. Tous les montants contractuels libellés en monnaies étrangères sont convertis en dollars canadiens au cours du change au comptant à la fin de la période, sauf indication contraire :

<i>Au 31 mars 2020</i>	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Dans moins de 1 an	Dans 1 an à 2 ans	Dans 2 à 3 ans	Dans 3 à 4 ans	Dans 4 à 5 ans	Dans plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés								
Dettes fournisseurs et charges à payer ¹⁾	709,1 \$	709,1 \$	709,1 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Total de la dette à long terme ²⁾	3 305,2	4 319,8	296,5	555,1	564,8	383,4	340,1	2 179,9
Autres passifs non courants ³⁾	182,0	397,8	0,7	49,8	31,2	32,1	32,4	251,6
	4 196,3 \$	5 426,7 \$	1 006,3 \$	604,9 \$	596,0 \$	415,5 \$	372,5 \$	2 431,5 \$
Passifs financiers dérivés nets								
Contrats de change à terme ⁴⁾	38,8 \$							
Sorties de fonds		1 862,5 \$	1 636,1 \$	171,0 \$	42,4 \$	9,2 \$	3,8 \$	— \$
Rentrées de fonds		(1 822,8)	(1 606,6)	(164,8)	(39,4)	(8,5)	(3,5)	—
Swap de dérivés sur le total de la dette à long terme	0,3	(6,3)	7,8	(4,0)	(3,9)	(3,0)	(2,2)	(1,0)
Swap sur actions	55,5	55,5	55,5	—	—	—	—	—
	94,6 \$	88,9 \$	92,8 \$	2,2 \$	(0,9) \$	(2,3) \$	(1,9) \$	(1,0) \$
	4 290,9 \$	5 515,6 \$	1 099,1 \$	607,1 \$	595,1 \$	413,2 \$	370,6 \$	2 430,5 \$

¹⁾ Comprend les dettes fournisseurs, les charges à payer, les intérêts à payer et certains passifs liés à la paie.

²⁾ Les flux de trésorerie contractuels comprennent les versements d'intérêts et de capital contractuels liés aux obligations d'emprunt, mais font abstraction des coûts de transaction.

³⁾ Comprend les obligations non courantes relatives aux redevances et d'autres passifs non courants.

⁴⁾ Les rentrées et les sorties de fonds sont converties en dollars canadiens d'après le taux de change à terme contractuel et comprennent les contrats de change à terme.

Au 31 mars 2019	Valeur comptable	Flux de trésorerie contractuels	Dans moins de 1 an	Dans 1 an à 2 ans	Dans 2 à 3 ans	Dans 3 à 4 ans	Dans 4 à 5 ans	Dans plus de 5 ans
Passifs financiers non dérivés								
Dettes fournisseurs et charges à payer ¹⁾	770,8 \$	770,8 \$	770,8 \$	— \$	— \$	— \$	— \$	— \$
Total de la dette à long terme ²⁾	2 335,4	3 393,0	359,8	251,7	200,3	239,4	228,6	2 113,2
Autres passifs non courants ³⁾	175,9	413,0	0,3	19,3	44,2	31,6	32,6	285,0
	3 282,1 \$	4 576,8 \$	1 130,9 \$	271,0 \$	244,5 \$	271,0 \$	261,2 \$	2 398,2 \$
Passifs (actifs) financiers dérivés nets								
Contrats de change à terme ⁴⁾	9,0 \$							
Sorties de fonds		1 708,0 \$	1 448,0 \$	186,4 \$	55,0 \$	16,3 \$	1,0 \$	1,3 \$
Rentrées de fonds		(1 699,0)	(1 437,1)	(189,4)	(54,7)	(15,5)	(1,0)	(1,3)
Swap de dérivés sur le total de la dette à long terme	(11,1)	(12,7)	(2,1)	(2,0)	(2,0)	(2,0)	(1,9)	(2,7)
Dérivés sur devises incorporés	(0,1)	(0,1)	(0,1)	—	—	—	—	—
Swap sur actions	(10,4)	(10,4)	(10,4)	—	—	—	—	—
	(12,6) \$	(14,2) \$	(1,7) \$	(5,0) \$	(1,7) \$	(1,2) \$	(1,9) \$	(2,7) \$
	3 269,5 \$	4 562,6 \$	1 129,2 \$	266,0 \$	242,8 \$	269,8 \$	259,3 \$	2 395,5 \$

¹⁾ Comprend les dettes fournisseurs, les charges à payer, les intérêts à payer et certains passifs liés à la paie.

²⁾ Les flux de trésorerie contractuels comprennent les versements d'intérêts et de capital contractuels liés aux obligations d'emprunt, mais font abstraction des coûts de transaction.

³⁾ Comprend les obligations non courantes relatives aux redevances et d'autres passifs non courants.

⁴⁾ Les rentrées et les sorties de fonds sont converties en dollars canadiens d'après le taux de change à terme contractuel et comprennent les contrats de change à terme.

Risque de marché

Le risque de marché représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des prix du marché, que cette variation soit causée par des facteurs propres aux instruments financiers ou à son émetteur ou encore par des facteurs touchant tous les instruments financiers de cette catégorie qui sont négociés sur le marché. La Société est principalement exposée au risque de change et au risque de taux d'intérêt.

La Société utilise des instruments dérivés pour gérer le risque de marché associé à la volatilité des taux de change, des taux d'intérêt et des paiements fondés sur des actions afin d'en réduire au minimum les conséquences sur ses résultats et sa situation financière. La Société a pour politique de ne pas utiliser d'instruments financiers dérivés à des fins de transaction ou de spéculation.

Risque de change

Le risque de change représente l'exposition de la Société à une baisse ou à une augmentation de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux de change. La Société est principalement exposée au risque de change en raison d'engagements de vente, d'acquisitions prévues et de dettes libellées en monnaies étrangères ainsi que de notre investissement net dans des opérations à l'étranger qui utilisent une monnaie fonctionnelle autre que le dollar canadien, principalement le dollar US, l'euro (€) et la livre sterling (£). En outre, ces opérations sont exposés au risque de change principalement du fait de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, et des comptes du fonds de roulement qui ne sont pas libellés dans leur monnaie fonctionnelle.

La Société gère le risque de change en s'assurant que les opérations à l'étranger concluent les principaux contrats d'approvisionnement, des contrats de vente et des activités de financement dans leur monnaie fonctionnelle.

La Société a recours à des contrats de change à terme et à des swaps de devises pour gérer son exposition aux transactions en monnaies étrangères. Parmi ces transactions, on retrouve les transactions prévues et les engagements fermes libellés en monnaies étrangères.

Les contrats de change à terme en cours s'établissent comme suit :

Monnaies (vente/achat)	2020		2019	
	Valeur nominale ¹⁾	Taux moyen	Valeur nominale ¹⁾	Taux moyen
\$ US/\$ CA				
Moins de 1 an	833,7 \$	0,74	717,4 \$	0,77
De 1 an à 3 ans	176,4	0,76	167,3	0,77
De 3 à 5 ans	13,0	0,77	17,4	0,79
Plus de 5 ans	—	—	1,3	—
€/ \$ CA				
Moins de 1 an	180,5	0,64	166,2	0,65
De 1 an à 3 ans	12,3	0,60	71,3	0,61
£/\$ CA				
Moins de 1 an	71,5	0,59	49,8	0,58
De 1 an à 3 ans	0,2	0,60	1,8	0,55
\$ CA/\$ US				
Moins de 1 an	289,7	1,36	282,9	1,33
De 1 an à 3 ans	23,7	1,32	—	—
Autres monnaies				
Moins de 1 an	247,5	s. o.	231,6	s. o.
De 1 an à 3 ans	0,8	s. o.	1,0	s. o.
De 3 à 5 ans	13,2	s. o.	—	s. o.
Total	1 862,5 \$		1 708,0 \$	

¹⁾ Les taux de change à la clôture des périodes respectives ont été utilisés pour convertir les montants libellés en monnaies étrangères.

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2013, la Société a conclu des swaps croisés capitalisés à l'échéance dans le cadre de son placement privé multitranches de décembre 2012, fixant de fait les intérêts en dollars américains à leur équivalent en dollars canadiens. La Société a désigné deux swaps de devises capitalisés à l'échéance \$ US/\$ CA comme des couvertures de flux de trésorerie dont la valeur nominale en cours s'établit respectivement à 127,0 millions \$ US (130,5 millions \$) [127,0 millions \$ US (130,5 millions \$) en 2019] et à 98,0 millions \$ US (100,7 millions \$) [98,0 millions \$ US (100,7 millions \$) en 2019], ce qui correspond aux deux tranches du placement privé jusqu'en décembre 2024 et décembre 2027, respectivement.

Les programmes de couverture de change de la Société ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance, conformément à l'objectif de fixation des taux de change des éléments couverts.

Analyse de sensibilité au risque de change

Le tableau suivant présente l'exposition de la Société au risque de change des instruments financiers et l'incidence avant impôt sur le résultat net et sur les AERG d'une appréciation raisonnablement probable de 5 % des monnaies pertinentes par rapport au dollar canadien aux 31 mars. Cette analyse suppose que toutes les autres variables sont demeurées inchangées.

	\$ US		€		£	
	Résultat net	AERG	Résultat net	AERG	Résultat net	AERG
2020	4,8 \$	(19,6) \$	(0,5) \$	(3,1) \$	0,2 \$	(0,4) \$
2019	3,0	(17,2)	(0,4)	(4,0)	1,2	(0,2)

Un affaiblissement raisonnablement probable de 5 % des monnaies pertinentes par rapport au dollar canadien aurait eu l'effet contraire sur le résultat avant impôt et sur les AERG.

Risque de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt représente l'exposition de la Société à une augmentation ou à une baisse de la valeur de ses instruments financiers en raison de la variation des taux d'intérêt. La Société est exposée au risque de variation du taux d'intérêt de sa dette à long terme à taux variable et au risque de juste valeur sur sa dette à long terme à taux fixe. La Société gère essentiellement le risque de taux d'intérêt en fixant le taux de la dette à taux variable liée à certains projets en particulier afin de réduire la variation des flux de trésorerie. La Société a des dettes à taux variable sous forme de ses facilités de crédit renouvelables et d'autres dettes à taux variable en particulier. La Société cherche à maintenir une combinaison appropriée de dettes à taux fixe et à taux variable afin de réduire l'incidence de la fluctuation des taux d'intérêt. Les instruments financiers dérivés utilisés pour gérer l'exposition aux taux d'intérêt sont principalement des swaps de taux d'intérêt. Au 31 mars 2020, 74 % (83 % en 2019) de la dette à long terme portait intérêt à taux fixe.

Les programmes de couverture de taux d'intérêt de la Société ne sont habituellement pas touchés par les fluctuations de la conjoncture, puisque les instruments financiers dérivés connexes sont généralement détenus jusqu'à leur échéance afin d'assurer une gestion appariée des actifs et des passifs, conformément à l'objectif de réduction des risques découlant des fluctuations des taux d'intérêt.

Analyse de sensibilité au risque de taux d'intérêt

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, une augmentation de 1 % des taux d'intérêt aurait donné lieu à une baisse de 5,7 millions \$ (4,1 millions \$ en 2019) du résultat net et n'aurait eu aucune incidence (néant en 2019) sur les AERG de la Société, toutes les autres variables demeurant constantes par ailleurs. Une diminution de 1 % des taux d'intérêt aurait eu une incidence inverse sur le résultat net.

Couverture de la charge liée aux paiements fondés sur des actions

La Société a conclu des swaps sur actions avec d'importantes institutions financières canadiennes afin de réduire l'effet, sur ses résultats, des fluctuations du cours de ses actions visées par les régimes de droits différés à la valeur des actions (DDVA), les régimes de droits à la valeur d'actions de négociation restreinte (DNR) et le régime de droits à la valeur d'actions fondés sur la performance (DVAP). Aux termes de ces swaps, la Société bénéficie de l'avantage économique que lui procurent les dividendes et de la plus-value des actions en contrepartie de paiements versés aux institutions financières pour les coûts de financement et toute moins-value des actions. L'effet net des swaps sur actions annule en partie les fluctuations du cours des actions de la Société, fluctuations qui influent sur le coût des régimes de DDVA, de DNR et de DVAP. Au 31 mars 2020, les contrats de swap sur actions visaient 2 800 000 actions ordinaires (2 250 000 en 2019) de la Société.

Couverture d'investissements nets dans des opérations à l'étranger

Au 31 mars 2020, la Société a désigné une partie des billets de premier rang non garantis et emprunts à terme qu'elle détenait, dont la valeur totalisait 862,8 millions \$ US (822,8 millions \$ US en 2019), ainsi qu'une partie de ses obligations locatives totalisant 48,1 millions \$ US (64,0 millions \$ US en 2019), comme couvertures de ses investissements nets dans des opérations aux États-Unis. Les profits et les pertes liés à la conversion de la tranche désignée de ces dettes à long terme libellées en dollars américains sont constatés dans les AERG afin de compenser tout profit ou perte de change lié à la conversion des états financiers de ces entités aux États-Unis.

Lettres de crédit et garanties

Au 31 mars 2020, la Société avait en cours des lettres de crédit et des cautions de bonne exécution de 189,6 millions \$ (205,0 millions \$ en 2019) qu'elle avait émises dans le cours normal des activités. Ces garanties sont émises en vertu des facilités de crédit renouvelables et aux termes des garanties-cautions de bonne fin.

Les garanties de restitution d'acompte se rapportent à des paiements échelonnés que les clients de la Société ont versés en fonction de l'avancement des travaux et sont réduites ou éliminées à la livraison du produit. Les cautions de bonne exécution sont liées à la finition du produit visé ou à l'achèvement de la prestation des services rendus par la Société, selon les exigences du client. Le client dégage la Société de ses responsabilités en vertu de ces garanties à la signature d'une attestation d'achèvement des travaux. Les lettres de crédit relatives à l'obligation au titre de contrats de location simple procurent une garantie de remboursement au propriétaire participant à une opération de vente et de cession-bail, et elles varient selon le calendrier des paiements du contrat de location.

	2020	2019
Garanties de restitution d'acompte	36,0 \$	44,7 \$
Cautions de bonne exécution	44,0	42,3
Obligations au titre de contrats de location simple	37,1	39,9
Obligations financières	63,0	76,9
Autres	9,5	1,2
	189,6 \$	205,0 \$

Indemnisations

Lorsque la Société vend des entreprises, elle conserve dans certains cas des obligations relatives à des risques connus et indemnise l'acheteur des réclamations futures sur certaines obligations inconnues existant avant la date de la vente, ou découlant de faits s'étant produits avant cette date, y compris les obligations au titre des impôts, les questions d'ordre juridique, les risques environnementaux, la responsabilité à l'égard des produits et autres. La durée des indemnisations est variable. Elle peut être de un an à deux ans pour certains types d'indemnisations, mais dans le cas d'indemnités fiscales, elle est, en général, de la durée prévue dans la loi de prescription du territoire dans lequel la vente a eu lieu. En matière de responsabilité environnementale, elle est généralement indéfinie. Le montant maximal que la Société pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations est soit limité par contrat à un montant défini, soit illimité.

La Société estime que le montant maximal qu'elle pourrait être tenue de verser en vertu de ces indemnisations, abstraction faite des charges qu'elle doit déjà payer, ne peut être déterminé pour l'instant, puisque tout montant futur dépend de la nature et de l'ampleur des réclamations ainsi que des défenses disponibles, qui ne peuvent être estimées. Toutefois, les coûts engagés dans le passé pour le règlement des réclamations liées à ces indemnisations ont été négligeables pour la situation financière, le résultat net et les flux de trésorerie consolidés de la Société.

NOTE 31 – RELATIONS AVEC LES PARTIES LIÉES

Les principales participations qui, collectivement, ont une incidence significative sur les résultats ou l'actif de la Société s'établissent comme suit :

Participations dans des filiales consolidées dans les états financiers de la Société

Nom	Pays de constitution	Participation en % 2020	Participation en % 2019
AACE Vietnam Limited Liability Company	Vietnam	100,0 %	100,0 %
CAE Academia de Aviacion (Espana) S.L.	Espagne	100,0 %	100,0 %
CAE (UK) plc	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
CAE (US) Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Aircrew Training Services plc	Royaume-Uni	76,5 %	76,5 %
CAE Australia Pty Ltd.	Australie	100,0 %	100,0 %
CAE Aviation Services Pte Ltd.	Singapour	100,0 %	100,0 %
CAE Aviation Training B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Aviation Training Peru S.A.	Pérou	100,0 %	100,0 %
CAE Brunei Multi Purpose Training Centre Sdn. Bhd.	Brunei	60,0 %	60,0 %
CAE Center Amsterdam B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Center Brussels N.V.	Belgique	100,0 %	100,0 %
CAE Centre Copenhagen A/S	Danemark	100,0 %	100,0 %
CAE Centre Hong Kong Limited	Hong Kong	100,0 %	100,0 %
CAE Centre Oslo AS	Norvège	100,0 %	100,0 %

Participations dans des filiales consolidées dans les états financiers de la Société (suite)

Nom	Pays de constitution	Participation en % 2020	Participation en % 2019
CAE Centre Stockholm AB	Suède	100,0 %	100,0 %
CAE CFT B.V.	Pays-Bas	100,0 %	100,0 %
CAE Civil Aviation Training Solutions, Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Colombia Flight Training S.A.S.	Colombie	100,0 %	100,0 %
CAE Crewing Services Limited	Irlande	100,0 %	100,0 %
CAE El Salvador Flight Training S.A. de C.V.	Salvador	99,5 %	99,5 %
CAE Elektronik GmbH	Allemagne	100,0 %	100,0 %
CAE Engineering Korlatolt Felelossegu Tarsasag	Hongrie	100,0 %	100,0 %
CAE Entrenamiento de Vuelo Chile Limitada	Chili	100,0 %	100,0 %
CAE Flight & Simulator Services Sdn. Bhd.	Malaisie	100,0 %	100,0 %
CAE Flight Training (India) Private Limited	Inde	100,0 %	100,0 %
CAE Flight Training Center Mexico, S.A. de C.V.	Mexique	100,0 %	100,0 %
CAE GAH Aviation Technology Services Co Ltd	Chine	80,0 %	— %
CAE Global Academy Évora, SA	Portugal	100,0 %	100,0 %
CAE Santé Canada Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE Healthcare, Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE India Private Limited	Inde	100,0 %	100,0 %
CAE Integrated Enterprise Solutions Australia Pty Ltd.	Australie	100,0 %	100,0 %
CAE International Holdings Limited	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE Kuala Lumpur Sdn Bhd	Malaisie	100,0 %	100,0 %
CAE Luxembourg Acquisition S.à r.l.	Luxembourg	100,0 %	100,0 %
CAE Maritime Middle East LLC	Émirats arabes unis	49,0 %	49,0 %
CAE Middle East L.L.C.	Émirats arabes unis	49,0 %	49,0 %
CAE Military Aviation Training Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE New Zealand Pty Ltd.	Nouvelle-Zélande	100,0 %	100,0 %
CAE North East Training Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Oslo - Aviation Academy AS	Norvège	100,0 %	— %
CAE Oxford Aviation Academy Phoenix Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Services Italia S.r.l.	Italie	100,0 %	100,0 %
CAE Servicios Globales de Instrucción de Vuelo (España), S.L.	Espagne	100,0 %	100,0 %
CAE Shanghai Company, Limited	Chine	100,0 %	100,0 %
CAE SimuFlite Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Simulation Technologies Private Limited	Inde	100,0 %	100,0 %
CAE Simulator Services Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
CAE Singapore (S.E.A.) Pte Ltd.	Singapour	100,0 %	100,0 %
CAE South America Flight Training do Brasil Ltda.	Brésil	100,0 %	100,0 %
CAE STS Limited	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
CAE Training & Services Brussels NV	Belgique	100,0 %	100,0 %
CAE Training & Services UK Ltd.	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
CAE Training Norway AS	Norvège	100,0 %	100,0 %
CAE USA Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE USA Mission Solutions Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
CAE Verwaltungsgesellschaft mbH	Allemagne	100,0 %	100,0 %
Flight Training Device (Mauritius) Ltd.	Île Maurice	100,0 %	100,0 %
Logitude Oy	Finlande	100,0 %	100,0 %
Oxford Aviation Academy (Oxford) Limited	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %
Parc Aviation Engineering Services Ltd.	Irlande	100,0 %	100,0 %
Parc Aviation Limited	Irlande	100,0 %	100,0 %
Parc Aviation UK Ltd.	Royaume-Uni	100,0 %	100,0 %

Participations dans des filiales consolidées dans les états financiers de la Société (suite)

Nom	Pays de constitution	Participation en % 2020	Participation en % 2019
Parc Interim Limited	Irlande	100,0 %	100,0 %
Pelesys Aviation Maintenance Training Inc.	Canada	100,0 %	29,3 %
Pelesys Learning Systems Inc.	Canada	100,0 %	45,0 %
Presagis Canada Inc.	Canada	100,0 %	100,0 %
Presagis Europe (S.A.)	France	100,0 %	100,0 %
Presagis USA Inc.	États-Unis	100,0 %	100,0 %
Servicios de Instrucción de Vuelo, S.L.	Espagne	80,0 %	80,0 %
SIM-Industrias Brasil Administracao de Centros de Treinamento Ltda.	Brésil	100,0 %	100,0 %
SIV Ops Training, S.L.	Espagne	80,0 %	80,0 %

Participations dans des coentreprises mises en équivalence

Nom	Pays de constitution	Participation en % 2020	Participation en % 2019
Aviation Training Northeast Asia B.V.	Pays-Bas	50,0 %	50,0 %
CAE Flight and Simulator Services Korea, Ltd.	Corée	50,0 %	50,0 %
CAE-LIDER Training do Brasil Ltda.	Brésil	50,0 %	50,0 %
CAE Melbourne Flight Training Pty Ltd.	Australie	50,0 %	50,0 %
CAE Middle East Pilot Services LLC	Émirats arabes unis	49,0 %	49,0 %
CAE Simulation Training Private Limited	Inde	50,0 %	50,0 %
Embraer CAE Training Services, LLC	États-Unis	49,0 %	49,0 %
Emirates-CAE Flight Training LLC	Émirats arabes unis	49,0 %	49,0 %
Flight Training Alliance GmbH	Allemagne	50,0 %	50,0 %
HATSOFF Helicopter Training Private Limited	Inde	50,0 %	50,0 %
Helicopter Training Media International GmbH	Allemagne	50,0 %	50,0 %
HFTS Helicopter Flight Training Services GmbH	Allemagne	25,0 %	25,0 %
JAL CAE Flight Training Co. Ltd.	Japon	50,0 %	50,0 %
National Flying Training Institute Private Limited	Inde	51,0 %	51,0 %
Pegasus Ucus Egitim Merkezi A.S.	Turquie	49,9 %	49,9 %
Philippine Academy for Aviation Training Inc.	Philippines	40,0 %	40,0 %
Rotorsim s.r.l.	Italie	50,0 %	50,0 %
Rotorsim USA LLC	États-Unis	50,0 %	50,0 %
SIMCOM Holdings, Inc	États-Unis	50,0 %	— %
Singapore CAE Flight Training Pte Ltd.	Singapour	50,0 %	50,0 %

Au cours de l'exercice clos le 31 mars 2020, la quote-part non comptabilisée des pertes des coentreprises que la Société a cessé de constater lors de l'application de la méthode de la mise en équivalence s'est établie à 3,3 millions \$ (5,7 millions \$ en 2019). La quote-part non comptabilisée cumulative des pertes de ces entités totalisait 16,0 millions \$ au 31 mars 2020 (12,7 millions \$ en 2019). La quote-part non comptabilisée cumulative de la perte globale des coentreprises totalisait 16,1 millions \$ (13,4 millions \$ en 2019).

Partenariat avec Directional Aviation Capital

Le 4 novembre 2019, la Société a conclu un partenariat stratégique avec Directional Aviation Capital (DAC), comprenant une entente exclusive de services de formation pour l'aviation d'affaires d'une durée de 15 ans avec des entreprises affiliées de DAC et l'acquisition d'une participation de 50 % dans SIMCOM Holdings inc., pour une contrepartie en trésorerie de 113,5 millions \$ [86,3 millions \$ US]. La Société a obtenu le contrôle conjoint de SIMCOM, et, par conséquent, la coentreprise est comptabilisée selon la méthode de la mise en équivalence. SIMCOM opère des simulateurs et des dispositifs d'entraînement au vol représentant une variété d'appareils y compris des jets, des turbopropulseurs et des avions à pistons et à son siège situé à Orlando, en Floride.

Tant que l'entente exclusive de services de formation pour l'aviation d'affaires d'une durée de 15 ans sera en vigueur, les exploitants d'avions d'affaires affiliés à DAC, dont Flexjet, Flight Options, Flairjet, Sirio, Nextant Aerospace et Corporate Wings, confieront tous leurs besoins de formation à SIMCOM et à CAE.

NOTE 32 – TRANSACTIONS AVEC DES PARTIES LIÉES

Les soldes en cours de la Société auprès de participations mises en équivalence s'établissent comme suit :

	2020	2019
Créances clients (note 9)	51,2 \$	33,9 \$
Actifs sur contrat	38,5	13,4
Autres actifs non courants	25,6	18,7
Dettes fournisseurs et charges à payer (note 16)	5,7	2,2
Passifs sur contrat	28,8	30,7
Autres passifs non courants	1,7	1,6

Les transactions de la Société avec des participations mises en équivalence s'établissent comme suit :

	2020	2019
Produits des activités ordinaires	166,0 \$	65,5 \$
Achats	2,5	2,4
Autres produits	1,5	1,4

Rémunération du personnel de direction clé

Le personnel de direction clé se compose des personnes ayant l'autorité et la responsabilité des principales décisions opérationnelles, financières et stratégiques de la Société, y compris certains cadres dirigeants. La rémunération du personnel de direction clé au titre des services de salariés s'établit comme suit :

	2020	2019
Salaires et autres avantages du personnel à court terme	6,5 \$	6,4 \$
Avantages postérieurs à l'emploi – régimes à prestations définies	2,5	1,9
Charge liée aux paiements fondés sur des actions	(8,8)	18,9
	0,2 \$	27,2 \$

NOTE 33 – ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA DATE DE CLÔTURE

Incidence de la pandémie de COVID-19

La COVID-19 a créé une incertitude sans précédent dans l'économie mondiale, le contexte mondial du transport aérien et du transport aérien de passagers, et les activités de CAE. Plusieurs clients de la Société sont confrontés à des défis importants, les compagnies aériennes et les exploitants de jets d'affaires ayant été contraints d'immobiliser la majorité de leurs appareils au sol à la suite des interdictions de voyager, des restrictions frontalières et de l'affaiblissement de la demande de transport aérien. La Société continue de prendre des mesures pour protéger la santé et la sécurité de ses employés, de travailler avec ses clients afin de réduire les perturbations potentielles et de soutenir la collectivité en réagissant aux défis posés par cette pandémie mondiale. La pandémie a eu un impact important et immédiat sur toutes les entreprises de la Société, surtout celles du secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, en raison du choc sans précédent sur la demande, conjugué aux importantes perturbations de ses propres activités, notamment des fermetures d'installations, des perturbations de la chaîne d'approvisionnement, des retards dans l'exécution des programmes, des décisions d'achat plus lentes et des changements dans les priorités d'acquisition de ses clients.

Dans le secteur Solutions de formation pour l'aviation civile, la pandémie de COVID-19 a entraîné la fermeture de certains centres de formation, a abaissé le taux d'utilisation des simulateurs installés dans le réseau de la Société du fait de la diminution de la demande de la part des clients du secteur de l'aviation et a donné lieu à des interruptions de l'exécution de son carnet de commandes de produits. Le secteur Défense et sécurité a constaté des retards dans l'octroi de nouveaux contrats et l'avancement de certains programmes. Dans le secteur Santé, les clients ont concentré la majorité de leurs efforts sur la gestion des demandes opérationnelles aiguës de cette crise de santé, délaissant leurs besoins de formation, ce qui s'est soldé par moins de temps et d'argent consacrés aux activités normales et aux projets de formation.

À ce jour, la Société a pris une série de mesures flexibles pour protéger sa situation financière et préserver les liquidités. Les mesures incluent la réduction des dépenses en immobilisations et des investissements en R-D pour l'exercice 2021, des mesures strictes de réduction des coûts, un gel des salaires, des réductions salariales, des semaines de travail réduites pour 900 employés et 2 600 mises à pied temporaires, ainsi que la suspension des dividendes par action ordinaire et du programme de rachat d'actions, mesures annoncées le 6 avril 2020 en réaction à la pandémie de COVID-19. La Société a également travaillé avec ses clients du secteur de la défense de manière à obtenir des paiements d'étapes plus favorables et à offrir d'autres modifications de contrat qui accroissent la portée des travaux, et a renégocié avec ses fournisseurs pour obtenir des modalités de paiement plus souples.

SSUC et autres programmes gouvernementaux

Le 20 avril 2020, la Société a annoncé qu'elle avait rappelé tous les employés mis à pied temporairement au Canada par l'intermédiaire du programme de Subvention salariale d'urgence du Canada (SSUC), qui touche quelque 1 500 employés. La Société s'est également prévaluée, ou tente actuellement de se prévaloir, de programmes d'aide gouvernementale offerts dans les pays où elle exerce des activités.

Mesures d'atténuation visant la trésorerie et les liquidités

Le 9 avril 2020, la Société a conclu une nouvelle facilité de crédit renouvelable non garantie de premier rang de 500,0 millions \$ d'une durée de 2 ans et, le 19 mai 2020, elle a porté de 300,0 millions \$ US à 400,0 millions \$ US le montant de son programme d'achat de créances. Ces transactions permettront à la Société d'accéder à des liquidités supplémentaires et de renforcer sa situation financière.

Contrat avec le gouvernement du Canada pour les respirateurs CAE Air1

Le 10 avril 2020, la Société a conclu un accord avec le gouvernement du Canada pour la conception et la fabrication de 10 000 respirateurs CAE Air1 qui fourniront un soutien vital aux patients en soins intensifs pendant la pandémie de la COVID-19.